

**DE L'ESTAT DES AMES
TRESPASSEES:
COMMENT ELLES VIVENT
estant du corps separees, & des Purgatoires
qu'elles souffrent en c'e monde, & en
l'autre, apres icelle separation.**

*AV Tresillustre Parlement de Tolose, Capitole & peuple Tolosain,
Fraire Melchior de Flamin Predicateur Apostolique, & Peni-
tencier de nostre Saint Pere le Pape, Gardien à Tolose.*



**Imprimé à Tolose: par Arnaud & Jaques Colomiés Freres,
Imprimeurs iurés de l'Vniuersité.** 1570.

Par permission de la Court de Parlement.

EXTRAICT DES REGESTRES DE PARLEMENT.



VR la Requête présentée par Fraire Melchior de Flamin religieux de l'ordre Saint François, Gardien du petit Couuent nostre Dame des Anges en Tolose, Penitencier & Prescheur Apostolique de nostre S. Pere le Pape: Tenant a ce qu'il fust permis à Arnaud & Jaques Colomiés Freres, Imprimeurs & Libraires iurez en l'Vniuersité de Tolose, imprimer & vendre vn liure par ledict de Flamin composé, intitulé, De l'estat des ames trespasées. LA Court ayant asgard à ladicte Requête à permis & permet ausdicts de Colomiés imprimeurs, imprimer & vendre ledict liure, par ledict Melchior de Flamin composé. Avec inhibitions & defences à tous autres Imprimeurs & Libraires du ressort d'Imprimer & vendre ledict liure de cinq ans apres la premiere impressiō paracheuée, sans cōgé desdicts de Colomiés, sur peine de confiscatiō & autre peine arbitraire. Et en outre, à ordōné & ordonne la Court, que en inserāt le contenu en cest Arrest, à la fin ou cōmencemēt dudit liure, lesd̃s permissiō & deffences serōt tenues pour suffisement signifiées & venues à la notice & cognoissance de toutes Libraires & Imprimeurs, tout ainsi que si elles leur auoient esté particulièrement & expressement monstrées & signifiées. Prononcé à Tolose en Parlement le trentiesme iour de may L'an Mil cinq Cens Soixante-dix.

Signé.

BURNET.



DE L'ESTAT DES AMES TRESPASSEES:
comment elles viuent estant du corps separées, & des Purga-
toires qu'elles souffrent en ce monde & en l'autre,
apres icelle separation.

AV TRES-ILLUSTRE PARLEMENT DE
Tolose, Capitoile & peuple Tolosain. Fraire Melchior
de Flamin Predicateur Apostolique & Penitencier de
nostre Sainct pere le Pape Gardien à Tolose.



O M M E nostre Seigneur auteur
et conseruateur de l'entier vniuers
pour estre cogneu, & avec luy mai-
striser les autres creatures de ce mō
de inferieur, crea l'homme à son i-
mage & semblance, ainsin par les
vertus qu'il luy communiqua, le munist des moiens
& puissances pour s'approcher le plus qu'il pourroit,
de la souueraine & diuine perfection. Et de ce fai-
re nous à noméement aduertit par son filz Iesuchrist,
quand en saint Mathieu cinquesme nous à dict,
que soyons parfaicts ainsin que nostre pere celeste est
parfaict. Aristote au 5. de la Meta. 3. de la Phys.
2. des œconomiques & autres philosophes grāds exa-
minateurs de la nature tant diuine que humaine, ont

appelé toutes choses parfaites, lesquelles aiant bon commencement, meilleur progres, & tresbonne fin, ont rapporté la corōne de gloire & felicité: cōme avec eux clairement nous enseigne, ce grand trōpète de la parolle de Dieu S. Pol 2. Timoth. 2 & 4. cc. Et de tant que les hommes approchent dauātage de leurs perfections, d'autant sont ils plus vnīs avec celle de Dieu, le cognoissent mieux, & l'aimēt plus parfaite mēt, & luy obeissent entieremēt: sont tellemēt à luy conformes, que ce qu'ils veulēt leur est de Dieu libre mēt octroié. La fidelité diuine est de toute perfection tellement cōblée, qu'elle ne souffre aucune alteration, ne changement pour quelconque chose tant griseue soit elle que puisse suruenir: ainsin que tesmoigne ce grand guidon de la verité euangelique au lieu premier cy dessus allegué. Et ia soit que les hommes plus que brutaux le nient, si neātmoins demeure tousiours fidelle, & ne peut nier soy-mesmes. Le second point de la diuine perfection gist en la perseuerance & cōtinuation des bonnes operations: laquelle, cōme nous tesmoigne saint Iean, grand secretaire de Iesuchrist, est en Dieu si grāde que de negligēce ou cōtraire actiō n'y eust oncques entrelassement: cōbien que soient sur
uenus

uenus les enormes demerites des hommes . Si donc-
ques nous aspirons à quelque perfection nostre, par le
moien de laquelle nous puissions nous redre à Dieu, no-
stre souverain exēplaire, conformes, faut que singu-
lièrement nous obseruions, & en obseruant, que nous
gardions ces deux poinctz, sçauoir, l'integrité de foy,
& la cōtinuelle action des bonnes œuvres . Car quāt
au premier, puis que sans foy , nous ne pouuons cog-
noistre, n'aimer Dieu, quand bien nous perdriōs tout
ce de quoy Dieu nous à faiēt en ce monde possesseurs,
voyre iusques à noz propres vies, si ne debuons pour-
tant fleischir, ne fouiruoier d'un iota, de ce que la sou-
ueraine verité, qu'est Dieu, nous à reuele, par parol-
le ou scripture. Et quant au second, puis qu'il est ne-
cessaire, que la foy du bon Chrestien , soit ouurante
par charité, comme il est diēt au Galātes 5. & en S.
Iaques 2. à l'exēple du souverain ouurier, faut que
soions tellemēt actiuefz, à ce tant heureux ouuraige,
qu'en fin puissions rapporter le loier et guerdō de tous
les deux, qu'est premieremēt la marque de ceux qui
de Dieu sont esleuz, & en fin le fruiēt eternal de ceste
diuine election . Sainēt Pol souverain guerrier pour
la tuiton & deffence de la foy chrestienne, se voiāt

cōfiné aux bois & limites de sa vie temporelle, pour
soy mieus cōfirmer à l'esperāce de l'eternelle, se pro-
posoit le bon deuoir qu'il auoit fait aux deux pointz
pretendus, scauoir foy & bonnes euures, disent i'ay
bataillé vne forte bataille: i'ay parfait mō cours: i'ay
fidelemēt gardé la foy à mon Roy: & ne reste main-
tenant qu'à recepuoir la couronne de triumphe en la-
quelle gist la derniere & souueraine felicité des hom-
mes. Et vrayement d'icelle beaucoup seront forclos,
pource que approchant la fin du monde Sathan re-
couvrera ses forces pour nous cribler, comme feist les
Apostres à la passion de nostre Seigneur, tellement
que plusieurs chrestiens legiers & inconstans, com-
me vne pouldriere leuée en l'air, se despartiront du
solide fondement de la foy catholique: ainsi qu'il à
esté predict en saint Matth. 24. & 1. Timot. 4.
2. Timot. 3. & 2. Pet. 2. de sorte qu'à peine le filz
de Dieu trouuera ē ce mōde quelques petites reliques
de l'ancienne & plus saine integrité de foy. Pour ce
si de pres nous aduisons à l'estat pirovable d'icelle,
librement nous confesserons, que la fin du monde est
ia dans noz iardrins entrée, que ne debuons atten-
dre autre presence sienne: ainsi que tresfidelement

nous

nous ont predict, les bōs & fideles seruiteurs de Dieu
S: Vincent & S. Bernardin. Et outre ceste predi-
ction, & autre infinité de signes, qui ses années pre-
cedentes se sont monstres, nous auons cestui cy, qui
nous sert presque de necessaire argument, c'est qu'en
ce temps & siecle nostre, se sont excitées plus de qua-
rante cinq sectes d'heretiques, dequoy la plus part
de degré en degré sont descendus ou bien esté poussés
au trespuant & trespernicieux boubier de l'atheis-
me. Et singulierement les Calvinistes, la secte des-
quels estant la pire de toutes, est tombée en ce desar-
roi, qu'ils sont sans Dieu, sans foy, sans loy, & par
consequence sans bonnes oeuvres, ainsi que les ruines
qu'ilz ont faict en la poure France, non des person-
nes seulement, mais des choses sacrées & prophane-
s, nous donnent trop plus que suffisant tesmoigna-
ge, estant si grandes & énormes, qu'elles surpassent
toutes celles des Barbares & estrangeres nations na-
turelles ennemies de la Françoisse. Et combien qu'ilz
aiēt employé & faict tous leurs efforts, gettez leurs
furieuses rages, & descouvert leurs cornets remplis
de tous malheurs pour les resspandre sur les testes de
tout le peuple françois, si neantmoins Dieu, a l'encon-

contre duquel les conseilz humains n'ont aucun pou-
voir, à reserué la foy, & integrité de son Eglise en
beaucoup de pays de ce royaume, & singulierement
en Cologne. pour la Gaule Belgique: en Paris, pour la
Celtique: & en Tolosè pour la Narbonoise. Du quel
benefice, pour le regard de ceste Ville apres Dieu, doi-
buent estre rendues graces aux saints, & singulier-
remēt à ceux desquels les precieux corps reposent en
la presente cité, comme sont des six Apostres, de S.
Exupere, S. Sernin, & autres iusques au nombre de
trente, par les oraisons & prieres desquels à esté cō-
seruée, comme par celles dudit saint Exupere no-
mémēt tesmoigne S. Hierosme ad Geruntian. To-
lose fust preseruée des Barbares, qui par leur fureur
& rage auoint mis en ruine tout le demeurant
de la France. En troisiésme lieu doibuent estre ren-
dues graces à vous Messieurs du tresillustre Parle-
ment & Capitole Tolosain, qui comme ministres
& executeurs de la diuine Volonté, estant par icelle
guidez à toutes voies iustes & raisonnables, par voz
singulieres vertus commensent à ceux, qui estoient de
mesme partie du corps politique, auez tellement pur-
gé vostre Republique des vrrās et desuoiez & les au-
tres

eres par bons & doctes predicateurs auez si bien en-
retenu en la voye de la foy catholique, & bonnes
operatiōs, que toute vostre cité ne semble qu'une pu-
re & sainte religion. En laquelle sainteté tandis
que vous seres, & qu'ainsin vous contiendrez ceux
qui vous sont esté commis & donnez en gouuerne-
ment, en integrité de foy enuers Dieu, & fidelité en-
uers le Roy, ne faudrez les auoir toutz deux en vo-
stre protection & defence, moyennant les prieres des
sainctz qui pour vostre cité, ainsin que pour Hieru-
salem prioit Ieremie, seront faiçtes par ce moyen, aiet
pour vous l'inuincible support de Dieu, & la prote-
ction du Roy, soyez assurez que les conceptions, les
conseilz, les menasses, les entreprinſes & effortz de
noz aduersaires, ne vous pourront grandemēt nuire.
Aux causes de laquelle assurance, scauoir au bon
maintiē de la foy & religion catholique, de la crain-
te de Dieu, & de l'obeissance des subietz enuers leur
Prince, tresuolontiers ie vous ayderois par mes pre-
dications, ainsin que de tout mon pouuoir i'ay faiçt
l'espace de trente deux ans, mais causant ma viel-
lesse, puis que ne puis dauātaige continuer, tant qu'il
plera à Dieu me prolōger le cours de ceste vie, ferai

a tous

tous mes efforts par prieres & escriptures, recōpen-
 ser le defaut de ma predication. A ceste cause selō le
 petit pouuoir, duquel nature me permet encores iouir
 vous ay colligé ce liure, lequel ie vous dedie d'aussi
 bon cueur & affection, que ie vous prie en gré le
 vouloir recepuer, comme venant de la main de
 vostre treshumble & tresobeissāt seruiteur. En vo-
 stre trefcatholique Cité ce 2 Mars. Mil cinq cens
 septante.

Εἰς τὸν Α. Α. Λ. Φ. Μελχιόρα φλέγιον Νοαχ. Εὐχθ.

Χαμὶν Βρ ανς τοῦδ.

πράγμασι τοῖς ἰδίῃς ἐργατα πάντε προσήκον
 Καὶ ἀπὸ σὸ ἀρετὴ πᾶσα χάρις τε ἐν
 Σὺ πᾶτον ἀμφ η ὦ Μελχιον ο μ ε ρ α παγὰ
 Μελχιον ην ναι, οὐ Μελχιον οὐνομα σὸ

EIVSDEM N. BARTH. CHAMINI
 Buanisnonensis. Ad eundem F. Melchiorem Flauium.

MELCHIORI fontis concessit Gratia nomen,
 Ex flumine Flauium lingua Latina dedit.
 Cui sic? quod fontis flumio, qui multa rigando
 Refluit, velut est frugibus auctus ager,
 Sic Græco, Latioq; tuo sermone iustis,
 Et scriptis ægro commoda magna DEI.

EIVSDEM N. B. CHAMINI AMPLISS.
SANCTISSQ. TOLOSANÆ CVRIÆ PATRIBVS.

VISCERA terrarum penetrat, cælumq; profundū,
Humanis oculis quæq; videre nefas.
Pœnarumq; locos viuis, sedesq; priorum
Melchior hic lustrat, visaq; sacra docet.
Quid mirum, Patres, vigor & cœlestis origo.
Mentibus est vestris, cuncta vidensq; Deus.
Vnde etiam consors diuini luminis ille,
Hinc oculis mentis cœlica regna videt.
Præterea humanis animos omnisq; iocisq;
Exiit, exutos exeruitq; polo.
Mente habitat cælum syncera, & corpore terras,
Et cælo & terris pro pietate sacer.

EIVSDEM ADVIGILANTISS. CAPITOLINOS
de eodem F. Melch. Flauto.

IVRA poli, pœnæq; locos, Orciq; perennis,
Et triplices manes præuidet arte senex.
Sic ubi deficiunt mortalia lumina, mentes
Quod cupiunt acie liberiore vident.
Vestra peruigili cura qui lustra per oſto
Inferit in patriis dogmata sancta locis,
Confectus s' mo, negat hic conquiescere, scriptis
Cum verbis nequeat, mystica sacra docet.

IN MELCHIORIS FLAVINII VIRI
Religiosissimi opus I. Bapt. Bellaudi
Tetrastichon.

*NE tristes manibus, post longa tempora lucis,
Parca sacrilegæ ultima fila legant:
Melchioris Musa, redeunt ut faucibus Orci,
Purgatum Strygis explicuere pedem.*

A LEVURE DV MESME AVTHEVR,
I. Bapt. Belland.

*Si rien n'est de parfait, rien de pur en ce monde,
Si l'homme va toujours ravi de nouveauté,
Si songeant & reclus porte la cruauté
Empraincte dans son sein de rage furibonde,
Si un monstre d'erreurs sur nostre chef redonde,
Et maistrise noz cœurs d'une d'esloyauté,
Si lon chasse bien loing la sainte intégrité,
Et si pour la vertu tout vice en nous abonde:
En vain Melchior nous peut par ses doctes escritz,
Bienheurer à iamais l'estat de noz espritz.
Si tu veux dōq' heureux au ciel prédre ta gloire,
Dechasse l'avarice, & l'orgueil de ton cœur,
Et simple gaigneras en fin ce seul honneur,
Lequel nous est promis au feu de Purgatoire.*

P. AMADIS AVSCITAÏN,
A TRESNOBLE ET VERTVEUX
Melchior de Flauin Religieux de l'Ordre
S. François,

VIEUX trompette des Cieux qui depuis ton enfance,
As toujours entonné d'une tonnante voix,
L'honneur de l'Eternel deuant Princes & Roys,
Au grand contentement & prouffit de la Frâce,
Quel tant docte docteur plain de toute science,
Pourroit mieux discourir de l'ame à ceste fois,
Que ton diuin esprit qui par les saintes Loix,
L'asseure auoir sans fin certaine demeurance,
Platon puisse cropir en son antique erreur,
Car tu monstres au Vray dedans ce tien labeur,
De l'Ame nous tractant la parfaicte habitude.
Viue donc immortel ton nom ô Melchior,
Pour nous auoir sacré ce tant riche tresor,
Duquel nous puiserons nostre plus saint estude.

TABLE DES CHAPITRES DV PRE.

sent liure de ce que contient en somme.

LE Premier chapitre est, comment l'ame separée du corps à sa vie immortelle, & entre à vn siecle autre, duquel nous ont dit de nouvelles, plusieurs qui en sôt retournez. Chap. 1. feuil. 1

Des raisons que prennent l'immortalité des ames apres estre separées du corps. Chap. 2. feuil. 7.

Des Propheties, miracles, reuelations & retour d'ancunes ames trespassées saintes aux Paiens, pour les induire à la cognoissance d'un Dieu & immortalité de noz ames. Chap. 3. feuil. 9.

Comment noz ames tant que sont plus esloignées du corps, sont leurs operatiōs plus parfaites, que monstre qu'elles ne dependent du corps, quant à leur estre, ne leurs operations, parquoy separées du corps vivent & œurent. Chap. 4. feuil. 16.

Cōment l'escripture S. du vieil & nouveau testamēt nous demonstre clairement l'eternité de noz ames, leurs operations & gloire eternelles avec plusieurs grandes choses. Chap. 5. f. 19.

Qu'est l'ame de l'homme & la difference de l'ame & de l'esprit & des espritz humains & angeliques. Chap. 6. f. 27

De l'estat des ames separées depuis la mort insques à la resurrectiō & de leur cognoissance, & de leur iugement particulier. Chap. 7. f. 35.

Des lieux ausquelz sont les ames insques au iugement contre les Nascontes & autres Grecz du double feu des damnez l'un deuant le iugement

ingement duquel aucuns sont deliurez : l'autre apres le iugement, duquel aucun ne sera deliuré
Chap. 8 f. 49.

Des raisons par lesquelles est besoing mettre purgatoires de trois purgatoires des ames en ce monde, & de celluy d'apres la mort qui comprend sang, & eau & feu.
Chap. 9 f. 52.

Du grand purgatoire du sang de Iesus, on y a de grands mysteres
Chap. 10. f. 56

Du purgatoire de feu, en ce monde.
Chap. 11. f. 63.

Du purgatoire d'eau.
Chap. 12. f. 68.

Du purgatoire des enfans de Dieu apres leur trespas, qui consiste en sang, feu & eau, duquel sont priuez ceux, qui ne sont en Iesu-christ ausquelz ne reste que le feu d'enfer.
Chap. 13. f. 71.

Cōment les Machometistes croient purgatoire, prient, donnent aumosnes, & ordonnent fondations pour les ames des trespassez.
Chap. 14. f. 78.

Comment les Iuisz croient le purgatoire du feu en l'autre monde prient & font prier pour les ames, & font vne feste des trespassez comme les Chrestiens avec oraisons & larmes.
Chap. 15 f. 80

Comment les Chrestiens de tout temps & par tout le monde, ont creu vn purgatoire apres le trespas, auquel Dieu monstre vne grande charité enuers les siens, leur dōnant lieu & temps de penitence en l'autre monde, la ou est le lieu & temps de iugement.
Chap. 16. f. 85,

LE S raisons de ceux qui nient nostre satisfaction, pour nous

nous pechez en ce monde & en l'autre parquoy concluent contre le Purgatoire par leur ignorance Chap. 17. f. 92.

Comment les Eglises orientales depuis le temps des Apostres qui les ont fondées, ont creu purgatoire & prient pour les ames des fideles apres leur trespas. Chap. 18. feuil. 99.

Les sentences des anciens & saintz docteurs des Eglises orientales quant au purgatoire des fideles apres leur trespas. Chap. 19. f. 101.

Les sentences des saintz docteurs Latins de l'Eglise occidentale Romaine, touchant le purgatoire & suffrages pour ceux qui sont trespassez en la foy catholique & marques d'icelle. Chap. 20 f. 107

Cõment Par l'escripture du nouveau testament nous prouuons le purgatoire des Chrestiens, que Dieu nous a preparé iusques au iour du iugement, apres lequel n'ya ne purgatoire ne remission. Chap. 21. f. 113.

Des suffrages des trespassez Chap. 22. f. 116.

De la sepulture honorable des corps, organes & temples de Dieu, contre la sole opinion des Ciniques Chap. 23. feuil. 126.

Des ceremonies obseruées anciennement aux obseques des trespassez tant des Israelites que Etbniques. Chap. 24. f. 130.

Fin de la Table.

1

DE L'ESTAT DES AMES
*trespassées: Comment elles viuent du
corps estant separées, & des purgatoires
qu'elles souffrent en ce monde & en l'au
tre, apres icelle separation.*

*Composé par fratre Melchior Flauin, Religieux cordelier.
predicateur apostolique, & penitencier de nostre
saint pere, Gardien à Tolose.*

C H A P. I.



PR E S auoir escript copieu-
sement de la preparation de la
mort; & des armes que nous de
uons vsfer à cedernier conflict,
qui emporte ou nostre gloire
& triomphe, ou nostre toutal-
le ruine à iamais: il est necessai
re scauoir que deuiennent noz ames apres qu'elles
ont delaisse le corps, qu'elle est leur cognoissance,
qui les conduict, quel est leur lieu. (veu qu'elles ne
sont subiectes à lieu ne temps ne mouuement) nō
plus que les anges, qui sont spirituelz. Et les cho
ses corporelles n'ont point d'actiō sur les spirituel
les. comme mesmes Aristote à bien cogneu, tout
payen qu'il fūt. Nous à qui Dieu à reuelé ses se-
cretz, scauons & confessons à la fin de nostre sym-
bole qu'il y à vn autre siecle aduenir, au quel at-
B rendons

DE L'ESTAT DES AMES

tendons la vie éternelle. Quant aux ames que seront réunies avec le corps resuscité & glorieux, Philipp. iij. nous attendons pour sauvement nostre seigneur Iesuchrist, qui trāsfigurera nostre corps, afin qu'il soit conforme a son coprs glorieux. Car comme dict le mesme apostre S. Pol 1 Corinth. xv. Si nous esperons de Iesuchrist en ceste vie tant seulemēt, no⁹ sommes les plus miserables de toute les hommes. Or à cause que nous appartenons à ce siecle aduenir, la qu est nostre felicité, & éternité de vie glorieuse, la ou nous verrons clairement Dieu, & serons à luy semblables 1. Iohan. iij. vnis à luy, pour participer tous de ses biens. De la viēt que nous auōs vn desir naturel de scauoir des nouuelles de lautre mode, cōme de nostre propre pais, De la est venu Iesuchrist pour nous en dire des nouuelles, *a* De la sont retournez ces deux prophètes Moyse & Elie, *b* & les enfā de Iob c cōme sont les deux adolefcens resuscitez par Elie *d* & Elisée *e* & vn en touchant les os dudiēt Elisée: *f* le Lazare en est aussi retourné *g* Qui comme dict saint Augustin, à reuelé les secretz des enfers parauant cachez, & si n'a point escript de ces choses. La cause c'est, pource que n'estoit appelé pour estre euangeliste. Dauantaige nous auions ce grand docteur Iesuchrist, lequel Dieu le pere nous à commandé ouyr, qui nous à dict de Paradis, du sein d'Abraham, & des enfers, autant qu'il est besoing, auquel nous adioustons plus grande foy que au Lazare, ny à tous les hōmes, ny anges:

Le

a Iob 7. 16
17.
b Mat. 17.
Marc. 9.
Luc 9.
c Iob dern
d 3 Reg. 17
e Reg. 4.
f 4 Reg. 13
g Iean 11.

Le filz de la vefue de Naym, & la fille du prince de la finagogue en font reuenuz *a* & vn grād nōbre des fiens qui font refuscitez, avec Iefuchrist, lesquels se font apparus à plusieurs en Hierusalem. Et comme Moyse & Elie *b* font reuenus de l'autre mōde, en cestuicy: et despuis s'en sont retournez en l'autre monde, rapporter des nouuelles de ce qu'ilz auoint ouy, scauoir la voix de Dieu le pere. Ouyés mon tresaimé filz comme Moyse auoit commandé *c* sur peyne d'estre exauthorés, auoient ouy la confirmation de l'euangile & veu le saint Esprit reuellateur de l'euangile, en espee de nuée, & les trois apostres qui debuoint prescher c'est euangile aux Hebreux, Grecs, & Latins: & auoient cogneu de grandz misteres, qui furent là traictez, où se manifesta la sainte Trinité étant la les estatz des troys empires de Iefuchrist. celeste, terrestre & infernal: Desquelz estant Empereur cōme vni- que filz eternal de Dieu, & comme homme n'ayant autre pere que Dieu, auquel ne despleut iamais: ains luy à esté tousiours obaissant, iusques à l'ignominieuse mort de la croix. *d* Lesquels empires il à voulu neantmoins conquerir à tout son Arc & glaue, comme le bon Iob l'heritage qu'il à donné à son filz trescher Gene. xxvij. pour le nous donner qui sommes ses enfans tres aimez. A ceste cause. est il dict. que le propos principal qu'il à tenu, à esté de son decez qu'il debitoit accomplir en Hierusalem. Apres cela vn de nostre siecle, scauoir est, saint Pol a esté a l'autre siecle, & en est reuenu:

*a Luc. 7.
Marc. 5.*

b Mat. 27.

*c Deutero.
18.*

*d Philipp.
2.*

Iob 4.

DE L'ESTAT DES AMES

- a Corinth. 2. 12.* comme il dict aux Corinth. *a* auoir esté ravi en paradis, & ouys tels secretz diuins, qui excèdent la capacité des hommes vestus de ceste chair. Il en à reuelez aucuns, cōme est de la verité & realité du saint sacrement, du corps, & sang de nostre Seigneur: *b* l'ay aprins du Seigneur Iesuchrist ce que vous ay presché de la vraye Cene, & non figurative, comme estoit celle des iuifz: aussi nous à reuelé clairement la grace de Iesuchrist, la fin du monde, & signes d'iceluy, la resurrection & iugement, ce qui n'estoit point necessaire & excedoit nostre capacité. Il à caché, cōme disoit nostre Seigneur, Ie vous ay à dire plusieurs choses mais vous ne le pouuez porter maintenant. Quant a noz ames aucuns des moindres Philosophes ne scaichant mettre difference entre l'âme sensitive, (commune à nous & aux bestes: pour raison de laquelle l'homme s'appelle animal, comme les bestes. & l'esprit est ame raisonnable) pour le regard de laquelle sommes dictz semblables à Dieu, & aux anges immortels: comme par leurs escriptz ont monstté, qu'ils estimoint que les ames mouroint ainsi que le corps. De ceste opiniō & aduis ont esté Dicearchus, Leucipe, Democrite, Lucrece, & Epicure homme qui n'estudia iamais, comme dict saint Hierosme contre Vigilāce, aussi Plin à ensuiuy ceux cy. Ceste impieté ont aprins des Ethnicques, les Saduciens, qui nioint les Esprits, & la resurrection des mortz. *d* Dōnez vous garde de la doctrine des Pharisiens & Saduciens, dict nostre Seigneur, scauoir
- b* 1. *Corin.* 11.
- c* *Ioan.* 18. 16.
- d* *Mat.* 12. *Marc.* 12. *Luc.* 12.

uoir de la doctrine comme les euangelistes mesmes exposent. C'est vne des plus grandes tentatiōs de l'ennemy, pour plonger & profonder l'homme en tout peché *a*: Despuis que l'impie est cheu en la profondeur de peché, il desprise toutalement Dieu, & toute la religion chrestienne, & par consequēt toute bonne œuvre est vertu. *b* Je vous dis & adiuire par le Seigneur Dieu, dict saint Pol, que dorresnauant ne cheminez point comme les gentils cheminent en vanité de leur esprit, ayant l'entendement obscurcy de tenebres, & estans estrangers de la gloire de Dieu, pour l'ignorāce qu'est en eux & pour l'auuglement de leur cuer. Lesquels desperant, scauoir de la vie eternelle, se sont adonnez eux mesmes à infamie, pour commettre toute soulleure avec cupidité des biens desordonnés. Touts les maux & pechez que se cōmettent en ce monde, dict saint Augustin en son liure de la foy ad Petrum, prouiennēt de ce qu'on tient la foy de la vie eternelle, comme en doute & chose incertaine. Autant en dict Lactance au premier de ses institutions diuines: La foy de la vie eternelle, est l'escope de toute la religion chrestienne. Parquoy cōme la fin & but de ladicte religion nous la mettons pour le dernier article de la confession de nostre foy. se croy la resurrection de la chair, & la vie eternelle. Sās laquelle, dequoy no^r seruiroint tous les autres articles, comme disoit Possidonius contre Epicure, de quoy nous seruiroit vn Dieu qui ne recompenseroit ses seruiteurs & amis, & ne pu-

a *Prôm. 12**b* *Diēt S.**Pol Eph 4*

a Rom. 5. niroit ses ennemis & contempteurs. Mais toute
i Corin 15. l'esperance des chrestiens consiste aux biens du sie-
Philipp. 3. cle aduenir & attendans la bienheureuse presence,
Tite 2. l'apparition & gloire du grand Dieu & nostre sei-
b Math. 6. gneur Iesuchrist dict S. Pol. Ces biens demandôs
c Mat. 6. en p^remier lieu, *b* Ton royaume nous aduienne,
 Delivre nous du mal, de peché & peine. & Comme
 a ce chap. mesmes nous enseigne nostre Seigneur
d Chap. 26 disant. Demâdez premieremēt le royaume de Dieu
 L'erreur des Arabes, comme dict Eusebe au vi. li-
e Chap. 83 ure *d* de l'Ecclesiastique histoire, & S. Augustin
 au liure des heresies, *e* estoit que les ames prenent
 fin avec le corps, & tous les deux resusciteront
 & seront reünis au iour du iugement. Toutes ces
 opinions barbares sont sorties de l'ossec & sentine
 des Payens, ignorans Dieu & leur propre ame,
 qu'est image de Dieu: cōme on veoit par leurs sor-
 tes opinions de Dieu & de l'ame: Lesquels n'ont
f Chap. 45. receu les escriptures saintes pour arrest, com-
 bien que d'elles ils ont puisé ce qu'ils ont dict de
 verité: Cōme preuuet S. Augustin, *f* S. Ambrose
 ensemble S. Cyrile. S. Clement Alexandrin, Aristo-
 bole, Iosephe, Numenius pythagorien, Hermippe
 Atticque, Platonien, Artabane & S. Basile. Nous
 doncq' despuis que ne les pouuons combattre par
g Chap. 13 les escriptures reuellées de Dieu, leur mettrons en
de la Cité front les philosophes entr'eux estimez les plus sca-
de Dieu. uens. En premier lieu Epicure le grâd coriphée de
h II. Liure. ces meurdriers des esprits. Cōme dit s. Augustin
cōt. Iouini saint Hirosme *h* n'aprint jamais les lettres, & estoit
 iardinier

iardinier : contre lequel à script Seneca le liure de la prouidence de Dieu, laquelle n'ioit Epicurus, & au iiii. liure de benef. est de l'immortalité de lame. Comme de mesmes à fait Cicero contre luy, en ses offices, & au liure de la Repub. & de la vieillesse, & de la fin des biens & des maux, & que sct's Thufcul. & saint Ambroise au liure de Offi. Et cōbien que Epicure fust indocte, neantmoins pource qu'il prechoit la volupté, à laquelle les humains sont grādement propēsez, inclins & adōnés mesmement la ieunesse, il auoit plus de sectateurs que les autres trois sectes des Academicieus, Stoyciens & Perypatheticiens, que prechoint vertu & l'immortalité des āmes, remuneration de vertu, & punition de vice. Il n'y à eu nation si barbare iamais, que n'aye creu vn souuerain Dieu de quel que nom que le nommat, & qu'aye fait professiō d'atherisme, comme di& Plato *a* Cicero *b* & des nōs Lactance & saint Iean Damascene. Il n'y à nation si brutalle que la plus part n'aie creu l'immortalité des āmes. Comme nous auons expérimenté de nostre tēps aux nations barbares de l'autre Emisphere, descouuertes & retreuuées par les Espagnols, & Portugois : Lesquelles n'auoient ny escriptures ny lettres, & si croyoient l'immortalité des āmes. L'opinion & infidelité des asserteurs de la mortalité de noz āmes impugne Plato *c* & a-

+ secret

a De leg. de Rep. & Timee.

b De la nature des Dieux.

c 10. de Rep.

DE L'ESTAT DES AMES

lité preuue en son liure Meno autrement de la ver-
tu, & aussi au premier de legibus & tout le liure
nommé Phædo: suyuant ce que deuant luy en ont
escript les diuins poetes, Pyndarus, Orphæus, He-
siode, Homere. Plutarque au premier liure de ani-
ma, recite d'Ebanus, qui apres trois ou quatre
iours resuscita, & vesquist apres vertueusement,
ayant veu les peines des mauuais en l'autre mon-
de: Aduisez ce que dit Plinc 7. liure c. 52. d'autres
resuscitez, Labeo en met deux aussi resuscitez.

a. 6. Eneid
b 5. & 9.
Metamor.
c In Catil.
e de Rep.
d 1. & 2.
e Au 3. li-
ure Lucan

Ceste immortalité de noz ames tiennent & affir-
mēt Homere au premier de son Hiliade, Virgile, &
Ouide, b Seneca traget, Saluste & Valere d ou il die
que les Gaulois auoint telle persuasion de la vie
immortele qu'ils se prestoint icy leur argent, pour
le receuoir en l'autre monde. Ceste immortalité as-
seure e Phæreides Syriē maistre de Pythagoras qui
la premierement monstré aux Grecs, apres luy Py-
thagoras, Didimus roy des Bragmanz à declairé
aux Indes ceste immortalité: comme luy mesmes
fist au grand Alexandre. Egeas de Cyrene presua-
doit si bien ceste immortalité en Egypte, que plu-
sieurs se meurdriissoint eux mesmes. pour aler à ce-
ste vie immortelle. Cōme fist aussi Cleombrotus
Ambrocioniota, duquel dict f Cicero & S. Augustin g
& aussi, Callimachus poete grec en parle deluy,
comment apres auoir leu le liure de Plato nommé
Phædo, la ou assertiuement parle de l'immorta-
lité des ames: il se precipita, d'une muraille haute,
en la mer, pour laisser ceste vie, & prendre la vie
immortelle,

f Premier
des Tusc.
g De la Ci-
té de Dieu
chap. 22.

immortelle, combien que ce n'estoit pas le chemin, estant luy infidele & homicide de foy: c'estoit pluſtoſt le chemin de la mort eternelle. Carro Viſenſe apres auoir leu ce meſme liure Phædo de Plato ſe tua, comme diſt Plutarque, & Velleius, & S. Auguſtin *a* de ce meſme deſir de la vie eternelle de l'autre monde ſe ſont occis. Cleantes, Chryſippus, Zeno, & Empedocles, & Socrates, conduict de ce deſir, bent ioieuſement la poiſon mortelle, que les Atheniens luy auoient ordonné par ſentence, à cauſe qu'il confeſſoit vn Dieu, ſe mocquant de leurs Dieux. Cefſe immortalité defendent Macrobius, Archytas Tarétinus, Apuleius, & Plotinus, lequel diſoit, comme recite S. Auguſtin, *b* qu'il falloit ſ'en ſouyr au pais treſclair, la ou toutes choſes nous ſeront patentes: non point avec claſſe de nauires, ny par fuyte, mais puenir à la ſimilitude de Dieu, laquelle attendons en l'autre ſiecle. *c* Porphyre, comme diſt S. Auguſtin, *d* diſoit que les ames premieremēt treſpurgées, apres qu'elles ſeront allées de ce monde à leur pere Dieu, ne reuiendront iamais aux maux de ce monde. Laſtance recite *e* cōment Polites interroguā Apollo Milleſien vn des dieux des Ethniques, ou à bien dire, c'estoit vn diable, & ce qu'il eſtimoit de l'immortalité des ames, qui reſpondit, l'ame ce temps pendent, qu'elle eſt detenue par les liens corporelz, qui ſont les paſſions corruptibles, elle cede aux douleurs mortelles: mais apres qu'elle aura trouué la treſle-

a Primo de ciuita. cha. 23.

b 9. ciuit. Chap. 16.

c Iohan. 3. d 12. de la cité de Dieu chap. 27. *e* au 7. liure qui eſt du diuin loyer.

C. gere

DE L'ESTAT DES AMES

gere separation humaine, apres la corruption du corps, elle est toute portée au ciel : ou iamais elle n'enuieillist & demeure inuincible: car la souveraine diuine puidce la ordōné. Les Sibylles d'vn accord preschēt l'immortalité des ames, la gloire des bonnes ames, & punition des mauuaises, la resurrection des corps, & iugement final. Pythagoras, comme recite Laertius, disoit, l'ame estre immortelle, cōme celuy duquel est venue est immortel. Lucretius poete sectateur de l'opinion d'Epicure, vaincu de verité & raison, à dict, parlant de noz ames, ce qui à esté auparauāt de terre, retourne en terre. Et ce qu'a esté enuoié du Ciel, est de rechef receu en ses resplandissans temples, & tabernacles. Cedwin Phylosophe Mercure Trimegiste, estant à sa mort, comme recite Calcidius: esleuant en hault son cœur & sa face dict, mon filz iusques à present i'ay vescu comme expulsé, pellerin, & exilé: maintenant ie retourne à mon pais: & aduises pour vn peu que vous verrez m'en aller, qu'absolu des liens de ce corps, vous ne me pleures point comme mort. Car ie m'en retourne à ceste tresheureuse cité, à laquelle par la mort viendront tous ceulx qui appartiennent cōme citoyens, à icelle cité C'est ce que dict S. Pol Hebr. 13. nous n'auons point en ce monde cité permanente, mais nous cerchons celle qu'est à la uenir. Philistio disoit l'ame des saiges, apres la mort est conioincte avec Dieu. La mort ne pert point les ames, mais la mauuaise vie. Heraclenes
Theodore

Theodore de Cyrene, & tous les disciples de Egeas Cyranique, & les Gymnosophistes, qui sont les Philosophes des Indiens & ceux du pays de Trace, s'en alloient mourir ioyeuſement, croiant la vie immortelle de l'autre monde. Nous naiſſons tout en pleurant: mais ceux qui croient ceſte immortalité, & la vie éternelle, meurent en ioyes: cōme Ieſuchriſt, les Apoſtles, Martyrs, Patriarches, Prophetes, & les autres fideles: & c'eſt quant à la partie ſpirituelle, que s'eſiouiſſent: combien que la partie inferieure, ſcauoir l'ame ſenſitiue ſe dueil, comme diſoit noſtre Seigneur, mon ame eſt triſte iuſques à la mort. Et quant à celle la diſoit, ce calice de voſtre ire, qui tumbé ſur moy, qui ſuis caution pour l'humain lingnaige, ceſte aſpre mort paſſe de moy. Ariſtote avec ſes expoſiteurs Averroys au ſecond de ſa metaphy. & Auicenne ſont directement contre l'opiniō d'Epicure, & d'Alexandre Aphrodiſée quant à l'éternité de noz ames, & tous les plus ſçauans qu'ont eſté entre les Grecz Egyptiens, Indiens, Syriens, & Latins. Et quant ces meurtriers d'ames ne voudroint admettre les autoritez de leurs docteurs: à tout le moins ilz admettront les raiſons naturelles ſ'ilz ont raiſon ou ſeront irraiſonnables comme les beſtes, indignes d'eſtre nommez hommes, ny conuerſer avec les hommes.

a au p̃mier.

*2. de ania
et en 15. de
animalib⁹.*

DE L'ESTAT DES AMES

*Des raisons que preuuent l'immortalité de noz
ames, apres qu'elles sont separées du corps.*

CHAP. II.



A premiere raison naturelle que preuue l'immortalité de noz ames, est telle : le naturel desir ne peut du tout estre frustré, comme dict le philosophe *a* au second de physique: premier de *cælo & Mundo*, & au tiers de *Anima*. Or il est ainsi, que les hommes naturellement desirent leur beatitude: *b* laquelle ne se peut obtenir en ceste vie, à cause qu'il fault qu'elle aye le comble de tout bien. Et comme dict S. Augustin, *c* là ou n'a nul mal, aussi n'ya faute de nul bien. Et faut qu'il soit vn estat eternal. Secondement la fin pourquoy Dieu à crée l'homme, est la beatitude, scauoir est, pour cognoistre clairement Dieu & l'aimer. Enquoy nostre vnion avec Dieu conciste, & nostre felicité. *d* Ceste est la vie eternalle qu'ilz se cognoissent seul vray Dieu, & Iesu-christ que tu as enuoyé. Et S. Augu. *e* de ci ui. dict nostre fin est de paruenir au royaume, qui n'a point de fin: & la vraye beatitude n'a point de fin. *f* Parquoy si beatitude & mortalité sont repugnâtes, adoncq' faut cōclurre, que nostre ame ne meurt point avec le corps : mais estant separée de ce corps, elle s'en va receuoir sa felicité, & beatitude. Oultre, selon le philosophe, *f* Dieu & nature ne

a Ari. phy.

*b Aris. premier des
Ethi. S. 1.
Augus. 13.
de la Trinité
chapi. 8.
c 22. de ciuitate Dei.*

*An Euchi.
d Isid. 17.*

e 10. Ethi.

f 2. Phys.

ture ne font rien en vain. Et appelle vain, ce que ne paruiet à sa fin. *a* As tu sire Dieu en vain ordonné les enfans des hommes, & la fin, impose nécessité aux moiens, qui sont ordonnez pour paruenir à ceste fin. *b* Parquoy estant la fin de toutes choses l'homme; tout ce que Dieu a fait, & l'homme & toutes les vertus & opérations humaines, seroient en vain. Dauantaige la fin est plus noble que ce qu'est ordonné à ceste fin. *c* Mais l'homme est la fin de toutes les choses de ce monde. *d* Car ce que Dieu a créé, est pour l'homme. *e* Or le Ciel & les quatre elementz quant à leur toutel estre, sont perpetuelz, & incorruptibles: à plus forte raison l'homme, non quant au corps: c'est donc quant à l'ame: qu'est plus noble que toutes les choses corporelles: comme confessent tous les phylosophes. Encores nous sçauons, que l'homme est l'image viue de Dieu: Parquoy faut qu'elle soit immortelle, comme celuy de qui est l'image. *f* Et oultre plus, il est nécessaire premierement croire qu'il ya vn Dieu: & secondement qu'il est remunerateur, à ceux qui le requierent. *g* Qui rend à chascun selonc ses merites, ou desmerites. *h* Or nous voions en ce monde les mauuais prosperer, dequoy se plainct Hier. 12. disent, pourquoy prosperela voye des meschantz, & sont si aises ceux qui viuent mal? Autant en disent David ps. 72. Iob 23. Habacuc Et ne sont point punis. D'autre costé, nous voyons les bons fachez, paoures, persecutez & affliges, tant s'en faut qu'ilz recoiuent loyer de leurs

a 3. *Phy.*
psal. 82,

b 2. *Phy.*
2 Phy. *et*
2 de Ania.

c 2. *Phy.*
2. Topi.
d 2. *Phy.*
Cice. de aia
e c. 2. *Deu.*
4. psal. 82.

f *Timo.* 1.

g *Hebr.* 11.
h *psal* 61.
Mat 16, *Ex*
ode der. chi

a Dent. 26

b Ioann. 2.

Timoth. 6.

Exode 33.

c Corint. 13

10. & 3.

vertus, & bonnes ceuures. Il faut donc qu'il y a-
ie vn autre siecle, la ou les mauuais soient punis: a
selon la quantite du delict, sera la mesure des pla-
yes, & punition. Adiouffons à ces raisons ce que
dist Ciccon, qu'il n'ya creature en ce monde, que
reconnoisse Dieu, ne qui le serue en la religion
deue à Dieu, que le seul homme: qui par ceste co-
gnoissance & religion est different des bestes: les-
quelles ont leurs faces inclinées en la terre basse:
mais l'homme en hault, la ou est son origine, four-
ce & son souuerain bien. Les bestes ne cognoissent
que ce qu'est bon pour leur vſage, & nourriture:
parquoy, ne cognoissent la bonté de l'or, argent,
ou pierres precieuses. L'homme donc par la reli-
giō, & cognoissance de Dieu, differe des animaux
& à ceste cognoissance de Dieu traueille toute sa
vie: q̄ mōstre q̄ no^s sōmes creés pour obtenir ceste
cognoissance à laquelle ne pouuōs paruenir en ce-
ste vie, en la q̄lle ne pouuōs voir Dieu. *b* L'hōme
ne me peut voir, & viure. Ce sera à l'autre vie q̄ le
verrons face à face. *c* Nostre Seigneur qui nous
ayme, à proueu à nostre corps, de tout ce qu'il luy
estoit necessaire: A plus forte raison, à l'ame plus
noble que le corps, & toutes choses corporelles:
& Dieu qui est fidele en ses promesses, nous à si
souuent promis ceste vie eternelle. Et ce n'est
point quant au corps, qui est mortel: mais c'est
quant à l'ame, encors nous n'ignorons point, q̄
vertu n'excede toutes les choses de ce monde.
Parquoy ne peut auoir son salaire en ce monde:

mais

mais faut attendre la terre des viuans, la ou rien nemeurt. Adiouſtes à cecy, que toutes choſes ſoient faiſtes à quelq̃ fin, laquelle obtenue, elles repoſent: cōme le feu quād il eſt en ſa region haute, ſur l'air: Les corp̃ graues au lieu plus bas, qu'eſt le centre de la terre. Or eſt il ainſi que l'ame ne ſon deſir, ne ſe peut quiéter en ce monde comme diſt S. Auguſtin, ſeigñr vous no^s aues faiſt de teile ſorte rē dans à vous, que noſtre cœur ne ſe peut repoſer qu'en vous ſeul. Nre ame ſeroit dōcques la plus miſerable de toutes les creatures, ſi ne repoſoit quel que iour en Dieu. Ce que ſera en ceſte vie immortelle, à laquelle no^s appelle noſtre ſeigñr. *a* Venes à moy vous qui eſtes trauaillez, & vous trouuerés repoſ: duquel parlant *b* Ariſtote demādoit ce repoſ à ſa mort, quand il diſt, comme recitte Theophaſte, Toy qui reçois les ames des phyloſophes, reçois ceſte ame mienne. Par qui ſeroit l'ame cor-rōpue & meurdrie? non point par aucun contraire Car, comme diſt Ariſtote en ſes predicamentz, la choſe qu'eſt ſubſtance, n'a point de contraire. Et combien que le feu & l'eau repugnent enſemb'le, ce n'eſt point à cauſe de leur ſubſtance, mais ſeulement à cauſe de leurs qualitez. Scauoir eſt de la chaleur du feu, qu'eſt contraire à la froidure de l'eau: & l'humidité de l'eau, à la ſiccité du feu les ſeules qualitez ont contraire: & non point la ſubſtance; comme eſt l'ame. Et corruption ne ſe treuue, ſinon là ou il ya cōtrariété: car les generatiōs & corruptions: ſelon les Phyloſophes ſe ſont par

a Math. II.

b S. Iehan
aux Corint.

14. 32. 56.

DE L'ESTAT DES AMES

contraires, de la vient, que les corps celestes sont incorruptibles: car leur matiere n'est point capable des qualitez contraires. L'ame ne peut aussi prendre fin, à cause de la corruptiō de son subiect, sçauoir du corps: car ne depend pas de luy cōme les qualitez de nostre corps depēdēt de luy. En sorte qu'à la corruptiō du corps s'ensuit la corruptiō des qualitez. N'est pas ainſi de l'ame, la q̃lle viene dehors habiter au corps, comme dict Aristote, *a* qu'à nostre mort ce qu'est incorruptible, sçauoir l'ame, se ſepare du corruptible, qu'est le corps. Le ſeul Dieu est celluy qui la pourroit anichiler, toutesfois l'ayent crée à ſon image, que ne ſcauroit auoir vn plus grād bien, cōme dict S. Auguſt. *b* Et qu'il nous à promis par ſon filz *c* que nous ſerons cōme les Anges. Il ne corrompra point noz ames: ains reſuſcitera nſe corps, l'vnira avecq' l'ame & le glorifiera, *d* Les philoſophes ūt cogneu avec les Sybilles, & poetes diuins, qu'ē l'autre mōde y auoit lieu, la ou eſtoient punis les mauuais, & les bons remunerés. Il falloir donc qu'ilz confeſſaſſent les ames immortelles. La corruptiō des choſes ſe faiēt ſeulement, la ou il y à matiere corporelle, ce que n'eſt aux anges, ny ames que ſont immaternelles. Parquoy la corruptiō des ames ſeroit leur anichilation. Or toute la puissance des creatures ne ſcauroit créer de nō riē q̃lque choſe: ny auſſi l'anichiler, & reduire à nō riē. Les Epicuriens, cōme il eſt dict, *e* allegoūt, q̃ nul n'eſtoit reuenu de l'autre mōde, pour nous deſclairer cōment vjuct la noz ames.

A ceſte:

a 16. de Animal. *c*
a 3. de anima.
b 14. de la Trinité.
c Mat. 22.

d 1. Corin.
e philip. 3.

e Sapien. 2.

A ceste cause sans entrer à noz escriptures, comme ferôs apres, nous alleguerôs de leurs gens, qui en sôt retournez, affin qu'ilz soient inexcusables. Des propheties & miracles, reuellations, & retournemēs des trespassez, faictz aux Payens, pour les amener à la cognoissance d'un Dieu, & de l'eternité de noz ames.

CHAP. II.



OSTRE Seigneur, pour vn signe d'alliance auoit donné aux Iuifz les dons de Prophetie & miracles, que monstroit, que le saint Esprit à qui sont attribués ces dons de grace estoit avec eux. Outre l'onction sacerdotale & Royale, qu'estoit signe d'icelle assistance. Lesquelles graces ilz ont perdu aiant quitté Iesu-christ, comme il est dict. *a* Nous ne voions plus noz signes & miracles, & n'ya plus de Prophete entre nous, ces dons ont esté transportez à nostre Eglise cōme disent les Iuifz mesmes à la glose nommée Midras sur le Psal. 73. Mais comme Dieu n'est point accepteur des personnes, & qu'il est Dieu des Gentilz, qu'il à creez comme des Iuifz Rom. 3 & 10. Et veut tous estre sauluez & venir à la cognoissance de la verité *b* pour reduire les Payés il leur à doné des Prophetes comme Iob, Balaam, les Prophetes, les Sybiles qu'ont sceu le conseil de Dieu, comme importe le nom des Sibyles Desquelles parlent S. Augustin 18. & 19. de la Cité de Dieu, & la stance 14. & 7. & deuant eux

a Psal. 73.

b Timoth. 2

Nicanor historien du grand Alexandre, Euripides, Crisippus, Nenijs, Apollodorus, Erathostenes & Eraciides lesquelles Sibylles n'ont rien omis, de ce que nous croyons de Dieu, de l'incarnation du filz de Dieu, de ses miracles, doctrines, destruction de l'idolatrie, de la conuersion du monde de sa mort, resurrection, ascension, predication des Apostres, du iugement, gloire des bons, & damnation des mauuais, & concluent l'eternité de noz ames. Oultre lan. 788. en ouurant vn vieil sepulchre aux fondementz des murs de Constantinoble, on trouua vne lame d'or, la ou estoit escript, Iesus-Christ naistra de la vierge Marie, & ie croy en luy, o Soleil tu me verras vne autre fois au temps de Constantin & Hyrene sa mere que regnoit au temps que ce corps fut veu en son sepulchre & du Soleil, & de ceux qui se trouuerent la. De cecy ne se faut esmerueiller: car de nostre tēps despuis l'an 1524. despuis que l'Empereur Charles v. eust descouuert la nouuelle Espagne vers le Pole antartique, à l'autre emisphere on a sçeu comment les gens de ce pais qui n'auoient ne liures ne lettres, auoient eu des Prophetes qui leur auoient predict comment des gens estrangers viendroient à leur pais, qui leurs apprendroient la bonne Loy qu'ilz deuoient tenir, pour estre sauuez. Parquoy ilz ont receu avec grande benignité les Chrestiens & nostre foy, que nonobstant leurs bons espritz, n'ont vsé de cruauté, n'y occis les Chrestiens, mais presentent ce qu'ilz ont

ont ceux qui leur preachent Iesu- christ, & les baptisent à la barbe de noz nouueaulx heretiques, qui tiennent le recueil de toutes les heresies, & pechez, qui ont esté depuis le commencement du monde, comme vne sentine de nefz, & voyons accompli long temps apres ce que nous à dict nostre Messie filz de Dieu *a* qu'auant son retour au monde, sera presché son Euangile par tout l'vniuers: Et bien tost apres il viendra iuger. Parquoy nul ne se pourra excuser de n'auoir creu en luy. A ceste cause se plaindront toutes les nations du monde & lignées. Nostre Seigneur *b* à enuoié en Egypte Moyse & long temps apres Ieremie, Ionas à Ninieue, Daniel & Ezechiel, en Caldée, Daniel aussi fut conduict par Darius en Perse qui ont presché la cognoissance de Dieu, & de nous, cōment noz ames sont l'image de Dieu, immortel les autrement que pourrions attendre de nostre Dieu. Car en ce mode les infidelles semble qu'ilz sont heritiers des biens, honneurs, voluptez, & les bons en sont priuez. Quant aux miracles l'escriture nous declaire assez les grands miracles que Dieu à fait en Egypte par Moyse, ou Dieu à esté cogneu en sa grâdeur, non seulement en Egypte, mais par la en beaucoup de pais, par le pais d'Egypte à la Mer Rouge, par laquelle on va en tout le leuant iusques à l'extremité des Indes, & si à la Mer mediterrannée, par laquelle on va en occident iusques à Portugal qu'est la fin de nostre Hemisphere vers occident de terre ferme. Les

a Math.
24. c.

b Math. 24

DE L'ESTAT DES AMES

miracles faict en Babilone nous les lifons en Daniel. Oultre ce qu'ont faict Ezechiel & Ieremie en Egypte, Helie en Sarrepte, ville Payenne, Heli
a 4. Regz fee enuers Naamani, & enuers la gendarmerie du
41. Roy de Syrie qu'il aucugla toute *b.* & autres
b 4. Regz grands miracles, monstrez aux Gentilz par no-
c. 6. stre Seigneur, desquelz parle Valere le grand. Ces miracles leur ont assez persuadé les deux premiers Principes de nostre vraie religion, qui sont qu'il y a vn Dieu Createur & restaurateur du monde, & que noz ames qui sont à son image, sôt immortelles, pour estre vnies eternellement avec' luy comme leur souuerain bien, & leur fin. Lesquelles alors seront en repos, & non autrement, *c* les Epicuriens qui n'attendoient autre
c Sapien. 2. vie, que ceste cy apres laquelle ilz seroient cōme s'ilz n'eussent esté, & alleguoient, que de l'autre monde nul n'estoit retourné, pour nous en dire des nouuelles, comme auons dit dessus. Qu'estoit cause que le mauuais riche qui auoit esté de la secte des Sadduciens qui suyuoient l'opinion des Epicuriens, demandoient à Abraham qu'il enuoiaſt au monde le Lazare pour aduiser ses freres qui estoient en semblable erreur. Mais Abraham les renuoye à Moyses, & aux Prophetes, lesquels les Sadduciens ne receuoient point qui plus clairement que Moyses ont parlé des choses de l'autre mōde, & eternité de noz ames, ou en gloire ou en peine. Les Poetes Gētilz mettēt quatre qui sôt retournez des enfers: le premier à esté Orphée

phée, qui y estoit descendu pour lamour de sa femme Euridices, laquelle il leur amena comme dit Senecque en sa Tragedie premiere & Ouide au 10. de sa Metamor. Le second à esté Thiestes: Le troysieme Agripina mere de Nero. Et aussi à la premiere tragedie dit le mesme Senecque d'Hercules cōment il en est retourné: mais ce sont fictions poetiques. Nous auons en Iob — dernier Chap. comment les enfans de Iob habitoient entre les Payens, & aiant esté longuement mortz sont resuscités. Et regardés comment Iob parle en son liure des choses de l'autre monde, de l'immortalité des ames & resurrection du corps, comme fait aussi Daniel, qui à escript en Caldée pais des Ethniques. Plato au dixiesme liure de Repub. raconte d'Erus Armenius, du pais de — Pamphile, lequel mourut en bataille, & dix iours apres on trouua son corps tout entier parmi les autres corps presque pourris: On le porta à la maison tout mort, & deux iours apres qu'on vouloit bruler son corps pour garder ces cendres, comme auoit accoustumé faire les Payens au corps de leurs amys, voicy le corps qui resuscita apres auoir demeuré mort douze iours, qui à raconté comme les ames vivent, & comme sont iugées, de la peine des mauuais, & ioye des bons comme recite la mesmes Plato & S. Iustin martyr dit ce n'est point fable mais vraye hystoire. Vn aussi nommé Enarchus comme dit Plutarque au premier de Anima, trois ou quatre iours apres

DE L'ESTAT DES AMES

sa mort refuscita, & vefquit en toute vertu apres auoir veules peines des mauuais, la ou auparavant auoit vefcu en toute volupté & dissolution. Nostre feigneur à voulu peu à peu reduire les infideles à la cognoiffance de Dieu, & de la dignité de noz ames, & de la vie eternelle, qu'est nostre fin: & non seulement il à enuoyé de lautre monde aux Payens de leurs gens qu'ils auoint cogneu auant leur mort pour les reduire: mais encorcs aux Machometiftes, de nostre temps mefmes leur à enuoyé des mortz pour leur donner à cognoiftre leur erreur & la verité de la Foy chrestienne. Vous notterez doncq' cōment lan 1555. en vne Bourgade pres de Damas en Syrie nommée Mel lula mourut vne femme villageoise que demeura fix iours au sepulchre, le septiesme iour elle commença à crier dessoubz terre à la voix de laquelle s'assemblerent vne grande multitude de gens & appellarent les parens & mari de la defuncte: deuant lefquelz elle fut tirée viue du sepulchre, & refuscitée. Et voulant son mary la conduire à sa maison, ne voulust, mais à grande instance demandoit estre amenée à l'Eglise des Chrestiens. Ce que le mary & parens ne vouloint. Mais elle persistoit à prier qu'on la y menast, car vouloit estre baptizée & estre chrestienne, ses parés indignés la menarēne à la grande ville de Damas, & la liurarent ez mains de la iustice, affin que comme hereticque elle fut punie. Le bruit en courut par tout le pais. Dont s'assembla en Damas vne infinité

finité de peuple pour ceste chose nouvelle. Elle fut présentée à celuy qui est iuge des choses appartenans à la religion, comme seroit entre nous l'inquisiteur de la Foy, & eux le nomment Cadi. A laquelle dit ledict iuge, ô insensée veux tu fuir la foy damnée des Chrestiens, pour estre apres condamnée à damnation eternelle en Enfer. Auquel respondit disant ie veux estre chrestienne, pour euader les peines que tu dis, à cause que nul n'est sauué que les Chrestiens, à laquelle respondit le Cadi, & qu'elle certitude as tu de cecy. Elle respond que tout ceux laquelle auoit cogneu en leur vie qui estoient trespasés les auoit tous veu en enfer. Alors criarent tous ceux qui estoient la presens, adonc' nous sommes tous damnez elle respond qu'ouy, ce que entendent le peuple avecq' grande fureur la voulsirent lapider: les autres crioient que comme infidelle fut bruslée. Le Cadi dit qu'il n'en estoit pas d'auis, affin que les chrestiens nes'en glorifiasent, au grand despris deus, & de leur foy: Mais pour nostre gloire traictons la comme folle & insensée, & la renuoiens pour telle, par instrument publicque. Ce que fut fait, à l'heure ceste bonne femme sen vint à l'Eglise des Chrestiens & receut la foy, & le baptesme. Et despuis vesquit avec' les Chrestiens en la religion Chrestienne, & en icelle mourut. Les apparitions des trespasés faicte aux chrestiens leur ont donné assez à cognoistre comment noz ames viuent apres le trespas. S. Augustin au 2.

DE L'ESTAT DES AMES

a c. 2. Vale de *Ciuitate Dei* a parlé de Tiberius Graccus, du-
li 1 oraf. quel, aussi fait mention, *S ALLVSTE De Belle*
li. 5. *Iugurcino*, lequel fut meurdry estant Tribun
 du peuple, & comment apres sa mort, son frere
 Caius Graccus aspiroit audit office odieux au
 peuple, la nuict endormant luy apparut la face
 de son frere luy disant que s'il acceptoit ledict
 office, qu'auoit esté cause de sa mort, qu'il mour-
 roit de mesme mort que luy : ce qu'aduint. Va-
 lere au premier qui parle des songes & des mira-
 cles, recite de Symonides lequel venât à vn port de
 mer par nauire, trouua audit port, vn hōme mort
 non enseuely lequel il enseuelit. Et pour re-
 compense de ceste ceuvre de charité, le spirit ap-
 partenant à ce corps, la nuit en dormant parla à
 luy en demonstrent que se gardast le matin de
 monter sur le nauire s'il aymeroit de non point
 mourir. Symonides le creut, & estant au port il
 vit deuant ses yeux perir le nauire, & tous ceux
 qui estoient avec luy. Le iour precedent ledit Si-
 monides encore receut vn autre benefice, pour
 auoir enseuely celuy qui dessus: car soupant chez
 Stophas au village de Cyanone en Thesale, voi-
 cy vn messager qui vient à luy soubdain, disant
 qu'il y auoit à l'huys deux iuenceaux qui instā-
 ment demandoient parler à luy. Parquoy il sortit
 sur l'heure, & s'en alla à l'huys, & ne trouua au-
 cun. Et estant là le soupier ou Stophas & autres
 inuités faisoient grand chere tomba, & tous mou-
 rurent à ceste ruine, or mis le susdict Simonides.

Aueuzaor

AVEVZAOR, ALEUMAARON Medecin,
 Arabe Machometiste escript, comment estant
 luy malade d'une grande maladie des yeux,
 vn sien amy Medecin desia trespasse luy apprint
 en dormant la medecine pour sa maladie par
 laquelle il guerit: Les trespassez recognois-
 sent les biens qu'on leur faict: cōme a esté cogneu
 de nostre temps, en la cité de Pontz pres Narbon-
 ne, où trespassa vn escolier, qui estoit excommu-
 nié pour le salaire qu'il debuoit à vn sien regent,
 à la cité de Rhodes, l'esprit duquel parla à son
 amy, le priant s'en aller audit Rhodes querir
 son absolution: ce que son compaignon luy ac-
 corda, & s'en allant, passa par les Montaignes
 chargées de neiges, ledict Esprit l'accompagnoit
 tousiours, & parloit à luy, sans qu'il veit rien. Et
 à cause que le chemin estoit couuert de neige,
 l'esprit luy ostoit la neige, & luy mōstroit le che-
 min. Apres avoir obtenu l'absolution de l'Eues-
 que de Rhodes, l'esprit le conduit de rechef à S.
 Pontz, & donna l'absolution au corps mort, cōm-
 me est la coustume en l'Eglise Catholique, & le-
 dict esprit & ame du trespasse, ouyant tous, prīnt
 congé de luy, le remerciant & promettant luy
 rendre le seruice. Et non seulement rendant les
 bienfaictz, ains aussi punissant les maux contre
 eux commis. Aux gestes de Charles le grand, on
 lit qu'un de ses Capitaines pria vn sien compai-
 gnon, que s'il mourroit en la bataille, qu'il don-
 nat vn beau cheual qu'il auoit pour son ame. Luy

E trespasse

trespassé son compaignon veu la beauté du cheual, le retient pour luy. Douze iours apres le trespassé s'apparut à luy, se lamentant, que à faute de n'auoir donné ce cheual en aumosne pour son ame, il auoit demeuré douze iours en peine. Et qu'il en porteroit la peine. Parquoy mourut soudain. L'on en void qui touchez des mortz comme on dit meurent soudain. combien que les ames que sont spirituelles n'ont point de corps. Mais cela se fait comme plaist à Dieu, comme de Lange, qui frappa Herode, Agrippe, qui incontinent mourut aux actes 12. Plato au 9. *De Legi.* dit, que les ames de ceux qui ont esté meurdrez, poursuivent en ennemis leurs meurtriers. D'où vient que les playes, des corps occis saignent presnt le meurtrier. Possidonius hystorien raconte de deux amys & compaignons d'Arcadie, qu'est vne partie d'Acceie en la Grece, qui venans en la Cité de Megara pres Athenes, l'un logea à l'hostelerie, l'autre pour esparagner logea à vn cabaret. Celuy qui estoit au grand logis la nuit en dormant veit son compaignon qui luy prioit luy venir secourir, car son tauerrier estoit apres à le tuer. Quoy ouyant son compaignon s'esueilla, & estuant que ce fut vn songe, se remist en son lit. Et si tost qu'il fut endormi, voyci de rechef son compaignon, qui luy apparut, disant que puis qu'il ne luy auoit secouru en sa vie, qu'il luy aidà à venger sa mort contre ce tauerrier qui l'auoit meurdri. Lequel auoit mis son corps sur vne charette couuerte

rouuerte de femier, afin que le matin il l'enuoiaſt dehors par ſon charretier comme on à accouſtumé vuidier le femier, & luy dit qu'il ſe trouuaſt le matin à la porte, la ou il trouueroit le corps. Ce que fut fait. Le charretier gaigna au pied, & le cabaretier perdit la vie. Les bons non ſeulement iugeront leur perſecutiōs, cōme dit S. Pol
 « les ſainctz iugeront le monde, voire les anges mauuais ils iugerōt les nations & dominerōt ſur le peuples, mais qui eſt dauantage ilz les plongeront aux peines, comme recite Sainct Gregoire c de Theodorique Roy d'Italie Arrien qui tua Symachus & ſon beauſilz, S. Sèueri Boer fit mourir en ſes priſōns S. Iean pape. comment il mourut 96. iours apres, & vn ſainct hermite à veu en contemplation comment ces trois ſainctz le iettoint au pōt de Vulcain à la montaigne de Erhna nō gueres loing de l'isle de Lupparylà ou eſtoit ledit ſolitaire, on appelle ladiſte montaigne la gule d'enfer, la ou Dieu, monſtra la peine des dāpnez. Il ya ſilōg tēps qu'elle brulle, & tout demeure en ſon entier, comme ſera enfer, quand elle auoit autant de matiere que toute l'Italie elle deũroit eſtre cōſommée, on entēd la grāds crys & complainctes, & les ennemys & mauuais eſpritz menent la grand bruit, & ſuſcitent de grandes tempeſtes ſur la merpres de ceſte montaigne. De mon temps vn prelat apres ſon trespas fut trouue en chemin par ſes amys, lequel ſe diſoit eſtre damné, & qu'il ſ'en alloit en ceſte mō-

a Corinthe.

6.

b Sapiens.

*c Ar. 1. de
ſes d'elug.*

c. 30.

taigne. Il n'apas long temps qu'une nef de Cecille aborda, en laquelle y auoit vn pere gardien de ce pais la, avec son compaignon: le diable luy dit, qu'il le suiu pour faire quelque chose que Dieu auoit ordonné. Et soudain fut porté par luy en vne cité assez loing dela. Et quand fut la, le mauuais esprit le conduit au sepulchre de l'Euesque du lieu, qui estoit mort depuis trois mois. Et luy commanda le despoillier ses habillemens Episcopaux, & luy dit, apres ces habillementz soint à toy, & le corps a moy, comme est son ame: dans vne demye heure le religieux fut raporté audit nauire & raconta ce qu'il auoit veu. Pour verifier cecy le patron du Nauire fit voile vers ceste cite, le sepulchre fut ouuert, & trouuerent que le corps n'y estoit point. Et ceux qui l'auoient reuestu apres sa mort, recognerent lesdictz habillementz Episcopaux. Vn homme de bien & grand prescheur d'Italie à mis cecy en escript qui a cognu ces gens la. En ce mesme temps y auoit en Cicille vn ieune homme adonné à toute volupté, à ieux & reuementz: lequelle vice Roy de Cecille enuoia vn soir à vn monastere pour querir vne salade d'herbes: en chemin soudain il fut rauy en l'air & on ne le vit plus. Vn peu de temps apres, vn Nauire passoit aupres de ceste montaigne, & voicy vne voix qu'appelle par deux fois le patron du Nauire, & voyant, qu'il ne respondoit point pour la troisieme, ouyt que s'il n'aj estoit, il enfonderoit le Nauire

uïre: Le patron demâde ce qu'il vouloit, qui respô
dit, ie suis le diable, & dis au viceroy qu'il ne cher
che plus vn tel ieune homme, car ie l'en ay empor
te. Et est icy avec' nous: & voicy la ceincture de
sa femme qu'il auoit prinse pour iouer. Laquelle
ceincture ilietta sur le Nauire. S. Augustin au 2.
de Cuit. e. dixiesme, & Sainct Gregoire au 4.
Dialog. disent que le feu d'Enfer est corporel.
Trogus & Strabo qui à esté, comme dit, au for
mer de ceste montaigne parlent en Philosophes
de ceste montaigne, mais nous estimons que c'est
vne porte d'enfer, la ou Dieu monstra ceste hor
reur de feu pour nous aduïser, comme en Istande
qui est vne isle vers aquilon des dernieres en la
quelle au solstice de l'esté n'a nulle nuit, & à cel
luy del'hyuer n'a nul iour. Il ya vne montaigne
nommée Hecla qui est brullante comme Ethna,
& la bien souuent les morts se montrent aux
gens qui les ont cogneu cōme s'ilz estoient vifz.
En sorte que ceulx qui n'ont sceu leur mort, les
estiment viuans. Et reuelent beaucoup de nou
uelles de loing pais. Et quant on les inuite de ve
nir a leurs maisons, ils respondent avec grands
gémissemens qu'ilz le peuuent, mais fault qu'ilz
s'en aulent à la montaigne de Hecla: & soudain
desaparoissent, & ne le veoid on point. Et cōmu
nement apparoissent ceux qui ont esté submergez
en la mer ou qui sont mortz de quelque mort vio
lante. De cecy parle Paulus Zelandus Euesque
iadis de l'ossebron: en la Duché d'Vrbin en

*a Au 4.
liure Tro
gus & Stra
bo.*

DE L'ESTAT DES AMES

son liure nommé Paulina, & Olaus magnus Gor-
tus Archeuesque, Vpsalensis primat de Suetio &
Goetie, en son liure, *De rebus aquilonariis*. Le-
quel auons cogneu au concile de Trente 1546. A
propos de ce feu deuons noter que ^a S. Augustin
dit, qu'en enfer y a deux especes de feu, l'vne, la
ou estoit tourmētē le mauuais riche: l'autre feu
la ou seront enferrez les damnez avec les diables.
Duquel dira nostre Seigneur au iugement despar-
tez vous de moy gens maudictz, & vous en al-
lez au feu, qui à esté preparé pour le premier an-
ge, a present diable, & pour les anges qui l'ont
ensuyui. Del'enfer que les ames ont à present,
aucuns ont esté deliurés, quand nostre Seigneur
est descendu aux enfers, Comme dit S. Augustin
en son Epistre ad Enodium, & aussi l'Empereur
Traian par les prieres de S. Gregoire, comme
recite Sainct Iehan Damascene. Et ceulx qui
ont esté resuscitez par les Apostres, & autres
saincts, lesquelz estoient mortz au paganisme &
plusieurs de noz Theologiens disent que le feu
de Purgatoire, & le feu de ceulx qui sont damp-
nés, est a present vn mesme feu, mais celluy au-
quel seront enuoyez au iugement seule-
ment pour les ennemys de Dieu An-
ges & hommes, duquel nul ne
sera iamais deliuré, comme
dit nostre Seigneur
^e Et ceulx icy
s'en iront au supplice Eternel.

Comment

^a S. Augu-
stin sur le
Psal 57.
^b Luc 16.
Math. 25.

^c Math. 25

*Comment nos ames tant que sont esloignées du corps
ont leurs operations plus parfaites : que monstre
leur immortalité, & que ne dependent du
corps, quant à leur estre n'y operatiō.*

C H A P. I I I I.



AM E sensitiue commune à nous, & aux animaux par laquelle nous viuons, & cognoissons les choses sensibles, est de telle condition qu'elle ne peut ouurer, n'y estre sans le corps, mais l'ame intellectuelle de l'homme que ne depend du corps, ne quant à son estre, ne quant à l'operation tant qu'elle est plus vnée avec le corps tant moins cognoit, comme il est dit, le corps qui est corruptible agraue l'ame & ce tabernacle fait de terre, appesant l'esprit Par quoy en dormant, que l'esprit n'est point occupé de ce corps, nous sommes plus capables à recevoir les illuminations & reuelations de Dieu Et comme la pluspart des reuelatiōs faictes aux Prophetes, ont esté en dormant. Et aussi à S. Ioseph comme traicte S. Denis au 4. de la Ierarch. angelicque parlant des reuelations du nouueau testament. Moysse estant rauy, & n'vsant point de sens corporelz, à veu Dieu, comme dit S. Augustin sur le Genèse, & ad Paulinam. Autant S. Pol, qui dit, b qu'il à esté rauy en paradis, mais ne scait si son esprit estoit dans son corps ou non. Plusieurs saintes gens estans en contéplation estoient cōme mortz en leurs corps ne sentans rien encore qu'ils leur mist le feu sur leurs corps. Et en ceste conté-

1. Sap. 9.

*1. Corinht.
2. c. 12.*

E iiii] plation

DE L'ESTAT DES AMES

plation, & rauissement cognoissant, ce qui se faisoit loing d'eux iusques aux cieus. Du temps d'Innocent homme tresdocte, qui depuis fut pape, luy estant en Auignon, estant encores Cardinal, il y auoit vn hermite d'une grande contemplation, lequel vn iour fut rauy present Innocent qu'il sembloit estre mort, ne sentât rien. Au bout d'un temps, il reuint, & commence à crier *helas* *helas*! Innocent luy demande ce qu'il auoit veu, il respondit avec grandes larmes, *ia* y veu vn grand nombre d'ames aujourd'huiy presentées deuant Iesuchrist, pour estre iugées. Et ay apres veu, vn tel nombre descendre en enfer espoisses comme la neige, & bien peu en purgatoire, & trois seulement entrer en Paradis, vn bon Euesque, qu'il nomma, & vne bonne dame vesue de Rome, & vn Chartreux trespasé a vn tel Monastere. Le Cardinal Innocent enuoya scauoir de ces trois, & trouua qu'a l'heure propre de ceste vision, ilz estoient trespasés, que fut cause, qu'Innocent conceut vne grande deuotion enuers les chartreux, & fit bastir leur Monastere, qui est a ville neufue au bout du pont d'Auignon. Mais à cause que nous parlons aux Ethniques, & noz Libertins, Epicuriens qui nient noz escriptures, il est besoing proposer les Ethniques. Plato in Critone & in apologia dit, que ceux qui sont prochains de la mort, la ou l'ame commence a sortir des liens de ce corps, en c'est estat ilz voyent beaucoup de choses, que doiuent aduenir.

Socrates

Socrates appellé en iugement par fauces accusations, estant condamné iniustement devant sa mort, predict aux Iuges comment ilz seroient mar ris apres sa mort, de l'auoir meurdry. Predict aussi la ruine de les accusateurs, & la ruine qui viendrait à la Cité d'Athenes que le fit mourir. Theramenes estant en prison la ou fut cōtrainct boire de la poison comme Socrates, il predict à Critias son aduersaire, comment il mourroit bien tost apres luy, ce que aduint, Posidonius hystorien recite d'un de Rhodes, lequel s'en allant mourir nomma six hommes lesquelz mourroient bien tost, & dict qui mourroit le premier, & qui second, & ainsi consequemment. Aristote raconte d'un sien amy nommé Eudemus, lequel venant à vng Bourg de Thessalie nommé Pheras, cheut en vne griefue maladie iusques à la mort: estant à l'extremité, voyci vn beau iuenceau, qui s'apparut à luy, qui l'assura qu'il gueriroit, & s'en retourneroit à sa maison, la ou il viuroit cinq ans, apres lesquelz il mourroit. Calanus Indien s'en allant mourir, predict au grand Alexandre les choses que luy aduiendroint, & sa mort. Pherecides philosophe Syrien, predict aux Ephesiens comment ilz auroint victoire des Magniciens leurs ennemis, ce que aduint. Nous voions que l'ame quand elle est esleuée hors des sens corporelz, elle à de merueilleuses operations, & à vne grande conionction avec DIEU, & les Anges: elle void le temps pāsē, & l'aduenir, & en fait

F comme

DE L'ESTAT DES AMES.

comme vn temps prelent, & void les lieux distans. Nostre esprit alors faißt ses operations à luy propres n'estant point empeché du corps, qui en ceste abstraction demeure comme en dormant, ou bien comme mort. Socrates, comme dict Plato, demouroit souuent de l'vn leué du Soleil iusques à l'autre immuable, sans bouger les yeux, ne fermer ou ouurir la bouche, ne mouuoir aucun membre, comme abstraict du corps. Plato mesmes estoit de telle contemplation, qu'on estimoit qu'en ceste contemplation, l'esprit s'en alloit du corps, & en ceste abstraction trespassa l'esprit qu'auoit accoustumé reuenir, ne reuint plus. Nous voions que Saint Pol ne scait en son rauissement si son ame estoit dans son corps, ou separée. Zenocrates disciple de Plato, toutz les iours l'espace d'vne heure demouroit rauy. Plotin, comme son disciple Porphyre recite, souuent estoit rauy, que son esprit ne sentoit rien du corps, ne des choses de se monde, comme s'il en estoit dehors, & alors cognoissoit de grands secretz, qu'il escriuoit apres. Aul. Gellius recite d'vn Prestre treschaste, lequel il à cogneu, qui estant ainfin rauy au temps que Pompée & Iules Cesar estoient en bataille, au pais de Thessalie, ilz voiet l'ordre de la bataille, & l'heure de l'issue de ladicte bataille. Et le reuela aux assistans long temps auant qu'on en sceut de nouuelles. Pline raconte cōment l'ame d'Hermotime Clazomenius, auoit accoustumé en ceste contemplation se separant

« li. 7. c. 52.

rant du corps, s'en aller en beaucoup de lieux comme vague, & puis estant retournée raconter les choses diuerſes, & de diuers pais, toutesſois vrayes. Et aduint que les Cautherides ſes ennemis estant ainſin l'ame ſeparée, bruſſarent le corps. Parquoy retournant l'ame ſe trouua priuee de ſa gaine, & domicile, ſcauoir de ſon corps. Autant en faiſoit l'ame d'Ariſteus Preconoliuſ, comme eſcriuent Maximus, Tyrius Platonien, & Herodote. Sainct Auguſtin diſt, que en ſon temps y auoit vn prebſtre de Calama, Ville pres d'Yppone, la ou Sainct Auguſtin eſtoit Eueſque, lequel quād il vouloit cuocquoit ſon ame de ſon corps, meſme-ment en oyant quelque armonye, il giffait comme mort ſans haleine: & ſi on l'eſchaudoit, ou tailloit n'en ſentoit rien. Et quand il eſtoit reuenu, diſoit, qu'il n'en auoit rien ſentu, que la melodie que on ſonnoit, & les voix de ceux qui parloient pour cognoiſtre ce que peut l'ame n'vſant point des ſens naturelz du corps. Galien raconte comme luy eſtant fort malade, au diaſſagma, il ſongea qu'il gueriroit, ſ'il tiroit du ſang de la veine, qu'eſt entre le pouce de la main, & l'autre doigt prochain de ceſluy la: & ainſin aduint. Le grand Alexandre en dormant vit vn Dragon, qui luy monſtroit vne herbe avec laquelle il gueriroit Ptolomée, qui extremement eſtoit bleſſé, ce que fut vray. En ces choses nous cognoiſſons comment la vie & operation de l'ame ne dependent point du corps, lequel l'empêche pluſtoſt. Par-

F. quoy

DE L'ESTAT DES AMES

quoy à la resurrectiō il sera autrement, scauoir incorruptible & spirituel par la gloire de l'ame, laquelle gloire luy communicuera les autres douces, comme dict Saint Pol 1. *Corint.* 15. Parquoy nous concluons qu'elle est incorruptible & immortelle, contre les Epicuriens & libertins brutaux, indignes d'estre mis au nombre des hommes, *nume.* 22. l'anesse de Balaam, que à veu & cogneul' Ange les confondra, & à plus de raison, que n'ont ceux cy, apres tant de philosophes, & poetes qui ont precedé les philosophes, & apres les Sybiles. Mais pour dire mieux, apres les Patriarches, Prophetes, Iesu-Christ filz de Dieu, la lumiere du monde, apres les Apostres martyrs, Confesseurs, resurrection des mortz, & autres innumerables miracles estant pres de la fin du monde, de nostre resurrection & iugement duquel voyons presque tous les signes que nous à predict nostre Seigneur, & ses saintz prophetes & Apostres reuocquer en doubte s'il y à point vn Dieu, & si noz ames raisonnables à l'image de Dieu, sont immortelles, qu'ilz nous baillent autant de tesmoins pour leur folle opinion comme nous, pour nostre Foy & nous y penserons: Les Ethniques & Machometistes les condamneront au iugement de Dieu.

*Comment l'Eſcripture ſaincte du vieil & nouveau
Teſtament nous demonſtre clairement l'eternité
de noz ames, leurs operations & gloire.*

Chap. V.

E A doctrine celeſte que Dieu nous à re-
uele par ſon eſprit, nous apprend prin-
cipalement deux choſes, pour deux pre-
miers principes. aſquelz le premier eſt, qu'il ya
vn ſeul Dieu, comme diſt S. pol. *a* Il faut que ce-
luy qui vient à Dieu, croye que Dieu eſt, & qu'il
eſt remunerateur, à ceux qui le requerent. *b* Les
Iuiſz trois fois le iour recitent la profeſſion de
leur foy. C'eſt, Oïz Iſrael le ſeigneur qui eſt ton
Dieu, eſt vn, comme Dieu meſme diſt. *c* Voyes cõ-
ment ie ſuis ſeul, & n'y à autre Dieu que moy. Et
nous auſſi diſons au ſymbole & ſommaire de no-
ſtre foy, ie croy en vn Dieu pere tout puisſant. L'au-
tre premier principe eſt, que noz ames ſont immor-
telles. Parquoy comme à vne fin la tendent tous
les autres articles. Nous concluons ie croy la vie
eternelle. L'eſcripture nous propoſe l'opinion
fauce des Epicuriens. *d* Et quant & quant la viẽt
à confuter au troyſieſme de ſapiſſce, les ames des
iuſtes ſont en la main de Dieu, & nul torment ne
les touchera. Il à ſemblé aux yeux des folz qu'el-
les mourroint, & que à leur deſpart d'avec nous,
elles eſtoint perdues: mais elles ſont en paix. Les

a aux He 11

b Deute. 6.

c Dent 32.

d Sapien 2

DE L'ESTAT DES AMES

a Job. 11.

Esaie. 5.

C. 12.

b Ebr. 11.

c Ioh. 10.

C. 11.

d Roma. 51

corint. 15.

e Sap. 18e-

ne. 4. 18e. 2.

iustes viuront à iamais, leur saluire est'en le seigneur, & le souverain à le soing d'eux, & aussi au 3. de l'Ecclési. il recite leur dire: c'est que la mort des hommes & iumentz & animaux est du tout semblable. Mais au 21. c. Salomon conclud que à nostre mort, le corps s'en va en terre, de la ou il à esté prins: & l'esprit s'en retourne à Dieu, qui le nous à donné. *a* Job, Esaie & Nahum 2. alleguent ceste erreur des Epicuriens, & la confutent quant & quant les Saintz peres ont vescu en ce mode comme pelerins attédant vn autre siecle, & la vie eternelle, comme dict S. Pol, *b* ilz attendoient la cité de laquelle l'ouurier & fondateur, est Dieu nostre redempteur Iesu-Christ, qui est la fontaine de vie, & venu en ce monde, pour nous prescher, & donner la vie eternelle *c* & tout l'euangile en est plain. Lequel enuoyant les Apostres leur à dict Math. 10. ne craignes point ceux qui tiennent le corps, lesquelz ne peuuent point meurdir l'ame. Mais craignes celuy q'apres auoir occis le corps, à la puissance enuoyer l'ame en enfer. Aussi en S. Mathieu prefere l'ame à tout le monde, disant de quoy profite à l'homme de gagner tout le monde, & qu'il se face dommage de son ame: ou quelle chose donnera l'homme en recompense pour son ame? Nostre corps mesme ne fut pas mort s'as le peché du premier hōme. *d* Car Dieu n'a point faict la mort. *e* Nous scauōs que Enoch, & Elie ne sont pas mortz, affin que nous croions que DIEU à le pouuoir nous conseruer en vie, ou la nous

nous rendre comme il à fait ceux qu'il à resuscité. Les Saduciens qui estoient de l'erreur des Epicuriens, qui ne reçoient que les cinq liures de Moïse par le 3. de l'Exode ont esté conuaincus: aufquelz à dict nostre Seigneur & vous erres, ne scaichans les escriptures. Vous scauez comment Dieu parlant à Moïse se nomme le Dieu d'Ysaac, d'Abrahā, & de Iacob. Ce n'est pas de leurs corps qui sont reduictz en cendres, mais c'est quant à leurs ames, elles donc vivent, & ne sont pas mortelles: autrement Dieu feroit Dieu de non rien. Ce sont deux correlatifz que faut que soient ensemble, le Seigneur, & celluy daquel est seigneur: comme nul ne se peut nōmer pere, s'il n'a des filz au 25. de saint Mathieu, la ou nostre Seigneur parle du dernier iugement, il conclud, & ceux la parlant des ames vnies aux corps s'en iront au suplice eternal, & les iustes à la vie eternalle. Parquoy dict S. Augustin au liure de Eccle. dogmar. Nous disons que le seul homme à vne ame partie de la substance de laquelle il est composé, laquelle vit separée du corps, & emporte avecq' elle la vertu d.s cinq sens, pour voir, ouyr, parler mi-eux, que ne faisoit au corps, importe son sens commun, imaginative, & autres sens interieurs, laquelle ne meurt point avec le corps comme disent les Arabes n'vn peu apres, comme disoit Zeno citoyē, mais elle vit, & quant à sa substance, & quant aux operations. Car elle cognoit toutes les choses sensibles aiant en elle la vertu sensitive. Laquelle
estant

*Exode. 3.
Mat. 22.*

DE L'ESTAT DES AMES

estant dans le corps luy communicuoit ceste vertu qui moiennant eile cognoissoit par les cinq cés de nature. Parquoy elle cognoit comme les Anges sans auoir ne yeux, ne oreilles, ou autres sens corporelz. Les Anabaptistes disent, que les ames dorment aux sepulchres iusques au iour du iugement, que resusciteront avec le corps. Mais s'il estoit ainsi les ames perdroyent leur estre. Car comme dict le philosophe de methaphysicq. vne chascune chose à son estre par son operatiō. Parquoy conclud Auicenna 2. Methaph. Qui oste aux choses leurs operations, leur oste leurs essences, & leur estre. Et à cause que l'ame est simple formée sans matiere corporelle, la corruption de son estre seroit anichilation. Parquoy à la resurrection faudroit que Dieu creat de non rien vne ame, que ne seroit pas la premiere, que l'homme auoit, d'où s'ensuyuroit que ne seroit pas le mesme homme, contre ce que dict Iob 19. que luy mesme resuscitera. Et voire moi mesmes mon redempteur quant au corps: combien que la chair se conuertisse en cendre, en eau, ou ce que vous voudres, c'est tousiours la mesme matiere: car nature ne peut rien anichiler, non plus que créer, mais seulement elle faict, que la matiere prend diuerses formes demeurant le subiect mesme, sçauoir en la matiere. Nostre seigneur, auteur de vie, non seulement nous à assurés de parole, de la vie eternelle, mais encores estant au liēt de la mort, sur la Croix il à mis le bon larron en possession, & à monstré vne
partie

partie de la gloire que nous aurons en la vie éternelle & appellee, de l'autre mode l'ame de Moyse long temps trespassee deuant. Et Helie viuant en corps & ame, qui de long temps auoit esté rai de ce monde, oultre cela il à resuscité vn grand nombre de trespassez, et apres sa mort quand il est resuscité: mais le plus notable à esté le Lazare. *b* lequel depuis que fut resuscité raconta tant de choses des peines des ames trespasseees comme dict S. Augustin, qu'il donna occasion à beaucoup de gens de croire en Iesu. Christ, comme dict S. Iean 12. Mais le Lazare ne rit depuis estre resuscité, non plus que son maistre Iesu. Christ, qui iamais homme ne voit rire, comme escripuent Pilate & Lentulus à l'Empereur Tybere. La vie du Lazare fut telle qu'il ne mangeoit qu'une fois le iour au soir du pain d'orge & de leau. Trois fois l'an, aux festes principales il beuuoit du vin: il pourtoit sur la chair vn cilice couuert par dessus d'une robe: son lit estoit sur la terre ayant dessous vne cilice, & pour couuerture vn gros sac, & vne pierre pour cheuet. Il pleuroit la plus part du temps sur les pauvres pecheurs, qui deuoient aller aux peines indicibles qu'il auoit veu. Lesquelles n'y à homme qui les scent exprimer, comme dict Virgile au 6. de son Eneide, douze ans apres la mort de nostre Seigneur, estant desia montée au Ciel la Benoitte mere la Vierge Marie, les Apostres furent dispersés par tout le monde. Et le Lazare avec ses seurs vindrent à Marseille la ou il fut longuement Euef

a Mat. 17
*E*ucl. 24

b Ioan. 11.

h d.

G que,

DE L'ESTAT DES AMES

que, le dix-sept Decembre fut la martyrisé cruelle
ment. Premièrement il fut macéré, par tout son
corps avec de pignes de fer: apres on le vestit d'une
cottenaille de fer toute brullante. Apres voyant
que cela ne l'affligeoit point, fut grillé: mais
soudain fut refrigeré par les Anges. Apres on le
mist entre soixante archiers pour le faire mourir
à force coups de fleches, mais elles se leuoient en
l'air, sans le toucher, finalement il fut decollé: Les
maux de ce monde ne luy estoient rien, apres auoir
ueu ceux de l'autre monde. Voila quant aux refus
citez, mais quant aux ames des trespassez: aucuns
disét que ne reuiénét point, parce que Dauid dict
a *Spiritus vadens & non rediens*, l'esprit s'en va & ne
reuient plus. Ceste sentence n'est point à propos:
car vois le precedent & subsequnt & trouue
ras qu'il ne parle point des trespassez: car l'esprit
de Samuel est reuenu comme disent les Hebreux,
b & l'esprit de Moysé, *c* & l'esprit d'Ouias. *d* Si
tu dis que ce liure des Machabées n'est pas du ca
non aux Iuifz: aussi n'est pas l'Euangile ne le nou
ueau Testament: mais le conseil de Carthage a re
ceu le liure des Machabées: & S. Augustin au 2.
de la doctrine Chrestienne les met au cathalo
gue des liures receus par nostre Eglise Chrestienne
Le psalm. 77. dou est prinse ceste sentence, parle
des benefices qu'auoit receu de Dieu le peuple
d'Israel & son ingratitude, que meritoit que Dieu
exterminast ce peuple. Toutesfois la misericorde
ne les à pas traictez selon leurs iniquités, mais à
euegard

a Psal. 77.

b au p. des
Rois c. 28.
c Maib 27.
d 1. Ma 15

au esgard à leur fragilité. Car ne sont point Anges, mais chair fragile comme foin, sont charnelz, voire l'esprit de l'homme, pour la commerce avec la chair, est charnel quant à ses affections. Car, comme dict S. Augustin, *de perfectione Insist.* c'est la chair que ne conuoite point d'elle sinon pour l'ame. Toutesfois, dict Dauid, si bien pour maintenant l'homme est chair, voire l'esprit mesmes, ce n'est sinon iusques qu'il ira à la mort. Mais apres la mort quand sera reüni avec le corps n'y aura rien de charnel, ains le corps mesme sera spirituel, comme dict S. Pol. *4* Ce qu'est cause que l'homme est ainsi charnel disent les docteurs des Hebreux & le lezer Haraa figment mauuais ce que nous appellons peche originel & concupiscē ce prouenant de ce peché la. A ceste cause nostre Seigneur dict qu'il est besoing que nous soyons regenerés du saint Esprit, *b* car ce qui est né de l'esprit est esprit & la chair & sang, dict S Pol, ne possederont point le royaume de Dieu. Nous scauons bien que nostre Seigneur a desendu de demander responce & reuelations des trespassez, mesmement par magie comme fit Saul de Samuel desia trespasé. Aussi quant cela proceded'une infidelité, que s'aiet qu'on erit plus aux morts qu'à la sainte escripture: comme les freres du mauuais riche. A ceste cause, dict Abraham, ilz ont Moyse & les prophetes oyent les. Aussi l'ennemi Satan prince de tenebres, comme il prend la forme des Anges de lumiere pour deceuoir, pourroit

4 1. Cor. 15.

b Ioan. 3.

1 Corin. 15.

Deutero. 18

Esa. 8.

Heb. 11.

Gij dire

DE L'ESTAT DES AMES

dire qu'il est vne ame: cōme i'ay veu à Rome vne
 fille tourmentée du mauuais esprit, laquelle par-
 loit, disant qu'il estoit vne ame d'un certain Sol-
 dat, ce qu'est faulx: car les ames n'habitent iamais
 qu'en leur propre corps. Et oultre, si c'est vne a-
 me sauuee, ne voudroit sortir de paradis pour
 tourmenter les freres: si elle est damnée, elle est
 à la prison de Dieu, que ne sortent point de la. *a*
 Pour cela ne fault il point nyer qu'aucunes ames
 ne retournent. Nous auons veu cy dessus le con-
 traire. Et que nous ne croyons ce qu'ilz nous di-
 ront, s'il n'est cōforme à la sainte escripture, com-
 me Moyse & Helie parloint du deces & mort de
 Iesu-Christ, qu'est la fin de la sainte escripture,
 scauoir qu'il deuroit mourir pour noz pechez. *b*
 Comme aussi nostre Seigneur quand il est retour-
 ne de l'autre monde, son propos à esté selon l'es-
 cripture commenceant à Moyse & les autres Pro-
 phetes. Car si bien les Anges du Ciel nous pres-
 choient cōtre l'escripture, ne les faudroit ne croi-
 re, n'ouyr. Or pour venir aux apparitions, & re-
 uelations des ames apres leur deces, S. Augustin
 recite escriuant à S. Cyccille Euefque de Hieru-
 salem, comment à l'heure propre que S. Hierosme
 rendit son esprit à Dieu en Bethlem, S. Augustin
 pensoit en sa chambre à Yppone, la où il estoit
 Euefque, de la gloire des ames que sont en Para-
 dis, ayant volonte d'en composer vn liure à ce-
 cy incite & prie par S. Seure iadis disciple de S.
 Martin. Et tenant la plume, & le papier en la main
 estoit

a Math. 5.

b Math. 20

& Luc. 18.

C. 24.

Aug.

estoit apres pour en escrire à S. Hierosme pour auoir son aduis, de ceste difficile question, sçachant qu'il n'y auoit homme viuant pour mieux diffinir de cecy que luy: car ce que S. Hierosme à ignoré nul n'a sceu. Et aiant desia escript la salutation au commencement de son epistre qui escriuoit à S. Hierosme voicy soudain vne grâde claré en sa chambre avec vne indicible odeur, ce qui aduint à l'heure de complies. Cecy raut l'esprit de S. Augustin qu'il peroit ses forces du cuer & des membres. Et voicy vne voix de ceste lumiere, Augustin qu'est ce que tu demandes? Cuides tu conclure dans vn petit vaisseau toute la mer? dans vn petit poing tout l'vniuers? arrester les cieux de leurs mouuemens acoustumez? ton oeil verra, ce que iamais oeil n'a veu, & ton oreille ouyra, ce que nulle oreille n'a ouy en ceste vie mortelle. Ce que nul cuer n'a compris, le tien comprendra? quelle fin peut auoir ce qu'est infiny? Comment pourras tu mesurer ce qu'est sans mesure? Il est plus facile de conclurre la mer dans vn petit vaisseau, ou le monde dans ton poing, et faire cesser le mouuement des C S E V X que comprendre la moindre gloire des ames que sont en Paradis, sinon que tu l'apprennes sur le lieu comme moy. N'attente point faire chose à toy impossible, mais achete le cours de ceste vie mortelle, en laquelle ne fault que chercher ce que ne peut icy trouuer, sinõ qu'au lieu la ou ie men vois heureusement. Trauaile faire telles bõnes oeures,

DE L'ESTAT DES AMES

que tu puisses venir posséder eternellemēt les biens de la gloire celeste, laquelle aucunement tu desireres scauoir estant en ce monde. Sainct Augustin ayant vn peu repris les forces, demande qui est celuy tant heureux, & tant glorieux, qui luy parle? Il respondit ie suis l'ame de Hierolme, à qui tu voulois escrire, laquelle en mesme heure auoit despoillé sa poissante chair en Bethlem, & maintenāt accompagnée de Iesu-Christ, & de sa court celeste, ornée de toute beauté & splendeur vestue de vestemēt d'immortalité, & coronée de la couronne de triomphe. Je m'en vois à la gloire en laquelle n'y aura point de diminution, mais augmentation de gloire quand ie viendray à reprendre mon corps. Lors Sainct Augustin luy demanda, si ceux qui sont en Paradis obtiennent de DIEV tout ce qu'ilz demandent? Respond qu'ilz sont tant vnis avec DIEV, qu'ilz ne veulent sinon ce qu'ilz cognoissent que DIEV veut. Parquoy ce qu'ilz veulent DIEV veut & l'accomplit. Il parla long temps à Sainct Hierosme & luy reuela de grands secretz de la Trinité, & vinité: de la generatiō du filz, & procession du saint Esprit: des Hierarches & Anges de leur ordre, & ministere, de la gloire des ames, & autres grandes choses. Et soudain ceste clarté se desparut. Le vestement de nostre SEIGNEUR en Paradis est lumiere: & il est vellu de lumiere comme de vestement, ainfin comme nous voyons des Anges, qui s'apurent aux pastoreaux, & à la resurrection

surrectiō de nostre Seigneur, & aussi est escript *4 Math 28*
 en Saint Luc 9. que Moyse & Helie se sont appa- *Marc. 16.*
 rus en gloire, scauoir en clarté, En ceste mesme
 heure de complies que Saint Hierosme rendist
 son esprit, comme nous auons dict cy dessus, S.
 Seuer disciple de Saint Martin estoit avec trois
 personnes fideles, desquelles deux estoient moy-
 nes du monastere de saint Martin qui lisoient des
 saintes escriptures, qui soudain ouyrent vne
 harmonie grande, comme si toutz les instrumentz
 de musique estoient ensemble. Et ceste melodie ré-
 plissoit l'air & les Cieux en sorte, que de la dou-
 leur & suauité, leurs espritz estoient ravis, & ne
 pouuoient demeurer dans leurs corps. Ainsin esto-
 nez ilz regardarent au Ciel, & virent vne clarté
 sept fois plus grande que celle la du Soleil, ilz se
 mirent en oraison, priant Dieu que leur reuelast
 qu'estoit cecy: car oultre la clarté, ils sentoient vne
 odeur, que surpassoit toutes les autres senteurs a-
 romatiques. Apres leur oraison ilz ouyrent vne
 voyx du Ciel, comment nostre Seigneur Iesus-
 Christ, à ceste heure estoit venu au deuant de l'a-
 me de Saint Hierosme. Encores apres la voix, la
 clarté & odeur, demeura vne heure entierement
 en leur chambre. Nous scauons, & toute l'E-
 glise en fait feste, comment l'an 7. de l'Empereur
 Honore, Saint Gamaliel apparut à Saint Lucie
 Prestre de Hierusalem luy commandant qu'on
 releua le corps de Saint Estienne, de Nicodeme,
 & d'Abibas qu'estoient ensepuelis au petit Camp

DE L'ESTAT DES AMES

de Nicodeme nommé de Lagabria à treize mille pas de Hierusalem que sont quatre lieues sur le chemin qu'on va de Hierusalem en Galilée. Aussi S. Agathe s'aparut à Sainte Luce, luy denonceant la guarison de la mere de Sainte Luce, & commēt elle seroit martyrisée. Sainte Agnete vne nuit que ses parens veilloint à son sepulchre, s'apparut visiblement avec vne grande compaignie de vierges, & vne grande clarté. Laquelle pria ses vierges s'arrester vn peu, ce que firent: lors elle parla à ses parens. Aduises que vous ne me pleures plus comme morte, mais vous resiouisses car avec tous ceux cy ie possede les sieges lumineux, & suis conioincte au Ciel avec mon espoux Iesu Christ, lequel estant en terre j'ay aymé de tout mō cuer. Apres elle s'apparut à Constance fille de Constantin laquelle pour vne grande maladie que luy tenoit tout le corps s'estoit recommandée à S. Agnes, laquelle parla en dourmant à ladicte Constance, & luy dict, sois constante Constance, & crois au Seigneur Iesu-Christ filz de Dieu ton sauueur: par lequel tu obtiendras maintenant santé entiere des vlcères qu'ont inuadé tout ton corps. A ceste voix se leue Constance, & se treuve entieremēt saine, Laquelle depuis feit bastir sumptueusement le sepulchre & l'Eglise de S. Agnes. Cecy à escript S. Ambroyse il ya douze cens ans. Lequel aussi recite cōment par trois fois S. Pol & Saint Geruais & Prothaise luy apparurent, & à la troisieme Saint P O L luy exposa la vie & martyre de ces

de ces deux sainctz Gervaise & Prothaise enfans de Mylan, luy cōmandant releuer leurs corps, & les mettre en lieu honorable. En leur releuement, furent faitz de grandz miracles, & meismement enuers ceux qu'estoint possēdez des mauuais espritz, lesquels si tost qu'ilz approchoint des corp de ces sainctz, hurloint disāt qu'ilz estoint tourmentez par eux, & estoint contrainctz sortir des corps qu'ilz tourmentoient. Les espritz des amis de Dieu par leurs prieres resuscitent les mortz, & guerissent les malades, doncq' ilz viuent. Nous auons cogneu familièrement d'hōmes, lesquels l'heure propre quilz moururent & rendirent l'ame s'apparurent a de leurs amis, bien loing du lieu la ou ilz moururent. Desquelz l'un dit à son compaignon qu'il estoit sauué & vn autre estoit damné. Car nostre Seigneur veut que nous soyōs admonestez encorē par les damnez. Sa bonté desirant nostre sauement, concede aux chrestiens qui sont ses enfans trespassez en Iesu-christ, ce que ne voulüst pas conceder au mauuais riche, ne à ses freres. Nous lisons que l'an 1238. estant Euesque de Paris, ce bon docteur M. Guillaume de Paris que à beaucoup escript & doctement: soubz luy fut faitte vne solempnelle disputation, la ou se trouarent Hugues Cardinal, & autre grand nombre des plus scouās Docteurs de Paris, congregez à l'escole des Iacobins: la ou fut conclud, par toutz ormis Philippe chancelier del'Vniuersité, que nul ne peut tenir

H en

DE L'ESTAT DES AMES

enfeurté de conscience deux benefices, s'il y en
 a vn qui vaille 15 l. par. Vn peu apres Philip-
 pe chancelier, qui seul discordoit de l'opinion des
 autres, cheut en maladie, de laquelle il trespassa.
 Estant luy au liét de la mort, le surnomme Eues-
 que le visita & persuada de renoncer à ces bene-
 fices, ce que ne voulsist. Et ayma mieux fonder
 le gués, s'il pourroit estre sauué avecq' plusieurs
 benefices. Apres sa mort l'Euesque qui dessus e-
 stoit en l'Eglise nostre Dame de Paris en orai-
 son, apres qu'ô eust chanté matines, voicy vn vin-
 bre d'homme obscur, qui s'apparut entre l'Eues-
 que & la lumiere qui brusloit au cœur de l'Egli-
 se. Quoy voiant l'Euesque se signa du signe de
 la croix, & adiura ceste vmbre noire, que si elle
 estoit de la partie de Dieu que parlasse, ce que fit
 disit, Helas! ie suis bié aliené & séparé de Dieu.
 Toutesfois ie suis sa facture miserable. & qui es
 tu? dit le bon Euesque. Ie suis, dit il, le miserable,
 chancelier Philippe. A lors l'Euesque l'interro-
 ga en gemissât: Et cōment t'est il si tresmal respōd,
 car ie suis damné singulierement pour trois pe-
 chez? Le premier est pour la pluralité des benefi-
 ces: le secōd est, à cause que ie gardois les fructz
 de mes benefices pour les vendre cheremēt sans
 les distribuer aux p̄uures comme deuois: Le 3.
 pour ma lubricité escandaleuse. Et apres deman-
 da, si le monde estoit fini? Respondit l'Euesque,
 ie m'esmerueille de ce que tu demandes qui me
 vois viuant, & les autres qui deuons tous mourir
 zuant

auant la fin du monde. Ne t'en esmerueille pas, car en enfer n'y a ne science ne raison, comme il est dit Eccles. 9. Ilz perdent la science de ce que les peut resiouir, & non pas de ce que les peut contrister. Comme le riche auoit la cognoissance de ses voluptez, & de ses freres Luc 16. Il auoit desia enduré fort de tourmentz, qu'il cuidoit y auoir demeuré mille ans. Et en ce peu de temps estoient descendues tant d'ames, qu'il estimoit qu'il n'en y eut pas tant au monde. Beaucoup sont appelez, & bien peu d'élus, comme dit mesme le iuge Iesu Christ, *a* entrez par la porte estroïcte, car c'est la porte large & voye spatieuse que meine à perdition. Et ceux qui entrent par icelle sont en grand nombre, & la porte est petite, & la voye estroïcte, que meine à la vie, & peu en ya que la trouuent. Il y a vn bon Chartreux nommé Iaques, qui recite d'vn bon doyen de Langres, qui estoit esleu Euesque, ne voulut oncques accepter son esleçtiō, mais quitta le monde, & demeura 25 ans dans vne solitude. Le iour de son trespas, il s'apparut avec grande gloire à l'Euesque de Langres, & luy dit, fais penitence, amende ta vie, corrige ta conscience, laisse ton orgueil, & auarice, autrement tu ne viendras iamais en Paradis. T'assurāt qu'il n'est pas si facile d'estre sauué qu'on eslime: car aujour d'huy à mesme heure auons esté présentées trent mille ames deuant le iugement de Iesu-christ, desquel s cinq ont esté sauuées, entre lesquelles s'est trouée celle de S. Bernard & moy qui suis la

*a Math. 23
& au 7.*

DE L'ESTAT DES AMES

cinquiesme. trois sont allées en purgatoire: tout le demeurant en enfer. Ceste histoire est conforme à ce que nous à dit cy d. sus nostre Seigneur, de la paucité des ames sauuées. Aucuns Payens, comme Cicero au 4. liure de ses inuectiues cõtre Catil, ont estimé que les anciens ont forgé vn enfer pour tenir les mauuais en crainte. Toutesfois Zeno, au 6. liure, comme dit Laërce, à assuré vn enfer, la ou vice est puny: comme à fait Plato, Virgile au 2. de ses Georgiques & 6. de s^{on} Eneïde, & presque toutz les Philosophes, Poëtes, & les Sibyles, toute la sainte escripture vers la fin du mōde, en laquelle toute erreur & vice doit estre au comble cōme dit nostre Seigneur 24. 25. de S. Math. S. Pol à la 2. Timo. 4. S. Pierre en sa secōde canonique en Iudée en son ep. stre. Aussi plusieurs tumberont en ceste erreur d'Epicure plus aymant la volupté, que Dieu: voire qui nyeroient la vie de l'autre monde & siecle aduenir iusques à desaduouer Dieu. Ce que voyons auourd'uy à noz Atheistes libertins qu'ont esté premieremēt Luteriens, de la Zuingliens, sacramentaires, ne tenāt rien du christianisme: despuis Ariens niāt l'aduenement, la trinité & diuinité de nostre Seigneur. Despuis sont tumbes au profond de toute infidelité plus que les ethnicques. en niāt Dieu, & la beatitude des bons, & punition des mauuais, & immortalité des ames. A cause qu'ilz ne cognoissent la conditiō de l'ame raisonnable, de laquelle faut que parlōs profondement au chap. q̄ s'ensuit

Qu'est

*Quest l'ame de l'homme, & la difference de l'ame, de
l'Esprit, & la difference entre les espritz hu-
mains, & les Anges.*

CHAP. VI.



O S T R E Seigneur à donné à l'hō
mel'entendement, comme aux An-
ges affin qu'il cogneust son Dieu
pour l'aymer, & le seruir. Cicero mes-
me disoit, que nulle creature animée cognoit ne
luy exhibe la culture de Religion que l'homme.
Et comme il dit aux liures de la nature des Dieux, —
apres Plato, il ny eut iamais nation si barbare,
qu'aye faict profession d'Atheisme. Et qui n'aye
creu vn souuerain Seigneur auquel sacrifioint &
l'inuoquoient. En sorte que Pirothagoras fut ban-
ny d'Athenes pour auoir composé vn liure qui
fut bruslé, auquel il mettoit en questiō, s'il y auoit
point de Dieux. Pour la confession d'vn Dieu
Socrates à enduré la mort patiemment. Le liure
des creatures qu'est desployé par tout le monde
nous demonstre ceste vertu & diuinité de Dieu,
comme dit S. Pol ^a. La seconde chose que Dieu
veut que nous cognoissions c'est nous mesmes.
S. Augustin en son liure de Soliloques, demande
à Dieu que luy donne la cognoissance de Dieu
& de soy mesmes: Et il à assez, quand bien il ne
H iij cognoistroit

^a Rom.
Sap. 13.

DE L'ESTAT DES AMES

cognoistroit autre chose. Les anciens ont beaucoup estimé l'oracle d'Apollo qui depuis fut écrit aux huys de son Temple *ἡρώδης αὐτόν*, cognois roy mesme. C'est oracle ont estimé les Payens auoir esté apporté du Ciel. Ce que nous deuons cognoistre de nous principalement est l'ame, par laquelle sommes à la similitude de Dieu, & des Anges, cōme disoit ce grand Philosophe Hermes Trimegistus, ^a qui à esté concedée ceste portion diuine de l'entendement. Reconnoissez vostre genre, & considerez vostre nature immortelle, quant à l'ame raisonnable. Car la cognoissance de nostre ame conduit à toute vertu comme dit S. Bernard au sermon 84. sur les quantiques, tant que l'ame cognoit mieux son extraction & noblesse, elle à honte de faire chose indigne de foy, & forligner. Ceste cognoissance de l'ame est fort difficile comme dit Aristote au premier liure de l'ame, & Plato au 10. de ses loix dit qu'elle chose est nostre ame, & qu'elle est sa vertu, presque toutz l'ont ignoré. De là sont venus tant d'opinions de l'ame, comme recite Aristote au premier de Anima & Lactance, au liure de Opificio Dei, & 21. 22. q. 3. ^a au canon quidam. Aucuns sont si brutaux qu'ilz ne croient sinon ce qu'ilz voyent. Et à cause qu'ilz ne voient point comme Crates Thebanus & Aristoxenus. Il faut doncq' qu'ilz ne croient point de Dieu, lequel ne voient point. ^a D'auantage ilz ne voyent point la substance du corps, sinon les qualités
que

que font en luy, il faut donc' qu'ilz nyent l'homme auoir substance. Oultre nous ne voyôs point l'odeur, ne la voix, ne le vent. Nyerons nous donc pour cela, qu'il n'ya rié de tout cecy? nō: Car si bié n'aperceuons par la veüe leur substance, toutefois nous cognoissons leur vertu. Et les aperceuons par les autres sens, commel'ouye, le goust, & autres. Aussi ores, nous ne voyons pas Dieu, toutesfois par l'entendemēt nous cognoissons la vertu & aussi la vertu de l'ame. Nostre corps, cōme l'experiēce le nous apprend, par l'ame vit, sent des cinq sēs de nature. Et par la partie superieure, de l'ame que nous appellōs intellectuē & l'esprit nous cognoissons iusques aux choses diuines inuisibles & inaudibles Et auons la volonté qu'a la puissance accepter, ou non accepter, ce que l'entēdemēt luy presente. L'ame separée du corps nous voyons le cōtraire, qu'il ne vit, ne bouge, ne peut estre nourry, ne croistre n'engendrer ne cognoistre par ce sens, non plus qu'une pierre. S. Austin 19. de la cité de Dieu, prise fort ce que Varro en escript, disant que l'homme n'est pas seulement ame ne corps, mais c'est vne chose cōposée d'ame & de corps. Et combien que ces choses soient de cōdition diuerse, car l'une est chair, & l'autre esprit: l'une mortelle, & l'autre immortelle, ce neāt moins la consonnance est grāde entre deux, & la separation difficile: laquelle se faiēt à cause que le corps est mortel. Mais quād il sera spirituel & immortel apres la resurrection, il n'y aura iamais

4 Corinth.

H iij

plus

1.

DE L'ESTAT DES AMES

a JOANNES 1.

plus separation entr'eux deux quant à la substance de l'ame. Aucuns on dit, comme Empedocles, que l'ame est vne chose composee des quatre Elements, mais alors se prend pour tout l'homme, cōme en l'Exode Leuit. 5. comme aussi ce nom de chair se prend pour l'homme. *a* Le verbe à esté fait chair. Les autres disent que l'ame est vn esprit subtil de feu cōme dit Circias & Empedocles. Mais le feu se void, on se sent, il brusle l'ame n'a rien de cecy. Les autres disent que l'ame est le sang: mais il faudroit quand on tire le sang, qu'on tirast l'ame, & nous voyons le contraire. Et quand le sang est tiré hors du corps, cela apporte tanté & subtilité d'esprit. Galien disoit que c'estoit la complexion du corps: car selon la diuersité des complexions, est la diuersité des passions en l'ame. Comme la complexion cholere, admeine ire: la melancholie tristesse, & ainsi des autres. La complexion des hommes est composée de qualites contraires. Or l'ame est substance. Laquelle n'a point de contraire comme à cogneu le moindre Philosophe. Car contrariété est seulement entre les quatre qualites chaleur, froidure, siccité, & humidité. Oultre nous scauons qu'une chose qu'est substance, ne reçoit plus ne moins am qu'une autre: Mais quant aux complexions les vns sont plus abundans en cholere, ou melancholie que l'autre. Et encores nous exprimementons que nostre ame que regit le corps par son liberal arbitre, repugne aux passions que ensuyuent

ensuyuent la complexion. Les passions d'ire ou tristesse que viennent en nous, ont bien par leur disposition leurs complexions, comme la fureur du sang pres du cœur, disposé à ire, mais la volupté est la cause principale de vengeance: laquelle volupté n'est pas complexion: ains luy résiste. Nous confessons bien que à l'vniõ de l'ame avec' le corps, est requise la proportiõ des humeurs, & autres qua'irés. Mais cela n'est pas l'ame laquelle ne peut viuifier le corps, sans sang, chaleur, air, & respiratiõ. Mais ne s'ësuit pas pour cela, que l'ame soit ne sang, ne feu, ne air cõme la lumiere n'est huyle: combien qu'elle soit nourrie & entretenue par l'huyle. Hypocrates, plus docte en ses herbes, que Philosophe, met l'ame & vn esprit, ou bien vn vent subtil, espendu par toutz les membres. En quoy monstre son ignorance: car l'enfant au ventre de sa mere, n'a point ceste respiration d'air ou vent, & vit par son ame: qu'est autre chose que ce vent ou respiration, laquelle est commune à nous & aux bestes, lesquelles à ce cõpte auroint entendement, raison, & volonté cõme nous, ayant vne ame semblable à la nostre. Plusieurs medecins donnent plus grande foy à leur Hypocrates, que à la parole reuelée de Dieu, & confirmée par tant de mirales, n'i que au dire des plus scauans, & mieux viuans Philosophes, errant en la foy & cognoissance de l'ame, comme ilz auoint oublié que premierement ilz ont esté chrestiens, que Philosophes Medecins.

DE L'ESTAT DES AMES

cins. Les sainctz docteurs S. Hierosme Laſſan-
ce, S. Auguſtin, S. Iuſtin, Euſebe, Origene, S.
Clement, Alexandrin, & autres innumerables
ont veu Hypocrates, & les autres Philoſophes
& Poetes, Payens, comme noz Medecins : &
pour cela n'ont pas moins creu des choſes de
Dieu, de noſtre ame, & de ſa retributiō ceſte inſi-
delité des medecins, empeche au iour d'huy qu'o
ne faiēt les cures des maladies du temps. Et Dieu
enuoye les maladies aux medecins incogneues.
Et les choſes naturelles appliquées par telz inſi-
deles perdent leur vertu, laquelle eſt augmentée
par la foy. Comme l'emplatre des figues ſeiches
que appliqua Eſaie ſur le mal d'Ezechias; *a* & le
bois que meit Moyſe pour adoucir les eaus du
ruiſſeau de Marath, *b* & Helifee adouçit les eaus
de la fontaine de Hierico, avec du ſel, *c* S. Fran-
çois à vn malade prochain de la mort, enuoya de
l'huyle de la lampe que bruſſoit deuant l'Autel
de noſtre Dame, meſlé avec de miettes de pain,
ayant reçu cela le malade ſe leua ſain. La bonté
foy, & deuotion, des bons medecins du temps
paſſé gueriſſoit plus, que les drogues ioint qu'ilz
n'apliquoint leur art. que premierement le mala-
de n'eust appliqué la medecine ſpirituelle: L'ame
par la confeſſion, & penitence, & communion
du précieux corps & ſang de noſtre Seigneur,
qu'eſt la medecine du corps & de l'ame. Le con-
cile grand de Lateran à ordonné que les mede-
cins ne mettent point la main à medeciner les
malades

a Eſa. 38.

b Eſd. 15.

c 4 Reg. 2.

malades, que premierement ne foint confez, au canon, *Cum infirmitas, de pœnit. & remissio*. La ou dit le canon que souuent les maladies viennent pour peché: comme disoit nostre Seigneur au paralytique, *a* va ne peche plus, affin que pis ne t'aduienne, voulant dire que la maladie precedente estoit venue par peché. Parquoy faut premieremēt purger la maladie de peché par la foy. Les choses mortifiées nous sont salutaires, & par leur infidelité, les creatures perdent leur vertu comme dict nostre Seigneur, *b* l'osteray la force au pain, vous mangerez, & ne vous pourrez souler. *c* Nostre Seigneur declare maudictes vignes, terres, maisons, fruietz, & toute la cheuance de ceux qui rompront l'alliance qu'ilz ont avec Dieu. Comme font ceux qui par infidelité ou heresie, laissent la premiere foy. Beaucoup de gens voyant l'impiété infidelité de la plus part des medecins voudroint qu'on s'en passa, comme les Archades, Babiloniens, Egyptiens & Portugalois faisoient le temps passé tesmoins Herodote, & Strabo, nō q̄ la medecine soit mauuaise qu'est vn don de Dieu en l'Eclesiast. 38. Honore le medecin de l'honneur qui luy appartient, pour le besoing que tu en as. Car le Seigneur la crée, d'autant que la guerison vient du souuerain, & le medecin sera, honoré, mesmes des Roys. Le Seigneur à crée la medecine de la terre, & l'homme prudent, ne la desdaignera point. Leau n'a elle pas receu douceur par le bois, *d* pour faire co-

a Io. 5.*b* Esai. 3.*c* Leuit. 26*Osee* 4.*Mich.* 6.*& Dent.* 28*d* Exod. 15.

DE L'ESTAT DES AMES

a Gene. 50.

b Math. 9.

Marc. 2.

c Exod. 21.

Psal 87.

Esa. 3. Je-

re. 8. Eccl.

8. & 38.

d Col. 4.

& 15.

gnoistre la vertu de Dieu à l'homme. Ainsi donc il à donné la science aux hommes, pour estre glorifié en ses merueilles par icelles. Il guerit l'homme, & luy oste son affliction l'apoticaire au faict des mixtiōs. Et toutesfois ce n'est pas qui acheue l'œuvre, car c'est Dieu, qui veut la santé sur toute terre. Nous scauons que Ioseph auoit ses medecins. *a* Nostre Seigneur se compare aux medecins, *b* l'escripture parle des medecins *c* S. Luc estoit medecin, *d* Cosme & Damien & S. Vrcisin toutz martyrs de Iesu christ. J'ay faict ceste digression contre les Epicuriens & marrans, qui guerissent quelque foys les corps & meurdissent les ames: donnant plus de foy à vne parolle de leur Hypocrates, que mesmes aux plus grandz Philosophes, qui ont dit, que nostre ame est vne substance diuine qu'est indiuisible, toute presante à vne chascune partie du corps, produite de Dieu, qui est incorporel, duquel elle depend. C'est l'opiniō de Plato, Hermes, Zoroastes, Orpheus, Aglaopheni⁹ Pythagoras, Enumenius, Hamonius, Timeus, Locrius, Plutarque. Les Achademiēs lesquelles oultre l'ame sensitiue, par laquelle nous appellōs l'homme animal, mettent en nous l'ame raisonnable, comme faict bien Aristote qui l'estima vne chose diuine. Ce que Plotin nōme l'entendement, ou bien vne lumiere d'icelluy par lequel nous cognoissons Dieu, l'aymons, & seruons par religio: autrement nous le nōmons esprit, *Mens, animus,* & portion superieure. Par ceste partie raisonnable

ble nous sommes hommes, differens des bestes, cognoissons Dieu, & les choses vniuerselles, esloignées de nous. Les animaux ne cognoissent, que les singulieres que sont à la nourriture & cōseruatiō de leur vie. Ceste partie faict, que nous sommes du genre de Dieu: comme recite S. Pol le dire d'Aratus *a* sommes à l'image de Dieu *b*. Ce que n'ont les autres creatures, que viuent de l'ame vegetatiue ou sensitiue. Nous n'ignorōs point, que ce nom anima, ne vienne du non grec *ἀνιμος* que veut dire vêt. car le corps par icelle à la respiratiō. Aussi esprit en latin signifie vent cōme aussi *πνεύμα* en Grec & Ruach en Hebreu. Mais aussi signifient les choses incorporelles comme Dieu qu'est esprit cles anges & les espritz humains qui sont semblables à Dieu & aux anges. Combien que non pas du tout: car nous mettons quatre differēces entre les anges & noz espritz, sont vnibles avec le corps humains: ce qu'est défini aux anges: Secōdement quant à la définitiō. Car nostre ame est raisonnable, laquelle en ratiocinant, en querant, & conferant elle apprend. L'ange intellectuel qui par vision cognoit, sans faire ce discours. Dauantaige l'ange qui est separé de matiere & mouuement, ne peut estre immué, fors par nostre Seigneur, ou les anges superieurs. Mais l'ame pour cognoistre, faut qu'elle mandie des cinq cens corporelz, sans lesquels elle est ignorante. Car rien nē vient à l'entendement, que premierement ne passe par les cinq

a Actus 17
b Gene. 2.

clab. 4.

DE L'ESTAT DES AMES

sens, cependant que l'ame est en la prison de ce corps. Aussi l'ame par son franc arbitre se convertit au bien ou mal, mais les anges desia confirmés seulement au bien. *a* Toutesfois en Paradis nous serons cōme les anges, quant à noz

a Mat. 22.

b Corinth.

15.

Mat. 22. 15.

c Exod. 1.

Rem. 13. 6.

Gen. 14.

d Sap. 3.

Deut. 6.

Pal. 102.

e Job. 11.

f Genes. 37

g Mat. 6.

Psal. 40.

b Et afin que nous entendions mieux qu'est ce que nostre ame, il est à noter, que ce non d'ame signifie plusieurs choses, comme à bien cogneu

Cicero, & autres Philosophes. Mais la saincte escripture monstre mieux comme ame signifie tout l'homme. *c* Apres la victoire obtenue par Abraham, en faueur du Roy de Sodome, ledit Roy requist que luy laissà les ames, scauoir est, les personnes, & qu'il print le demeurant. Au-

cunefois signifie seulement l'ame que avec le corps constitue l'homme, *d* ou bien encores l'entendement & volonté de l'ame. Nostre seigneur appelle l'ame aucunefois nostre vie comme en S. Iehan 12 il dit, que nous deuons exposer pour luy nostre ame. Et saint Iehan en sa canonic-

que. c. 3 dit que nous la deuons exposer, non seulement pour Iesu-Christ, & mais encores pour noz freres. L'ame signifie en ses passaiges nostre vie. *e* Ne touches son ame, scauoir sa vie, *f* ne soyez solliciteux de nostre ame, *g* qui cher-

chent m'oster mon ame, scauoir, ma vie : & au Deutero. douziesme leur sang est leur ame, *la* ou l'ame signifie 'la vie naturelle, laquelle meurt, si le sang est respendu, ou infect. Au-

cunefois

eanefois les mouuemens procedens de l'ame
 fenfitiue, & homme animal, que nous difons
 defirs charnelz, comme de volupté, honneur,
 repos du corps, se nomment ame. Laquelle
 faut hair, a vne affection grande se nomme au-
 fiamc. *b* Enfer à dilaté son ame, fcauoir, est affe-
 ction & cupidité, que iamais n'est assouue, n'y
 n'a point de l'imitation, auoit son ame es mains,
 comme dit Dauid, *c* c'est exposer son ame ez
 perilz de mort, l'ame c'est celle par laquelle
 nous viuons auons mouuement & sentiment.
 Cecy est commun à nous, & aux bestes qui
 reçourent aliment, croissent, engendrent,
 ont 'mouuement, & appercoient par les
 cinq sens des choses corporelles. Oultre ce-
 la nous auons la partie raisonnable, par la-
 quelle sommes hommes differens des Ani-
 maux. Nous l'appellons *Animus, mens, ratio*,
 & esprit, par lequel fcauons, entendons, &
 cognoissons. Les Theologiens, par les escri-
 ptures mettent trois sortes d'ames, fcauoir
 est, *vegetatiue*, que donne vie, & par la-
 quelle les choses oultre la vie peut recenseir
 nourriture, croistre, de foy ou bien de fa-
 semence, produire son semblable: & ceste
 cy est aux arbres & herbes *d* l'autre est la
 fenfitiue, que contient ces quatre vertus de
 la *vegetatiue*. Et oultre donne mouuement
 & sentiment, pour cognoistre ce que donne
 plaisir ou desplaisir: Ce, que conserue la vie,

*a Mat. 10.**Luce 14.**b Esai. 5.**c Psal. 113**d Gen. 1.*

DE L'ESTAT DES AMES

& queluy est cōtraire, apporte volupté & delectation, en mangeant, beuant, & ainsi des autres objectz des cinq cens cōme couleur, aux ieux, le son aux oreilles. Ce que ne fait pas la vegetatiue seule. Celle la anime, & donne vie aux corps, par laquelle nous, nous appellons viuantz. Ces deux ames, comme sont engendrées naturellement, aussi prennent fin avec leur corps: Mais la vraye ame, est l'intellectuelle, & raisonnable, spirituelle & diuine. Non qu'elle soit vne partie de la diuinité, & de sa substance comme disoit Parmenides, Euripides, Cicero aux questions Tusculanes, Seneca, *Ad Lucillū Macrobius de somno Scipionis*: Lesquelz ont suivi les Priscillanistes, Quotiques & Magiciens, contre lesquelz escript Sainct AVGVSTIN, aux liures *De duabus animabus, de origine anima*, 7. sur le Genèse. Et au liure *Contra Faustum*. Et le Canon quidam 24. q. 3. Car le CREATEVR ne peut estre d'un tel esgard. Et la diuinité seroit diuisée, ceste est seule en l'homme. Plato & Pythagoras mettoit en l'homme trois ames, scauoir est vegetatiue, sensitiue, & intellectuelle, comme est dit au premier liure de Anima, Ce que Aristote reprouue. Nous disōs que l'ame vegetatiue, & sensitiue, lesquelles sont mortelles sont cōtenues en l'intellectiue, que nous appellons esprit: comme la figure triangulaire est contenue en la figure de quatre que contient la triangulaire, qu'est de trois angles & vn angle d'auantaige. Aussi l'ame sensitiue contient la ver-
tu

tu de la vegetative, & quelque perfection d'auantaige Par la vegetative les choses ont la vertu de se nourrir, croistre, & engendrer son semblable: comme nous voyons des arbres & herbes. Par la sensitive on à cela, & outre la vertu de cognoistre par les cinq sens desirer & auoir delectation s'esmouoir soy mesme nous voyons, eccy non seulement aux hommes, mais encores aux bestes animées. L'ame intellectuelle, contient la vertu de ces deux ames. Et d'auantaige, scauoir est, la vertu de cognoistre, & à la volonté, voire quand bien elle sera separée du corps. Les ames vegetative, & sensitive sont corruptibles cōme le corps: mais l'ame intellectuelle est incorruptible: aussi est sa vertu vegetative & sensitive. Quand nostre Seignr disoit, *Mō ame est triste iusques à la mort: & mon ame est troublée maintenant.* C'estoit quāt à l'ame sensitive qu'ayme ce que la conserue, & hayt ce qu'est dommaigeable à sa vie. Mais quāt à l'intellectuelle, dict l'esprit est prōpt, & accepte ioyeusement la mort que i'ay tant desirée: ta volonté soit faicte mon pere. Nous voions qu'en vn hōme insensé, ou celuy que dort, l'ame faict office de vegetative & sensitive: Car il est nourry, augmenté & peut engendrer: mais quant à la partie superieure de l'entendement & volonté qu'appartient à l'intellectuelle: aussi de ceux qui sont ravis en contemplation, comme Sainct Pol, *b* ou quād l'ame est separée du corps, elle faict office d'esprit, car cognoit, & aime, & ne faict point office d'ame. Nous appellons

a Mat. 26.

Iohan. 11.

b 2. Cor. 2

DE L'ESTAT DES AMES.

les ames des trespasés espritz, car ont laissé l'office d'ame, scauoir est d'informer le corps & luy donner sentiment & mouuement. Et quand aucuns ont dict que noz ames mouroint, c'estoit quant à leur office d'animer le corps, & non quant à leur estre de l'esprit qu'ilz disoient estre vne chose diuine, immortelle comme Dieu estant à son image. Cassiodore parlant de l'ame dist, que c'est vne substance spirituelle crée de Dieu, viuificatrice de son propre corps. Elle est substance spirituelle comme les Anges, non point composée. Que n'est la mixture ne disposition du corps, comme diroit Alexandre Aphrodisée tresmauluais expositeur d'Aristote, créé de Dieu au genèse 2. le Seigneur Dieu inspira en la face de l'homme inspiration de vie: & l'homme fut fait ame viuante. L'ame est celle qui donne vie à son corps propre: elle n'est pas au corps seulement pour le mouuoir comme vn nauchier fait mouuoir le nauire, ainfin que disoit Plato, mais comme la forme substantielle donnant au corps vie, mouuement & sentiment. Laquelle contient la vertu de l'ame uegetatiue & sensitive, & non qu'il y ait trois ames comme dict S. Augustin, *de dogmatibus ecclesiasticis*. Nous ne disons pas qu'en l'homme y aye deux ames, comme dict vn hereticque nommé Jacques, & aucuns Syriens, qui mettent vne ame animale. Par laquelle le corps est animé, laquelle disent estre meslée avec son sang & l'autre spirituelle, d'ou vient la raison en l'homme & l'entendement. Enquoy differe
des

des bestes, les Grecs appellent l'ame *ψυχη* qui viét de *αναψυχω* que veut dire respirer, refrigerer. Car l'ame est cause de la respiration, & refrigeration du corps: sans laquelle respiration, ne peut viure. Les Hebreux la nomment *nephes* & *nessama*, que signifie soufflement, vent, halaine, ame, corps animé, & volonte. Mais *ruach* proprement est vne substance incorporelle non composée, & ainsi incorruptible. comme sont les Anges, & noz ames, laissant la definition du Philosophe, que ne declare l'ame par ces effectz de la definition de Saint Augustin de *spiritu & anima* de celle que donnent S. Remi & Calsiodore. Nous en faisons vne definition qu'explique ses causes, conditions, & effectz: disant que l'ame est vne substance incorporelle, immortelle, créé par le Seigneur Dieu, de non rien, en l'instant, qu'elle est vnée avec le corps, pour iceluy corps informer essentiellement, & par soy mesmes. Laquelle à esté créée pour paruenir à la beatitude eternelle, pour estre vnée avec le pere des espritz, Dieu. Quand nous disons qu'elle est spirituelle, incorporelle, c'est contre ceux qui disoient qu'elle estoit de feu, les autres d'air. Aussi disons qu'est immortelle contre les Epicuriens, & qu'est créée: n'est pas donc de la substance de Dieu, cōme diuont les heretiques quostiques, & les magiciens, créé de Dieu seul, & non par les Anges: comme diuont Simon le magicien & Menander, avec leurs sectateurs. Quand nous disons créé de non rien, c'est cōtre Heraclite, qui disoit l'ame produite de

DE L'ESTAT DES AMES

la matiere des Estoilles . Et n'est point engendrée d'une autre ame: comme le corps est engendré d'un autre corps. Quand nous disons qu'en mesme instant est crée & vnue avecq' le corps, c'est contre Plato, Origene, & plusieurs Rabins Iuifz qui disent que Dieu au commencement tout à vn coup a créé les ames au Ciel, & celles qu'ont peché en peine du peché, ont esté enuoyées au corps, côme en prison. Quand nous disons qu'elle a esté enuoyée pour informer, c'est contre ceux, qui disent que l'ame n'est point la forme sublâtiele du corps, mais qu'elle sert seulement au corps de le mouuoir, comme le nauchier le nauire. La fin pourquoy Dieu la créé c'est pour la beatifier en la vie eternelle. C'est contre ceux qui disent que les ames mesmement des maluais sont conuerties en Diabes apres la mort. Ou bien qu'elles sont enuoiées en d'autres corps, ou des enfans qui naissent de nouveau: comme disent vn partie des Rabins Iuifz, ou bien aux corps dez bestes, lesquelles ont inuité en leur vie: Comme disoit Pithagoras, indigne à qui ont respondu, tant est forte son opinion, comme dict LaStance, *de diuino premo*, & quant à l'opinion des Rabins Iuifz, Iob 9. les condampne: qui dit qu'à nostre resurrection, nous aurons le corps & ame, que nous aurons à present. Or si vne ame à informé quatre corps successiement à la resurrection, elle ne pourra estre qu'en vn. Il faudra donc créer trois ames pour les autres corps. Parquoy ne seront eux mesmes qu'estoint au parauant, aiant

aiant changé d'ame. Nostre ame, cōme dict Sainct Augustin en son liure de la cognoissāce de la vraye vie, n'occupe point de quantité ne qualité corporelle. Et n'estimons pas dict S. Augustin autre liure que comme ce que nous mangeons remplit le ventre, & le vent vn bout, ou vne vesse, qu'ainfin l'ame remplisse le corps : mais cōme la chaleur sans occuper lieu est au feu, aucunement luy donnant vie, ainfin l'ame sans occuper lieu, possiede le corps par vne vertu occulte & cachée donne vie, sentiment, & mouuement au corps Et à cause qu'elle est sans aucune dimension induisible, elle est toute dans le corps, & toute en chacune partie du corps: d'ou vient que si vne partie du corps, est frappee, que l'ame le sent en toutes les parties du corps Et à cause qu'elle est sans dimension induisible, à vn moment elle se separe du corps à la mort. l'Escripture nous declare comment Dieu est autheur de noz ames. *a* Nostre Seigneur Iesu-Christ nous declare son immortalité. *b* Et comment elle est plus noble, que tout le monde, *c* que n'a peu estre rachatee que par le sang du filz de DIEU vn DIEU avec son pere le pris montre la valeur & dignité de l'ame,

a Gen. 2.*b* Mat. 10.*c* Mat. 16.

Des operations des ames apres leur trespas.



ES escriptures diuines nous demonstret comment il y à trois estatz de noz ames comme aussi tracté Sainct Bernard au 2.

DE L'ESTAT DES AMES

& 4. Sermons de la Toutz-sainctz. Le premier est quand elles sont en ce corps, qu'est le premier estat de la baraille continuelle soubz les tantes. Le second est, quand elles sont separées du corps, qu'est l'estat de repos hors la guerre, & en assurance. Toutesfois ne s'ont pas en repos tel, q' n'aient desir continuel de paruenir au troisieme estat, scauoir est, à la gloire consommée, & que fera quant elles seront réunies avec leur corps glorieux. Quant au premier estat, elles sont dans les tabernacles & tant comme sont ceux qui sont en guerre, non sans gemissementz, desirât sortir hors ces tabernacles, comme dict Sainct Pol. *b* Elles sont comme à la premiere salle aiant le goust de gloire, & ioye voyant D I E U: mais toutesfois n'en sont assouies quant à leurs desirs, desirant la gloire consommée en corps & ame, en cest estat elles sont soubz l'autel. *c* Car leur gloire est cachée avec Iesu-Christ, que n'est encores manifestée, ne aux reprouuez ne à ceux qui sont encores viateurs en ce monde: combien qu'elle soit d'elles cogneüe & possédée quant à l'ame: mais au iour du iugement seront mises sur l'Autel: car leur felicité sera manifestée laquelle leur à este gardée en Iesu Christ. *d* Vous estes mortz, & vostre vie est cachée ou bié gardée avecq' Iesu-Christ en Dieu, cōme dict Sainct Pol Et quand Iesu-Christ qui est vostre vie apparoiſtra, lors aussi vous apparoiſtres avec luy en gloire. *e* Et treschers nous sommes maintenant enfans de Dieu, & n'est pas encores apparu, ce que nous

a Apoc. 6.

b 2 Cor. c. 5

c Apoca. 6

d Colo. 3.

*e 5. Iehan. 1.
Ioh. 3.*

nous ferons. Mais scauons que quand il apparoi-
 stra nous ferons semblables à luy: car nous le ve-
 rrons: ainſin comme il eſt. Et quiconques à ceſte
 eſperance en luy, il ſe purifie: cōme auſſi il eſt pur.
 Des tabernacles & pauillons, nous venōs à la pre-
 miere ſalle: & de la ſalle premiere, à la chambre du
 Roy. Non qu'il y aye diuerſité du lieu: car les a-
 mes des bons, ſont au Ciel: mais diuerſité de gloi-
 re quant aux ames ſans le corps, & avec le corps
 glorifié: laquelle nous aurons au iugement. Alors
 ſera maniſté le regne de Jeſu. Chriſt, *a* & le no-
 ſtre. Adonc les impies voyans la felicité des iuſtes
 ſeront troublées, & diront avec trefgrand regret
 voicy ceux, deſquelz autresfois nous nous
 rions, & faiſions des prouerbes de diſhonneur.
 Nous inſenſez eſtimons leur vie eſtre forcenerie,
 & leur mort infamie. Et comment ilz ſont côtéz
 entre les enfans de Dieu, & ont leur part entre les
 Sainctz. Nous auons donc foruoyé hors du che-
 min de verité, & la lumiere de Juſtice, ne nous à
 point eſclairé, & le Soleil d'intelligēce n'eſt point
 leué ſur nous. Que nous à profité l'orgueil, ou
 que nous ont apporté les richesses avec la vante-
 rie? Toutes ces choſes ſont paſſées, comme vne
 ombre, ou comme vne poſte qui paſſe à grand' ha-
 ſte. Le point & eſtat de cauſe eſt de parler du ſecōd
 eſtat des ames ſeparées du corps, *b* deſpuis leur
 mort iuſques à la reſurrectiō & iugement general.
 Auquel eſtat ſont ez mains de Dieu, en ſauuegar-
 de & protection ſans rien ſentir des tormentz de

*a Mat. 24.**c 25.**Sapient. 5.**b Sapient. 3.*

4 Mat. 22. c

la mort n'eternelle ne temporelle. Mais en consolation grandes, ou en Paradis, ou aux bourgs, que sont le lieu de Purgatoire, & preparation pour estre introduictes à la chambre de l'espoux. Aucuns ont opiné que les ames des mauuais se conuertissent en Diables comme dessus. Enquoy à failly Te tulien comme dict Saint Augustin en son liure des heresies en l'heresie 85. Et son fondement il prend sur le huietisme de Saint Iean. La ou nostre Seigneur dict aux Iuifz, Vous estes du Diable, vostre pere. Et au sizi-me l'un de vous est Diable. Mais cela s'entend par imitation, & non par nature. Côme Saint Iean se nomme Ange Malachie 3. & Math. 21. & nous serons comme les Anges. Mais non pas Anges, au liure de Sapiē. 1. & dict que Dieu conserue les ames. Et si elles estoient cōuerties en anges, bons ou mauuais, ne seroient plus ames, non plus que l'air conuertty en eau, n'est plus air. Parquoy elles seroient mortelles. Et nous auons suffisamment prouué le contraire cy dessus. Aussi en SAINCT MATHIEV 25. dict nostre SEIGNEVR comment à la condempnation des peruers ~~comme~~ il dira: Allez vous en malheureux au feu eternel ia dis preparé au Diable, & à ses anges, & à les ames dānées. Les autres disent que les ames apres leur separation du corps, changēt de logis en vn autre corps, & puis en vn autre. C'est l'opiniō de Pythagore & des hertiqs Albigeois. Ce qu'auōs cōfuté des⁹ car chascune ame aura sō ppre corps à la resurre

Etio Comment donc l'ame qu'est au troisieme, ou quatriesme corps, n'auroit souuenance de ce qu'elle à fait aux corps precedens, comme de ce qu'elle à fait au dernier? Sinon qu'on die, qu'elle à beu du fleue infernel lethe, qui fait oublier. Nous scauons que ce fleue est vne chose faincte, par les poetes. Et oultre, si elle à memoire de ce ruisseau qu'elle à beu, pourquoy n'aura elle souuenance du demeurant? Nous auons dessus declairé l'essence de l'ame: & comment elle est eternelle, ou en gloire, ou en peines. Comme dit nostre Seigneur, *b* les vns iront en supplice eternel, & les autres à la vie eternelle. Les ames aussi ont chascune sô corps, que Dieu leur à formé. Et ne peuent informer autre corps, ou habiter pour le tourmenter: comme font les mauuais espritz, aux corps qu'ilz entrent, combien que le mauuais esprit qui tourmente le corps quelque foys, die qu'il est lame du trespasé. Comme moy mesme ay experimenté à Romme, à vne adiuration: la ou l'ennemy disoit estre, l'ame d'un qui auoit esté Capitaine du Duc d'Vrbain. En vn autre lieu la y auoit vn homme qui auoit vn esprit familier, qui habitoit en vne teste de mort, qu'il tenoit dans sa châtre, luy donnant responses côme Oracles, il disoit qu'il estoit vne certaine ame. Nous scauons que la magie, ne Satan n'ont point de puissance sur les ames, que sont en Paradis, n'en purgatoire, qu'ont triumphe de luy, Sapiens. troisieme, & sont en la main de Dieu. Quane

a Job. 19.

b Math. 25

L aux

DE L'ESTAT DES AMES

à Luc 14.

aux âmes damnées, en vn moment, comme dit Job 31. elles descendent en enfer, comme le mauuais riche. Et ne peut disposer d'elles, sinon ce que le iuge en à disposé qui est Iesu-christ. Et n'y à autre Dieu plustost que luy, à qui sont subiectz toutz ceux qui sont au Ciel. en la terre, & aux enfers: qui iugera le hōmes & les anges. Quand donc' nostre ame en vn mōment est separée du corps, elle ne fait plus office d'ame: scz auoir, elle n'informe plus le corps, lequel à laïssé, ne luy dōne vie, sentiment ne mouuement. Seulement elle fait office d'esprit. En sorte qu'elle laisse d'estre ame: non quant à la substance estant incorruptible, mais quant à l'office d'ame. L'office de l'esprit est de cognoistre par l'entendement, & auoir les actes appartenans à la volonté. Enquoy est semblable à Dieu qui est intelligent, & ayant vouloir. Ces deux operations à il premierement enuers soy: car ce qu'il cognoit, & l'ayme le premier est soy-mesme: en secōd lieu les autres choses. Parquoy nostre entendement cognoit Dieu, & nostre volonté l'ayme, qui sont operations de nostre esprit. Lors nous auons l'image de Dieu, comme dit S Augustin 14. de Trist. Et à cause que nostre esprit separé du corps à la cognoissance & amour de Dieu, plus parfaictement qu'estant au corps elle à plus de l'image de Dieu. L'ame separée, comme dit Sainct Augustin, *De ecclesiasticis dogmatibus* Et aussi comme dit Sainct Seuerin, Boece contient en son entendement les sens

sens intérieurs : Comme sont le sens communs, l'imaginatif, & ainsi des autres. Aussi contient les cinq sens extérieurs: Comme la vue, l'oye, l'odorément, le goüst, & touchement. En sorte que ce que l'ame cognoissoit par les cinq sens, moyennant les organes corporelz, comme les yeux oreilles, & autres, elle peut cognoistre seule cōme veoir, ouyr plus parfaitement qu'avec les organes corporelz & plus noblement tesmoings, S. Augustin au liure *De spiritū & anima*, Quand l'ame se despart du corps elle attire, avec' soy le sens, la raison, l'entendement, & similitude, & image des choses que nous appellons phantasmes. Desquelles dit Aristote, pour cognoistre les choses, il est nécessaire que l'entendement regarde comme dans vn miroir les especes, & image des choses, qu'il veut cognoistre. Les choses que les sens extérieurs cognoissent n'entrent pas au cerueau: mais seulement les espritz & images d'icelles: comme les choses corporelles n'entrent aux yeux pour estre veües, mais les especes visibles qui viennent de l'obiet, que nous voions à noz yeux. Parquoy Sainct Paul dit que la science que nous auons, sera destruite, *b* non point en soy, car dict Sainct Hierosme. Apprenons en terre la science qui nous demeurera au Ciel: mais seulement la maniere de la cognoissance. Car nous cognoissons icy moyennant les sens extérieurs, & intérieurs, mais la nous n'aurons affaire de ces sens. Ains cognoistrōns comme

a 3. *De anima*

b *Corinth.*
13.

DE L'ESTAT DES AMES

les anges. Autrement nostre ame ne seroit pas intellectuelle, si d'elle mesmes ne pouuoit auoir son operation, qu'est de cognoistre. Aufquelles ames demeurent les especes & images des choses qu'elles ont cogneu en ce monde. Les especes sont immaterielles, sans aucune extension corporelle. Parquoy ne peuuent se corrompre par les especes infuses en son entendement. Elle cognoistra choses que n'a veu ne cogneu en ce monde, comme le riche cogneut Abraham, & si retiendra la memoire de ce qu'elle a cogneu en ce monde, comme le riche n'auoit perdu la memoire du Lazare, ne de sa maison, ne de ses freres. Auquel disoit Abraham Souienne toy des biens que tu as receu en ta vie, & des maux du Lazare. Les

4 Sap. 5.

damnés disent, dequoy nous prouffite nostre orgueil riche? Et il leur en souuient doncq'. Les bons aussi ont memoire des benefices de Dieu, pour lesquelz le loueront à iamais, comme dit

6 Psal. 88.

Dauid. *6* Je châteray à tout iamais, les misericordes du Seigneur Dieu: De cecy nous auons en l'Apocatypte 5. & 7. Les sens corporelz ne cognoissent que les choses singulieres & corporelles: mais l'entendement oultre cela, cognoit les choses vniuerselles, spirituelles, & absentes. Parquoy il peut en l'autre monde acquerir nouvelle science oyant la puissance intellectuelle, & l'obiet qui luy est presenté. Que sont deux choses substantantes pour engendrer cognoissance, scauoir est, l'entendement, & les obiectz que ie

veux

veux cognoistre. Comme bien traicte S. Augustin en ses liures de la trinité, le corps corruptible aggrauel l'ame. *a* Parquoy quand elle est séparée, est plus parfaite: comme encores dict Auicenne ayant despouillé c'est empeschement du corps corruptible, elle est meilleure plus pure & delectable. Les similitudes des choses & especes que sont en l'entendement sont vertuellement sciences, dit le Philosophe au troisieme de Anima, oultre la cognoissance naturelle des choses presentes de laquelle nous parlons. Les ames en ont vn autre plus claire des secretz de Dieu, & des choses absentes, lesquelles voyent en ce monde, de la diuinité de Dieu, qui contient & represente toutes choses, cōme dit S. Gregoire. *b* Ceux voient interieurement la clarté de Dieu. Il n'est aucunement à croire qu'il y aye chose exterieure qu'ils ignorent, scauoir est, des choses qu'appartiennent à la perfection de leur entendement, & à leur gloire & cōtētemēt, & à la perfectiō vniuerse. Mesmēmēt des choses que suruēnent generallemēt au mode, & singulierement à l'Eglise militāre de laquelle ont esté prises, pour aller à la triomphante. Les trespasés que ne voient Dieu, cōme ceux qui estoient au sein d'Abrahā, & ceux qui sont en purgatoire, ou en enfer, ne voyant Dieu en face, ne cognoissent les choses que sont loing d'elles. Comme dit Esaye, *c* tu es nostre pere. Seigneur: combien qu'Abrahā ne nous ayt point sceu, & Israel ne no⁹ ayt point cogneu. Et

*a Sap. 9.**b 12 de ses moralles.**c Esaiē 63.*

Iob 14 si les filz sont nobles, il n'en scaura rié, où
 s'ilz sont chetifz, il n'en entédra rié. Et parle Iob
 de l'hôme trespasé. Toutesfois sans veoir Dieu,
 ilz p. uuent scauoir les choses absentes, par reuelation
 diuine, ou par les anges, ou par les ames qui
 partent de ce monde. Côme declare S. Augustin
 au liure *De cura pro mortuis agenda*, Et le decret 13.
 q. 2. c. *Fatendum est*. Et faut noter que les ames se-
 parées ont aucune similitude du corps: Nô point
 corporelle, mais seulement semblable aux mem-
 bres corporelz du corps comme dit S. Augustin
 au douzième sur le Genese, & Hugo de S. Victor
 au liure *De anima & spiritu*, & Cassiodore au
 liure de *Anima*, & nous le voyons à l'histoire
 du mauuais riche *b* comme en Dieu selon la di-
 uersité des vertus l'escripture luy attribue les
 noms des membres humains. Enquoy ont erré
 les Anthropomorphytes, estimant Dieu corpo-
 rel, de ces membres que l'escripture attribue à
 Dieu, ont escript Sainct Hierosme, & Raby,
 Moyse d'Egipte Ben. maymon. Quât aux ames
 côme dit Sainct Luc, *c* que l'ame du riche auoit
 sa langue: cela signifie la vertu de goustier & par-
 ler: les yeux, la vertu cogitiue: le doigt, la vertu
 & puissance d'aider. Quant au trespas, & ce que
 vient apres. Innocent au liure de *Vilitate con-*
ditionis humanæ, dit que les bons & mauuais,
 auant rendre leur ame, ilz voyent Iesu. christ
 crucifié à grand ioye des bons, & confusion des
 mauuais. Toutesfois cela se doit entendre, que
 par

* c 2.

*b Luc 16.**c 16.*

par experiance ilz cognoistront nostre Seigneur
 vray Dieu, iuge des bons & des mauuais: comme
 dit iob 5. & actuum 10. Nous lisons bien que
 nostre Seigneur s'est apparu à aucuns à leur mort
 comme à Sainct Pierre, à la benoiste vierge, à S.
 Iehan Euangeliste, & à Saincte Marthe, les appel
 lant à la fœlicité eternelle. Mais communement
 il ne iuge aucun n'y a gloire n'y a peine, iusques
 apres la mort, comme dict Sainct Pol, *a* il est or
 donné aux hommes, de mourir vne fois, & apres
 celà le iugement. Plato mesmes à cogneu que
 Dieu ne iuge, que l'ame ne soit hors du corps.
 Et n'est poit besoing que pour iuger les ames du
 iugement particulier, qui se fait apres nostre
 trespas, que Iesuchrist descende du ciel, combien
 qu'il puisse estre en diuers lieux, comme il est au
 Sainct Sacrement en diuers lieux, sans parler, ne
 laisser le lieu où il est: qui est le ciel, *b* occu
 pant lieu, vsant des qualites de son corps, & de
 celle maniere sera au ciel iusques à la fin du mon
 de: comme declare Sainct Augustin sur le Psal
 me 54. Mais au Sainct Sacrement il n'occupe
 point de lieu, & n'vs des qualités de son corps:
 non plus que s'il n'en auoit point, ne non plus
 qu'une ame. Parquoy ne peut estre la touché, ne
 veu. Aussi n'est besoing, que les ames mauuises
 montent au ciel, pour receuoir leur iugement,
 car nulle chose entachée, n'entrera au ciel cōme
 il est dit. *c* Mais nous scauons par la sainte escri
 pture comment au gouuernement de ce monde,

a Hebr. 9.

b Marc. 16

Luce 24.

a Act. 31,

Psalm. 31

c Apocal.

21.

DE L'ESTAT DES AMES

Dieu employe le ministere de ses anges, avec choses que conseruent nature humaine. Pour laquelle Dieu à créet toutes choses. Cōment Dieu employe ses anges au seruice de l'homme, nous l'auons Pſalme 32. 90. ad Hebr. 1. Dieu s'en sert à punir les mauuais, comme à esté fait au Gen. 3. Quant noz peres par l'ange ont esté banys de Paradis terrestre, *a* les anges ont subuerſi Sodome, ont abismé Pharaon, & son oſt. en la mer Arabique: ont occiz cent oſtante cinq mille hommes de guerre de l'armée de Sennacherib. Roy d'Assirie, *b* ont frappé à mort Herode Agrippa. *c* Dieu aussi s'en sert pour faire seruice aux hommes, comme à Abraham, Yſaac, Iacob, & à Moÿse: ausquelz ont *d* reuelé la loy encores d'autres grands ſecretz: comme ilz ont aussi fait aux Prophetes à Zacharie, & à la vierge *e* Marie, & à Saint Ioseph. *f* Et communement les iugementz ſecretz il les denonce par les anges, comme le iugement & ſentence donnée contre Sodome, *g* & contre Egypte, *b* contre Balaam, contre Hierusalem, quand l'ange conduit les Chrestiens de Iudée de la le ſleuve Iordain deuant la ruine de Hierusalem. Comme le grand iour du iugement ſera denoncé par les anges *i* & la ſentence *k* donnée contre les mauuais, ſera executée par les anges. *l* Ilz ſepareront les mauuais de la compagnie des bons, & les ietteront en la Fornaiſe de feu. La il y aura grandz pleurs, & grinſſemens de dentz.

Parquoy

a Genes. 19.

Exod. 14.

b Esa. 38.

c reg. 19.

d Actus. 12.

e Galath. 3.

f Actus. 6.

g Luc. 11.

h Math. 1.

i c. 2.

j Exod.

12. 13. & 14.

k Gen. 19.

l Math. 24.

Esa. 4.

m Math. 14.

n Matt. 13.

Parquoy estimons que les Anges que Dieu à donné aux hommes pour leurs gardes & compagnies en ceste continuelle bataille, qu'est tant que nous sommes en l'Eglise militante, voyant celluy qu'ilz ont en charge prochain de la mort, denoncent à Dieu le bien & le mal qu'il à fait, comme Sainct Raphael auoit présenté les Oraisons & aumosnes de Thobie au c. 12. de Thobie, & du cetenier, *a* & du seruiteur ingrat, *b* & la mauuaitie de celuy qui auoit esursé l'yuroye. *c* Ou biē les Anges le denoncent aux Archanges, qui ont charge des provinces. *d* Singulierement à Sainct Michel prince de l'Eglise comme dict Daniel aux lieux alleguez, & Sainct Iean à son Apocalypse douziēme. Parquoy on le peinct avec la balance en main. Et si l'ame doybt estre sauuée & conduicte en Paradis comme nous lisons du bon Lazare, et tout incōtinent l'Ange luy reuele sa felicité, & par luy avec vne grande assemblée d'Anges, elle est cōduicte en Paradis. Non que nostre seigneur ne puisse bien luy mesmes estre veu, & denoncer sa sentence mesmement aux bons. Mais quant aux dampnez, qui nemōtent point aux Cieux, ny à nostre Seigneur, qui à eux ne descendent: mais leur sentence est denoncée, & la cause, par les Anges: ou par quelque saint personaige, comme Abraham ou mauuais riche. *f* Et par les Anges est executé le iugement de Dieu & sentence: comme sera au grand iour du iugement. *g* Nostre bon ange ne nous abandonnera iamais, si sommes du nōbre des sauués que nous

M ne soĩs

a Act. 10.

b Mat. 18.

c Mat. 13.

d daniel. 1.

c. 12.

e Luc. 16.

f Luc. 16.

g Mat. 16.

e Esai. 2.

DE L'ESTAT DES AMES

ne soyons au lieu que Dieu nous à préparé, de ma-
a Exod. 23. niere que sera accôply ce que dict Dieu. *a* Voicy
 l'enuoye vn Ange deuant toy, affin qu'il te garde
 en la voye, & qu'il te introduise au lieu, que i'ay
 préparé: donne toy garde de sa presence. Et execu-
 te sa voix, & ne l'irrite point, car il ne pardonnera
 point à vostre forfait: Mon nom est en luy, c'est
 mon ambassade, & comme est Vicaire deuant l'ad-
 uenement de nostre Seigneur en chair. Dieu le pe-
 re avec le filz, & le Sainct esprit iugent les ames
b Reg. 2. *b* sans estre veu d'elles. Comme le mauuais riche
 ne l'auoit pas veu: mais comme vn Roy, ou Senat.
 en leur consistoire condamnent les crimineux;
 & puis par leur scribe & greffier, ou par vn huis-
 sier ilz declairent la cōdempnation au crimineux:
 aussi faisoit Dieu, ou par ses Anges, ou par Abra-
 ham au riche, despuis que le filz de DIEU à prins
 forme humaine comme filz de Dieu, à esté fait he-
 retier de l'vniuers, c chef de l'Eglise, & gouver-
c Hebr. 1. neur, iuge des creatures celestes, terrestes, & in-
Matth. 11. fernalles. *d* Comme auoit predict Daniel, *e* Dieu
Job. 13. donne ton iugement au Roy Messias. Comme il
e Psal. 71. parle à nous ou par soy, ou par ses Anges, ou sain-
d Job. 5 Rō. ctes gens. Aussi les iugementz il les reuele, ou par
14. 2. des soy, ou par les amis, Anges, ou hommes. Et souuēt
Corinth. 5. au trespas des bons, luy mesme les visite ou Ange,
Actu 10 ou autres Sainctz desja trespassez, pour le resiouir,
Psal 71 & leur oster la craincte de la mort, & du iugemēt
 de Dieu. Comme dict Sainct Gregoire au 4. de
 son dialogue ou il recite chap. 12. d'vn auquel à
 son

son trespas appareurent Sainct Pierre, Sainct Pol, à vn autre les Anges, ch. 191. à vn autre la Vierge Marie, ch. 28. à vn autre Iesu-Christ, ch. 17. Les autres oyent les melodies comme vn nommé Ser nulus, qui l'og temps auoit esté paraliticque avec grãde patiẽce tesmoĩg S. Gregoyre à ce mesme li ure quatriẽme de son dialogue chap. 15. Aussi à beaucoup des mauuais s'apparoit le Diable avec vne grande horreur, comme en ce liure recite le mesme Sainct Gregoyre d'un hypocrite hermite. Quelquesfois au trespas des bons, comme nous tisõs qu'il apparut à la mort de S. Martin, qui luy diẽt, que demandes tu cruelle beste? Car le sein d'Abraham receputa mon ame. Mais apres que l'a me est hors de la prison de ce corps, elle void les espritz bons & mauuais: comme nous voyõs icy les choses corporelles. Les mauuais espritz batail lent contre ceste paoure ame pour la raur: cõme nous lifons que à la mort de Sainct Martin, Sainct Seuerin estant à Colongne en oraison, ouist vne grande melodie des Anges, qui conduisoient l'ame dudiẽt S. Et vn peu apres il entendist vne guerre en l'air des ennemis contre les Anges, pour raur ladiẽte ame, que sembloit que la terre, & le CIEL se deussent abismer. Et cecy n'est pas nouveau car l'Apostre Iude en sa canonicque recite la guerre que fit Satan contre Sainct Michel pour le corps de Moyse cõme les Anges qui ont vn lieu certain, peuuẽt se mouuoir de lieu en lieu soudain. Tout de mesmes nostre ame comme referẽt trois mortz

M 2 refus-

DE L'ESTAT DES AMES

resuscitez par les prieres de Saint Hierosme, desquelz verrôs, apres disent qu'en vn moment apres leur trespas cõpareurent deuant Iesu-Christ leur iuge, sans scauoir comment. Et par qui les bons Anges & les mauuais accompaignët les ames iusques que sont iugées: si sont sauuées, les seulz bõs les conduisent au triumphe ioye & honneur: si sont dampnées les bons Anges leur disent le dernier adieu, et les liurent entre les mains des bourreaux & executeurs de la justice de DIEU, noz mortelz ennemis, lesquelz les conduisent aux prisons obscures, horribles, & eternelles de Dieu. Desquelles la seule memoire nous faict trembler, la grandeur du Roy Dieu, & infinité des peines que sont en ces prisons, & lieu de sa iustice, & ire. La craincte de ces prisons à reduict S. Augustin de l'heresie Manichienne, & à faict quitter le cardinalat à S. Hierosme, & la papaulté, en laquelle on l'appelloit & s'en est allé au desert de S. IEAN Baptiste, la ou ne mangeoit chose cuitte: il couchoit sur la terre: pourtoit le cilice, demouroit toute la nuit sans dormir, en oraison, gemissemẽs larmes & flagellations de son corps. Avant que la sentence se donne les paoures ames sont en grã de craincte. Premièrement car scauent que bien peu en ya de sauuées: comme dict nostre Seigneur en Saint Mathieu septiesme & vingtiesme de dix mille qu'ont mal vescu, a peine en ya vne sauuée dict S. Hierosme à son testament 2. per. 4. Si le iuste est difficilement sauué, ou comparoistra l'infidele

dele & le pecheur? Secôdement elles scauēt qu'il faut rendre compte estroictement, *a* des pensées, parolles, euures, tāt commises, qu'obmises. Et ne scauēt si leurs euures ont esté agreables à Dieu. Car dict nostre Seigneur, que souuent ce que les hōmes estiment grād, est abominatiō enuers Dieu. Tiercement elles scauent que la sentence sera ire uocable: *b* ie ne feray point irritema parolle. En ce iugement particulier, aucunesfois nostre Seigneur iuge vne seule ame: aucunesfois vne grande troupe ensemble, comme le iour que Saint Bernard trespassa trente mille comparurent ensemble deuant le iuge Iesu-Christ, desquelles n'en y eut que cinq sauuées. Comme aussi se trouuent vn grand nombre au iugement de ces trois resuscités, par les prieres de Saint Hierosme desquelz escript Saint Cyrille à Saint Augustin. Aucunesfois les ames sont iugées subdain que l'ame est separée. Autresfois leur iugemēt est differe, comme ceux, qui ont esté resuscitez par les Apostres, & autres amys de Dieu, cōme l'Empereur Traian, duquel parle S. Iean Damascene, lesquelz estoient mortz infideles & consecutiuement deuoint estre damnez. Mais Dieu auoit suspendue la sentence. Car si Dieu en eust donné la sentence diffinitiuement, elles ne fussent iamais esté deliurées, veu qu'en enfer n'a point de redemption. *c* La sentence aussi de ce Docteur de Paris fut differée: duquel nous lisons à la fondatiō des Chartreux que c'estoit vn Docteur de Paris, qu'on estimoit comme Saint,

M 3 le quel

a Luc. 16.

Luc. 16.

b Math. 5.

Psalm. 88.

c Job. 7.

lequel estât trespassé, sô corps fut porté en l'Eglise
nostre Dame de Paris, pour estre ensepuely. Et
presente toute l'Vniuersité de Paris, & chantant
vigiles pour son ame, quand on commence la 4.
leçon Responde mihi, le corps aussà la teste, & dit
ie suis appellé au iugement de Dieu. Et puis remit
la teste comme deuant. Ceux qui estoient presens
remirent à l'enterrer le lendemain, & en disant la
mesme leçon, Responde mihi, autre fois en leuant
la teste, il s'escria, disant, hélas ie suis condamné:
autrefois on dilaya le mettre en terre, à cause de
la grande multitude de gens de la ville, & des
champs que suruindrēt. Le troysiesme iour en di-
sant la propre leçon, Respóde mihi, il cria à haute
voix, hélas ie suis eternellement dampné. Estant
la present S. Brune fondateur de ces bons peres
Chartreux, Allemand de nation, Docteur de Pa-
ris, & Chanoine de Reins, il dict à deux ou trois
de ces compaignōs, hélas qui sera sauué, puis que
celuy que nous estimions tant saint est dampné.
Fuyons nous en, en vn desert. Ce qu'ilz firent en
Dauphiné pres Grenoble. Cecy n'est point fable,
ou qu'il y aie de peres Chartreux au monde, est fa-
ble. Qui sont auourd'huy vne lumiere de l'Eglise
é sainteté, contéplatiō, & charité enuers les pau-
res. Quant à ce iugement particulier, que se faict
apres nostre mort, les Mascouites, & Rusciens,
qui vivent auourd'huy soubz l'obeissance du pa-
triarche de Cōstantinople le nient, & aussi le pur-
gatoire: disant que nulle ame est en Paradis, ou en
fer

fer, iusques au iugement general, qui sera à la fin du monde: mais que ce temps pendent, les ames des bons, sont en certains lieux plains de lumiere, accompagnées des Anges: Et celes des mauuais sont ez lieux obscurs accompagnées des malings espritz. Les bons attendent le iour du iugement: & le desirent. Les mauuais, au contraire, craignēt continuellement ce iugement: & ne voudroint que vint iamais: d'oū vient le 'pleur & grincemēt de dentz, duquel parle nostre Seigneur. « Et combien qu'encores ne soit fait aucun iugement des ames comme ilz dient, si est ce, que par la qualité des lieux, & compaignie, des bons Anges, ou des mauuais, elles cognoissent ce que leur aduiendra au iugement. Et dient encores ces hereticques, que les oraisons qu'on fait pour celles que sont ez lieux tenebreux, leur seruent: car impetrent pour elles vn lieu plus tollerable, la ou avec moins de peine, attendent le iugement. Les Grecs tiennent ceux-cy pour hereticques, & principalemēt pour ceste erreur, qu'est contre l'escripture, & exposition des saintz docteurs, tant Grecz, que Latins. Nous lisons en l'epistre de Saint Cyrille Euesque de Hierusalem à Saint Augustin, cōment ceste erreur print commencement en Syrie, incontinent apres le trespas de S. Hierosme: la dicte erreur gasta beaucoup de gens. Parquoy S. Cyrille, & toutel'Eglise hyerosolimitane ne cessoint de prier Dieu, que luy pleust remedier à ceste playe: & implorant les suffrages de Saint Hierosme, a-

a Ma. 13. 22

DE L'ESTAT DES AMES.

pres qu'ilz eurent ieusné trois iours, vaccant à oraison, le troysiesme iour Sainct Hierosme, s'apparut à son trescher disciple Eusebe, l'asseurant qu'à pres 20. iours il s'en viédroit par mort apres luy. Et cependant qu'il die à Sainct Cyrille que le lendemain s'en vint avec ses freres à l'Eglise de la natiuité de nostre Sauueur, la ou estoit ensepueli le corps de Sainct Hierosme, non guieres loing de la creche: Et que la compareussent ceux, qui auoint receu ceste erreur: Et qu'on fit pourter à son sepulchre trois corps qui estoient mortz la mesme nuit, & n'estoient encorés ensepuelis: Et qu'ilz missent sur ces corps le sac duquel estoit vestu, en sa vie, & ces trois mortz seroient resuscités. Ce que fut fait, & vesquirent 20. iours, qui raconterent de grandes choses, de l'autre monde, du iugement particulier des ames apres la mort, des tentations au point de nostre trespas, de la gloire des bons, des peines d'Enfer, & de PURGATOIRE: & cōment la peine d'ēfer & PURGATOIRE est vne mesmes. Combien que les vnes sont plus affligées que les autres. Et que seulement ces peines sont differentes, que l'vne esternelle, que ne prendra iamais fin, ains sera augmentée au iour du iugement, quand le corps lera vni à l'ame. La peine de Purgatoire toutallement prendra fin il n'y aura iamais plus peines purgatoires. Ces mortz racontoint la grande crainte leur, au point de la mort. A cause de la vision des espritz malings, & accusations d'iceulx. Lesquelles

quelles deux choses, scauoir, vision & accusati-
on, furent plus griesues apres que l'ame fut sepa-
rée du corps. Laquelle en vn moment fut presen-
tée au iuge: deuant lequel comparurent innom-
brables diables, trestoutz accusans ces pauures
ames. Aussi leurs pechez les accusoient, en leur
consciëce: de quelz auoient souuenance, iusques
aux moindres. Lesquelz se monstroient estre
plus griez que n'eussent estimé. Ces pauures
ames avec' extreme craincte, attendoient leur
sentence, iusques a tant que virent parmy les
tenebres, arriuer Sainct Hierosme, avec' vne grã
de splendeur, qui supplia le iuge suspendre la
sentence, affin que pour vint iours retournassent
au monde, pour confuter la susdite heresie: &
aussi pour faire penitence de leurs pechez. Ce
que fut fait. Parquoy ces vint iours que vesqui-
rēt ne faisoient que pleurer, & le vingtiesme iour
trespasserent avec Eusebe disciple de S. Hieros-
me, comme ledit sainct auoit reuelé, cōtre ceste
fauce opinion que les ames voient Dieu iusques
au iugement, ne les mauuais ne sont en enfer, cō-
me à escript S. Augustin au liure de ecclesiast.
dogmat. & Guillelmus Orlan, au second dialo-
gue contre Pape Iehan vingtdeuziesme qui auoit
presché ceste erreur. Aussi contre cecy est
Sainct Gregoire au quatriesme liure de ses dia-
logues, & Pape BENEDICTVS douzies-
me à condanné ceste opinion par vne extra-
uagante. Et non. obstant tout cecy est en ce

a206112.c

N

malheureux

DE L'ESTAT DES AMES

malheureux temps ou nous sommes, sur la fin du monde, estant l'Eglise sur sa vieillesse, ceste heresie comme toutes les autres s'est renouuélée. D'ou vient qu'on nye les prieres des sainctz, & disent qu'il n'ya point de Purgatoire apres la mort. Pour prouuer ceste opinion faulse ilz alleguent la sainte escripture, comme ont accoustumé les heretiques, La tournant fausement à leur propos, comme bien traicte S Hierosme & S. Hylaite. Premièrement ilz alleguent que toutes les foys, que nostre Seigneur promet la beatitude, il dit qu'il la donnera au dernier iour comme il dit à Saint Pierre, au 19. de S. Math. & 25. à la regeneration, & au 25. Aussi le promet au iour du iugement, comme dit S. pol, & aussi dit le tēps qui est entre nostre mort, & la resurreccion dernière, les ames sont en certains receptacles cachées, attendans le iour du iugement. Lesquelz lieux sont ou de repos, ou de misere: comme les ames ont meritē quand viuoient. Ces lieux disent ilz ne sont n'e Paradis n'ēfer: car ne sont lieux cachés, cōme ceux d'esquelz parle S. Augustin. Oultre que apres le iugement les corps seront en ces deux lieux. Et S. Augustin parle des lieux des ames iusques au iugement. Ilz alleguent le sermō de Saint Bernard, second qu'il fait de toutz Sainctz, là ou par ce qu'est dit en l'Apoc. 6. que saint Iehan à veu les ames des trespasés soubz l'Autel, lequel dit, il est le corps de Iesu-christ. Parquoy les ames avec grande assurance, & en grand

4 Ad Col.
3. & 2. T.
mat. 4. & 5

grand repos sont soubz l'humanité de Iesuchrist: Laquelle les anges desirent veoir, & c'est iusques qu'elle s'oint . mises & colloquées sur l'autel: la ou le filz de l'homme se monstrera à eux, non point en forme seruite & humaine, mais en sa diuinité. Et nous môstrera son pere, & le S. esprit. Lors serons nous bien heureux, & serons semblables à Dieu, côme dit Saint Iehan. *a* Et en ce mesme sermon dit saint Bernard allegant ce que dit Dauid, *b* Retourne a ton repos mon ame: car Dieu t'a fait bien. Les ames vont, dit il, en repos: mais non pas à la gloire du Royaume, de laquelle est dit Apocal. 6. Attendez encores vn peu de temps. Et en ce mesme passaige demontre Saint Bernad qu'elles consolations ont les ames iusques au iugemēt, que seront vnies avec le corps, dit qu'elles ont trois ioyes & plaisirs: desquelz le premier est, la recordation des vertus, dons de Dieu, & bonnes œures. Le second est, de l'exhibition du repos, qu'elles ont à present. Et le tiers est de l'expectation qu'elles ont de la gloire entiere, & parfaicte qu'elles attendent au iugement. Vn autre argument de ceste opinion est, que la peine ou remuneratiō ne procede poit du iugement qui ordonne ou punition ou remuneratiō: lequel sera au dernier iour. Parquoy semble qu'aucune n'est en gloire n'y en peine. Nous en premier lieu respondrons aux argumentz, & puis exposerons ce que nous deions croire quāt à cecy. Premièrement quand ilz disent que Dieu

*a Ioanni 3.**b Psal. 14.*

DE L'ESTAT DES AMES

promet nostre beatitude seulement, au dernier iour comm' fait aussi la damnation des reprobués. Nous disons que cela se doit entendre de la gloire de l'homme parfait en corps & ame, combien que le iour de nostre mort se peut nommer, quant à nous. le dernier iour. Et ne trouuerôs en toute la sainte escripture, que l'ame n'aye sa gloire, quand elle est séparée du corps. Mais au contraire, comme nous auôs en l'Appoc. 6. Cōment iusques au iour du iugement, chascune ame à receu son estolle. Stoli signifie vne robe que couure tout iusques aux talôs: de laquelle se couuroint le temps passé les hōnestes femmes. Aussi signifie la robe sacerdotale, en la langue & maniere de parler des Hebreux. Quand on abonde en quelque chose nous disons, on est vestu de telle chose: comme au psal. 103. dit que Dieu est vestu de lumiere cōme de vestement. Et au psal. 92. vestu de force: qui signifie que Dieu est rempli de lumiere, *a* & qu'il est tout puisât. Les mauuais aussi sont vestus de malediction, *b* & de cōfusion. *c* La robe qui couure les bien-heureux est clarté, commela robe du Soleil. Ilz ont desia la premiere stolle, scauoir la gloire de l'ame. Parquoy est à noter qu'il y a double beatitude: en Paradis: l'vne est, quand clairement on voit la diuinité comme dit S. Pol *d* & auons la fruition de ceste diuinité, scauoir est, l'amour parfaite, & possession avec vn indicible plaisir. Autrement s'appelle beatitude. Quand on est en tel estat, que

nous

a Tymot. 6
b Psal 108
c Psal. 34.
13.

d Corinth.
13. & 1os. 3

nous auons tout le lieu essentiel, & accidentel, que nous desirons. Et auquel sommes inuitez & deuons paruenir. Le premier bien & beatitude ont desia les ames qui n'est parfaite: A cause que les ames sont en ce desir de la resurrection de leurs corps. La seconde & entiere felicité, nous attendons receuoir au iour du iugement: la ou nous ne desirerons, autre perfection, dilectiō, ne ioye, ne cognoistre autre chose que Dieu. pour acquiescer quelque perfection de nostre entendement. Nous serons coniointz avec' Dieu, par vision & amour, auquel verrons & aymerons tout ce que sert à nostre gloire, plaisir, & ioye. La vraye beatitude, dit Boece, est vn estat parfait de l'accumulation de toutz biens, duquel estat, n'a faute de toutz les biens, ausquels sommes destinés. Ce sera donc' au iour que nostre Seigneur restituera entieremēt son Royaume du vray I S R A E L, & que tout l'homme sera glorifié. Alors nous serons vestus de la robe talair de gloire, & clarté. Et n'y aura riē en nous qui ne soit glorifié. Nous aurōs double estolle, scauoir est, du corps & de l'ame. Cependāt nous n'auos que l'estolle de l'ame. Parquoy la beatitude n'est pas encores parfaite. Quant aux receptacles & lieux cachés, que les ames ont iusques au iugement, desquelz parle S. Augustin en son manuel, que nous en Grec nommons *Enchiridion*. Saint Augustin mesmes nomme ces lieux, Paradis, Enfer & Purgatoire, en in finis passaiges de ces liures, cōme verrons apres.

DE L'ESTAT DES AMES

Aussi nous disons apres Saint GREGOIRE, que les ames de ceux qui sont en Purgatoire, ont diuers lieux, comme plaist à Dieu. Et aussi quelque fois DIEU differe la iugement d'aucuns qui pour lors sont ez lieux que plaist à DIEU, comme auons dit cy dessus de ce Docteur de Paris, duquel le iugement fut differé trois iours. Le premier iour il fut cité, le second iugé, le tiers la sentence prononcée & executée. Nous ne scauons en quelz lieux estoient les ames des Payés que les Apostres & autres saints ont resuscité. Et n'estoit n'é Paradis n'au Sein d'Abraham, car n'estoit decedées en la foy n'en Purgatoire. Les Iuifz, desquelz nous auons la doctrine Diuine, mettent autant de lieux aux Enfers, qu'il ya de noms d'Enfer en Hebreu, que sont sept comme verrons apres. Toutesfois au iugement, toutz les lieux seront reduitz en deux, scauoir est, PARADIS & Enfer. « Quant aux autorités de Saint BERNARD, qui semble qu'il tienne, que les ames ne voyent point DIEU, iusques au Iugement, luy-mesmes expose son opinion au Sermon de la mort de Saint MALACHIAS, L'ame, dit il, de ce saint homme ne vist elle pas? Et respond ouy certainement, & en gloire. Et apres conuertist sa parolle à ceste ame sainte. Tu ne vis plus en foy, mais tu vois clairement ce que as creu en ceste vie, & regnes avec Dieu, & au sermon dernier de toutz Saintz, Ie ne consentz point à ceulx

ceux qui disent que les ames des Saintz ne sont en gloire mesmemēt à cause de ce qu'en dit S. Pol
a Nostre tribulation qu'est de peu de durée, & legiere à merueilles, merueilleusement produit en nous vn poirdz de gloire eternelle. Sainct Bernard & nous avec luy confessons que les ames trespasées n'ont pas leur gloire consommée: ne les damnés, leur peine, à son comble. Car quant aux sauuées, elles attendent la gloire du corps: comme dit S. Pol aux Philippiens troiziesme, Nous attendons pour sauueur le Seigneur Iesu-Christ, qui transfigurera nostre corps vile, afin qu'il soit fait conforme à son corps glorieux. Et quant à l'ame sa gloire croist toutz les iours, cōme d t nostre Seigneur, *b* que c'est vne nouvelle ioye aux anges, quand vn pecheur retourne à Dieu par penitence, comme non seulement le pere de l'enfant prodigue se resiouist de la repentāce de son filz, mais encores toute sa maison & famille. Semblablement est il de ceux, qui par leurs predications, liures exemples, & autres moiens font cause du sauement des ames, que journellement viennent en paradis, que les Theologiens nōment gloire accidentale, que vient de la creature, comme la gloire des anges que nous ont en garde, croist quand nous sommes sauués, & qu'ilz n'ont point travaillé en vain. Aussi par le contraire la peine de plusieurs damnés s'augmente toutz les iours, iusques à la fin du mōde: ainſin ceux qui ont laisſé mauuais exem

a 2 Cor. lib.
4. c.

b Luc. 15

DE L'ESTAT DES AMES

ple, qui sont cause de la damnation de plusieurs, qui iournellement descendent en Enfer. Et singulierement les pasteurs de l'Eglise, lesquelz, comme dit Saint Gregoire au canon Notum 2. q. 1. sont dignes d'autant de mortz, que móte le nombre des personnes, à qui ilz ont donné l'exemple de mal faire. Comme sont aussi les fondateurs des heresies : comme Arrius, duquel dit Saint Augustin, que sa peine croist tant comme de gens sont damnez par sa fauce doctrine. Par quoy Berenguer, premier sacramentaire en France, combien qu'il fut penitent & eust aduré à sa mort, craignoit fort d'estre damné, & pour auoir esté cause de la perdition de tant d'ames, qu'il ne pouoit reduire, ne reuoker celles que desia estoit en enfer. Et ne pouoit satisfaire à Iesu Christ qui les à achepté de son sãg. & Ne aux paoures ames pour les auoir priué de la gloire incomparable, & auoir enuoyé aux peines eternelles qu'homme ne pourroit exprimer ne comprendre. Aussi croist la peine toutz les iours en enfer, aux peres, qui sont cause de la damnation de leurs enfans: ou par mauuaise doctrine, ou exemple induisant à mal, ou pour leur auoir laissé les biens injustement acquis. Dont ilz sont damnez en les possédant s'ilz les scauent. De la venoit que le mauuais riche craignoit que ses freres vinsent avec luy, que seroit cause d'augmenter sa peine: pour raison de ce qu'il les auoit mis au chemin de perdition, despuis que ne pouoit diminuer sa peine d'une

*a De cõse-
crat. dist.
Ego Berē-
garius.
a 1. Pet. 1.
ad Tit. 2.*

d'une seule estincelle: il se vouloit garder de l'augmenter. Semblablement s'augmente la peine de ceux qui ont faict loix iniustes, à la ruine du peuple: ou de ceux qui ont trouué nouvelles impositions. De ces choses on ne peut bonnement satisfaire: mais au iour du iugement ces augmentations de gloire, & de peine prendront fin. Car nul ne sera sauué ne damné de nouveau: mais la gloire & peine seront en leur perfection en corps, & en ame, chascun recoiura selon ses oeures. *b*

*a Math. 16
Apoca. vlt.
Psal. 63.*

*Des lieux ausquelz sont les ames insques
au iugement.*

CHAP. VIII.



A Foy catholique confesse par la sainte escripture, que les amis & ennemis de Dieu, & de la loy, cōme apres leur deces, quant à leurs ames s'en vont en peine ou repos. Si quant aux bons n'ya empeschement d'aucū debte de peine, pour raison des pechés venielz ou mortelz remis quāt à la coulpe: mais non quāt à toute la peine, n'ayant faict penitence deüe, cōme nous traicterōs apres. Car nul ne peult entrer au Ciel avec la moindre debte, ne d'offence ne de peine deüe à l'offence. Parquoy comme le

O

corps

DE L'ESTAT DES AMES

corps par sa grauité descend en bas , ou par la legierce monte en hault : Aussi l'ame par la grauité du peché descend soudain : ou par son innocence monte au Ciel. Vray est, cōme auons dict dessus, que nostre Seigneur que'que fois dispence à la loy, comme de la loy de mourir à dispencé avec Henoc & Helic. Et premierement quant aux bons, qu'ilz aillent en paradis deuant le iugement : nostre Seigneur le testifie au 17. de Saint Iehan. La ou il dict, mon pere ie veux que ceulx que tu m'as dōnez, que la ou ie suis ilz soient aussi avec moy : afin qu'ilz voyent ma gloire, laquelle tu m'as dōné deuant la fondation du monde, scauoir est, qu'ilz voyent ma diuinité. Nostre Seigneur le iour qu'il fit l'ouuerture du Royaulme celeste avec son sang : il mist en possession le bon larron croiant en luy, & penitent. Disant, ie te dis en verité, que tu seras auiourd'huy avec moy en Paradis. Le nom de paradis, ne se prend que pour paradis celeste, la ou Dieu mōstre sa gloire aux biē-heureux. Ce que nostre Seigneur appelle Paradis, le bon larron appelle Royaulme. Car cōbien que Iesu-Christ ne soit monté solemnellement avec son corps au Ciel iusques au quarantiēme iour, il n'y a point de passage en l'escripture qui nie que l'ame de nostre Seigneur sortant du corps, auant aller aux enfers, ne soit allée droict à Dieu son pere, entre les mains duquel l'auoit resignée disant. Pere en tes mains ie recommande & rendz mon esprit. Comme nous recōmandons nostre esprit

*Luc. 23 co
17. 12 apo 2*

&

& le rendons ez mains de Dieu, qui à créé ledict esprit: entre lesquelles mains rien ne perit. Il reçoit noz ames sourtant du corps. Ce pendant iusques que nous ferons nostre ascension solemnelle en corps & en ame, apres la resurrection nostre. Et apres qu'il aura fait le iugement, lequel ne scauons combien durera, ou quarâte heures, ou quarante iours, ou vn moment. Mahomet pſedo prophete dict qu'il durera mille ans. Encores qu'il mente: si est ce qu'il confesse l'immortalité de noz ames, le iugement, la resurrection, Paradis, enfer, & Purgatoire. Ce que nient noz libertins de la porcherie d'Epicure. Lesquelz les Machometistes condamneront comme les Ninuities, les Iuifz. *a* Le lieu de Paradis qui est au Ciel empire n'eut serui de rien au bon larron, s'il n'eust veu Dieu: en la vision duquel, est nostre beatitude cōme dict Iesu-Christ. *b* Il n'a pas eu ceste gloire quant au corps ce iour la, mais quāt à l'ame, qu'a eu le lieu de Paradis, & la vision. Et ainſin à esté beatifié: combien que nous estimons, que ce bon larron, que aucuns nomment Dismas, est resuscité avec nostre Meſſias filz vnicque de Dieu. Et vn Dieu comme son pere, & le ſainct esprit. Par lequel filz, le pere à créé le monde, deliuré de captiuité de peché, & le deliurera de mort, & tous encombriers. Et par luy fera son iugement, pour mettre ses esleuz en sa ſalle, & les reprouuez en ſes priſons, ſans aucune redemption. Non ſeulement lame du larron à esté mise en poſſeſſion du lieu de

*a Mach. 12**b Ioan. 17.*

DE L'ESTAT DES AMES

Paradis, & vision de Dieu, mais aussi les ames des iustes, receuront ce bien auãt le dernier iour: comme reſtitue Sainct Pol. 4 Certes nous ſcauons que ſi noſtre maiſon terreſtre de ceſte loge eſt deſtruite, que nous auons vn edifice de par Dieu, vne maiſon eternelle ez Cieux, qui n'eſt point faiete de main. Car pour cela nous gemiſſõs: & s'enſuit apres: Nous viuãs en ce mõde & preſens en corps, ſommes abſents du Seigneur. Parquoy nous aymons mieux eſtre abſens du corps, & eſtre preſens avec le Seigneur. Nous cheminõs par foy, & non point par viſiõ. Parquoy s'eſuit que l'ame ſeparée de ce corps, chemine, ſcauoir eſt, vit, non en foy, mais en viſion claire de Dieu, comme dict Sainct Pol 2. *Corinth. 5.* Nous voyons maintenant par vn miroir en obſcurité: mais alors nous verrons face à face. Sainct Pol deſiroit ſon ame eſtre pelerine, ſcauoir eſt, eſtre eſtrãge & ſeparée du corps, pour eſtre preſenté à Dieu non par foy, cõme luy meſmes dict Philip. 1. J'ay ce deſir d'eſtre ſeparé du corps, & eſtre avec Ieſu-Chriſt. Ce que m'eſt beau coup meilleur. Son eſperance doncq' eſtoit de voir Ieſu-Chriſt apres la ſeparation du corps, & non pas ſeulement au iugement. Lequel iugement pouuoit attendre auſſi bien en ce monde & dans ce corps, comme en eſtant dehors. Et outre l'amede Sainct Pol ne voit pas moins l'eſſence de Dieu à preſent, que quand elle fut rauie au tiers Ciel. Auquel rapté, il la veu clairement, comme dict Sainct Auguſtin expoſant au 12. c. de la 2. epiſtre

pistre aux Corinthiens: disant que le tiers Ciel, est la vision claire de Dieu. Au tiers cōme dict Sainct Denis sont les thrones, Cherubins, & Seraphins: qui plus clairement contemplent Dieu, & de plus pres. A la similitude desquelz dict Sainct Denis, que Sainct Pol à esté rai iusques au tiers CIEL. Le premier Ciel est la region de l'air. Le secōd est le firmament. Le tiers est spirituel, que nous apelōs empire, qui est dict spirituel, à cause que nous seulemēt par foy le cognoissons, & non point naturellement comme les autres. En iceluy les Anges, & ames saintes ont la vision, & fruition de Dieu. Et encores à ce propos, il est dict Apoca. 6. que ce pēdant iusques au iugement chascune ame à receu son estolle, scauoir est, le vestement de gloire, iusq̃s que recoiue double gloire, du corps & de l'ame. Dequoy parlent Sainct Ambroise au liure du bien de la mort, & Sainct Augustin 24. & 25. c. de ses meditations. D'auantaige Dieu est pl⁹ prompt à faire misericorde que iustice. Car il dit Exo. 20. qu'il punit les pechez iusques à la troisieme, & quatriesme generation à ceux qui le haient: mais il fait misericorde iusques à la millieme generation à ceux qui l'aymēt. Or il est ainsi que les damnez en vn moment apres leur trespas sont enuoiez en enfer, comme dict Iob. *a* & comme à esté fait au mauuais riche. *b* Pourquoy donc ne mettroit il en Paradis ceux qui n'ont rien que les empesche? Quant aux reprouués, combien que Sainct Augustin die comme auons alleguē dessus

O; queles

a 21 c.

b Luc. 16 c

DE L'ESTAT DES AMES

- a au ps. 57.* *a* que les ames ne sont pas encores au feu, qui est préparé au prince des malings Sathan, & à ses anges, & complices: toutesfois elles ont leur enfer plain de tourmēt, la ou il ya feu, Luc. 16. pleurs, & grincement de dentz. *b* La plus'grande peine qu'ilz aient c'est ce que nous appellons peine de dommaige, scauoir est, d'auoir perdu la beatitude, à laquelle auoient esté créés. Et qui ont esté iusques aux portes de Paradis, aiantz receu la grace de Dieu & remission de leurs pechez au baptême, ou circoncision au vieil testament, & au sacrement de penitence: duquel pouuons vser à toute heure. Et si nous n'auons ceux que Dieu a faitz ministres des sacrementz: la contrition est suffisante pour la remission des pechés: *c* Qui scauroit exprimer le regret qu'a Iudas d'auoir perdu paradis, aiant esté long temps Apôstre familier du Sauueur? Et aiant fait en son nom tant de miracles? Car nostre Seigneur luy auoit donné puissance comme à ses compaignons. *d* Il dominoit sus les mauuais espritz: & maintenant ilz sont ses bourreaux. Quelle douleur aux Iuifz enfans du royaume d'en estre bānis à iamais? Et les Gētilz qui ont receu le Messias Iesu-Christ occuper avec les benedictions de Dieu, le Royaulme de Dieu. *e* La sera pleurs & grincement de dentz quand vous verrez Abraham, Isaac, & Iacob, & toutz les prophètes au Royaulme de Dieu: & vous en estre bānis & iectez dehors. Et viendront d'Orient, d'Occident, d'Aquilon, & de Midy, & seront assis au royaulme

royaume de Dieu. Quel regret à ceux qui auoint
laissé les plaisirs du monde, pour seruir à Dieu, &
estantz pres du port, ont faict naufrage, & perdu
leur nauire chargée de bonnes eures & tout à vn
coup ilz ont tout perdu, & sont priués des deli-
ces de ce mode, & de l'autre. Qui diront. *Seig-*
neur, Seigneur, n'auons nous pas prophetisé en
ton nom? Et n'auons nous pas iecté hors les dia-
bles en ton nom? Et n'auons nous pas faict plu-
sieurs miracles en ton nom? Et lors ie leur diray,
ie ne vous cogneu oncq'. departez vous de moy
operateurs d'iniquité. Sainct Augustin met trois
lieux en l'autre monde, selon trois conditions des
ames: Les vnes fouuerainement bones sans tache,
qui vont droict en Paradis: Les extrememēt mau-
uaises, qui vont en enfer: Les autres mediocre-
ment bonnes, sans peché mortel, & celles la vont
en Purgatoire. Plato, comme dict Olympiodorus,
sur son liure nommé Phedo mettoit trois manie-
res de pechez. Desquelz les vns sont faciles à gue-
rir: comme sont les pechez des gens priués, qui
n'ont pas eu la liberté de mal faire: comme ont eu
les grādz seigneurs. Enquoy ilz ont esté plus heu-
reux, que les grandz. Et ceux la sont mis pour vn
temps à la prison d'enfer, nommée Acheron: qui
vaut autant à dire comme fleue de douleurs. Et
par les peines ilz deuient meilleurs, & seruent
d'exemples. Or à cause qu'en haine des Prestres
plusieurs nient le Purgatoire, nous ne voulantz ca-
cher la verité, ne pour enuie, ne pour haine. par-

4 Matb. 7.

DE L'ESTAT DES AMES
lerons largement des trois Purgatoires de ce monde, & de celui de l'autre monde.

DE la cause pourquoy est besoing mettre Purgatoire des trois Purgatoires, que nous auons en ce monde, & de celui de l'autre monde.

C H A P. IX.



E V X qui ont parlé du Ciel, disent qu'il est vng cinquiesme corps oultre les quatre elementz, qui ne reçoit aucune impurité ny impressions estranges, comme dict le Philosopher, au second, *de Cælo & mundo*: mais est tres pur. A plus forte raison le Ciel empire, qui est le lieu de Felicité: comme dict nostre Seigneur: *Math. 5.* Esjouissez vous, & ayez liesse: car vostre loyer est grand ez Cieux. *2. Cor. 5.* Certes nous scauons que si nostre maison de ceste loge est destruite, que nous auons vn edifice de par D I E V, vne maison eternelle ez Cieux, qui n'est point faicte de main. A ceste cause ce Ciel ne reçoit aucune chose immonde, n'entachée *b* Sera nommée Ierusalem voye sainte: & ne passera par elle aucun incirconcis n'immonde. Seigneur qui sera celui qui habitera en ton tabernacle: ou qui reposera en ta sainte montaigne? Respond? Qui entre sans aucune tache: & qui faict eures iustes. Autant en dict *Psal. 13.* Pour entrer en Paradis, il fault auoir telle pureté

Math. 5.
2. Cor. 5.

b Apoc 21
Esa. 35.
Psal. 14.

le pureté, qu'auons obtenu au baptesme. Ceste Cité celeste est toute lumineuse la ou n'a point lieu de tenebre. Dieu auoit deffendu en Exo. 20. que ceux qui auoient aucune tache ne fussét point admis pour luy ministrer au tabernacle, ne au temple qui n'estoit que figure du temple celeste. *a* Ceux qui sont au lieu de gloire au Ciel, sont vnis avec Dieu, que eux & Dieu sont vn esprit. *b* Qui adhere à Dieu, est vn esprit avec luy. Côme aussi prie Iesu. Christ Iob. 17. Je te prie mon pere que ceux qui croient en moy, soient avec nous, côme vous & moy sommes vn. Or **DIEU** est lumiere: *c* peché, & les pecheurs sont tenebres. *d* Parquoy comme dit S. Pol, *e* il n'ya aucune accointance de la lumiere avec tenebres. Nous serons en ce lieu semblables à Dieu, Ioh. 31. A ceste cause est il requis que soyons purs & netz, comme dit nostre Seigneur, soyez saintz, comme ie suis saint. *f* Nettoyons nous donc, dit Sainct Pol, *g* de toute souilleure de chair, & d'esprit. Consummant la sanctification en la crainte de Dieu. *b* Bien-heureux sont ceux qui sont netz de cuer, car ilz verront Dieu. Mais il est ainsi, que nous sommes tous immondes, & nous euures souillées, comme les drappeaux souillez, des excrementz sanguinaires menstraux, *i* 1. Ioannis 11. Si nous disons que nous sommes sans peché, nous nous seduisôs nous mesmes: & en no^r n'a point de verité. Aquoy s'accorde S. pol Rom. 3. & 11. & aux puerbes 12. Qui est celuy qui peut dire mon cuer est net: ie

a Psal. 14.*Heb.* 8. 9

12.

b Corin. 6.*c* 1 Ioh. p.*d* Ephef. 5.*e* 2. Corin. 6*f* Leuit. 19.

20.

g 2. Cor. 7*b* Math. 5.*i* Esaye. 64.

- a* 15. suis pur de peché? nul, dict Iob. *a* est immodé de peché: nompas l'enfant qui n'a vescu qu'un iour sur la terre. Si tu veulz estre bien-heureux en Paradis, sois immaculé, dit Sainct Augustin. Et partant est besoing tous les iours demander à Dieu qu'il nous remette & pardonne noz debtes de pechez, qui nous obligent à la iustice de Dieu pour en estre punis. Et deuons dire avec Dauid, *b* laue moy encore dauantage de mon iniquité: & me purifie de mon peché. Le iuste, dict Salomon, *c* chet sept fois le iour, c'est ascauoir souuent: à la mode de parler des Hebreux. Comment serions nous mondes, que sommes dans ce corps mortel? veu que la loy ordonne, *d* que celuy qui touche les choses immondes, est immonde, comme celuy qui touche vn mort. Et nostre Seigneur appelle les pecheurs mortz, bien qu'ilz vivent corporellement. *e* Nous donc qui cōuerfons avec les mortz sommes immondes, *f* i'habite au milieu du peuple pollü. Si nous n'offensons point en la chair, nous offensons en nostre cueur, *g* qui peut dire vrayement, mon cueur est pur. Et est il necessaire pour entrer en Paradis, q le cueur soit net, & noz mains innocètes. *h* Et quāt bien nostre cueur seroit pur qui est celuy qui n'offence de sa lāgue? Cōme dict S. Iacques: S. Ieā qui auoit esté baptisé du S. Esprit, au ventre de sa mere, six mois apres sa conception à l'aduenement de la tressaincte Vierge, que luy apporta celuy qui baptise par son esprit, scauoir est, nostre Sauueur. *k* Encores crie il à nostre

estre Seigneur: ie dois estre baptisé de toy, & tu viens à moy? de la purification nostre. *a* Sans ces purifications on ne pouuoit au vieux testamēt entrer au temple, ne cōuerser avec les gens. Les philosophes auoint leurs vertus purgatiues, desquelles parlent Plotin. & S. Augustin. *b* Et leur eau lustrale, sans auoir reuelation que cela pleust à Dieu. Ilz cognoissoint le peché par la loy de nature: *c* mais nompas le remede, lequel la loy, & les Prophetes monstroint. Et Sainct Iean Baptiste, qui apres les Sermons de son doigt la monstre *d* voicy l'Aigneau de Dieu: voicy qui oste le peché du monde. Les Hebreux auoint trois Purgatoires de peché par la loy: l'vn estoit de sang, duquel parle Sainct Pol, *e* routes choses immondes presque sont purgées par le sang, & *leuitici. 17.* Le sang sera pour le peché de l'ame qu'a pour sō siege les espritz, qui consistent au sang En sorte, que la ou il y auoit offence spirituelle, pour l'expiation d'icelle, estoit besoing auoir sacrifice, & effusion de sang. *f* A ceste cause le iour d'expiation, le grand pontife avec grande effusion de sang entroit au lieu tressainct, *g* pour obtenir remissio pour ces pechez. Et apres pour les pechez du peuple. Non que ces sacrifices feussent propitiatoires & d'eux mesmes donnantz remission des pechés, comme bien traicte Sainct Pol en son epistre aux Hebreux, mais estoient ombres & figures de l'vnicque sacrifice fait par Iesu. Christ en sa mort volontaire. Duquel sacrifice: *ad Hebræos. b* Par la

a p. Corin. 5
iacob. 4.

b au liure
de la Cuié
de Dieu.

c aux Rom.
1. Ch. & 2.
d Ioan. 1.

e Hebre. 9.

f Leuit. 4.
& 5.

g Leuit. 16.
Hebr. 9.

1597. 0

- a Gen. 5.* foy duquel sacrifice au vieux testament les iustes
a Ezech. 4. ont esté iustificiez & sauuez. *a* Les iustes du temps
Hebr. 11. passé ont desiré voir, ce que vous' voiez, sçauoir
Matth. 13. est, Iesu-Christ. *b* Nous l'auons desiré estre le pl^r
b Esa. 53. infime homme de tous les hommes: homme de deu
 leurs, sçauoir est, auons desiré ce grand sacrifice
 de sa mort. Aiant la foy de la mort de son corps
 immolé pour nostre rançon. Et du sang qui deu
 uoit estre respendu pour la remission de leurs pe
 chez. Ilz ont mangé sa chair, & beu son sang spi
riuellement. *c* Et ont participé, le fruit de ce sa
 crifice. Ilz auoient la figure, & la foy. Nous auons
 cela, & outre, le vray corps & sang de Iesu-christ
 Autrement nous n'aurions non plus, que les Iuifz
 auoient. Et le sacrement de la sainte Eucharistie,
 ne seroit pas sacrement du nouveau testament.
 Et le seau de la nouuelle alliance qu'il nous à laissé
donec veniat, iusques qu'il retourne au monde pour
 glorifier mon Eglise, afin que cependant ayant
 telles arres, nous soyons asseurez des biens qu'il
 nous à promis au second aduenemēt. Si nous per
 dions ces arres, comme les sacramentaires tachēt
 nous oster, & substituer au lieu du corps, à la iuda
 ique, vne crouste de pain, ce seroit signe, que dieu
 nous auroit repudié & tiré hors de son alliance:
 comme la synagogue des Iuifz. Ce qu'il ne fera
ad He. 13 iamais. *d* Je ne relaisseray point, & ne t'abandon
Matth. 28. neray point, *e* il dit de son sang, qui est confirma
e Matth. 26. tif de la nouuelle & eternelle alliance. Par ces sa
 crifices doncq' les anciens protestoint la foy du
 sacrifice

sacrifice de Iesu-Christ. Adam auant ceste foy, après la promesse que Dieu luy auoit faict, *a* par ta semence. sçauoir est, ton filz qui à esté occis en preuision des le commencement du monde. *b* Le regne de Satan, qui est le regne de Peché, & de mort, sera brisé. Ledit Adam à sacrifié, & à apprins à ses enfans sacrifier. Ce que à esté obserué iusques à ce que nostre Seigneur à crié à haute voix, il est consummé. *c* sçauoir est, l'vniue oblation. Et n'est point besoing d'autre, quand bien il y auroit infinis mondes, comme mettoit Democrite. Les Payens mesmes auoint retenu la forme de sacrifier, que leur auoit aprinse Noe, & autres peres, deuant la confusion des langues, & dispersion des nations. *d* Et nommeément auoint retenu le sacrifice de propitiation, qu'est pour la remission du peché, que nous appelons en latin *piaculum*: les Grecz *ἡμετέριον* les Hebreux *chata*: les trois vocules en toutes ces trois langues signifient le peché. Et aussi le sacrifice faict pour la remission du peché, duquel vsant Saint Pol il nomme nostre Seigneur peché de peché, sçauoir est, quand il à esté sacrifié pour remettre peché, il à condampné peché. Autant *2. Corint. 5.* les Gentilz d'ocq' pour remission & satisfaction de leurs pechez sacrifioint à celuy qu'ils estimoint Dieu, non seulement les bestes, ains bié souuēt les hōmes: cōme faisoient à Salamina en Cypre, iusques au tēps d'Adriā l'Empereur. Les Scythotaures immoloient leurs hostes: les Charthaginois apres auoir esté debellez par

*a Genes. 3.**b Apoc. 13.**c Ican. 19.**d Genes. 19.**e Rom. 8.*

DE L'ESTAT DES AMES

Agathocles Roy de Sicile, se doubtant qu'ilz fussent soubz l'ire de leur Dieu, pour le pacifier immolarent deux cens enfans Et les Iuifz postposant la prohibition de Dieu imitant les Ethniques idolatres ont immoli leurs enfans à Moloch & autres idoles. *a* Les surnommez Payens, sans fruct, faisoient leurs sacrifices. Premièrement dit Sainct Pol, *b* ilz immoloient aux diables, & non point à Dieu. Aussi ilz n'auoient point commandement ne promesse de Dieu, en leurs sacrifices: non plus que les Machometistes de leur circoncision, ne baptesme. Et cela estoit fait sans foy, sans laquelle estoit plustost peché, que bonne euvre, comme dit Sainct Pol, *c* Ce que n'est en foy, est peché: surquoy dit S. Augustin au liure des sentences de psper presque toute la vie des infideles est peché: car la ou à faure de cognoissance de la vraie verité, la vertu est faulse, voire en les meurs tres bonnes autrement. Les Iuifz en la loy auoint vn autre Purgatoire qui estoit le feu, *d* ce que peut passer par les flammes sera purgé par le feu. Et *e* Dieu mesme doit purger le monde par feu. *e* Le tiers Purgatoire estoit par leau lustrale, autrement de purgation faicte avec la cendre de la genisse. De laquelle est dit, *f* qu'elle purgeoit de l'immundice corporelle encorue pour auoir touché les corps mortz. Que seruoit à la emondation de la chair, dict Sainct Pol. *g* A la similitude de ceste eau que Dieu auoit ordonné en figure, *h* les Gentilz auoint leur eau lustrale, & de purgation sans foy ne

a Psal. 105.
Deutero. 32
b 1 Co 10.
8. & 10.

c Rom. 14.

d Num. 3.

e Psal. 49.

2. Theß. 1.

Esa. 66.

f Leuit. 16.

num. 3 19

3. Hebr. 9.

g Hebr. 9.

h Leuit. 16.

foy, ne parole de Dieu, de laquelle no⁹ lisons qu' estant Iulien l'apostat au temple des idoles en Antioche, le pontife l'arrousa de ceste eau & vou-
lét arrouser Valétinien Coronel, & des premiers de la Court de l'Empereur Iulien, il donna vng grand soufflet au pontife des idoles qui l'arrou-
soit d'vn grand zelle de nostre foy deuant l'Em-
pereur. Lequel zelle fut si agreable à Dieu, qu'a-
pres la mort de Iulien nostre Seigneur luy donna l'Empire Romain. De ce purgatoire d'eau vsent les Machometistes auât l'oraison qu'ilz font cinq fois le iour laquelle nomment Zela. Aussi imitent nostre baptesme: comme font aussi la circuncisiõ des Iuifz. Mais tout ce qu'ilz font est sans la pa-
rolle de Dieu, ne de commandement, ne de pro-
messe, & sans foy. Mais nous qui sommes regene-
rez enfans de D I E U, en nostre baptesme sommes purgez de tous pechez: qui auons en nostre gene-
ration trois baptesmes, sçauoir est le baptesme du sang de Iesu Christ: *a* aussi le baptesme du feu, & grace du saint esprit: duquel parle Saint Mat-
thieu & Saint Luc, celui vous baptisera au S. esprit & feu. Le troysiesme baptesme est de l'eau. *b* Trois sont qui donnent tesmoignaige en terre que nous sommes enfans de Dieu, mœurs & netz, pour entrer au temple de Dieu celeste, sçauoir est l'esprit, l'eau, & le sang. Nostre Redempteur of-
frit en sa mort à Dieu son pere son esprit, *c* & eau, & sang. *d* Et si apres nous trois baptesmes of-
fensions, l'escripture, nous presentet trois purga-

a 1. Ioñ. 15.
Apocal. p.

b Ioñ. 1. et 5

c Luc. 23.
d Ioan. 19.

DE L'ESTAT DES AMES

roires, desquelz ces trois qui estoient en la loy, sont ombres & figures. Et si nous vsons bien de ces trois viuantz en ce monde, ne faut craindre le PURGATOIRE qu'est en l'autre monde apres la mort.

DV Purgatoire du sang de IESV-CHRIST.

CHAP. X.

a Roma. 7.

c 8.

b Luit. 17.

c Corint. 15



ESCRITVRE Sainte attribue le peché à la chair, *a* & au sang qu'est le siege de l'ame. *b* L'ame de la chair est au sang. Ces deux choses sont la source de tout mal. Parquoy dit Saint Pol, *c* la chair & le sang, ne possederont point le Royaume de Dieu, sçauoir est, ceux qui suyuent les concupiscences & affectations de la chair, qui conuoitte contre l'esprit. Toutesfois c'est par l'ame, sans laquelle la chair ne le sang n'ont ne vie ne concupiscence. Or à cause que ces deux choses sont les instrumentz de peché, la iustice de Dieu requeroit peine & punition en ces choses, sçauoir est, effusion de sang & mortification de la chair. *d* Pourquoy il falloit deuant le siege de la iustice rigoureuse de Dieu, respandre grande quantité de sang souuent, tant des animaux qui estoient immolez, que des hommes à la circoncision, iusques à ce que Iesu Christ nostre redempteur eut respandu tout son sang: *e* iusques aux moindres

d Roma. 8.

ad galat. 5.

e Math. 26

Eph. 1.

aux moindres gouttes que l'on à tiré du profond de son cueur *a* à tout vn coup de lance. *b* Lequel sang est ce sacrifice sanglant de sa mort, qui à esté respandu pour le peché de l'am: qu'à le sang, ou bien les esp. itz que sont en luy, pour son siege. Par quoy, dit Moyse, *c* la chair sera immolee pour la chair: & le sang, pour l'ame. En la loy, pour expiation, auoint le sang des bestes & la chair. Par lesquelles deux choses, on donnoit entendre que celuy, pour qui on faisoit ce sacrifice, auoit mérité la mort cruelle & violente par effusion de son sang. Le sang des bestes ne purgeoit q̄ le corps: *d* mais celuy de Iesu-Christ les ames. Comme doctemēt traicté Sainct Pol, *e* La vertu duquel estoit communicquée au vieux testament par la foy de ce sacrifice de Iesu-Christ à nous est appliqué ce sang au baptesme & à la sacrée Eucharistie. Nous toutes fois par foy aubaptesme auōs la vertu de sa chair sacrifiée pour nostre redēption, & du sang espāché pour l'oblatiō de noz pechez: mais au S. sacrement de l'Eucharistie nous auons la chair & le sang reelement, & la vertu. Parquoy nous l'appellons sacrement d'vñion de nostre chair avec celle de Iesu-Christ & de nostre sang avec le sien: Estantz vnīs avec la chair immortelle & glorieuse, comme tresbien deduiet Tertulien au liure de la resurrection de la chair. Le sang des martyrs n'eust esté agreable à Dieu. sans ce sang de l'Aigleau, auquel sang, estoit vñ leur sang. A ceste cause dict Sainct Cyprien, *f* que les saintz martyrs

a Ioan. 19.*Ephes. 1. ad**Colos. 2.**b* Ioan. 19.*c* Leuit. 17.*d* Hebr. 8.*e* 9.*e* Hebr. 9.*f* De cano-

Q

auant.

DE L'ESTAT DES AMES

auant qu'entrer au conflict, s'armoint du saint
 sacremēt du corps & sang de Iesu-Christ. Le sēg
 de l'alliance & pacte de Dieu avec son peuple,
 ne le sang de la circoncision n'eussent este accep-
 tables, sans cestuicy, en la foy duquel, estoit don-
 née remission des pechez: non point par la circon-
 cision, ne par les œuures de la loy. *a* Si vous ne mā-
 ges la chair & beueuz le sang de celuy qui estant
 Dieu, s'est fait homme, vous n'auēz point la vie
 eternelle & diuine. Ce manger & boire est estre
 vni & incorporé par foy avec la chair sacrifiée, &
 sang respandu pour la remission & oblation de
 noz pechez. Et en vn mot c'est auoir la foy de la
 mort & passion de nostre Redempteur Dieu &
 hōme, qui est mort pour noz pechez, & resuscité
 pour nostre iustificatiō. *b* Le sang des bestes mō-
 stroit la iustice de Dieu, qui punissoit sur elles les
 pechez des hommes, & les monstroit dignes de
 mort. Et le sang d'Abel crioit iustice: mais ce-
 stuicy crie misericorde *c* & la voix est exaucée.
d Nous lisons *d* comment toute la terre d'Egypte,
 & les Fontaines, & Fleuues ont este remplis de
 sang. Lequel toutesfois ne les a pas purgé, mais,
 comme dict Sainct Pol. *e* Moyse par la foy du sa-
 crifice que deuoit faire le Messias de son corps
 & sang, à celebré la Pasque, & effusion du sang,
 afin que celuy qui destruisoit les premiers nez,
 ne rouchat Israel. Le sang des animaux immo-
 lez, ne se beuoit point: *f* mais le sang du vray ag-
 neau Pascal Iesu Christ est immolé & sacrifié à
 Dieu,

Dieu pour nous, & si est beau de nous. Ce sang est nostre vray purgatoire, duquel dict Sainct Pol, *a* ayant fait par soy mesmes la purgation de noz pechez: *b* le sang de Iesu-Christ nous purge de tout peché. Autant en dict Apoca. 1. 5. & 7. *c* Ce s'ag est le baptesme duquel parle nostre Seigneur, *d* sans lequel nous n'auons point le baptesme de feu, *e* scauoir est, le baptesme interieur de grace. Et l'autre baptesme seroit inutile, sans ce baptesme de sang: iamais aucun n'a esté purgé, si si ie ne te laue, tu n'auras point de part avec moy. Parquoy dit S. Iean baptiste, combien que fut sanctifié plustost que né, ie dois, & ay besoing estre baptisé de vous, parlant à Iesu-christ. *g* Ce sang à esté respandu des le commencement du monde, en la prauision de Dieu, & en vertu. *h* Par la foy duquel les bons anges ont obtenu victoire contre Satan & ses complices. *i* Car aucun sans la vertu de Iesu-christ n'a iamais vaincu Satã. *k* Quand le fort est armé, & garde son fort, ce qu'il possède est en paix, si le plus fort ne suruiet qui le surmonte, qui est Iesu-christ, qui seul luy à brisé la teste, son regne & sa puissance. Depuis que Satan est le premier des anges, il n'ya ange: ne homme plus fort, sinon que le Roy des anges bons & mauuais, & des hommes qui est nostre Seigneur. *l* In nomine Iesu. *e. c.* Qui à vaincu les mauuais anges & le monde. *m* La fin de l'effusion du sang aux sacrifices estoit, la purgation de la chair, pour rendre les Iuisz aptes à cõ-

Qij uerfes

a Ad hebr. 9.

b Ioh. 1.

c S. Pol Rõ.

1. Corin. 6.

Eph. 1. col.

3 et 1 pe.

d Luc 12.

e Rom. 3.

Corint. 6.

eph. 1. edoc.

1. 2 1 pe.

I Ioanis 13.

2 Math. 3.

h Apocal

23.

i Apocal.

12.

k Luc. 11.

l Phil. 2.

m Ioh. 16.

DE L'ESTAT DES AMES

uer sera avec' les autres, qui n'estoint point immô-
des, & n'estoint point forclos de la Repub. du
peuple de Dieu. Et aussi qu'ilz fussent ombre &
figure du sacrifice de la purgation, & reparation
de Iesu-christ. Par lequel sacrifice il à fait saif-
faction à la iustice de Dieu, pour les pechés du
monde. *a* Voicy l'aigneau, c'est à dire, la victime
que sera cause de nous remettre les pechés du mô-
de. Par ce sacrifice nous sommes reconciliés à
Dieu, *b* & l'ire de Dieu est pacifiée: *c* cestuy a-
gneau apprehédé par la foy, nous purge de tous
noz pechez. *d* Par foy, il purifie leurs œuures. Par
la vertu de ce sacrifice, est remise la coulpe du pe-
ché: par laquelle sommes en l'ire de Dieu, con-
traires à sa volonté, priués de grace, & debiteurs
de peine corporelle, & autres peines qui ensui-
uent peché. Ce sang donq' de Iesu-christ est le
sang d'expiatiō, sans lequel n'ya aucune remis iō
de peché. *e* Il y aura vne fontaine patente, dit
Zacha à la maison de Daud, & aux habitans de
Hierusalem en oblation aux pecheurs. Toutes
noz œuures sont immôdes, *f* & non agreables
à Dieu si ne sont arrousées de ce sang. Mais par
ce sang nous sommes agreables à Dieu, *g* & noz
œuures aussi: iusques à vn hanap d'eau donnée
pour Dieu: Laquelle à sa remuneration. *h* Par
ce sang nous sommes deliurés icy de la peine e-
ternelle, à laquelle nous estions obligez: & est
suffisant à remettre toute la peine temporelle,
que nous deuons endurer en ce monde, & en-
l'autre

L'autre. Tellemēt que par iceluy nous receuons double bien de la main de Dieu, *a* ſcauoir eſt, remiſſion de l'offence, & de la paine. Cōbien qu'en ce monde nous endurons quelques peines pour les raiſons que verrons apres. Toutesfois à la ma niſtation du regne de Jeſu-chriſt, & du noſtre, ſira accompli ce que demandons toutz les iours à Dieu, *b* Deliure nous du mal de peché, & des peines, comme nous promet l'eſcripture. *c* Par quoy ce iour la. ſe nomme le iour de noſtre redemption. *d* A noſtre bapteſme, en la vertu de ce ſang, eſt oſtée l'obligation de la peine exterminante, & du ſupplice eternal. Mais non pas la peine temporelle, de laquelle Dieu uſe pour nous corriger & chaſtier. *e* Et ces peines pouuons recompenser, & en eſtre quittes par oraiſons, aulmoſnes, & ieunes. Mais on demandera, depuis que noſtre Seigneur eſt redempteur parfait, & que le don ſe ſurpaſſe le peché du premier homme, ſpourquoy doncq' ne nous à il oſté ces peines, & remis en l'eſtat qu'eſtoit Adam auant le peché? Reſpond S. Auguſtin, *g* qu'il nous à deliuré des choſes qu'empechent noſtre ſauuement, & non pas de celles qu'auancent noſtre ſalut, & ſont le chemin, pour paruenir à noſtre felicité. Comme ſont les paſſions, & tribulations de ce monde. leſquelles noſtre chef & redempteur Jeſu-chriſt à enduré: nous laiſſant exēple de ſouffrir aut c. luy. *h* Ce ſont les arres, & la marque de noſtre Roy: laquelle faut que portent toutz

Q iij ceux

a Eſa. 40

b Math. 6.

c Apoc. 21

Rom. 8.

Corinth. 15

Philip. 3.

d Luc. 21.

e Heb. 12.

f Rom. 5.

g au 12 li-

ure de la Ci-

té de Dieu,

h au liure

du baptes-

me des pe-

tiuz enfans

b Ioh. 15 16

2 Cor. 1 2.

Thimo 2.

DE L'ESTAT DES AMES

- e* **1^{re} Petr. 2.** ceux qui bataillent soubz luy. *a* Si les martyrs n'eussent eu persecutions, tribulations, & mortz cruelles, ilz n'auroient les couronnes de triumphe; desquelles **1. Cor. 9. 2** **Timoth 2 & 4.** **Iacob. 1.** Ne les vierges la courōne de virginité, si n'eussent eu les tentations de concupiscence, contre lesquelles ont bataillé iusques à rapporter la victoire & triumphe. Nous sçauons que pour les bonnes œuures, & maux que nous endurons noz couronnes de gloire sont plus grandes: car nostre Seigneur promet de rendre à chacun selō ses œuures, *b* & dict en la maison de mon pere à **beaucoup de demeurances: non point quant aux lieux, car il n'ya qu'un ciel Empire, mais quant à la diuersité des degrez de gloire. c** Autre est la clarté du soleil, autre de la lune, autre des estoilles differentes en clarté. Par cecy monstre la difference de gloire, que nous appellons accidentale, que suruiuent à celle que nous auons par Iesu-Christ, que nous à esté donnée au baptēisme. *d* Il nous à sauué par le lauachre de 'regeneration, & reuocation. De façon qu'estans iustifiez par sa grace, nous sommes heritiers selon esperance de la vie eternelle. En celle là nous sommes esgaux: mais quant à la gloire que nostre Seigneur rend aux œuures, il y a minorité & maiorité. selon que les œuures sont faictes avec plus grande charité & ferueur: cōme l'aumosne de deux petites mailles de la vesue. de laquelle, dict nostre Seigneur, *e* que son oblation estoit plus agreable, que

que les grandes qu'auoint donné: les riches, ou bien quand les ceuures sont plus nobles: comme la predication de l'Euangile, & confirmation de la foy, par predications, liures, disputations, leçons comme ont fait les Apostres & docteurs de l'Eglise. Parquoy, dit S. Pol^e prochain de sa mort, l'ay bataillé bonne bataille: i'ay acheué m^o cours: i'ay gardé la foy. Quant au reste, la couronne de iustice m'est gardée: laquelle me rendra le Seigneur iuste iuge. Non que Dieu soit re deuable à nous, n'y à noz ceuures, sinon de tant qu'il a promis remunerer noz bienfaits despuis qu'il est fidele en ses promesses, *b* il faut donc qu'il tienne sa promesse. Aussi les ceuures sont estimées grandes, & leur remuneration & salaire sera grand, quand elles sont plus difficiles. Comme de vaincre le monde, & endurer grandes peines, & vne violente mort, comme les martyrs, & les vierges, que toute leur vie ont bataillé cōtre la chair, qu'est vne des plus fortes batailles du personnaige chrestien: la ou la guerre est continuele, & la victoire rare, dit S. Augustin au liure *De Agone Christiano*. Aussi ce que les saints Predicateurs & confesseurs ont enduré de tentations des ennemis spirituelz, & des hereticques, comme S. Chrysostome, S. Athanase, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Martin, & les autres qui ont résisté aux hereticques ennemis de l'Eglise. Il y a doncq' diuersité de gloire, dit S. Augustin, c diuersité de goire en vne mēmes vie eternelle, se-

a 12. Timoth. 4.

b Psal. 144

Rom. 3.

1 Cor. 10.

1 Theff. 5.

2 Timoth. 2

c Sur le 14 de S. Iehan

*Et au liure
de la Cité
de Dieu.*

lon la diuersité des dignitez, des remunerations, & salaires. Si toutes choses estoient esgal es il n'y auroit point d'ordre: sans lequel, les choses sont imparfaites. La promesse que Dieu fait de nous remunerer, est de sa grace: mais de rendre ce qu'il nous à promis appartient à sa iustice, & fidelité. D'auantage si nostre Seigneur nous auoit deliuré des peines, & de la mort, qu'auons pour le peché du premier homme. Adam, à son premier aduenement, comme il fera au second, nous perdriens le merite de la foy, & d'esperance, des biens qu'il nous à promis, à la fin du monde. Par laquelle esperance sommes sauuez, dit S. Pol, *a* attendans la bien-heureuse esperance, & l'aduenement du grand Dieu, & nostre Sauueur qui est Iesù-christ. Ioinct que ces tribulations nous entretiennent en humilité. Ce sang doncq', pour conclurre, est purgatoire, & expiatoire, & aussi est confirmatif du nouveau testament, & nouvelle aliâce. *b* Ce sang est du nouveau & éternel testament confirmatif, qui pour vous & plusieurs sera respandu, pour la remission des pechés. Duquel testament est parlé en Hieremie 31. & aux Hebreux 8, & 9. Le temps passé quand on faisoit quelque aliâce, ou pacte de paix, on respâdoit vne quantité de sang d'vne, ou plusieurs bestes, par lequel ilz protestoient que ainsi seroit espanché le sang de celuy, qui seroit le premier infraeteur de la paix ou aliâce. Côme l'aliâce ou pacte ancien entre Dieu, & le peuple d'Israel

*a Rom. 8.
Et ad Ti-
m 2.*

b Math. 26

rael à esté confirmé par le sang de douze vcaux,
 en l'exo. 24 Moÿse le descript clairement. Les Gen
 tilz vsioient quasi de meismes: car en leurs a'lliances,
 & appoinctementz, ilz immoloient vne truye, &
 respandoient le sang en terre: voulant monstrier par
 cecy, que le sang de celuy qui ne tiendrait ce pa-
 cte, seroit ainfin respandu. Despuis trouuarent vn
 autre signe d'alliance, *a* c'estoit effusion d'eau: de
 laquelle rien n'en demeure au vaisseau, duquel est
 espanché: comme demeure bien de l'huylle, & au
 tres liqueurs, *b* nous mourōs, & sommes tout ain
 si qu'eaux qui coulent en terre, lesquelles on ne
 reassemble point. Apres qu'on auoit espanché la-
 dicte eau, on menassoit que toute la posterité de
 celuy qui seroit infraeteur de ce pacte, seroit telle
 ment exterminé, qu'il n'en demurerait non plus
 que d'eau en ce vaisseau. Dieu voyāt la plus part
 du monde auoir decliné à l'idolatrie, fait alliance
 avec Abraham, *c* luy promettant, que de sa poste
 rité viēdroit le Messias, qui exposerait son corps
 à la mort, & respandrait son sang, pour la redem-
 ption & restauration du monde. Ce pacte se nom
 me testament, *d* *Aggei. 2. Luce 1* Apres Abraham,
 DIEU renouelle ce testament avec la posterité
 d'Abrahā. La premiere alliance & promesse auoit
 esté avec Adā, quand nostre Seigneur luy p'mist le
 Messias, qui deuoit briser la teste du serpent, sca-
 uoir est, le regne de peché, & de mort: qui mor-
 doit tous les enfans d'Adam Mais apres le deluge,
 fut introduicte desia l'idolatrie, il à renouellé ce

a 1 Reg. 7.*b* 2, Reg. 14*c* Gen. 15.
e 22.*d* Zach. 9.*Gen* 3

R testa.

DE L'ESTAT DES AMES.

a Hier. 31. testament & alliance avec Abraham, & sa postérité. Laquelle alliance ont rompu les iuifz, *a quād*
Hebr. 8. ilz ont refusé le Messias promis à leurs peres *b di-*
b Ioan. 19. sēt no⁹ ne volōs cestuicy pour nostre Roy, & n'ē
Luc 19. recognoissons d'autre que Cesar. Parquoy est ad
 uenu ce que Moysē à predict, Deutero 18 qui ne
 l'ouyra, sera exterminé du peuple de Dieu: & Da
 niel 9. le peuple qui niera le Christ, ne sera plus
c Esai. 50. peuple de Dieu. Parquoy, dict Dieu, c qu'est celi
 belle de repudiation, par lequel i'ay quitté & abā
 donné vostre mere ? Ce testament que nous appel
 lons vieil, contient premieremēt promesses, apres
 iussions & commandementz. Duquel testament
psal. 131. & *Hier. 11.* est tracté longuement. Mais
 sur tout contiēt la promesse du Messias, laquelle
 alleguent souuent en leurs oraisons, les saintz pe
 res. Toutes les promesses tendent à cestecy. Mais
 le nouveau testament fait par nostre Segneur à
 esté confirmé du sang d'icelluy. Parquoy les vio
 lateurs de ce testament, sont coupables du sang &
 mort de Iesu-Christ, obligez à la mort du corps,
 & de l'ame. Nostre Seigneur pour montrer qu'il
 estoit la fin & consommation des anciens pactes,
 estant prochain de sa mort & effusion de son sang
 il à dict en la Cene, voicy le sang confirmatif de
 la nouuelle alliance & testament, auquel est la
 verité, scauoir est, l'impletion des promesses.
 Car vn peu apres que ce sang à esté respandu &
 séparé du corps par mort, nous sommes entrez
 en possession de nostre heritaige, comme nous au
 uoie

uoit promis nostre SEIGNEUR, s'en allant à la mort. *a* Je vous dispose le royaume, comme mon pere me l'a disposé: afin que vous mangiez & beuiez à ma table, en mon Royaume. Et prochain de la mort, il à dict au larron, croiant & penitent, ie te dis en verité, que ceiourd'huy tu seras avec moy en Paradis. Il à receu en mesme heure, grace, & la porte de Paradis, si long temps fermée, luy à esté ouuerte. Nous lisons d'aucuns, qui ont fait pacte & alliance en beuant l'un le sang de l'autre: ce que s'obseruoient Escozz, & soubz Catilina à Rome. L'amour alors est plus grande entre eux: ainsi nostre SEIGNEUR pour monstrier sa grande amour enuers nous, il à beu nostre sang, en prenant nostre chair & nostre sang. *b* Les enfans participent de la chair & du sang, & luy semblablement ya participé. Au Sainct sacrement du corps & sang de IESV-CHRIST que nous nommons Eucharistie beuons le sang du testament, & de pacte & alliance. *c* En faisant alliance ou pacte l'un baille sa dextre, & l'estend à l'autre, & frappét leurs mains ensemble. Parquoy selon la forme du langage latin, nous disons, vn tel à frappé pacte avec vn tel. *Percussis fœdus.* Et encores pour mieux confirmer ce pacte & appointement, on espanche du sang, ou de l'eau, cōme auons dict. Tout cecy à obserué Iesu-christ en sa passion, pour confirmer le traité de paix, & alliance qu'il à fait avec nous, iadis ses ennemis.

R^a DIEV,

a Luc. 22.

Luc. 23.

b Hebr. 2.

c Math. 26

Luc. 22.

1 Corin. 11.

DE L'ESTAT DES AMES

- a Rom. 5.* **a** Dieu de son coste ne rompt point son pacte, le
Osee. 2. quel est eternel, comme dict Oseas le Prophete 2.
chap. mais nous le violons souuent. En Paradis
nous ferons vn tel pacte, que iamaïs ne se dissoul
b Hiere. 5. **b** dia d'vn costé, ne d'autre. **b** Venes & vous adiou-
stez au Seigneur par alliance perpetuelle, laquel-
le ne sera point mise en oubly, & iacoyt que ceste
alliance se rompe avec personnes particulieres,
pour leur faute. Toutesfois l'alliance & pacte de
I E S V - C H R I S T avec son Eglise, ne se rompra ie
c Osée. 2. mais. **c** Je suis avec vous iusques à la consumma-
Math. 28. tion de ce siecle. **d** Je ne te laisseray point. Je ne
d Hebr. 13. t'abandonneray point, Or donc ce sang est con-
firmatif du testament, lequel nous donne pour le-
gariz testamentaires grace, & l'entrée à la gloire
eternelle. Et est le **P V R G A T O I R E** de noz pe-
chez, lesquelz remis nous sommes reconciliez a-
vec **D I E U**. De ceste remission disent les Do-
cteurs Hebreux, au liure Ioma au peres qui veut
dire chapitre, qui commence sept iours deuant le
iour de propitiation, il n'y à point de remission,
ne pardon de peché, sinon en sang : comme il est
dict, **e** le sang pour l'ame satisfera, ou bien fera
e Leuit 17. pardonner a l'ame. **f** Resiouis toy fille de Sion,
f Zach. 9. voicy ton Roy: & s'ensuit, tu seras sauuée par le
sang de ton alliance. J'ay enuoié tes prisonniers
hors de la fosse, la ou n'a point d'eau. Cela ne se
peut entédre d'autre, que du sang du filz de Dieu:
g Zach. 12. duquel parle le dict prophete: **g** ô espee reueille
toy sur mon pasteur, & sur l'homme qui est mon
cōpaignon

compaignon dict le Seigneur des armées. Frappe le paiteur, & les brebis s'espandront. DIEV n'a point de compaignon s'il n'est DIEV comme luy, & ne peut auoir deux Dieux. Et le prophete parle du Messias, comme appert en Saint Mathieu. « Parquoy ceste sentēce preuue le Messias estre DIEV: comme deduiēt Pierre Alphonse, Premièrement luy, depuis Chrestien en son dialogue entre les luyz. Voicy nostre grand Purgatoire du sang de nostre Seigneur, duquel depend la vertu des autres Purgatoires. Auquel Purgatoire de sang ne voulōs rien desrober de sa gloire cōme estimer les ennemis de sa foy, & de l'Eglise catholique.

*Math. 23
Et 26.*

DU PURGATOIRE DE FEU.

CHAP. XL.



EN la loy de MOYSE les vaisseaux qui pouuoient endurer le feu estoient purges par iceluy, comme il est dict, *b* tout ce que peut porter le feu, vous le fairez passer par le feu & sera net. Le principal feu, par le q̃l sommes purgez, est le saint Esprit, par sa grace lequel nous appellons le baptisme *Flammis*. 1. du soufflement, scauoir est, de l'esprit de Dieu, duquel disoit S. Iean le baptisateur, ie vous baptise en eau

b Nume. 31

R 3 mais le

mais le Messias, qui vient apres moy, vous baptisera en feu. *a* Iean à baptisé en eau: mais vous serez baptisez par le feu du Saint Esprit. Dans peu de iours, *b* nul ne pourra voir le royaume de DIEU, si premierement n'est regeneré du saint Esprit. *c* Car ce qu'est né de chair, est chair, ennemie de la loy de Dieu: mais ce qu'est né de l'esprit est esprit, & DIEU est esprit. *d* Parquoy il y a accord & vnion auecq' DIEU. *e* Qui adhère à DIEU est vn esprit avec luy, la generation charnel nous fait enfans D'ADAM, terriens, & charnelz, heritiers de la terre. *f* Le Ciel des cieux est à DIEU, & la terre il à donné aux enfans des hommes. Mais la regeneratiō par l'esprit nous fait enfans de Dieu *g* spirituelz, & heritiers du Ciel. *ad Titum* 3 Il nous à saué, selon sa misericorde, par le lauement de la regeneration & renouvellement du Saint Esprit, lequel il à espendu abondamment en nous par Iesu Christ nostre Sauueur, afin que nous estantz iustifiez par sa grace, soyons heritiers selon l'esperāce de la vie eternelle. Au saint esprit est attribuée sanctificatiō: *h* vous estes lauez, sanctifiez, & iustifiez au nō de nostre Seigneur Iesu-Christ. Et par l'esprit de nostre Dieu, la remission des pechez luy est aussi attribuée. Parquoy nostre Seigneur auant dōner aux Apostres la puissance de remettre les pechez, leur à donné le S. Esprit, lequel auons par Iesu-Christ. Et le sacrifice qu'il à offert à Dieu son pere, pour nostre redemption, à esté par le S. esprit, par le

a Math. 3.*Luc.* 3.*actes.* 1.*b* Iean. 3.*c* Rom. 8.*ad Galat* 3*Ioan.* 3.*d* Ioānis 4.*e* 1. Cor. 6*f* Psal. 113.*1. Corin* 5.*g* Ioā 1. 3. 5.*ad Galat.* 3*ad Titū.* 3.*h* Rom. 1.*1. Corin.* 6.

a par le feu d'amour & charité b Iesu-Christ nous
 à aimé. Et par ceste amour, il s'est liuré luy mes-
 mes oblation & sacrifice à Dieu, en vne odeur de
 suauité. Vn autre Purgatoire de feu qui vient de
 l'esprit, est le feu d'amour & charité: duquel, di-
 ct nostre Seigneur, ie suis venu, pour mettre le feu
 en terre. Et qu'est ce que ie veux, sinon qu'il soit
 allumé, ou bien qu'il brulle. De ce feu de charité
 viét aumosne laquelle purge les pechez. d L'aul-
 mosne deliure de mort, & nettoie tout peché.
 Ceux qui font aumosnes, & iustice, seront de lon-
 gue vie. e Rachepte tes pechez par iustice, & tes
 iniquitez en faisant misericorde aux paoures. f
 L'eau estaint le feu ardent, & l'aumosne efface les
 pechez. Non que l'aumosne d'elle remette le pe-
 ché, quât à la coulpe, laquelle est remise par le me-
 rite de Iesu-Christ, par lequel seul, est la remissio
 de peché: g mais l'aumosne est vne disposition &
 preparation affin que Dieu par sa misericorde, &
 par le sacrifice expiatoire de son filz, nous remet-
 te les pechez. C'est vn signe de la remissio de noz
 pechez, par la promesse de nostre Seigneur, h biē
 heureux sōt les misericordieux: car ilz obtiēdrōt
 misericorde. La peine eternelle à laquelle nous obli-
 ge ce peché mortel, est remise par celuy qui à sa-
 tisfait pour nous, & qui à effacé l'obligatiō, & la
 fiché en la croix: i qui par sa peine temporelle, à sa-
 tisfait pour nous la peine eternelle. k Qui croit,
 & à sa confiance, en moy, encores qu'il soit mort, &
 obligé à la mort eternelle, il viura, & ne mourra

a Hebr. 9.

b 1^{re} Th. 5.

c Luc. 12.

d Tobie. 12.

e Daniel. 4.

f Eccl. 3.

g Ioan. 1.

Rom. 3.

Eph. 1.

1. Ioan. 2.

a Est. 4. et 10.

b Math. 5.

i Colo. 2.

k Ioan. 11.

- a I Pet. 2.
 Esa. 52.
 C 53.
 b Hier. 18
 c Esaie. 38
 Jone. 2.
 3. Reg. 21.
 Daniel. 4.
 d 2. reg. 15.
 24.
 e prouer. 15
 f Math. 7.
 Luc. 6.
 Aug. 45.
 dist. c. d. u. a.
- iamaïs de ceste mort, qu'est la peine eternelle. Il à
 pourté sur son corps noz pechez, dist S. Pierre,
 a scauoir est la peine de noz pechez. Quât à la pei-
 ne eternelle, que Dieu à delibéré d'enuoyer & in-
 fliger, nous scauons par l'escripture cōment on en
 peut auoir remission: que Dieu n'infligera point:
 comme il dist. b le parleray soudainement à l'en-
 contre de quelque nation, & contre quelque ro-
 yaulme, pour l'arracher, & despesser, & destruire.
 Mais si ceste nation se retourne & repent de son
 mal, contre laquelle i'ay parle, ie me repentiray
 aussi du mal que i'auoye pensé luy faire. Nous a-
 uons experimenté cecy en la Cité de Ninie, en
 Achab, Nabucodonosor, & Ezechias. c Ieusne, au-
 mosnes, & oraison, sont choses propres avec de-
 testation des pechez, & repentance de noz offen-
 ces, pour estre deliurez des peines temporelles,
 lesquelles Dieu à infligé comme voyons en Da-
 uid. d Et aussi pour se garder de celles peines,
 que Dieu à delibéré nous enuoyer, ou en ce mon-
 de, ou en l'autre prouueu que ces ceuures soient
 faictes en Foy: e par misericorde & Foy sont pur-
 gez les pechez. Quant à l'aumosne, dist Saint
 Augustin en son Enchiridion, il ya beaucoup
 d'especes, & conditions d'aumosnes, lesquelles
 quād nous les faisons, nous aident pour auoir re-
 mission de noz pechez. Mais il n'y en à point de
 plus grāde que celle de pardonner de cuer à ceux
 qui nous ont offensé. f De cest aumosne parle S.
 Aug. in libro de verbis dñi, & est inseré au decret.
 Aussi

Aussi dir ce mesme docteur au traicté de la misericorde de Dieu, l'aumosne est vn second baptesme, qu'est celuy qui est sans peché. *a Ecclesi. 3* Mais comme l'eau esteint le feu, ainsi fait l'aumosne le peché. Nous auons en noz greniers pour esteindre noz flammes, sçauoir est, vn pain seulemēt donné pour Dieu. Misericorde est aupres de la porte d'enfer, qui ne permet les misericordieux entrer en ceste prison. Et la vraye & parfaicte est, de non point attendre qu'on nous demande l'aumosne: *b Senecque* Car n'ya chose plus cherement achaptée, que celle qu'on achapte avec prieres, mais quand nous voyons la necessité, nous deuons secourir soudain, sans estre requis, ne que par prieres on extorque de nous secours. Nostre Seigneur à en telle recommandation l'aumosne, qu'il la remunere icy, & au Ciel voyés, 25. de S. Mathieu, S. Chrysostome Homelie 33. sur le 9. de S. Mathieu dit, l'aumosne est prochaine de Dieu, & est tant son amie, qu'elle impetre le don de grace pour toutz ceux la, qu'il luy plaist: elle deslie les liens de peché, chasse les tenebres, & esteint les flammes, mortifie le ver de conscience, qu'est vne des plus grandes peines des dampnez, elle pousse dehors le grincement des dentz. *c Esa. vlt.* A ceste aumosne avec grande confiance sont ouuerres les portes de Paradis: comme vne Royne qu'entre, nul des portiers luy ause dire qui es tu? ou vas tū ne d'ou viens tu? Mais de toutz est receue avec honneur c'est celle que nous fait semblables à Dieu, cōme

- a Luc. 11.* il est dit, *a* foyez misericordieux, comme vostre pere celeste est misericordieux *aumosne* est preferée à l'oraison: *b* & l'oraison à icusne. Lactance au chap. 12. de ses diuines institutions dit, grande est la remuneration de misericorde, à laquelle Dieu promet remissiō de routz pechez: *c* donnés l'aumosne, & toutes choses vous seront nettes. S. Ambroise en vn sermō del'aumosne & le decret le met: *d* la medecine de misericorde oste les grandz pechez. Nous auons beaucoup de moiens, pour rachapter noz pechez. Si tu as de pecune, rachapte tes pechez, la donnât pour Dieu. Non que Dieu soit à vendre: mais c'est toy, qui es vendu, qui as esté vendu *e* par tes pechez. Rachapte toy doncq' par les œuures de misericorde. Emploie la, ta pecune: car les pechez sont rachaptez par aulmosnes. Tes pechez tournerōt à neant: cōme la glace que font au temps serain, à ce grand iour du iugement, deuant toutz les anges, & deuant toutz humains resuscités. Ce grand iuge ne faict point mētion comment Abel à enduré la mort, que Noe à sauué en son arche le monde, qu'Abraham à gardé la foy, que Moyse à doné la loy: mais il loue, & recognoit auoir receu luy mesme ce qu'est donné au pauvre. S. Cyprien au canon *miror de pēnit.* dist. 1. aumosne deliure de mort, nō pas de celle que Iesu-christ à vne fois esteincte par son sang, & de laquelle nous auons esté deliurez en nostre baptesme par la grace de nostre redempteur: mais de celle que
par

par les pechez, cōmis apres le baptesme, comme nous voyons qu'en vn medicamēt, combien qu'il y aye plusieurs herbes, toutesfois il ya vne principale, de laquelle vient la vertu du medicament qu'est aumosne : de laquelle dit nostre Seigneur « donnés l'aumosne, & toutes choses vous seront nettes. C'est le sacrifice duquel parle S. Pol *b* Ne mettez en oubly la beneficence, & la communication: car Dieu prend son plaisir à tel sacrifice. Duquel parlant S. Chrysostome, *c* dit l'aumosne est sacrifice & hostie, que nous rend Dieu appaisé. Et laquelle nous donnons à la main de Iesu-christ, pour la presenter à Dieu son pere. Car nulle œuvre nostre, est agreable à Dieu sans Iesu-christ. De ce sacrifice d'aumosne parle S. Pol, *d* le temps passé la foy, & la memoire du sang, & de la passion de Iesu-christ estoit grande, & continuelle au cœur des Chrestiens : lesquelz à ceste cause frequentoient toutz les iours la sainte messe, en memoire de la passion de nostre Seigneur, qu'est viuement rememorée à la messe. Toutz les iours disoient la passio & mettoient vne heure à la cōtemplation d'icelle, avec pleurs & larmes erigeoient croix, & crucifix, afin qu'en toutz temps & lieux, ilz confirmassent la memoire & confiance de ceste passion & effusion du sang, pour la purgation de noz pechez. Aussi non seulement ilz donnoient vne partie de leur biens aux paoures, mais encores la plus grand part, à l'exemple des Apostres. Suivant ce que nostre Seigneur

*a Luc. 11.**b Heb. 13.**c de penit. dist. 1. c. medicamentum.**d Rom. 12.**2. Corint. 8**Philip. 4.**2. Thess. 3.**1. Cor. 10.*

a Math. 19.
marc. 10.
Luc. 12. et
 18.

Ilz vendoint tout leur bien, & le donnoient aux paouures sains, & malades, & à ceux qui estoient dediez au seruice continuel de Dieu. Les temples monastaires, & hospitaux, que nous voyons en sont tesmoins. Parquoy en ce temps là, peu alloint au purgatoire de l'autre siecle. En ce temps infelice, on à oublié la mort de Iesu-christ: on appelle la sainte messe idolatrie, les temples, croix & crucifix sont bruslez & ruinez, la memoire de la passion de nostre Seigneur, la predication, contemplation de sa passion la uisitation des lieux en Hierusalem, de la natiuité, vie, mort, resurrection, & ascension de Iesu-christ, est comme vn phantosome enuers noz Zuingliens, Huguenotz, on à bruslé temples, ruiné la matiere des sacrementz, croix, crucifix, liures, on se mocque de ceux qui s'ont dediez au seruice de Dieu, pour vacquer a prieres, à la contemplation, estude des lettres saintes, & predication, & de ceux qui uisitent la terre sainte, pour de plus pres contempler, ce que pour nous à fait Iesuchrist en ce monde. Et pour mieux entendre l'escripture, comme dit Saint Hierosme. *b* Et si auourd'huy on fait des aumosnes, ce n'est point selon l'institution de nostre Seigneur Aucuns les donnent aux gens d'Eglise riches, soubz pretexte de chanter certaines Messes, qui iamais en leur vie n'ont eu soing des souffreteux. Et bien souuent font des fondatiōs d'vsures. ou du bien d'Eglise duquel ilz ont frustré les paouures. Aufquelz ilz les deuoint distribuer

b Au second
 prologue de
 paralipome
 non.

distribuer, encores que pis est, ilz laissent à leurs testamentz, que certaine somme soit mise à l'vsu re pour entretenir de messes. Ilz s'en vont damnés, & damnent les prêtres qui reçoient ceste vsure. Ce qu'ilz font, est pour estre deliurez des peines de purgatoire, & non point pour Dieu, ne charité du prochain, sans laquelle n'ya point de merite. Et oultre qui leur à dit, & assuré qu'ilz iront en purgatoire, ce seroit estre assuré de son election & beatitude finale. Que sont choses incognues, ce pendant que nous viuons & sinon à quelque peu des amis de Dieu ausquelz à esté reuelé leur sauuement. L'aumosne faicte en vie obtient augmentation de grace, & de gloire, impetré avec Dieu d'euader la peine eternelle, garde de tumber es peines temporelles, ou que soient moindres ou plus bresues. Mais les aumosnes d'apres la mort, empeschent ou deliurent, par vne disposition, des peines temporelles. Ioinct qu'en plusieurs Royaumes & prouinces on à prins toute le temporel de l'Eglise. Et les autres sont apres à despouiller l'Eglise du temporel, sur lequel sont fundées ces messes & obitz. Et aux Abbaies, la ou souloit auoir cent moynes, n'en y a pas dix, pour dire tant de messes & vigiles fondées. Et queles Abbez presque toutz sont layz, qui ne chantent ne prient. Et neantmoins mangent toute la chresme, & les moynes disent, que celui qui prend le bien, dise les messes fondées. Et que aussi, on à laissé les aumosnes fundées

• Eccl. 9.

DE L'ESTAT DES AMES

auxmonasteres, & hospitaux. Je donne ce conseil, *Fac bene dum viuis, & cui des videto, non dimittis inquam, sed egentib⁹. Matth. 25. esurienti situi. &c* S. Hierosime, en l'epitaphe de Nepotien. dit qu'il n'est record' auoir leu iamais, qu'un personaige qui a esté volontaire, à accomplir les œuures de charité, & aumosne, soit mort mauuaisement, car il y a grand nombre de gens, qui prient pour luy: & il est impossible, que la priere de tant ne soit exaucée. Quant nous faisons l'aumosne à vn membre, nous la faisons, à toutz les membres de l'Eglise, & toutz ceux la prient pour nous, cōme est le feu materiel communiqué à innombrables chandeles, & bois, sans diminutiō de sa chaleur: ainsi faict charité. Nous ne pouuons viure sans la vertu de la chaleur du soleil, laquelle est cōme feu: aussi ne pouuons viure spirituellement sans charité, comme dit S. Iehan. *a* Celuy qui n'ayme demeure en la mort. La nuit on ne veoit pas le Soleil: mais nous voions l'esplendeur du feu cōme dit. *b* Aussi en la nuit de ceste vie, par le feu de charité Dieu est cogneu, comme autheur d'icelle, comme vn rayon venant de ce grand feu, qu'est Dieu. En icelle charité aussi Dieu est loué, c vostre lumiere reluiſe deuant les hommes, afin qu'en voiant voz bonnes œuures, glorifies vostre pere qui est ez Cieulx. L'aumosne doncq' remet les peines temporelles, par la promesse de Dieu, non pas de foy, ne sans la foy de la sanctification faicte par Iesu-christ, laquelle aussi requiert

a. Ioa. 4.

b. Esai. 4.

c. Dentero.

4.

Math. 5.

quiert emendation, & bonne cœure: mesmemēt mortification. Comme les Ninivites Achab & Ezechias. Aussi sont les cœures de charité cōme Nabuchodonosor. Ceux qui seront trouuez sans ce feu de charité, lequel Iesu-christ nous à tant recommandé, *a* sont reservés non point au feu de purgatoire, mais à celuy d'enfer inextinguible. Duquel *b* Si nous passons en nostre vie par ce feu de charité, il ne faut craindre ne le feu de purgatoire, ne d'enfer. Car la marque des esleuz est charité, *c* celle la dit S. Augustin discerne entre les enfans d'election & de reprobation.

a Luc. 12.

b Math. 3.

25. Esa. 33.

Et 66. apoc.

14. 19.

c Ioann 13.

1 Timot. 4.

DU Purgatoire d'eau.

CHAP. XII.



N la Loy de Moÿse y auoit par ordonnance de Dieu vn purgatoire d'eau: duquel il est dit, *d* si le sang des torreaux & des boucs, & le cendre de la genisse, sçauoir est l'eau de purification. Et la ou on mettoit ladiēte cendre, sanctifie les souillés, pour la purification de la chair, cōbien plus le sang de nostre Seigneur Iesuchrist? ceste eau appellēt les Hebreux *Nida* eau de purification que nous pouons dire en Grec *πύδος καθάρσις*. De ceste eau, estoit arrousés ceux qui estoient contaminez pour auoir touché les corps mortz, ou autres choses immondes, & non seulement

d Numer. 8.

19. 3. leuit.

15. Et 16.

Et S. Pol.

Heb. 9.

Suy eux

DE L'ESTAT DES AMES

eux: mais encores leurs vestemens, mais elle ne purifioit que la chair, pour pouuoir entrer au temple & conuerser avec' ceux qui estoient mondéz. Car quant à la conscience, il y fault des remedes spirituelz Nous auons l'eau du S. baptisme qui contient la vertu du sang de nostre sanctificateur Iesu-christ, & de son oblation, qu'il à faict à sa mort, en laquelle sommes baptisés, & ceste eau purifie de tout peché. Toutesfois nous ne le receuons qu'une fois. Le baptisme du S. esprit qu'est l'eau de grace, nous est offert à toute heure. *b* Mon pere, dit Iesu-christ, donnera le bon esprit à ceux qui lui demanderont par le mediateur, Ioan. 7. Si quelcun à soif, qu'il s'en vienne à moy. Car c'est luy qui est la fontaine de grace: de la plenitude duquel, nous receuons toute grace: *c* par laquelle seule nous sommes purgez de noz offences, & de la debpte de la peine eternelle, qu'est esteincte par ceste eau, pour purger les reliques du peché, & la peine temporelle. L'escriture nous propose vne autre eau, laquelle esteinct le feu de lire de Dieu, c'est l'eau de tribulation: de laquelle, dit nostre Seigneur, non seulement aux deux enfans de Zebedée, mais à tous ceux la qui sont à luy. *d* Vous hoyrez mon harnap. Car comme dit S. Pol, *e* ceux que Dieu à predestiné, il veut que soient conformez à l'image de son filz, sçauoir est, qu'ilz souffrent comme luy, pour regner avec luy. Et aux Hebreux *f* le Seigneur chastie celuy, qu'il aime, & flagelle tout

a Rom. 6.

b Luc. 11.

c Ioan. 1.

d Math. 20

e Rom. 8.

f 12.

tout enfant qu'il reçoit. Qui est l'enfant que le pere ne corrige point? Si vous estes sans chastement, duquel toutz sont participas, vous doncq' estes bastardz, non enfans legitimes. Tribulation, tentation, persecution avec patience, sont les marques des esleuz, & Dieu ne punira pas deux fois les mesmes pechés, comme dit Nahum prophete au premier chap. Douleur, est la medecine de douleur, car peché est commis par delectatiō. Parquoy faut qu'il soit expulsé, & chassé par son contraire, Arist. . dit 8. phy. 2. ethi. 10 metha. vn contraire est chassé par son contraire. *b* Tu me espreuueras, dit Iob, comme l'or qui est espreué par le feu. Sur lesquelles parolles dit S. Gregoire, cōme l'or est purifié par le feu de toute rouilleure & tache corporelle aussi nostre ame par aduersité, tribulation, & affliction est purgée de tourz vices, & default spirituelz. Ce que faict la lime au fer, la fornaise à l'or, le fleau au grain, faict la tribulation à l'hōme iuste Tob. chap. 3. les pechez sont remis en la tribulation & au c. 11. se te loue Seigneur Dieu d'Israel, car tu m'as chastié, & sauué & au 12. c. Tu es grand Seigneur eternellement: car tu flagelles & sauues. Et S. Ysidore au liure *De summo bono*, Nous sommes en ce monde frottés, de toutz costez, par les fleaux: affin que au iugement soions trouuez purgez. Noz croix & tribulations le temps passé, estoit maledictiōs de peine. En sorte que nostre Seigneur à esté maledictiō, & execration quand il à esté pendu en

a Math. 10

16. 20. Ioh.

15. 16. Rō.

8. Heb. 12

2. Tima.

1. Co 3. 2

b Iob. 23.

DE L'ESTAT DES AMES

A Deute. 21 la croix. *a* Noz croix, & afflictions sont bēni-
ad galat. 3. res, & pacifict l'ire de Dieu. Estantz nous benis
et 2. par Iesuchrist, *b* auquel sont benis ceux qui en-
b Eph. 1. fuyēt la foy d'Abrahā, qui à creu vn seul Dieu,
Mat. 25. & vn redempteur, qui à prins chair humaine de
c Gen. 15. sa lignée. En laquelle foy à esté iustificée. *c* Com-
Rom. 5. ad me dit S. Gregoire en l'homelie 7. sur Ezechiel.
Galat. 3. Nous souffrons de Dieu ces fleaux, de l'ennemi,
Satan, tentation, les hōmes, dommaiges. En toutz
ces maux deuons estre constans & fermes, sans
d Luc 21. murmurer, endurant avec patience: *d* En patieſce
vous possederez voz ames. C'est celle que rend
e Iacob .1. l'homme parfait, *e* c'est vn sacrifice à Dieu, ag-
greable: Par lequel nous soubmettrōs à Dieu no-
stre volōté & luy obeissons. Sans pour cela aban-
donner Dieu, n'i son seruice: sans nous courrou-
cer, ne laisser ses commandementz. Mais mode-
rons la douleur de nostre cœu, attēdans de Dieu
qu'il moderera noz douleurs, & nous donnera se-
f Psal. 9. cours cōme il nous à promis, qu'il sera avec nous,
33. 90. en noz tribulatiōs, pour nous aider, & nous deli-
g Actiū 14 urer, quād il fera besoīg: *f* nostre croix est la portē
Luc. 24. nostre Seigneur, par laquelle nous entrōs au ciel,
2. corinth cōme il est dit, *g* & S. gregoire dit, *De penit. dist 1.*
1. 2 timoth. *c. si peccatum.* Nostre Seigneur prend le soing de
2. et 11. purger en ces esclaus les taches & macules de pe-
heb. 6. 19. chē, par afflictiō tēporelles. Desquelles il ne veut
11 12 1 pet. perpetuellemēt veoir en eux. Et cōme dit lecc*b*
2. Iaco 1 et Dieu piē & misericordieux remet le peché S Grē
5. Iudith. 8 goire dit, que c'est plus grād merite d'ēdurer pati-
b 2 c. enment

enmēt les aduersitez, q̄ de faire bones œures. Et dit encores S. Gregoire, nous pouuons estre martyrs sans couteau, si gardons vrayement patience en noz cœurs. Car d'endurer les iniures; & aimer noz ennemis, est vn vray martyre. Et aux martyrs est ouuert le ciel à leur trespas: comme nous lifons de S. Estienne aux actes. *a* Et nostre Seigneur mesmes le nous promet, *b* bien. heureux sont ceux, qui souffrent persecution pour iustice; car le Royaume des cieux est à eux. Noz passios sont conioinctes avec celles de Iesu-christ. Avec lequel sommes incorporés & sommes vne chair, *c* qui vit en nous, *d* & s'offre en nous. *e* A ceste cause noz passions sont benites: & sont sacrifices pour nous, moiennāt, le sacrifice de Iesu-christ, or s'il est ainsi que nous euadons les peines que Dieu vouloit infliger en ce monde par ieusnes, prieres, aumosnes & autres bonnes œures: comme auons l'exemple des Niniuites Ione 2. d'Ezechias Esa. 38. d'Achap. 3. reg. 21. Pourquoy ne pourrons nous par ces mesmes œures, & souffrances de tribulations, euader les peines que Dieu nous vouloit infliger en l'autre monde, & estre deliurez des peines temporelles que nous sont adiugées en iceluy siecle, au lieu que nous appellons purgatoire, veu que nostre Seigneur nous promet remunerer noz bienfaictz en ce monde, & en l'autre. *f* Celuy dit S. Iaqués qui aura faict conuertir le pecheur de l'erreur de sa voye, il sauuera son ame, & courra la multitude des

*a 7 c.**b Math. 5.**c Epbes. 5.**d Gal. 2.**e Act. 9.**f Math. 19**et marc. 10**& Iacob. 5*

a Eph. 1.

b Iohan. 2.

c Reg. 24.

pechés Nous n'attribuons pas la remission de la
coulpe du peché, ne de la peine eternelle, qu'au
seul faulxueur redempteur & reconciliateur. Au
quel auons redemption, & remission de noz pe-
chez, *b* Iesu-christ est nostre aduocat, & appoin-
ctement pour noz pechés Et non seullemēt pour
les nostres, mais aussi pour ceux de tout le mon-
de. Et peu apres, enfans ie vous escry, que voz
pechez vous sont pardonnez par son nom, sça-
uoir est, pour l'amour de luy. Mais les bonnes œu-
res susdictes, & les aduersités, passiõs, & tribu-
lations, patiemment endurées prouquent la mi-
sericorde de Dieu, à nous remettre noz pechez,
dōner grace, & nous garder de la peine eternel-
le, par son filz Iesu-christ. Et comme nous eua-
dons la peine temporelle en ce monde, & obte-
nons abreuiation d'icelle, & toutalle deliurance
de peine pour nous & pour les autres: comme fei-
t Daud, *c* on ne doute point, que nous ne puis-
sions impetrer pour ceux qui sont condamnés en
l'autre monde à peine temporelle, ou diminution
de la peine & abregement, ou toutalle deliuran-
ce. Entre toutes les peines que nous enuoient
droit en Paradis, & nous gardent de toute autre
peine, est le martyre enduré pour la foy de nostre
Seigneur, & pour la verité d'iceluy, qu'est vne
œuvre venant de la foy, de charité, & de la vertu
de fortitude & patience, qu'excede la virginité,
de laquelle dit Sainct Augustin au liure de vir-
ginité, que la bataille contre la chair est diffici-

le, & la victoire est rare & grâde. Du martyre, dit
 nostre Seigneur, *a* bien heureux sont ceux la, qui
 s'ouffrent persecution pour iustice: car le Roy-
 aume des cieux est à eux: comme aussi dit Sainct
 Pierre. *b* Et ce nom de iustice, comprend & si-
 gnifie toute vertu: comme dit Sainct Chryso-
 stome sur ce passage. *c* Et mesmes le Philo-
 sophe *s*. Eth. prend ce nom de iustice pour tou-
 te vertu, mais principalement nous le pre-
 nons pour la iustice de la foy. Le martyre est de
 plus grand merite que la predication, encores
 qu'elle aye esté continuée long temps par les pre-
 dications: & le martyre ne dure gueres. Vn mar-
 tyre, comme dit, en vne epistre sienne Sainct Am-
 broise, quand il endure, ce n'est pas pour luy
 seul, ains pour plusieurs. Il endure pour luy qui
 en aura le salaire, mais pour les autres en exem-
 ple, il souffre pour son repos, mais c'est aussi pour
 la santé des autres, lesquelz apprenent la, comme
 ilz doivent croire, & ne craindre aucunement la
 mort. qui de bouche confessent nostre foy, & la
 subscriuent de leur sang. Nostre Seigneur à cō-
 duiet au martyre Abel, les Prophetes, *d* sa mere, &
 ses Apostres, & les autres intimez amys siens. Les-
 quelz n'a voulu estre priués de la couronne de
 martyre, à la fin du monde seront les grandz tri-
 umphes & glorieuses couronnes, à cause des
 cruelles mortz que souffriront les bons fideles.
 Comme nous voions maintenant pour les here-
 tiques sacramentaires auantcoureurs de l'ante-

*a Math 5.**b 1 pet. 3.**c Math. 5.**1 pet. 3.**d Math 32.**e Luc. 2.*

DE L'ESSAY DES AMES

a Theff. 2.

b Act. 7

christ: pour lesquelz Satan ceuvre son mystere d'iniquité. *a* Mais les bons peuuent dire comme Sainct Estienne, voyci ie vois les cieuz ouuerz *b* pour nous receuoir. Voicy le temps de nostre moisson. Et quelque iour nous chanterons avec Dauid, nous auõs passé par le feu, & leau & tu nous as conduit au lieu de refuge Psal. 65.

*Du Purgatoire des Chrestiens apres leur tressas qui
consiste en sang, feu & eau, duquel sont pri-
ués ceux qui ne sont en Iesu-christ
qui n'ont qu'enfer.*

CHAP. XIII.



N O V S auons traité cy dessus, des espritz humains immaterielz, de leur production par creatiõ de Dieu, sans estre engendrez par operation des creatures: Comme sont les ames sensitiues: que cõme sont produictes de ceux qu'engendrẽt les corps, prennent fin avec le corps, estans subiectes à corruption comme le corps. Ce que, est produit de DIEU seulement, est incorruptible. Comme les corps celestes, les cieuz, les Astres, & les quatre Elementz. Mais sur tout noz ames créées à l'image de DIEU, elles estant immortelles & n'estant perpetuellement en ce siecle, s'en vont en l'autre en gloire avec Dieu: duquel referent l'image & simili.

similitude: comme dit Salomon au 12. de L'ecclie. ou avec Satan, duquel elles ont prins l'image, & similitude, en telle sorte qu'elles en prennent le nom comme au 6. de S. Iehan, Iudas est appellé diable, & au 3. du genesi. les mauuais sont nommez enfans du Diable. Je mettray, dit Dieu inimitié, entre ta semence, & celle de la femme, & au 8. de saint Iehan le pere dont vous estes yssus c'est le diable, dit nostre Seigneur. Quant aux espritz humains separés de la matiere & corps mortel, deuous noter que le premier infidelle du monde & premier de l'Eglise, & du Royaume de Satā a esté Cain, par son infidelité: comme Abel de l'Eglise de Dieu: de la foy duquel parle S. Pol. & Ice luy Cain, comme dit la trālation Caldée de Rabbi son tha filz d'Vrieh laquelle les Hebreux reçoient en telle autorité que le texte propre disoit à son frere Abel, il n'ya point autre iuge ne iustice n'autre monde que cestuicy, ne remuneration des bienfaictz, ne punition des maux, n'autre siecle. L'infidelité duquel est le fondement de l'Eglise de Satan, qui nie la prouidence de Dieu, la creation du monde, la misericorde, & grace de Dieu, & sa iustice, la vie eternelle, & immortalité des ames, & briefuement Paradis & enfer, l'incarnation de nostre Seigneur, la resurrection de noz corps, le iugement, & vie eternelle, remuneration des bonnes œuures, & punition des mauuaises, & en vn mot nye Dieu. De ceste assertion de Cain, sont venues les opinions,

a aux heb.

11.

ou bien erreurs de Diagoras, Lucien, Epicure, Aristote, de l'eternité du monde, de ceux qui ont nié l'incarnation du filz de Dieu, la resurrectiō, la remuneration des bonnes œuures, cōme les Lutheriens & Zuingliens, qui en France se nomment Huguenotz, & briefuement toutes les heresies, qu'ont tourmanté l'Eglise de Dieu, depuis Cain: à ceci ouurât l'esprit de mēsonge, pere de Cayn, & de toutz les infideles. Lesquelles erreurs il à renouellé à ceste fin du môde, en laquelle nous sommes. Parquoy, dit S. Iude apostre en son epistre prophetisant du dernier temps de la fin du môde, la ou nous sommes & des derniers heretiques, malheur à iceux: car ilz ont suivi la voie de Cain, or toute l'escripture tend à nous declairer vn Createur de toutes choses, & iceluy mesmes restaurateur du monde: mesmement de nature humaine: qu'est la fin pour laquelle Dieu à crée le monde. *a* Lequel luy à assubiecti. *b* Las! si nous presche l'escripture reuelée par la premiere verité qu'est Dieu, l'eternité de noz ames images viues de Dieu, le iugement, remuneration des bons, & punitiō des mauuais. Quant à la punitiō eternelle que sera en enfer, aucūn ont voulu la denier: comme recite, Cicerō au 4. de ses inuectiues cōtre Catilina: disant qu'o'auoit cōtrouué enfer, pour tenir les gens en craincte. Et c'est tomber à l'infidelité de Cain qui estoit du malin pere de mensonge pour abysser les gens au profond de toute erreur. Et les profonder au puy de toute

a 2^o Phi. 2.
de ani
ma est quo
dammodo
homo finis
omnium.
b Gen. 11.
Psal. 3.

1166.

toute volupté & iniquité. Quant à nous qui receuons la doctrine celeste reueüe par le Saint Esprit, preschée par la sainte sagesse & verité le filz de Dieu, confirmée par innumerables miracles, sellée par le sang des Apostres, Prophetes, & Martyrs, nous auons cela pour certain qu'il ya vne prison d'Enfer plainne de feu ardent, & du comble de toutz maux, lesquelz ne pourroit declairer cōme Virgille Poete Payen meſmes cōfesse au 6. de son Eneide d'Enfer & des peines de celuy, nous auōs d'Eutero. 4 Et pour les Epicuriens & Athées, qui desprisent les escriptures diuines, nous leur mettrons les Philosophes naturelz & Poetes comme Platō in Phædone & 10 de Rep. Mercure Trimegistē *ad Asclepium*, Isaac in lib. *diffinitionum*, Plutarque, in libro *de facie qua cernitur in Luna*. Des peines de l'autre monde pour punir les mauuais, parlent aussi Orpheus, Iamblicus, Pirhagoras, Seneque aux tragedies, Virgile, Eneid. Ouid. 4. Meth. Zeno, Stoicus, comme dict Lactance au 6. *diuinarum institutionum*, la ou à parlé des lieux de gloire, la ou est remunerée la vertu & de celuy la ou sont punis les vices & pechés. Les Philosophes, & Poetes, les Iuifz & Machometistes s'accordent avec nous, quant à cery, & travaillent à faire bonnes oeuvres pour euader Enfer, & venir en Paradis. Toutesfoys plusieurs disent que les peines de l'autre monde sont seulement Purgatoires, & qu'elles prendront fin, en sorte que toutz seront quelque fois sauluez, hors de toute peine: non seulement

432. Job. 20.
Indith. vlt.
Esa. 66.
Psal. 130.
apo. 18. 20
Mat. 7. 10.
15. 18. 20.
25. Luc. 16.

les hommes, ains encores les diables. C'est l'opinion de Pithagoras, d'Apuleis, de Plotin, Porphyre, Varro, & Virgile. Tertulien est cheut en ceste erreur, & Origene en son liure Periarchon comme recite Sainct Hierosme'en son Epistre, *ad Autum & ad Damasum Papam*; aussi en ses Epistres *ad Palmachium, & ad Desiderium, & contra Vigilantiū*. De ceste erreur d'Origene, parle Spiphanius, en son epistre à Ican Euesque de Hierusalem: laquelle à traduit de Grec en Latin Sainct Hierosme. Ceux cy disent donc, que finablement toutz serōt sauuez, & que la iustice de Dieu, ne relaira point que pour vn temps. Contre ce que dict Dauid Psal. 100. Seigneur ie châteray à iamais ta misericorde, & ton iugement. Ceste erreur à escript Sainct Augustin 11. *de ciuitate Dei*. c. 23. & au 12. chap. 13. & au 9. ch. 12. & en son Epistre à Sainct Hierosme, *de origine anime*: Item en son Epistre *ad Euodum, & Optatum*, & au 12. *de Trinitate* c. vlt. Et ceste erreur est cōdamnée 24. q. 3. c. penult. au Decret Sainct Augustin 21 *de cunt.* c. 23. allegue deux authoritez de l'escripture qui clairement condamnent ceste erreur: l'une est *Math. 25*. La ou nostre Seigneur parle de la sentence qu'il dira contre les reprouuez maulditz: Departez vous de moy au feu eternel qui est preparé au Diable & à ses Anges, il dict que ce feu est eternel & ne mē tira point, qui dict Luc 21. Ce Ciel & la terre faudront, mais mes parolles ne faudront pas. L'autre autorité que condampne ceste heresie est en l'Apoc.

l'Apoc. 10. La ou dict, le diable qui seduissoit, à esté iecté en lestaing du feu, & de soulfre, la ou est la bestie, & le faux prophete: & seront tourmentez iour & nuict à tousiours. Mais ceste opinion nie proprement Enfer, & met Purgatoire, la ou la peine est temporelle. De laquelle on est deliuré au bout d'un temps, apres que les ames sont purgées apres pour estre introduictes en Paradis, sans aucun peché ny obligation de peine pour les pechés precedens. Lesquelles deux choses sont incompatibles, avec la gloire celeste. Aucun pour s'ellogner de l'opinion d'Origenes, qui met toutes les peines de l'autre monde Purgatoires, sont tumbés en vne autre erreur, scauoir est, de nier toutalemēt le Purgatoire. Et leur est aduenue ce q̄ dict Amos troysiesme chapitre. Comme si l'homme s'en fuit de la presence du Lion, & qu'un Ours le rencontre, ou qu'il entre en la maison, & qu'il s'appuye de sa main sur sa paroy, & que le serpent le morde. Et comme se dict communemēt. *Cecidit in Scyllam cupiens vitare Carybdin.* Comme Arrius voulēt s'ellogner de l'erreur de Sabellius, qui cōfondoit les trois personnes de la Sainte Trinité, disant, que la personne du pere, & celle du filz & S. Esprit, sont vne mesmes personne; mais selon la diuersité des offences, maintenant se nōme du nō d'une personne, maintenāt de l'autre: cōme vn mesme S. Ieā se nomme Apostre, Euangeliste, Prophete, grand Euesque de l'Eglise d'Assie. Ce surnommé Arri⁹ pour laisser ceste opinion à mis en Dieu trois per-

V 2 sonnes,

sonnes, & trois essences. Aussi Entices, cuidant eschapper l'erreur de Nestorius, qui mettoit en Iesu-Christ deux personnes & deux natures, niant l'vnio personnelle de la diuinité avec l'humanité. Il à confondu les natures diuines humaine, que sont en Iesu-Christ: disant, que nature humaine à esté conuertie en nature diuine. Tellemēt que Iesu-Christ est seulement Dieu, & n'est plus homme. Ces quatre erreurs ont esté cōdampnées aux quatre grandz conciles, desquelz nous auons au canon: *Sancta Romana Ecclesia 15. distinet*. Ces ennemis de Purgatoire disent, qu'après la mort, les bōs sen vont droict en Paradis, cōme dict Sainct Pol, 2. *Corint. 5.* & l'exemple en auons du bon larron: *a* & ceux qui meurent en peché en vn moment après la mort, descendent en enfer: *b* & l'exemple en auons au riche gloutō. *c* Le premier heretique qui à nié le Purgatoire à esté Arrius: duquel parle S. Augustin, en son liure de heresi. 67. c. 52. qui aux erreurs des Arriens à adiousté les siennes, scauoir qu'il n'ia point difference entre les Prebistres, & Euesques. Et qu'il ne faut point ouffrir à Dieu la mort de Iesu-Christ pour la remissiō des peines de Purga, ny autres suffrages niāt du tout le purgat. Enquoy il est hereticque, cōme dict S. Aug. Les Mascouites, & ceux de Ruscie, qui sont soubz l'Eglise Grecque ont suivi ceste erreur. Par quoy sont cōdampnez cōme heretiques, tant des Grecz que Latins. Les Valdoys ennemis des Prebistres, sont en mesme erreur, lesquelz cōmancerēt

durēps

a Luc. 23.

b Iob. 21.

22. 27.

c Luc. 16.

du tēps de S. Bernard il ya cinq cēs ans. De quoy eſcriuoit audit S. Bernard le Preuoſt de Liſtenay en Bourgoigne, auquel reſpond Sainct Bernard en l'Homelie 66. ſur les carīques, diſāt, ilz ſe moquent de nous à cauſe que nous prions pour les trespassez, & que nous implorons les prieres des Sainctz. Ilz ne croient point le ſeu de purgatoire apres la mort. Si nous les voulons condampner par l'autorité de l'Egliſe, ilz ne l'accepteront point. Car diſent qu'ilz ſont la vraye Egliſe, de les contraindre par ſcience, nous ne pouuons: car ſont ignorans & incapables de diſputatiō. Ne reſte ſi non que les magiſtratz vſent du glaīue que Dieu leur a mis en main, pour purger ſon Egliſe. Voila l'adujs de Sainct Bernard. Iean Vicles pour deſpit que ne peut eſtré Eueſque Vigoreniſis en Angleterre, ſe rendit aux hereſies des Vauldois qu'eſt le premier qu'a mis ces erreurs en lumiere par liures, leſquelles eſtoient cachées entre gens ignorans. Ceſtuicy en deſdaing des Prebſtres à nié la meſſe eſtre ſacrifice, & la preſence du corps de noſtre Seigneur. Comme Berengarius & Almaricus, & à denié auſſi le Purgatoire. L'erreur duq̃l à enſuiui ſeā Anſer l'oye, que nous diſons hus en langue Boemicque, qu'eſt Sclauone. Ceſte erreur auoit eſté condampnée aux conciles generaux de Conſtance, & de Baſſe, & dernièrement au concile general de Florence, ſoubz Pape Eugene. La ou ſe trouuarent le Patriarche & l'Empereur de Conſtantinople avec pluſieurs Eueſques & do-

Œurs Grecz, qui toutz accordarēt en cecy, qu'il
 y a vn Purgatoire pour les Chrestiens trespassez.
 Les Grecz disoient que c'est vn lieu de tenebres,
 qu'ilz nommoit en vulgaire Topon Scotia, lieu
 de tenebres: & nō point de feu, qu'ilz appelloient
 Topō Photia. C'estoit la difference d'eux, & des
 Latins. Estant ainſin accordées les Eglises Oriē-
 tales, & la nôtre Occidentale. Voicy Frere Mar-
 tin Luder, Frere hermite de Sainct Auguſtin au
 conuent de Herphord, qui pour despit que Pape
 Leon 10. l'auoit excōmunié, recouura de Boeme
 les liures de Viclef, de Iean l'Oye, autement Hus,
 de Iean de Vuesalia, & autres semblables hereti-
 ques: desq̃lz à faict vn recueil de toutes ces vieil-
 les, & rancies erreurs. Et combien qu'auparauēt
 il eut preché le Purgatoire, comme nous verrons,
 toutesfois pour despit des Prebſtres, il l'a nié puis
 apres. Et à renouuélé l'heresie desia aſſopie. En-
 quoy il à esté semblable à Achiel, qui à de rechef
 edifié Hierico 3. reg. 16. Contre la prohibition de
 Iosue 6. Maudict l'homme deuant Dieu, dist Iosue,
 qui suscitera, & edificera la Cité de Hierico il
 mettra les fondemētz d'icelle sur son premier né,
 ſcauoir est, sur la ruine & mort de son aîné, & col-
 loquera les portes d'icelle sur son puisné: cōme s'il
 disoit, qu'il le rebastira sera à la ruine & cōfusion
 de toutz les ſiens, cōme aduint à Achiel, qui au
 cōmencement de la reedification de Hierico, per-
 dit son filz aîné Abiron, & à la fin Segub. son der-
 nier filz. Or à cause que maintenant est venu le
 temps,

temps de la persecution des Prebſtres, Ministres, & Pasteurs de l'Eglise de Iesu Christ; comme au temps de Manassé & Achab Roys, fut le temps de la persecution des prophetes de Dieu, qui commence exploiter son ire à sa maison 1 *pet.* 4 Hier. 25. *Ezec.* 9. Pour estonner ceux qui seruent au monde, & à son Prince Satan. Et à cause que ceste erreur à commencé, comme dict Luder, pour se venger du Vicaire vnique de IESV-CHRIST, & de tout l'ordre Sacerdotal, pour empêcher qu'on ne leur donne rien, pour prier pour les trespassez, & oster toutes fondations de Chanoines, monastaires, Messes, Prieres, Heures, & autres aumosnes. Il faut voir ce que les anciēnes Eglises Orientales tiennent du Purgatoire, scauoir est, l'Eglise Grecque de Cōstantinople, l'Eglise d'Antioche, d'Alexandrie, & de Hierusalem, & la Romaine Occidentale, chef des Orientales, comme elles mesmes confessent, que nomment le Pape *ἀρχὴν τῶν ἐκκλησιῶν* Prince des Eglises: comme j'ay ouy moy mesmes en Grece, & en Hierusalem, en Damas, & autres pais subiectz aux Eglises Orientales fondées par les Apostres deuant nostre Eglise Occidentale Latine. Desquelles Eglises, & de leur ordre, nous auons plusieurs Canons 22, *diff.* & aux actes des conciles generaulx. Toutz les Chrestiens du monde viuēt soubz ces Eglises. Ce Purgatoire nomment les Grecz *καθάρτησιν*. Il est besoing aussi, outre les Eglises Orientales aduire ce que l'ancienne Eglise d'Israel en à creu,

a Esa. 27.
Ioan. 4

& ce qu'elle en croit. De laquelle nous auons la
cognoissance de Dieu & de ses secretz. *a* Lequel
Purgatoire les iuifz nomment Beth. Ziruph. lieu
de purgation. Aucuns l'apelent migras edeu gan,
les faulx-bourgs de Paradis. Nous verrôs ce que
en croyêt les Machometistes à la grande confusio
de nous legereaux hereticques, Iuderiens, Zuinig-
tiens, Anabaptistes, & tout l'amas de ces auant-
coureurs de l'Ante-christ. Et en premier lieu
nous leur mettrons en teste, les Payens, desquelz
aucuns sont mortz pour la confession d'un Dieu
côme Socrates & Seneca. Les autres ont cogneu
vn Dieu, & l'aduenemēt du filz de Dieu, ou pour
les escriptures de Daniel, qui à escript en Caldée
& Perse, ou pour les Sibylles. Et les autres ont veu
en Egypte l'escripture de Moÿse, & des Prophe-
tes, comme dict Iosephe, Philo, & Eusebe, les Pa-
yens serôt iugez par noz hereticques. Quant aux
Gentilz, nous auons veu, cōment vne bonne par-
tie d'eux, tient que les peines de l'autre monde
sont Purgatoires, la ou les ames sont purgées : &
puis s'en vont au lieu de ioye, & champs Elisées.
Mais encores Platon plus auancé en scauoir que
les autres philosophes, comme dict Olympiodo-
rus exposant le liure nommé Phoedo, à mis ces
trois lieux des ames conformement à nostre Foy.
L'un de gloire pour les bons, qui n'ont rien à pur-
ger en l'autre monde, que tout est purgé icy.
Quant aux pecheurs: il dict qu'il'en ya de troys
fortes. Les aucuns ont les pechez incurables qui
se com

se cōmettent d'une habitation de mal tere, sans aucune repugnance, ne penitence, comme sont les tyrans, les Roys, & puissans de ce monde, les Gouverneurs des Citez & Repub. comme Archelaüs. Ceux là à cause qu'ilz ont puissance de mal fere, & liberté, ilz pechent grauement & prophanelement. Cela testifie Homere disant, comment les Roys & puissantz sont perpetuellement tourmentez en enfer comme Tantalus, Sisyphus, & Titus. Ceux là, dict Platon; conformement à Homere, sont profondez au milieu d'enfer, nommé Tartarus: duquel ne seront iamais deliurez. De ces peines les ames n'ont aucune vtilité: mais seruēt aux autres d'exēple. Les autres q̄ sōt personnes priuées, cōme Terſites, qui n'ōt pas eu ceste licēce & liberté de mal faire, comme les grādz. En ce sont ilz esté plus heureux, que ceux qui l'ont eue. Leurs pechez sont curables. Aucūns facilement, qui n'ōt point d'habituatiō: Les autres moins facilement, qui ont habitation & accoustumance. Toutefois les ont commis avec repugnance de la raison & avec penitēce & regret. Les premiers pour lieu de Purgatoire ont Acheron: Les secondz ont Phlegeton & Cocytus: Ceux cy pour les peines qu'en durent pour vng temps: en ces deux lieux deuenent meilleures, & en reçoient vtilité; & sont en exemple aux autres. Ces lieux, & noms de Purgatoires declairent, cōme elles ont tristesse, chaleur, & pleurs. Virgile suiuit l'opinion de Plato au 6. de son Eneide, met trois manieres de Purgatoire.

DE L'ESTAT DES AMES

seauoir est: en l'air, en l'eau, & en feu.

alia panduntur inanes.

Suspensa ad ventos: alij sub gurgite vasto,

Insectum elutur scelus, aut exuritur igni.

Plutarq s'accorde avec Platon des trois lieux, seauoir est, du lieu de gloire, de Purga & d'êfer. Les Paiens auoint accoustumé de faire sacrifices, prieres & oraisons, oblatiōs & aumosnes pour les trespassez. Parquoy faut cōclurre, qu'ilz croient que cela leur seruoit, pour les deliurer de peine, ou la diminuer. Donc ilz croient Purgatoire: & pouuoit estre qu'ilz l'auoint appris des Iuifz cōme plusieurs autres choses comme dict Iosephe *contra Apionem*, & *Philo*, & *Euseb*. Les Paiens pour les ames des trespassez, sacrifioint à Pluto, dieu des enfers, comme dict *Euripides in faniſſu*, & *Archilochus*. Et nous sacrifions à Dieu, qui est le Roy du

2 Philip. 2.

Apoc. 1. 9.

20.

6 Comme

dict Saint

Pierre

Act. 1. 2.

Ciel, de la terre, & des enfers. Lesquelz trois Ro-
yaumes à donné à son filz Iesu-Christ: 1 Qui à la
clef de Paradis, de la mort, & des enfers, desquelz
à deliuré ceux, qui estoient en peine. Toutesfois
mortz en la Foy d'Abraham. 6 D I E U à resusci-
té son filz, aiant ôlé les douleurs d'enfer:

ce que ne se peut entendre que de ceux
qui estoient en Purgatoire. Car ceux
qui estoient au sein d'Abraham

n'auoint point de dou-

leurs, c.

6 Luc. 16.

CHAP. XIII.



MACHOMET faux prophete composa son Alkoran, qui veut autant à dire comme collection, scauoir de commandementz l'an 630. ayant cōsulteurs, serguis Chrestien heretique Nestorien, & Baheira heretique Iacobite, & deux Iuisz, vn nommé Tiuees & l'autre Abdia: qui depuis fut nommé Abdala. Aceste cause audiēt liure y a aucunes choses prinſes des chrestiens, & d'autres, des Iuisz & d'autres de toutz les deux. Entre lesquelles est vn purgatoire apres la mort, & de prier pour les trespassez Zoara 29. que nous pouuōs dire chap. Il dit que toutz apres leur mort, entrent au feu, duquel les bons sont deliurés au bout d'un temps mais les mauuais ne sont deliurés, *a* iamaiz. Et de ueste opinion est Sainct Ambroise sur le Psal. 118 & plusieurs Grecs, cōme Sainct Basile à l'oraison troisieme de la Penthecouste & Barfanuphius, & Andreas Cretensis, en son liure du trespas de la vierge Marie: & Psellus qui allegue ceux-cy en son liure des ames separées. Ceux cy tiennent, que toutz les trespassez partans de ce monde, passent par le feu & glaue vultigeāt. Duquel est dit au Gen. 3. Que Dieu la mis deuant l'entrée de Paradis terrestre. Ceux qui sont entierement bons passent sans aucune lēſion, les mauuais

a Psal. 118

X ij demeurent

demeurent à iamais au feu. Ceux qui sont médiocrement bons sont purgez. Si tout cecy est vray, scauoir que toutz entrent au feu ou non, ie m'en remet à la verité. Il me suffist à mon propos qu'ilz croient le feu de purgatoire comme nous Machomet aussi au Zoara au chap. 10. prohibe qu'on ne prie point pour les ames de ceux qui n'ont voulu batailler pour sa loy. Adonc s'ensuit qu'on prie pour les ames de ceux qui ont bataillé. Et de faict ilz font oraisons & prieres, & aumosnes aussi pour les trespasés comme nous, & fondent aumosnes, & Hospitaux, afin qu'on prie pour leur ame, apres leur trespas. Comme i'ay veu en Ebron, & au pais de Iacob, près de Bethulie, au chemin de Galilee en Damas, estant moy en ce pais la, l'an 1547. Et suis recordz que le 9. iour de Septembre partant de Damas, pour aller à Tripoli, de Surie distant trois ou quatre iournées, le premier iour nous alismes coucher à vn hospital la ou il y a vne mosquée, scauoir est, vne Eglise de Machometistes, & vn moulin de quatre moulles, non guieres loing du lieu la ou Noé édifia l'arche, & la ou il est enterré. En c'est hospital sont receu toutes sortes de gens: & donne on à vn chascun de pain à suffisance, & du pōraige de froment cuit, ou du riz. Lequel hospital auoit fondé vn capitaine de Damas l'an 1136. au lieu ou iadis estoit vn coupe gorge, affirm que les passans fussent la nourris, & en assurance. Apres que nous eusmes souppé, vn des Iuifz qui

qui estoit en nostre compaignie, nous dit en Italien au nom de celuy qui gouuernoit ledit hospital, comment il ne demandoit de nous, sinon, que tous nous priyssions pour celuy qui auoit basti & fondé, en rente & reuenu ledict Hospital. Lequel estoit trespasé Algazel Philosophe, Machometiste, sur le 5. de la physique c 4. parle de la peine de purgatoire: & dit, que c'est vn tourment indicible. Car en ce mode l'ame qu'est esloignée de Dieu, qui est son souuerain bien, ne cognoit pas son tourment, pour raison de son occupation enuers le corps, & choses corporelles: mais separée du corps, & de tous plaisirs des choses sensibles, elle ne peut auoir consolation, que en D I E U de la compaignie duquel, elle est separée, ce temps pendent qu'elle est en purgatoire. Cecy sans comparaison est plus gref, que toutes les peines sensibles, comme dit Sainct Chrysostome. Aussi l'ame separée du corps, est plus sensitiue, & ses objectz plus vehementz. Voicy ce que les Machometistes croient de purgatoire, à la grande confusion des heretiques iadis Chrestiens, & maintenant n'ont rien. L'erreur est petite au commencement, & à la fin tresgrande. Ces Machometistes croient les ames immortelles, croient la vie eternelle, combien qu'ilz faillent, quant à la delectation de Paradis, qu'ilz estiment consister en choses corporelles, ce que Auicenne, combien qu'il soit Machometiste, reprouue, au 5. de sa Metaphy. ilz croy

*Auicenne
5. Metaph.*

ent enfer & purgatoire, & prient pour les trespassez, croient le iugement, prient les sainctz, vont en pelerinages, ieusnent leur karesme, qu'ilz nomment Romadan, ne rompent point leur Temples, obeissent, extremement à leurs Pontifes. Sur tout tachent d'auancer la cognoissance d'un Dieu. Au iugement ne vous semble il point que ceux-cy condamneront noz heretiques & atheistes, qui apres tant d'escriptures, predications, & miracles, sont tumbés au profond de toute impieté & infidelité, plus que les ethnieques, qui ont cogneu vn Dieu, comme dit Sainct Pol aux Romains premier chap. qu'ilz nomment le pere des Dieux, comme dit S. Augustin. & Aristote apres Homere au 12. de la Metaphy. cōfesse. qu'il n'y a qu'un Prince Souuerain, sçauoir vn Dieu immuable, qui donne mouuement, & gouuerne toutes choses, comme il dit 8. *Phyficorum*. Voyez Valere le grand, *De neglecta religione*. Nous voyons accomplir ce qu'a predict de ce temps prochain du iugement S. Methode martyr, duquel parle Sainct Hierosme en son liure *Illustrium virorum*. En ce temps la, dit S. Methode sera tollu l'honneur aux prebstres deu: sera supprimé le ministere de Dieu: & cessera le sacrifice aux Eglises: & feront a l'ors les prebstres comme le peuple. N'est-ce pas vn signe du iugement prochain de veoir vne apostasie generale de la Foy, de laquelle a predict Sainct Pol 2. Tess. 2. presque en toutz les Royaumes, qui sont toutz en armes. Nous voïés

a 4. De ci-
uit. c. 9.
C II.

le chemin de l'antechrist préparé par noz heretiques, qui brulent les sainctz liures, destruisent temples, croix, crucifix, ostent le sacrifice chrestien, affin de toutaleme[n]t effacer la memoire de Iesu-christ & de son sacrifice, de sa mort. Ilz abolissent toutz les sacrementz: laissent l'obeissance de leurs Princes: & leur font la guerre, parlent mal de la tressacrée mere de nostre Messias, filz de Dieu, la saincteté de laquelle confessent, les anges bons & les mauuais: les Iuifz mesmes, & Machometz, avec tous les siens, ces desuoyés se moquent des sainctz. Les aucuns, & en grand nombre, nient la trinité, & cōsequemment la diuinité de Iesu-christ, & les autres, ce que les diables iamais n'ont faict, ne nation du monde nient Dieu contre le sens commun. Toutes les creatures ont recogneu Dieu, iusques à l'assesse de Balaam, laquelle avec toutes les creatures condamnent ces plus que brutaulx Atheistes sans Dieu. L'antechrist peut venir quand il vouldra, pour le faire receuoir comme Dieu: trouuant les gens sans Dieu. Qui (comme est dit) cherchent maistre, il ne trouuera pas vne breche pour faire son entrée: mais toutes les murailles par terre: comme nous à predict le grand prophete, & quand le filz de l'homme viendra, pensez vous qu'il doibue trouuer foy en la terre? comme apres luy ont escrit Saint Pol, *b* O pauvre France iadis tref-chrestienne, a quoy es tu deueneue, ton apostasie de la foy, est vn signe euident de la fin du monde.

a Luc 18.

b 1 Timot.

4.

2 Timot. 3

2 Petri. 3.

DE L'ESTAT DES AMES

Comme de long temps à esté predict ainſin que Dieu ta aimée entre toutz les Royaumes, & plus ſauori, auſſi ton ingratitude ſera punie, plus que toutz les Royaumes. Je ſuis marri d'auoir tant veſcu pour veoir ces maux. On à faiſt la guerre à l'Egliſe militante, aux ames de purgatoire, aux ſainctz, maintenāt & à Dieu d'une theomachia: Mais la victoire ſera à Dieu tout puiſſant qui leuera ſa main & mettra ſes ennemis ſoubz ſes piedz & ne tardera.

*Comment les Iuiſz croyent le purgatoire du feu, ſont
prierez pour les treſpaſſez, & en font une
feſte d'ames comme nous.*

CHAP. XV.



IES Iuiſz, comme nous croyons, ont eul la vraie cognoiſſance de Dieu au Pſal. 75. Dieu eſt cogneu en Iudée, & ſon nom eſt grand en Iſrael, & ont cogneu ſa volonté, & ſes ſecretz. Il n'a pas faiſt ainſin à toutes les autres nations, & ne leur à pas reuelé ſes iugementz. La loy de Dieu fortira de Sion, & la parolle de Dieu de Hieruſalem, dit Eſa. 2. & noſtre Seigneur Iohānis 4. Vous adorez ce que ne ſçauetz, nous adorons ce que ſçauons: car le ſalut vient des Iuiſz comme nous auons appris d'eux qui eſtoit le vray Dieu, & comme luy ſaut ſeruir. Auſſi auons nous appris deux lim-
mortalité

a Dentero.
4, 6. 32.
Pſal. 147.

mortalité de noz ames, & les lieux la ou elles vont apres leur ſeparation du corps. Entre autres lieux ilz mettent le Purgatoire comme nous, lequel ilz nomment vet ſiruph, lieu de purgation duquel auons au d'Eutero 32. La ou nous auons à moy eſt la vengeance, il ya pareah. En ce lieu de Purgatoire vont ceux, qui meurent en grace. Toutefois en peché veniel, que nous pouuons nommer en Hebreu Carhaa: car les grandz pechez de certaine ſcience & malice ilz nommēt peſſa à iniquité. Et deuant l'incarnation du Redempteur, les Iuiſz prioient pour les ames trespasſées: cōme no⁹ liſōs au liure beracor, que veult dire des bñdī&iōs Et au 2. des Machabées c. 12. Si on diēt que ce liure n'eſt pas de canon, ne autentique entre les Iuiſz, comme diēt Sainct Hieroſme, *in prologo galeato* Je reſponds auſſi, que nul liure du nouueau teſtament, n'eſt de canon enuers les Iuiſz. Nous ne ſōmes pas ſubiectz à leurs regles: car ilz diſent bien auſſi, que Daniel n'eſt pas prophete: contre le diēt de Jeſu Chriſt Math. 24. ne Dauid, contre le dire de noſtre Sauueur Math. 22. Voyez noz bibles hebraïques, comment ces deux les ont mis entre les agiographes, ſcauoir eſt, ſacres eſcriptures, & nō point entre les prophetes maieurs ne mineurs. Nous ſcauōns, comme recite Euſebe, que Origen ſur les pſal, ne met pas les liures des Machabées au canon hebreu, qui eſt de 24. liures authentiques en la Bible: toutesfois, il l'allegue ſouuent, luy donnant foy, comme auſſi faiēt S Cyprien en

son epistre *ad Rogatianum & Ruffin.* en l'exposition du Symbole, & Saint Augustin au 2. liure de la doctrine chrestienne, met les liures des Machabées au canõ des liures Chrestiens & les allegue au liure de *cura pro mortuis agenda*, pour approuver les suffrages pour les trespassés. Et ores que nous ne les receuons pour l'affertion des choses que sont en controuersé entre nous, & les Iuifz, prenons les pour historiens, cõme Iosephe, & Philo. No⁹ auons la comment long temps deuant l'incarnation du filz de Dieu, le liure estoit composé plus de deux cens ans, & luy mesmes à gardé la feste *eucemorum*, scauoir, de la dedicace du temple, que les Iuifz appellent Canuchas: *a* laquelle auoit esté ordonnée par Iudas Machabée. *b* Or il est ainsi que DIEU le pere nous à donné pour nostre docteur Iesu-Christ son filz & lumiere du monde. *c* Oyes cestuicy. *d* Vn est vostre maistre Christ, lequel deuoit donner le vray sens de l'escripture. *e* Le Messias nous apprendra tout, & deuoit condampner ce qu'estoit cõtre la verité de la foy cõme il à fait, en Saint Matth. *f* Toutesfois il n'a point condampné le Purgatoire, ne les oraisons que les Iuifz faisoient, & leur aumosnes pour les trespassés. *Et qui tacet consensit uidetur*: ne les apostres ne l'ont pas condampné. Mais du contraire ilz ont ordonne, que toutes les fois qu'on traicte roit les misteres, deuant lesquelz nous deuõs craindre pour leur dignité, & nostre indignité, scauoir est, le sacrement du precieux corps & sang de Iesu-Christ

a Ioan. 10.

b 1. Mac. 4.

c Matt. 17.

d Heb. 1.

Ioan. 13.

Matth. 23.

e Esa. 11.

Ioan. 4.

f 5. 6. 7.

1. 23.

Iu-Christ, qu'on priaist pour les trespassez. Côme disent Sainct Denis, S. Chrysostome, & Sainct Iean Damascene: comme aussi nous verrons plus amplement cy dessoubz. Et cecy est obserué en toutes les nations Chrestiennes du monde, lesquelles toutes ont la messe en leurs lettres, & langues, Indiens, Ethiopiens, Grecz, Siriens, Cophi, Armeniens, Iacobites, Georgiens, Maronites, & toutes les quatre Eglises orientales. Toutz ceux cy croiét la presence reale du corps de Iesuchrist au S. sacrement, & prient pour les trespassez. Je le scay non seulement par les liures, mais encores par eux mesmes leur aient demandé, & ouy leur messes en Hierusalem l'an 1547. La ou il ya de routes les nations que sont Soubz le Ciel & singulierement dix nations de Chrestiens. Desquelles la latine n'est contée que pour vne: soubz laquelle toutesfois à tant de royaumes & prouinces. Ces autres nations n'ont ne noz ordonnances ne traditions, mais ilz l'ont appris despuis qu'ilz sont Chrestiens, par la doctrine des Apostres, ce qu'ilz croient du sacrement, & du Purgatoire. Voyez ce que dict des constitutions despuis le temps des apostres le c. *Palam* & le c. *Ecclesiasticam* 11. dist. & le c. *illa* 12. *distinct*. Et pour reuenir à nostre propos les Iuifz obseruent les oraisons anciennes & ceremonies enuers les trespassez, desquelz nous les auons appris. Car premierement ilz lauent le corps, & puis le oignent, apres il luy baillent des femorailles iusques aux aisselles: apres l'enveloppent d'une che-

DE L'ESTAT DES AMES.

a D'ent. 32.

b Luc 7.

mise cōme d'une aube de Prestre, & vne coiffe en sa teste, & apres d'un linseul qui enuoloppe tout le corps. Apres avec grand hōneur & priere, ilz le conduisent à leur cimitiere, & auant le mettre en terre, ilz font leurs oraisons que commencent *Dei perfecta sunt opera*, les œuvres de Dieu sont parfaites. a Et finies leurs oraisons, les parēs du defūct se iettent sur la casse, la ou est le corps, pleurent & crient comme nous lisons b du filz de la vefue Et prennent vn couteau fendent leurs robes iusques à la chemise. Apres ilz mettent le corps au sepulchre continuant à prier pour son ame. Ce que ne font noz Zuingliēs qui enseuelissent leurs mortz cōme vn asne, monstrant qu'ilz n'ont foy, ne de l'immortalité de noz ames, ne de la resurrection des corps du tout Epicuriens. Apres enseueli le corps, les parens s'en retournent à leur maison: & mangent sur la terre sept iours, & mettent vne chādelle sur le liēt du trespasē, qui brulle 7. iours dans lesquelz iours, les parens & amys deux fois le iour visitent la maison du trespasē, & font oraison pour son ame ces deux fois. Et le septiesme iour, toutz les parens s'assemblent à la maison du trespasē, comme font entre nous le neufiesme, & amēnēt ceux de la maison à la synagogue, non sans pleurs & lamentations. Et se fait oraison trois fois ce iour la, pour l'ame du trespasē: Laquelle oraison commence par le psal. 20. *Exaudiat te dominus in die tribulationis.* Le Seigneur te respōde au iour de tribulation. Le nō du Dieu de

de Iacob te defende . Lequel pseaulme disent souuent pour les trespasés comme nous De profundis . Ilz allument aussi vne lampe à la synagogue, qui brusle tout l'an, & durât l'année le iour qu'il est trespasé toutes les sepmaines les parens viennent à la synagogue, & font faire mesmes oraisons que dessus . Et toutz les ans le neuuiesme iour de la premiere Lune du mois de Iuillet, ilz font la feste d'ames comme nous, le second de Noeembre, en laquelle ilz ieusnent, & vont à la synagogue. La ilz crient avec pleurs & chantent les lamentations de Hieremie: comme nous les iours de la passion de nostre redempteur, & disent encores autres oraisons pour les ames trespasées. Apres ilz sortent de la synagogue, & s'en vont au cimiterie, & chascū se met sur le sepulchre de ses ancestres & la pleurent, & prient pour les ames de leurs parés la enterrez. Nous auons appris d'eux la plus-part de noz ceremonies enuers les trespasés . Je me suis informé avec les plus scauans Iuifz par quelles authoritez de l'escripture ilz preuuent le Purgatoire: ilz disent, que par le psal. 6. 17. 30. 26. 28. & 143. selon que nous cōptons les pseaulmes, & par Iob. 14. La ou il dict, selon le texte Hebreu, quime donnera que tu me cerches en enfer, & me couures iusques au changement de ton ire, & que mettes fin à ton ire, & aies recordation de moy. Cecy ne se peut entendre des dampnez, ilz le preuuent aussi par Esa. 4. abluet & 41. *et aperiem* &

DE L'ESTAT DES AMES

par Micheas 7. *aspiciam* & par Malachias 3. *ignis
conflans*. En nostre Latin nous n'auons que vn
nom d'enfer *infernus*, scauoir, lieu bas en com-
paraison du Ciel Empire, qui est hault. Saint
Pierre *a* l'appelle l'air obscur, *la* ou habitent les
mauluais esprits, iusques au iugement. *b* Enfer
& ce nom trompe nous nouueaux giosateurs:
mais en hebreu nous auons sept noms d'enfer,
comme à colligé Rabi Iosue, beu. lens. en son
liure nommé Irubin. Le premier est Seol qui est
au pseaulme quiniesme, qui signifie fosse, ou se-
pulchre, mais le plus souuent signifie Enfer. Les
Iuifz à cause que nous exposons quelque-fois
Seol pour le sein d'Abraham, comme au gene.
28 pour nier ce sein *la*, & consequemment *la* re-
demptiō faicte par le Messias des Saintz peres,
exposent tout-iours ce nom Seol pour sepulchre.
Et les huguenotz plus Iuifz que Chrestiens, pour
nier le sein d'Abraham, & le Purgatoire, expo-
sent de mesmes. Et quand nous disons à nostre
simbole, que nostre Sauueur est descendu aux en-
fers, ilz exposent au sepulchre. Nous disons pre-
mierement il est mort, & enseveli clairement: &
apres diroit on obscuremēt il est descēdu au sepul-
chre: car il ny est pas descendu, veu qu'il ne bou-
geoit: mais il ya esté pourté. Oultre quand Iacob
disoit au gen. 38. Je descendray aux enfers en he-
breu ya Seol: si vous exposez au sepulchre, les
corps ne descēdēt pas aux sepulchres, mais on les
y porte. Deuantaige Iacob estimoit que son filz
sur

ai. pet. 2.
b Matt. 13.
eph. 2. et 6.

fut deuoré d'un lion, ou d'un ours, ou autre beste sauluaige, & qu'il n'eut autre sepulchre que le ventre de ceste beste sauluaige. Iacob vouloit d'oc aller à ce ventre trouuer son filz. Aussi au psal. 48. Dauid disoit, *Sicut oues in inferno positi sunt, mors depascet eos*: ilz sont colloquez en enfer cōme les brebis en un estable. La mort les mägera: qui à veu iamaïs vn tel sepulchre? S'ensuit la mort les paistra. Les corps mortz qui sōt aux sepulchres, ont esté desia paissus & deuorés par la mort, les aiāt priuez de vie. Le secōd nō d'éfer est aanadon psal. 88. qui signifie perdition. Le 3. est borsacat, *a* que signifie lac ou puis de corruptiō. Le 4. est borseō, qui signifie puis de tumulte ou de mugissement. Le 5. est tiraianem, *b* qui signifie fange ou lie. Le 6. est xalmanet, *c* qui signifie ombre de mort. Le septiesme est aarez tachrit, duquel vsent souuent les Rabins au talmud, lequel vocable signifie terre de cōtrition, ou de frayeur, ou terre inferieure, que Iob: d nōme terre de misere & de tenebres. Mais le ppre nom des dānez les Iuifz l'appellent gehiunā, qui signifie valée pfonde: duquel à vsé le meisme filz de Dieu. *e* Le nom de Seol duquel auons dict desfus, signifie le sein d'Abrahā, la ou estoit les fidel les, iusques que nostre Seigneur à confirmé par sa mort le testament. Apres la confirmation duquel, ilz ont prins possession de l'heritaige avec nostre Seigneur. Aulcunes fois ce nō se prēd pour le lieu de Purgatoire, cōme Iob 14. Lequel lieu se nōme aussi enfer superieur & la gehenne. qu'est le lieu

a Psal. 55.*b* psal. 40.*c* psal. 106.*d* Iob. 10.*e* Matt. 5.*e* 23.

Mar. 9.

Luc. 12.

Iaco. 3.

Iob, 14.

- des dâpnez se nôme souuent en l'escripture enfer
 inférieur, qui iamais n'est réply, mais toutz iours
 desireux de recevoir gens. *a* Toutz les fleuves en
 trent en la mer, & iamais ne se réplit. Pour la mer
 les Hebreux entédent enfer, comme dict la glose
 hebraïque, que nous appellons Midras coheler.
 L'ecclesiaste dict, *b* que le bien est cōtraire au mal
 vie est le cōtraire de la mort. Aduise, dict encores
 le furnômé, à toutes les œuures du souuerain, elles
 sont accouplées deux à deux, l'vne à l'opposite de
 l'autre. Duquel passaige inferét les Hebreux, que
 cōme il ya 7. noms d'éfer, aussi ya il 7. lieux en en
 fer, lesquelz correspondent à 7. lieux qui sont au
 Ciel. Et à l'vn de ceux cy estoit Helie, qui à esté
 raiui au Ciel, *c* & aussi Enoc *d* soubz l'autel iusqs
 à ce que le Messias est monté au ciel, quiles à mis
 sur l'autel. Ceste diuersité de nōs & equiuocatiōs
 à trompées theologiens nouveaux, partâtz des
 lettres humaines paganiques, cōtre lesq̄lz parle
 S. Hierosme *ad Paulinū*. Les Iuifz aps le trespas de
 leurs amis, obseruoient 30. iours, quelque fois 70. *e*
 Et n'est pas vray sēblable qu'ilz ne recommanda
 ssent à Dieu leurs ames. Tertuliē voisin des Apo
 stres au liure de la foy de la resurrection dict, q̄ de
 son temps les Chrestiens obseruoient pour les tref
 passez le 7. iour apres leur trespas, leq̄l estoit de
 dié à prier Dieu pour l'ame du trespasé. Des prie
 res pour les trespassez aussi parle il au liure de mo
 nogamia. Du temps de S. Ambroise on obseruoit
 le iour de la sepulture le 3. iour le 7. & le 30. dediés
 à prier

*a Eccle. 1.**b Eccl. au
c. 33.**c 4. reg. 2.
d Gen. 5.**e Gen. 5.*

à prier Dieu pour le trespasé, & offrir le sacrifice du precieux corps & sang de nostre Seigneur, en la sainte messe: comme nous faisons à la nouuene, quarantaine, & bout de l'an. Saint Gregoire Naziansene contre Iulien l'apostat parle des chantz, prieres, lumieres & autres ceremonies semblables aux nostres que l'Eglise vsoit en ce temps la, & en vsa on, au trespas du grand Constantin l'an trois cens huitante. Et Tertulien, qui estoit deuant l'an 200. parle des obitz, trentenaires, & quadragenes, au liure *De Corona militis*. De ces seruices aussi parle Saint Athanase, & Gregoire Nicene, comme recite Michel Psellus docteur Grec en son liure intitulé que deués nous dire des bienfaictz que se font pour les trespasés. Les Apostres disciples & tous les principaux de l'Eglise primitiue, estoient de la nation Iudaïque. Lesquelz nous ont apporté par l'esprit de Dieu, & reuelation d'icelluy qui gouuerne, illumine, & cōduit l'Eglise, & la maniere de prier pour les trespasés. Les Iuifz ont obserué auant que nostre Seigneur apparust au monde, & ne reprenant point cela, il l'a approuué, & voulu que ses Apostres l'aient presché par tout le monde, & ainfin obseruent toutz les Chrestiens, depuis le cōmencement de l'Eglise. Ce n'est pas doncq' vne chose papistique, comme disent les impies antichrestiens, ennemis de Iesu-christ, & de son Eglise, implacables. Parquoy oultre plus de cent arreurs qu'ilz ont qui les rendent esclaués du

1. Ioh. 2. 14.

- a Eph. 2.* Prince de tenebres, *a* ilz ont ceste haine contre
e 4. les fideles catholiques, que les aueugle, comme
Timot. 2. dit Sainct Iehan, *b* qui hayt son frere, il est en te
b Iehan. 2. nebres, il chemine en tenebres, & ne scaict la ou il
e 1 Iob. 3. va. Telz le mesme, Sainct Iehan c les compare à
 Cain, & les bons catholiques au bon Abel iuste.
 Que sont entre les loups comme les paoures
 brebiettes deuorées, pillées, escorchées, & cruel
 lement meurdries, comme nous a predict Math.
 20. nostre bon pasteur Iesu-christ, lequel nous
d Iob. 10. supplions qu'il aye pitié de sa bergerie luy qui cō-
 me bon pasteur a exposé sa vie pour ses brebis, *d*
 avec lesquelles il sera iusques à la cōsommation
 du monde Math. 28.

*Les causes de Purgatoire ontire la Passion de
 Iesu-christ.*

CHAP. XVI.



a Math. 22
Luc. 14.

A passion de nostre Seigneur & re-
 dempteur est suffisante pour la remis-
 sion de toutz pechez du monde quant
 à la coulpe & peine, *d* venez aux nop-
 ces, car tout est préparé par Iesu-christ: rien ne
 vous empeschera. Parquoy semble que nous o-
 stons à vn si ample redempteur sa gloire, d'adiou-
 ster, à son entiere & parfaicte satisfaction, ou en
 ce monde par noz œuures & passions, & de met-
 tre autre purgatoire que celuy du sang de Iesu-
 christ, duquel dit Sainct Pol, *f* aiant faict par
 soy-mesmes la purgation de noz pechez, c'est
 assis

f Heb. 1.

assis à la dextre de la maiesié ez lieux hautz. Parquoy il est besoing declairer que veut dire la coulpe du peché & la peine. Premieremēt peché signifie tout default & imperfection comme le Philosophe appelle peché en nature : vn monstre aucunes soys signifie la peine du peché, comme en Esaie, *a* dit que nostre redempteur a porté noz pechés, & *1oa. i.* & aussi Sainct Pol, *b* nomme la concupiscence, qu'est vne peine du peché originel peché. Mais proprement peché, comme dit saint Ambroise au liure *De Paradiso*, est la preuarication de la loy diuine, & inobeissance des commandemens celestes. Laquelle, comme dit saint Augustin au liure contre Fausse Manichee se faict, ou en parolle, ou ceuvre exterieure, ou en conuoitise des choses defendues. Mais la racine de peché est la volonté. Car comme dit saint Augustin au liure de la vraye religiō, si peché n'est volontaire, n'est pas peché. S. Anseaulme, au liure *De conceptu virginali*, difinit peché, disant que c'est vne priuation de la rectitude que doit estre à noz ceures. Parquoy faut noter que la volonté de Dieu, est la reigle de nostre volonté, à laquelle fault que se conforme: comme dit la glo. sur ce que dit Dauid. *c* Louange est bien scanteaux droicturiers. Ceux la sont droicturiers, qui dressent leur cœur selon la volonté de Dieu, qu'est droicte, dit la glo. Nous doncq' deuons vouloir, ce que Dieu veut, que nous voulons, & nostre volonté est parfaite, quand nous

a 53. et 2.

pet. 2.

b Rom. 7.

c Psal. 32.

DE L'ESTAT DES AMES

voulons les choses par charité, & pour la fin dernière, qu'est Dieu, comme, luy veut, tout ce qu'il veut en charité & pour l'amour de foy, qui est le commencement & fin de toutes choses. Or la volonté de Dieu nous est manifestée par sa parole, & mesmement, par ses commandementz que nous appellons voluntatem signi. Le signe de la volonté de Dieu, quand nous conformons noz volontés & œuvres à la loy de Dieu la chose est bõne: mais si nous faisons choses dissonantes à icelle loy, voila peché. Nous voyons que la copulation d'un homme marié avec sa femme, & d'un adultere avec vne meschante sont semblables: toutesfois la premiere qui est selon la loy de Dieu, qui a ordonné le mariage est bonne, & la seconde est peché, qui est commis difformement à la loy, qui desfend toute œuvre charnelle fors qu'en mariage. En peché, comme dit S. Augustin 14. de la cité de Dieu, il y a deux choses: la premiere est, auersion & destournement de Dieu, & conuersion à la Creature par amour, laquelle nous preferons à l'amour de Dieu, lequel & son commandement, & sa volonté nous abandonnons pour complaire à la creature, soit pour nostre volupté, ou ambitiõ, ou auarice de biens, à quoy nous conduit nostre concupiscence ennemie de la loy de Dieu, & iusques que le saint Esprit au lieu de la mauuaise concupiscence, nous face decouler la bonne concupiscence qu'est charité laquelle chassant la concupiscence, nous rend

rend spirituelz, amis de la loy spirituelle. Or quand nous sommes iustificiés, ſçauoir eſt, changés de l'eſtat de peché en l'eſtat de grace, nous auons beſoing en icelle iuſtification de la grace: Par laquelle nous nous conuertifſons à Dieu, duquel eſtions deſtournéz, de l'amour de la creature nous deſtournons par contrition. En icelle iuſtification nous auons beſoing de la loy, qu'illumine noſtre entendement, pour cognoiſtre Dieu & ſa puissance. Et pour conſentir & auoir conſiance à la miſericorde, & promeſſe de Dieu, & à la volonté, eſt requiſe infuſion de grace & charité, pour aimer Dieu. Ces deux puifſances, ſçauoir eſt, l'entendement, & la volonté ſont les deux parties du franc arbitre, lequel faut qu'il ſoit conuertý, & qu'il retourne à Dieu, ayant l'entendement illuminé par foy & la volonté conioincte à Dieu par amour. Par ces deux choſes eſt l'image de Dieu réparée en nous. Qui a lors voyant ſon image en nous, nous cognoit & à agreables, & nous & noz œures. Ceux qui meurent en peché, pour raiſon de l'auerſion & de ſtournement de Dieu, ſeront à iamais priuez de la viſion de Dieu, & de ſa gloire, que nous appellons peine de dommaige: Et que quaſi infiniment ſurpaſſe toutes autres peines. Et pour raiſon de la conuerſion & amour deſordonnée de la creature ſeront punis de peines ſenſibles, & indicibles. Meſmement de ceux qui ont peché apres le baptême, deſprisás le ſang de Jeſu-chriſt,

- Web. 6.* lequel crucifient de rechef. *a* Bricfvement peché est vne auersion, & elongnation de Dieu, & la transgression qu'importe priuation & faulte de l'ordre & cōformité de nostre volonté à la volonté de Dieu, par laquelle faut que la nostre soit gouvernée. Le peché & la coulpe du peché sont deux: car peché est ce qu'auons dit dessus: mais la coulpe pprement & l'ordonance de la coulpe du peché, selon la loy. En sorte que si peché n'estoit subiect à peine, ne se nommeroit pas coulpe. Toutesfois ce nom de coulpe, se prend pour le peché, mesmes qui nous priue de Dieu, & de sa grace, & nous oblige à peine eternelle, mais la grace de Iesu-christ efface en nous la coulpe, & la peine qu'il à enduré pour nous, nous deliure de la peine eternelle. Les Iurifconsultes, appellent coulpe, ce qu'on faict de lesion au prochain sans le cuder, comme disent Donat, Plaute, & Cicero i des offices. Les Iurifconsultes mettent vne coulpe tresamplé, vne ample, vne legiere, l'autre treslegiere, de quoy en la *l. Nerua ff. depositi vel contra*. Autrement parle la sainte escripture. Aucuns de ses nouueaux theologiens, avec leurs lettres humaines disent, que les sophistes ont trouué ceste differance de la coulpe, & de la peine: mais s'ilz regardent de pres, ilz trouueront que la sainte escripture met ceste differance, quand aux sens: car Daniel 4. dit, rachapté tes pechez, par aumosnes. La ou il prend peché, pour la peine du peché: comme aussi Eccl. 3. & Tob. 4. Car
la

la coulpe le seul Dieu la remet. *a* La coulpe n'a
 autre redempteur que le seul Iesu christ: Non
 point pour noz aumosnes, & autres œuvres,
 mais par la misericorde & effusion de son sang *b*
 Et ceux qui disent que certains pardons & indul-
 gences sont à peine & coulpe, ilz faillent: Car les
 pardons sont pour auoir remission des peines de
 peché, que sont inioinctes proprement. Lesquel-
 les on change en aumosnes, ou oraisons. Le mal
 de coulpe est contraire au bien de grace, & le
 mal de peine est cōtraire au bien de nature. Pour
 remettre la coulpe, est necessaire la grace de Dieu
 que vient de luy seul. Par laquelle il remet la
 coulpe du tout, & la peine eternelle, à laquelle
 sommes obligez par peché mortel. Toutesfois le
 plus souuent il reserue la peine temporelle, en-
 quoy reluit sa iustice, comme en pardonnant la
 coulpe & peine eternelle, reluit sa misericorde,
 comme nous voyons. *c* Comment Dieu à reser-
 ué à Dauid la peine temporelle, apres luy auoir
 pardonné le peché. Nous voyons aussi que non
 obstant qu'au baptesme le peché originel est
 remis, ce neantmoins les peines demeurent,
 comme maladies, faim, & la mort. Car non-
 obstant que la grace soit plus puissante, que le pe-
 ché, *d* toutesfois elle ne guerist pas incontinent,
 de toutes les peines que prouiennent du peché:
 afin que nous cognoissōs par la peine la malice
 du peché. Mō ame dit Dauid, *e* est troublée beau-
 coup: la ou dit la glo. Dieu n'vse point de cru-

a Esa. 47.
ou au canō
nemo de vō
secr. dist. 4
b 1 Ioh. 1.
Apoc. 1.
Eph. 1.
Math. 26.

c Numer.
 14. au 2.
 liure des
 Rois c. 12.
 & c. 14.

d Rom. 15.

e Psal. 6.

DE L'ESTAT DES AMES

De'ir   en dilaiant l'entiere guerison de l'homme: afin qu'il cognoisse en quelz maux il s'est precipit   en pech  t. Aussi qu'il se garde de peche, voyant la guerison tant difficile. Et qu'il pense qu'elles seront les peines de ceux ausquelz les pechez ne seront remis, puisque celles de ceux qui ont obtenu remissi   de la coulpe & offence de pech   sont si gr  des qu'il sont subiectz    trois cens maladies, sans autres presque infinis maux. Voyez S. August. 12. *De ciuit.* & au liure *De baptismo parvulorum* & le c. *productior de penit. dis* 33. La ou sont mises les causes, pourquoy Dieu apres le baptisme, nous    laiss   ces peines iusques au second aduenement. Et comme la grace du premier aduenement oste les pechez, ainsi la grace du second oste les peines. Mais vous direz les   uvres de n  u sont parfaites, & pourquoy donc ne pardonne il tout? Le resp  s que Dieu    son gouuernement du monde, vse de iustice & misericorde. *b* Seigneur ie chanterai ta misericorde, & ton iugement. Ces deux choses reluisent en toutes ses operations, & autrement ne seroient parfaites. Et comme disent les docteurs Hebreux, le nom de heloim emporte iustice, & Adonai misericorde: & ces deux noms sont mis au genese 2. souuent. Car Dieu    vs   de iustice    la creation de l'homme en le creant, comme conuient    sa sapience & bont  , &    vs   de sa misericorde, le creant sans que l'homme l'eut merit  . Par sa iustice il    deffendu    l'homme l'arbie de science.

par

a Dent. 32

b Psal. 24

c Psal.

100.

par sa miséricorde luy à concédé de manger du fruit de toutz les autres arbres, en le iettant du Paradis terrestre il à vsé de iustice, mais aussi de miséricorde le punissât moins qu'il n'auoit deseruy. Et oultre luy à promis le Redempteur: qu'il restaureroit tout le genre humain. Aussi à la restauration du monde il à vsé de miséricorde, en nous donnant gratuitement son filz, comme il est escript: *Iean. 3. Rom. 8. ad Titum. 3.* Mais il à vsé de iustice en punissant les pechez du monde sur son filz. Vrayement il à pourté noz langueurs, & à chargé noz douleurs. Il est nauré pour noz souffraictz. Il à esté bleissé pour noz iniquitez. La correction de nostre paix, est sur luy, & par sa p'aye nous auons guerison: Le Seigneur à ietté sur luy l'iniquité de noz routz. Parquoy nous auons de ceste passion remission de noz pechez de la peine eternelle, & de la peine temporelle, qu'empesche nostre saulüement. Toutesfois il nous reste la cõpasion de ceste passion, & penitence pour nostre bien. Nous voyons qu'en ce monde les Roys remettent & pardonnent la mort à ceux qui selon les loix l'ont deseruie. Et on appelle ceste remission grace: toutesfois suyuant iustice ilz obligēt le crimineux à satisfaire à la partie intéressée. Auec une fois la peine corporelle est changée en peine pecuniaire. Et nonobstant que la passioñ du redempteur soit suffisante pour la remission de toutz pechez & peines: toutesfois il fault qu'elle nous soit appliquée par la foy: que n'est esgalement en

Esai. 53.

b *Matt.* 9. toutz: aufquelz est faict selon leur foy. *b* Aussi est
Mat. 11. appliquée par les sacrementz, desquelz le baptesme est le premier, auquel nous mourons quant à peché, & sommes enseuelis & resuscitez en Iesu-Christ à vne vie nouuelle. En cela reluit la misericorde de Dieu, & sa iustice, en ce qu'il nous laise les peines temporelles, maladies, tribulations du monde, l'aguillon de la chair, faim, soif, la mort. Or s'il est ainsi qu'apres le baptesme demeurét ces peines à plus forte raison, apres la remission des pechez commis depuis le baptesme qui sont si graues, plus que les commis auant le baptesme. En sorte que les Nouatiens heretiques persuadoint, que les pechez commis apres le baptesme sont irremissibles, & preuoint leurs opinions, par les chap. 6. & 10. & de l'epistre *ad Hebraeos*. Et ceste erreur, ont renouuellé de nostre tēps les Anabaptistes. Nous disons, que ceste peine temporelle est purgée par penitence, contrition, & telle quelle satisfaction nostre. Que faict que la toutalle satisfaction par le sang de Iesu-Christ, soit appliquée derechef, apres nostre grande ingratitude. cōmise apres le baptesme auquel estions mortz à peché & auions promis garder les commandemētz de Dieu. Or la disposition nostre pour participer la satisfaction du Redempteur, scauoir est, la foy, penitence, & douleur, n'est pas esgale en toutz, & souuent est insuffisante. Parquoy souuent empesche l'effect de la passion de nostre Seigneur de soy suffisante. Comme l'incrédulité de ceux de Naza-

ret, empeschoit les miracles de nostre Seigneur: *a* combien que n'eust rien perdu de sa puissance. Si on dict, que par nostre satisfactiō nous euacuons le grand merite, & satisfaction de Iesu-Christ: nous respondons, que ainsi seroit, si nous cuidiōs par noz peines, & satisfactions, purger noz pechez, sans l'effusion du sang de nostre Seigneur, & sa satisfaction. Comme disoient les Iuifz, que par la iustice des œuvres de la loy, pouuoient estre sauluez & satisfaire à DIEU, *b* sans la iustice de Iesu-Christ. Mais nous disons que nulle nostre purgation est suffisante, si elle n'est appliquée à celle du Redempteur. Et que à la perfection des œuvres de DIEU, est requise misericorde & iustice, laquelle ostent ceux qui ne preschent que misericorde: qui par ces moyens enfoncent les gens en toute volupté, & les rendent impudens à tout vice. Parquoy prioit Dauid psal. 118. Perce ma chair de ta craincte. l'ay eu peur de tes iugementz. Car nonobstant que les œuvres & mort de nostre Seigneur soint d'un merite infiny: toutesfois ne sont infiniment appliquées ni esgallément à toutz. Car si infinimēt estoient appliquées il ne faudroit rien de nostre cousté. Toutesfois il requiert de nous penitence, *c* & requiert bōnes œuvres apres le baptesme, *d* ausquelz de sa liberalité promet remuneratiō. *e* Nostre Seigneur veut que nous beuons son hanap en ce monde, ou en l'autre. *f* Et veut ieusner, prier, & satisfaire en son corps mystique que sommes nous, comme en

a Matt. 12.
Marc. 6.

b Rom. 10.

c Marc. 1.

Luc. 24.

Actes. 3.

d ad Tim. 2.

Ephes. 2.

Rom. 6. 7. 8

Mat. 3. et 7

e Mat. 5. 16

25. Corin. 3.

Apoc. 22.

f Matt. 22.

DE L'ESTAT DES AMES

¶ Rom. 8. son vray corps il a souffert. Et veut que en souffrant siant soyons conformes à luy, & que nous punissions en nous peché, ou il le punira. A ceste cause nous à il constituez iuges, comme dict Saint Augustin au liure de la medecine de penitence. Il est besoing avec grande penitence, exercer en nous une grande severité: afin qu'estât iugez par nous mesmes, ne soïés iugez par Dieu. Et le mesmes dict S. Augustin sur le psal. 58. é sur ce vers n'ayez misericorde des operateurs d'iniquité. Toute iniquité, soit petite ou grande, faut que soit punie ou du pecheur qui la punit en soy, ou de Dieu, qui en fait la vengeance comme iuge. Par penitence nous faisons la punition: parquoy si nous cerchons la misericorde de Dieu, punissons noz pechez. Car ne peut faire misericorde à ceux qui perseuerent en iniquité: autrement seroit flateur de peccché. Et ne tachant à sa ruine, ou bien Dieu punit peccché, ou toy. Punis le, afin que Dieu ne le punisse. Despuis que tu as cōmis, ce que ne peut demeurer impuny, fais ce qu'est dict au psalme 94. Preuenons sa face en la confession de noz pechez, non seulement de bouche, mais aussi de cœure afin que Dieu ne trouue que punir. Car quād punis iniquité tu fais equité, en punissant ce que desplaist à Dieu: Par ce moyē tu trouueras la misericorde faisant equité, & non iniquité, scauoir est, en punissant ce que luy desplaist. L'estat donc de grace apres la remisiō du peccché demeure avec l'obligation à peine temporelle. Nous le voyons
des pei

des peines du peché originel en ceste vie, voire apres la vie, comme estoit aux S. peres, qui estoient au sein d'Abraham, lesquelz pour vn tēps estoient priuez de la vision de Dieu; que nous appellons peine de dommaige. La chose que nous esperons quand elle est differée afflige l'ame, comme dict Salomon aux proverbes 13. & eux estoient en esperance de la vision de Dieu. Ceux qui sont regenez en Iesu-Christ, sont sauluez desia en esperance. *a ad Tit. 3.* Toutesfoys mourant en vne petite charité, encores qu'il aye la foy, ceste charité, n'est suffisante. Mesmemēt estāt en peché veniel, qui diminue la ferueur de charité. Et encores quel'hōme soit aps mort en grace, & en tel estat, que ne peult pecher: toutesfoys l'ētrée de Paradis luy est differée, iusques qu'il soit purgé, & parfaict en charité, & aye lauē les piedz de son ame. Martin Luther au commencement auāt estre cheut au profond d'erreurs preschoit le Purgatoire. & disoit que la concupiscēce que reste en nous apres le baptesme, que nous appellons *fomes peccati*, nourriture & allumette de peché, yretarde l'ame d'entrer en Paradis, & ce pendant demeure en Purgatoire. Et disoit oultre que la charité imparfaicte de celuy qui s'en va mourir apporte avec soy vne grande crainte qu'elle est suffisante à causer la peine de Purgatoire & empêcher l'entrée de Paradis. Aux derniers articles qu'il scōposa prochain de la mort, il persuade de prier vne foys, & iusques à deux, pour les ames trespasēes de noz amis. Nous scauons que pour

DE L'ESTAT DES AMES

- a Luc. 24.* l'expiation des pechez commis apres le baptesme
Rom. 7. est requise penitence, *a* laquelle bien souuent est
Actuum. 1. tant petite, que ne nous conforme pas, ne cōfigu-
2 corint. 7. re à Iesu-Christ mort. Parquoy n'est iuffisante à
Apoca. 2. effacer toute peine en ce monde. Ou si aucun est
et 3. et 17. debiteur de peine temporelle, ou avec peché ve-
b matt. 12. niel meurt, soubdain sans penitence, & il faut rēn-
c Apic. 21. dre compte de la moindre parole oisue, *b* & la
 moindre contamination empesche l'entrēe de Pa-
d Matt. 12 radis. *c* Cestui cy qui est en grace, & sās les pechez,
 qui ne se remettent ny en ce siecle ny en l'autre,
e 2 cor. 5. *d* qui n'est point subiect à la gehenne, n'estant debi-
 teur que de peine temporelle il n'a mestier que de
 purger ce qu'il à commis en son corps. *e* Ce pen-
 dant il est au lieu de purgatoire, en foy, esperāce,
 & charité, assure de son salut. Quoy que gazoul
 le frere Martin Luther. Celuy qui est en ce Pur-
 gatoire, n'est point du nombre de ceux, desquelz
 l'orgueil monte tousiours, ains est de ceux qui
f Apoca. 5. soubz la terre crient louange à Dieu. *f* Qu'est vn
 passaige, par lequel on preue le purgatoire. C'est
 vne grande grace de nostre Seigneur enuers les
g O magnū Chrestiens d'auoir donné lieu & temps de penité
beneficium ce apres la mort, à ceux qui n'en ont faicte en leur
dedisse pur vie. Lesquelz auoint meritē d'aller en enfer *g* dict
gato. xpian- nostre Seigneur, si vous ne faictes penitence vous
nis à morte perirez toutz. Et *h* ceux qui ne iugēt & punissent
h 1 cor. 11. leurs pechez, sont dampnez avec le monde. Ceux
Luc. 13. qui viuēt en ce monde, en toute volupté rappor-
 teront profit de leur mal, s'ilz estoient traictez de
 mesmes

mesmes cōme ceux qui toute leur vie ont demeuré aux lieux & estat de penitence, sinon que eux à leur trespas eussent vne si grāde foy, c'sperance, & charité, & desplaissance cōme chose heroiqve. Ce que n'aduient guieres à ceux qui ont mal vescu toute leur vie, comme dict Sainct Augustin au canon . *Si quis c. nullus de penit. dist. 7.* Iesu. Christ

Luc. 7,

de sa bouche auoit pardonné à Magdaleine, toutesfois elle à faict vne extreme penitence, l'espace de 30. ans. Aussi auoit pardonné à Sainct Pierre: toutesfois par 36. ans qu'il à vescu apres, toutz les iours pleuroit trois heures. En sorte qu'il en auoit presque perdu la veue. Les Grecz, comme ilz m'ont dict à moy, combien qu'ilz croient vn Purgatoire apres le trespas, toutesfois ne le preschent guieres aux lays. Et c'est vn secret entre les scauans: & c'est affin que le peuple face penitence avec grandes oraisons & aulmosnes en ce mon

de, sans attendre la penitence, que nous sera

infligée en Purgatoire, auquel plusieurs
cuident aller qui iront en enfer, avec

les ennemis de Dieu. Purgatoire

est pour les gens de biē, & amis

de Dieu, auquel les infide-

les n'ont point de part

DE L'ESTAT DES AMES.
Les raisons de ceux qui nient nostre satisfaction &
le Purgatoire.

CHAP. XVII.



ELVY. qui, à renouvelé de nostre temps, l'erreur de nier le purgatoire qu'est l'opinion d'Aerius anno 430. condamnée par S. Augustin au liure de *Heresibus heresi*, 53. anno 1140. & d. puis reuocquée par les vauldois à esté Jehā Vuiclef en Angleterre & frere Marti Luder ainsin de premier appelé, & nompas Luther, Augustin du conuent de Herfort en Allemaigne. Et tout à esté en haine des prestres: car parauant ledit Luther à cōstammée deffendu ledit purgatoire en l'apostille sur l'euangile du mauvais riche, lequel il tient qu'estoit en purgatoire. Apres son amy *Jacobus faber stapulensis*. Par arguments bien futiles, qui sur le 16. Sainct Luc preue le riche estre en purgatoire: comme autrefois j'ay disputé avec ledit Fabri, & en la disputatiō de Lypsa avec Eki^r, dit Luther, moy qui crois fort & ferme purgatoire, & auec dire ie scay, me persuade facilement, que l'escripture fait mention d'iceluy. Comme Sainct Gregoire en son dialogue deduit, ce que Sainct Matthieu 12. dit du peché, que n'est remis en ce monde, n'y en l'autre, voulant dire, qu'en l'autre monde aucuns pechez sont remis. Et luy mesmes Luther en la declaration de certains articles, dit, on doit croire.

croirẽ fermement, & ie ſçay qu'il eſt vray, que les
 miſerables ames ſouffrent vne indicible peine.
 Et nous ſommes tenus leur ayder par oraĩſons,
 ieunes, aumosnes, & par toutz les moyens à nous
 poſſibles. *Item in reſolutione 15. propoſitionum, dict*
mibi certiffimum, eſſe purgatorium. Nec me mouet
quid blatterent heretici. A moy dit il, eſt tref- cer-
 tain qu'il y a purgatoire en l'autre monde, & ne
 me ſoucie quoy que bauent les heretiques, ven
 qu'il ya xj. c. ans que Sainct Auguſtin, comme il
 eſt dit au 9. de ſes confeſſions, prie pour ſon pere
 & ſa mere, & requiert, qu'on prie pour eux. Et
 la mere de Sainct Auguſtin. Sainct Moniche, à ſa
 mort, comme dit S. Aug. au meſme liure, pria
 qu'on eut memoire de ſon ame, quand on ſeroit
 à l'autel, traçant le ſacrifice du corps & ſang de
 Jeſuchriſt. Ce que ſeit pour elle S. Ambroife.
 Et quand bien au temps des Apoſtres on n'eueſt
 pas faiet mention du purgatoire, comme dit ce
 faſcheux Picard; qui en partie à corrompu la
 Boẽme, deuõs nous, dit Luther, croire à vn here-
 tique né deſpuis cinquante ans, & accuſer la foy
 de tant de ſiec'es de fauſeté. Et meſmes que ce
 Picard ne faiet autre choſe, ſinon qu'il dit, pour
 toute probation, ie ne croy point le purgatoire,
 & ainſin prouue toute ſa doctrine. Le meſmes
 pouuons nous dire, d'vne pierre, d'vn bois qu'ilz
 ne croient point, ce que nous à preſent pouuons
 dire de Luther & ſes complices. Item le meſme
 Luther au 2. liure, contre Caroloſtadius. Or ſus

DE L'ESTAT DES AMES

meurdrier des ames, & esprit de peché, nous cōfessons que Dieu n'a point vsé de ce nō de purgatoire aux diuines escriptures, & ne cōmande que on die purgatoire. Aussi di nous p^r le cōtraire, ou est ce qu'il à deffendu, de ne parler ne croire purgatoire? Qui t'a donné doncq' la puissance de prohiber, ce que Dieu n'a prohibé? Comment es tu si temeraire, de faire, si grand peché en croiant purgatoire? La ou Dieu n'en faict point, tu te cōstitues au lieu de Dieu, sur nous, & nous ostes nostre liberté, & veux assubietir nostre conscience. Ou est ce que Dieu à dit, que croire purgatoire, soit contre sa foy, ou contre l'escripture? Ou est ce qu'il à dit, qu'on à excogité purgatoire pour vn proffict temporel commetudis? Es tu plus grand, ou plus saige que Dieu. Si Luther quand il disoit cecy, erroit, & conséquēment toute son Eglise. Doncq' il n'a pas composé par le S. esprit n'y sa secte, & doctrine n'est pas de Dieu, car ne pouuons attribuer erreur au S. esprit, qui cognoit toutes choses. Parquoy ou toute l'Eglise de Luther erroit alors, ou erre à present, tenant le contraire de ce qu'elle tenoit alors. Et sa doctrine, & ce qu'il à faict n'a point commencé pour zelle de Dieu, ne de son honneur, comme luy mesmes à confessé à Ekis, en la disputation de lipse, disant que sa doctrine n'a commencé pour Dieu, ne la fin ne le fera: mais ce à esté pour despit cōme Acrius, Arrius, Vuiclef, & presque toutz les heresiarches. En ce temps la, comme ap-
pert

pert, il croioit purgatoire, comme toute l'Eglise, & en la resolution des 15. propositions, dit, qu'il scait, qu'il y a vn purgatoire des ames trespassees & qu'il a cogneu vn hōme qui en sa vie souffroit telles peines, que celles de purgatoire. Mais voyant que ceste opinion ne plaisoit à ses complices de parolle, & non de cœur, il a nié le purgatoire, mesmement en haine du pape. & ordre sacerdotal. Laquelle estoit si grande, qu'il disoit auoir desiré trouuer ou Carlostade, ou autre, qui luy eust prouué par la sainte escripture, que le corps & sang de nostre Seigneur n'est point reallemēt au saint sacrement. Car avec cela il auoit ruiné tout le R oyaume papistique, comme il dit. Mais l'escripture, monstre si clairement icelle realle presence, que nul ne la peut nyer, s'il ne nye l'escripture. Ledit Martin vn peu deuant sa mort, scauoir lan 1544. car il mourut l'an 1546. au liure des chefs de la foy chrestienne, il afferme que c'est bien fait, de prier pour les trespassez, ce que Vldric, Zuingle aussi ne condamne pas au 60. article. Ceste priere ne sert ne à ceux qui sont en paradis, ne à ceux qui sont en enfer. Mais à ceux, qui sont au lieu moien qu'est lieu de Purgation, la ou Dieu monstre sa iustice, & misericorde. Ceux qui croient purgatoire, ont pour eux le consentement de l'Eglise vniuerselle, tant Latine que Grecque, comme dirons apres. Lequel consentement seul: est suffisent, à nous induire, à croire, comme dit S. Aug. au liure de

DE L'ESTAT DES AMES

Cura pro mortuis agenda. Secondement, ilz ont toutz les Docteurs Grecz & Latins, lesquelz tiennent pour le purgatoire, comme pour vne tradition donnée par les apostres. Les aduersaires n'ont que quelques rancis heretiques, ennemis des prestres. Tiercémét ilz ont l'escripture. Les aduersaires n'ont point les deux premiers. Quant à l'Escripture nous n'en trouuons point, que me die de purgatoire, ne que nous prohibe de croire purgatoire. Ilz aduisent certains passages de l'escripture, hors du propre sens. Premièrement ilz alleguent S. Mathieu 18. S. Marc 16. Celuy qui croira, & fera baptizé, sera sauué. Et disent que la seule incredulité damne, & en croyant, ilz sont sauuez. Nous croions que la foy sauue, pourueu qu'elle soit comme la descript Saint Pol, & la foy ouurante par charité. Ceux qui sont sans bonnes œuures, des vertus & œuures de penitence, & qui ne gardent la loy de Dieu, de laquelle charité, est la fin, sont hors de ceste foy, ainsi déterminée. La foy est le fondement de nostre salut: mais charité la finit, & cōsomme, laquelle à ces degrez. Aucuns l'ont grande, autres moindre: toutesfois elle n'est, en sa perfection, iusques que soyons en gloire. S'ilz disent que desia par le pabptesme nous sommes sauuez en esperance, *Ad Titum 3. & Rom. 8.* Il n'y a rien de damnation à ceux qui sont en Iesu-christ, que ne viuent selon la chair. Nous lisons qu'ilz sont finablement sauuez: mais non incontineus

Ad galat. 5.

tinent, que ne soint purgez de la rouilleure de peché veniel, auquel ilz meurent souuent. Mais qu'auons à faire de chercher raison, pourquoy Dieu à ordonné vn purgatoire en l'autre monde? c'est assez, que les Iuifz & les Chrestiens de tout temps ont prié pour les trespassez, & non point pour ceux qui sont en Paradis. Ne pour ceux qui sont en enfer, ausquelz, ne pouuons se courir. Si les desuoyez alleguent fausement l'escripture pour confirmer leur erreur, cela est coustumier à toutz les heretiques, comme dit Sainct Hilaire à Constantin le ieune. Pour estrange que soit l'heresie & plaine de blaspheme, voire les heretiques contraires en opinion, prouuant chascun son erreur par l'escripture. Comme Arrius & Sabellius contraires. Aussi Maniché & Pelagius, Nestorius & Burices, Luther & Caluin qui sont toutz contraires, & les Anabaptistes ennemis de ces deux. Et toutz sont priuez de l'esprit d'intelligence de l'escripture, le vray sens faut chercher en l'Eglise Catholique comme dit Sainct Irenée au liure 3. & 4. & Luther escriuant aux deux curez du Anabaptisme. Or comme voyons, que ceux qui ont mauuaise cause cherchent toutes les tergiversations à eux possibles, aussi à ceux qui vne fois ont receu quelque erreur, & preschée, l'esprit d'orgueil ne permet qu'ilz se reduisent à la verité, quelques escriptures ou argumetz que vous leur proposez: mais cherchent toutz les moyens à eux possibles, pour prouuer leur mensonge estre

4 LHC 16.

DE L'ESTAT DES AMES

verité. Et pour deffendre vne heresie, ilz en renouellent vne autre : comme Luder pour def-
fendre son erreur cōtre le liberal arbitre, à renou-
uellé les erreurs des Manicheens, & des predesti-
nez & d'autres plus de 21. heretiques. Et pour
nier purgatoire, il est tumbé à l'erreur ancienne,
râcie, que Iesu-christ à satisfait tout pour nous.
Et que ne faut que nous satisfaisons, n'en ce mō-
de, n'en l'autre, ne prier, ne ieusner, ne faire peni-
tence. Iesu-christ à tout fait, aussi il est monté
ez cieus pour nous, il ne faut pas que nous y mō-
tons, & que le nom de satisfaction n'est point en
la sainte escripture. Nous confessons que le seul
Iesu-christ à satisfait pour nous pechez, & pei-
nes de pechez, & ne recognoissons autre Sau-
ueur. Et appellons nous satisfaction rendre à
celluy qui est offensé suffisamment selon iustice,
& la grauité del'offence? Ou au creancier autāt
que nous auons receu de luy? Nostre Seigneur à
satisfait selon la rigueur de la iustice de Dieu.

a Esa. 53. *a* Toutesfois, comme dit Theodoretus au liure
nommé l'Epitome des Decretz diuins au c.
de penitence, les playes de peché apres le ba-
ptesme ne sont pas de si facile guerison, cōme les
pechez commis deuant le baptesme, en la remis-
sion desquelz n'estoit requis que la foy, mais à
ceux cy est requis multitude de l'armes, pleurs, &
gémissementz, ieusnes, oraisons, aulmosnes & la
beur à la proportion du peché commis: qui veu-
lent autrement auoir remission. Nous ne les de-
uons

Nous admettre, ne leur communiquer les choses diuines, comme le S. Sacrement du corps & sang de Iesu-christ. Les fruitz des bonnes ceuures que Dieu requiert de nous, sont commū, à toutz les Chrestiens: mais les fruitz de penitence sont pour'ceux, qui ont peché, apres vne foys auoir obtenu remission. Lesquelz fruitz S. Cyprian *a* appelle redemptions de noz pechez, & ablution de noz meschancetez. Nous les nommons satisfactions que ne sont requises au baptesme. Mais bien aux pechez commis apres le baptesme, comme dit S. Iehan Damascene au liure 4. c. 10 Qui appelle penitence le baptesme laborieux. Et à sō dire s'accorde S. Chrysostome en l'homelie 22 au peuple d'Antioche. Ces fruitz de penitence ieusne & affliction du cœur, oraison, & aumosne, nomme nostre Seigneur Math. 6. du nom de iustice: lequel n'a pas souffert, prié, ieusné, & pleuré afin que nous qui sommes descheus de sa grace, ne souffrons. Mais il veut, que nous l'ensuiuons, *b* dit il, vous boirez mon hanap. Et comme il vit en nous *c* aussi il satisfaiſt en nous, & prie en nous, Parquoy il faut tout attribuer à luy *d* Sans moy vous ne pouuez rien faire. Et Esa. 26 Seigneur vous auez ouuré en nous toutes noz ceuures, ne nostre satisfaciō seroit à Dieu agreable, ne oraisons, sans celles de Iesu-christ. Nous scauons qu'a nostre iustification sont requis, la foy & penitence interieure, combien qu'icelle iustification soit par le merite de Iesu christ,

b iij sans

*a Epistola
ad Antonia.*

*b 1 pet. 2.
c 20. de
S. Math.
c gal. 2.
d Ioan. 15.*

sans riē derroger à son merite. Pourquoy doncq
 luy derogera la penitence exterieure, que nous
 appellōs satisfaction? Nous voiōs la vertu de noz
 oraisons nonobstāt que nostre mediateur aye sou-
 uent prié pour nous. & prie à present incessamēt
 estant à la dextre du pere. *a* La vertu de l'oraison
 de S. Estienne *b* à experimenté S. Pol, voyez aux
 actes. *c* l'Eglise primitive, selon les pechez, im-
 posoit les penitences, qu'on nommoit satisfac-
 tions. Lesquelles falloit accomplir, deuant que
 communiquer, sinon que le personnaige fut pro-
 chain de la mort. Mesmement à ceux qui auoint
 vescu en voluptez & delices, iusques à la mort,
 on leur donnoit l'absolution, avec telle conditiō,
 que s'il retournoit en conualescence, ilz feroient
 penitence, & satisfaction, selon la quantité des
 pechez, & iouxte la forme & ordonnance des ca-
 nons faicte au concile de Nice, & au 4. de Cartha-
 ge. *d* & au concile de Magonce. *e* S. Pol s'dit à
 ce propos, comme vous auez appliqué voz mem-
 bres pour seruir à ordure & iniquité, ainfin ap-
 pliquez voz membres pour seruir à iustice en san-
 ctification. Et non seulement est requise la satis-
 faction publique que l'Eglise imposoit. comme
 auons dit, mais encores la secrette, de laquelle
 parle S. Augustin au liure de Eccl. dogmatibus:
 qu'est celle, que le confesseur nous enioinct orai-
 sons, aumosne, & ieusne contre les trois princi-
 paux pechez, orgueil, luxure, & auarice, source
 de toutz les autres, *g* à scauoir conuoitise de gloi-

a Rom. 8.579. *1* *1*ob.

2.

b Actes 7.*c* 4. 9. 10.

12. 2. 7.

d c. 7. 77.

78.

e c. 1.*f* Rom. 6.*g* *1*ob. 2.

re, de volupté, & richesses. De laquelle satisfaction dit Sainct Cyprien à Sainct Cornille Pape, que en remettant les pechez, il craignoit de faillir à cause, que bien souuent il impoisoit trop peu de satisfaction, veu la grandeur du peché qu'e requeroit dauantaige. Car si le confesseur, à qui Dieu a donné la puissance de deslier du peché, ausse de lier le pecheur aux ceures de penitence, desquelles nous appellons satisfactions, ou redemptions du peché, comme dict Sainct Cyprien en son epistre *ad Antonianum*. Si donc le confesseur donnoit la penitence selon la grauité des pechez, il ne faudroit poier autre penitence en purgatoire. Aucunesfoiz de nous mesmes sans autre inuention, faisons ces ceures satisfactoires, comme Zachée, & desquelles parle Sainct Basile en son oraison des louāges du ieusue, satisfaites à Dieu, par ieusue. Autāt en dict Sainct Ambroise au Sermon. 18. Si on dict que ce nom de satisfaction ne setreuve point en la sainte escripture; à ceste cause ce que nous disons de ladicte satisfaction est chose vaine, aussi nous dirons qu'icelle escripture parlant du merite du Saulueur, n' vse point de ce nom satisfaction, Ergo il n'a point satisfait. Vsons de rel vocable que voudrōs, mais que nous disons vn mesme, comme nous vsons de *omnies*, & de *persona*, parlant de la sainte Trinité. cōme declare Sainct Augustin aux liures de la Trinité: lesquelz vocables ne sont pas en la Bible. De ceste partie de penitence, que nous appellons satisfac-

DE L'ESTAT DES AMES

Et non parlent comme nous, Tertulien au liure de
prima, Sainct Ambroise *ad Virginem lapsam*, *Paria-*
nus in paranesi ad penitentiam hor. hom. 3. lib. ind.
 S. Chryso. *concio. 3 de Lazaro*. traictât ce que dict
 41. cor. II. Sainct Pol. 4 Si nous nous iugions nous mesmes,
 nous ne serions point iugez. Tu voys, dict il,
 comment la peine infligée en ce monde, deliure de
 la peine de l'autre monde, & en l'homelie suiuan-
 te, affin que ne soyons punis & n'incourions au-
 tres peines, chascun penetre iusques dans sa con-
 sciēce, & desplie sa vie, & espeluche tout ce qu'il
 a commis de mal diligemment, qu'il condampne
 son ame, qu'a failly, & commis ces maux, & pu-
 nisse sa cogitation, afflige & tourmente son ame,
 & exige supplice de soy-mesmes, pour ses pechez
 par condempnation avec penitence, par larmes,
 par confession, ieufne, aulmosne, continence, cha-
 rité: affin que nous puissions toortz estans de char-
 gez de pechez avec grande confiance, nous en al-
 ler à DIEU. Car celui qui se iuge, & punit soy
 mesmes, ne sera point puni de Dieu, qui ne iuge
 deux fois vn mesme peché *Nat. n. c.* b Sainct Ber-
 nard qui à bien cogneu le merite & graces de Ie-
 su-Christ, tesmoings les nouateurs de ce temps,
 au sermon 55. sur les Cantiques, disoit, il va vn
 point, que si nous nous iugeons nous m. smes,
 61. cor. II. nous ne serons pas iugez. ce iugement est bon,
 qui me retire, & me cache de ce destroict iuge-
 ment diuin. I'ay horreur de tomber ez mains dū
 Dieu vivant. Je desire estre présenté deuant la fa-

ce de son ire defia iugé. Et non point pour estre iugé. L'homme spirituel iuge toutes choses, & luy n'est iugé d'aucun. A ceste cause ie iugeray mes maux, & iugeray les biens. Les maux ie tacheray corriger avec meilleures œu-
 ures, lauer avec larmes, & punir avec ieusnes, & autres saintz labeurs de discipline. Aux bonnes œuures que ie feray, ie sentiray humblement de moy, & iouxte le commendement de nostre Seigneur n'estimeray qui n'ay faict, sinon ce que j'estois tenu de faire. Je donneray ordre de non point offrir l'iuroye, pour grain: nè le grain avec la paille. Je cercheray songneusement, & examineray mes voyes & affections, afin que celuy qui cherche Hierusalé avec la lumiere Sophoi ne treuve en moy chose indecente & non examinée. Car Dieu ne iuge pas deux fois vn mesme faict. Il faut faire ce que dict l'ecclésiastique 1. c. 2. Mon filz si tu as peché ny retourne plus: & les pechés commis, prie que te soint remis. Nostre seigneur veut que les siens qui sont ses membres souffrent en eux sa passion, comme toutz les membres de son vray corps ont enduré. Vous, dit il, b boyres mon kanap & Saint Pol col 1 l'accomplis ce que faut des passions de Iesu-Christ en mon corps: cō bien que le Seigneur eust acheué sa passion, quand il dict *consummatum est*, quand à son corps, vray toutesfois n'estoit pas quant à son mystique qu'est l'Eglise Delaquelle S Pol estoit vn membre, c
 auquel le chef Iesu-Christ vnoit; souffroit & par-
 loit

1 Corinth. 7.
 Luc. 17.

4 Luc. 17.

b Matt. 20

c Galat. 1.

loite La passion de l'Eglise qu'est le corps mystiq
de Iesu-Christ sera en croix iusques au iour du iu
gement auquel on criera la paix, en l'Eglise primi
tiue presque toutz les Chrestiens estoient martyri
sez, emprisonnez, & exilez. Les autres demeu
roient par les desertz en extreme penitence. Les
autres obseruoient les satisfactions, & peines ri
goureuses des canons. De sorte que n'estoit be
soin d'autre satisfaction ne Purgatoire apres la
mort: sans leq^l purg. nous tūberions en vn deses
poir, veu que les grands amis de Dieu ont tant en
duré de martyres, exiles, priuations de biens, &
faicte si grande penitence. Et nous qui auons cō
mis tant de maulx, plus vn de nous, que cent de
ceux de l'Eglise primitive. Entre les Grecz, on
donne encores de grandes penitences, & ya grā
nōbre de calogeri, & autres q font de grādes peni
ces. Aulcuns ieusient toute la sepmaine sans man
ger, que le dimenche. Les autres ieusient trois
iours sans manger: & puis mangent de pain d'or
ge ou de legumes trempz & boient de l'eau. En
tre noz Latins ilz ne veulent estre chargéz de pe
nitences, par leurs confesseurs sur peine qu'ilz n'é
feront rien. Et de viure en ceste austerité de vie
de noz anciens, & chastement de la chair, ne
s'en parle plus: voire entre les Religieux, qui
par dispences en desprisant leur estat, sans cons
cience viuent, en leur volupté, ne tenant rien de
la vie monastique. D'ou vient qu'à present ilz
sentent la grande ire de Dieu, par la main des he
retiques,

retiques qui sont la verge de Dieu, laquelle apres le châtiment D I E U mettra au feu, au lieu que nous deurions faire penitence, veu la grande ire de Dieu, & que nous auons commis tant de maux. Car toutz les pechez, & erreurs sont renouuéllez. Et outre nous cognoissons par les signés le iugement prochain, en lieu de faire penitence, les aucuns se sont faictz Libertins, Epicuriens, & Atheistes: les autres ont receu l'erreur des anciens heretiques des Iuifz hommez Carranin & de Eutymius que Luther a renouuéllez, qui pour estre sauué c'est assés de croire. Et toutesfois nostre Seigneur dict, qu'il iugera non pas la foy, car qui ne croit il est iugé: mais iugera les ceuures. . .

4 Matt. 16.
24. 25.
1. Corint. 3.
2. Corint. 5.
Apoc. 22.

Comment les Eglises Orientales depuis le temps des Apostres croient Purgatoire, & prient pour les fideles trespassés.

C. XVIII.



'Ay esté curieux de scauoir ce que tiennent les Eglises Orientales de la Messe, fondées par les Apostres, plustost que nostre Eglise Latine, & Occidentales: loind que noz liures sacrez ont esté composés en langage & lettres Hebraïques ou Grecques: & nul n'a esté composé en Latin. Et quant à noz ceremonies, nous les auons des susdictes Eglises, Hierosolimitaine; Antiochaine, Con-

c 3 stantino



DE L'ESTAT DES AMES

Constantinopolitaine, & Alexandrine, fondées par les Apostres. Et elles n'ont rien receu de noz ceremonies, ne de noz canons, ne liures sinon que les quatre premies conciles de Nice, Constantinople Ephese, & Calcedoine. Nous auancoueurs de l'Anthechrist, qui veulent effacer tout ce que nous auons obserué, appartenant à la Religion Chrestienne, despuis le temps de Sainct Pol, qui s'en allant en Espagne prescha en Languedoc, & laissa à Narbonne Sainct Pol Sergius & autres disciples qui apres luy d'un mesmes esprit, ont presché en France: desquelz renons ce que nous obseruons. Sainct Lazare, Sainct Martial, Sainct Denis, Sainct Eutrope, Sainct Sauntien, Sainct Materne & autres disciples de nostre Seigneur ou de ses Apostres. Ces heretiqs dôc veulent tout mettre soubz les piedz, & nous veulent rendre sans DIEU, sans Foy, sans Loy & Religio. Ilz ont songé, que Sainct Gregoire a faict la Messe, & controuué le Purgatoire, & que ces noms ne sont point en l'escripture. Je vous ay dict, qu'il n'ya aucun liure en la bible composé en Latin, & ce nô de Purgatoire est Latin: mais en Hebreu & en Grec il y a les noms qui signifient ce que nous appellons Purgatoire. Quand au nom de Messe, qu'est vocable Hebreu, nous l'auons à noz bibles hebraïques, *a* que signifie vne oblation voluntaire faicte de la main. Quand ilz disent que la Messe a esté faicte de S. Gregoire qui n'a que 900. ans. de luy, les Eglises Orientales ont la Messe despuis le temps.

temps de leurs fondations, reduict en forme par S. Jacques premier Euesque de l'Eglise Hierosolimitaine qui a esté colligée des Iuifz, que ont receu le Messias, qu'a esté la première Eglise. Depuis Saint Basile & Saint Chrysostome l'ont redigée à vne brièfueté. Le principal de la Messe consiste en trois choses obseruées de toutz les Chrestiens du monde, cest à sçauoir, consecration, oblation, & distribution, laquelle fait le prestre apres qu'il a receu. Les autres ceremonies, oraisons, & actions sont differantes, que sont choses accidentales. Ce nom de messe n'est point nouveau. Duquel vse S. Clement disciple de S. Pierre en son troysiesme epistre, & Abdias disciple des Apostres. Et par eux ordonné Euesque de Babiloine: qui a veu Iesu Christ estât encores viuât en ce mode. Lequel Abdias au 7. de l'histoire apostolique dict, cômest S. Matthieu, en disant la Messe sur la fin d'icelle fut martirisé pres de l'autel, sur lequel auoit consacré le corps de Iesu-Christ. De la messe parle S. Alexandre martyr, qui fut le 6. Pape de Rome apres S. Pierre Apostre. Quant à la Messe, il ya vn bon nombre de gens sçauans, qui en ont escript tresdoctement, contre les Zuingliés, seulement, j'ay voulu demonstres comment toutes les Eglises chrestiennes Orientales, & Occidentales ont la Messe, laquelle tiennêt pour sacrifice, & croiêt la presence reale du corps, & du sang de Iesu-Christ. Nous sçauôs. & ie l'ay veu, qu'en Hierusalé à dix nations de Chrestiens, qui ont diuersité de lettres, & liures

DE L'ESTAT DES AMES

de leurs constitutions, & de leurs docteurs, & n'ont rien des ordonnances du Pape, ne des liures de S. Gregoire & toutz en leurs lettres, & langue ont la Messe, sans laquelle ilz estimeroint n'estre chrestiens. Et soudain apres le baptisme, ilz donnent la cõmunion à leurs enfans, en leurs Messes, ilz prient les Sainctz, & recõmãdent les ames dez trespassẽz fidelles. Aucũs de ses nations en quelqẽ autres choses, ont des erreurs, ilz sont faciles, toutesfois à estre reduitz, comme l'ay apperceu. Les nations qui sont là, sont en premier lieu Chrestiens du pais, que nous nommons Suriens: la les nomment Nozrani, scauoir est, Nazariens. Ainsi se nommoit le temps passẽ les Chrestiens. & Ceux cy viuent à la Grecque. Il ya les Maronites bons Chrestiens, lesquelz & leur patriarche obeissent au Pape, & vsent de lettres Caldẽes. Les autres sont les Armieẽs, qui sont en grãd nõbre, & riches qui viuẽt soubz leur patriarche nõmẽ Catholicos Qui leur à estẽ donnẽ par le patriarche d'Antioche. Mais depuis 6. ans enuiron l'an 1562. se sont soubz mis au Pape. Ceux cy ont leurs lettres. Les Georgiẽs leurs voisins d'vn costẽ, de l'autre voisins de Perse, ont leurs lettres propres aussi, & sont quant à la religion conformes aux Grecz. L'autre nation sont les Grecz, laquelle nation comprend Chorbẽs, Rusciens, Miscouites, Valachiens, Circassiens, Bulgares, Bosniens, Albanois, Anegassiens, Mingrilles, Dadeaniens, Seruiens, & toutz les deux Empires de Constantinople, Trapefonde
l'autre

L'autre nation est des Albasins ou Ethiopiens de la terre & Empire de ce grand Empereur Pristogian qui domine sur 63. royaumes qui marche, en guerre avec douze cens mille combatans: qui maintenant s'est soubmis & toutz les siens, au pape par 3. ou 4. fois aiant promis obeissance. L'autre nation est des Nestoriens, qui sont en grand nombre en Mesopotamie. L'autre des Iacobites sectateurs de l'opinion de Iaques, Euesque d'Alexandrie, qu'est l'opinion de Eutices. Ceux cy se disent estre en plus grand nombre: que les Chrestiens Latins & sont estendus iusques au bout d'orient. Et l'autre nation est des Cophces. Toutes ces nations ont iamais leur, & en croient. Je me suis enquis avec' eux en Hierusalem. Quant à la nation Latine. Il n'ya point aucuns residens en Hierusalem, que les cordeliers de l'obseruance, qui ont deux cōuentz là & vn en Bethlem, & vn en Baruth, soubz l'Antiliban, & plus de cinquante d'autres cōuentz, ont lesdictz cordeliers soubz la grand Turc mieux accaressez, qu'entre nous chrestiens mesme: mesmement entre les sacramentaires, & Zuingliés, & Caluinistes, & les Lutheriens. Il restemaintenant veoir ce qu'ont dit du Purgatoire, les saintz Docteurs des Eglises orientales, que ne sont papistes, comme les heretiques de nostre temps nomment les catholiques latins, lesquels de tout temps ont recogneu le Pape de Romme, premiere cité des Latins, & qu'a receu la foy deuant toutes les villes latines, pour

DE L'ESTAT DES AMES

la doctrine des saincts Apostres, S. Pierre & S. Pol, la ou iamaïs la foy n'a failly. Et celle à reiglée toutes les autres Eglises. Laquelle Dieu a defendu, & toutes les autres Patriarchales de Constantinople, Antioche, Hierusalem, & Alexandrie, sont soubz la captiuité des infidelles, qui les ruinent, & diminuent routz les iours. Et ne peuvent tenir aucuns synodes, ne conciles, pour remedier aux erreurs & vices: & n'ont vniuersitez, n'estudes. Parquoy sont priuez de gens doctes, & predicateurs. Dont ie croy qu'en toutes ces quatre Eglises, que contiennent plus que tout le pais des Latins, n'a point tant de sermons, que dans Paris, premiere ville de France, ou dans Tolose qu'est la seconde: combien que les infidelles n'empechent point les Chrestiens de leurs messes, seruices, ne sermons, comme font noz heretiques aux chrestiens catholiques.

La sentence des Sainctz, & anciens docteurs des Eglises orientales quant au purgatoire des fideles apres le trespas.

CHAP. XIX.



LES Grecz despuis leur separation de l'Eglise Romaine, estoient cheutz en diuers erreurs, contre la sentence de leurs anciens docteurs. Comme est de la procession

sion du S. Esprit, du pere, du filz, & du purgatoire. Parquoy l'an 1438. Soubz Pape Eugene quatriesme fut tenu vn cōcile general à florēce, present ledit pape avec' les Cardinaux, Euesques, & autre nombre de prelatz, & docteurs de nostre Eglise. Aussi estoit presens le Patriarche & l'Empereur de Cōstantinople & Bessarion doctissime Grec de nation, qui despuis fut Cardinal de Romme. Et Isidore Grec despuis nommé le Cardinal de Russie, & vn grand nombre de prelatz Grecs, & autres Docteurs leurs. Lesquelz vaincus par les autoritez de la sainte escripture, & de leurs saintz & anciens docteurs, confessarent la procession du S. Esprit, & le purgatoire, de la mesmes. sorte que nous le mettons. Comme appert à la huitiesme session & derniere: la ou parlant de purgatoire, dit ainfin, nous diffinons que les ames des vrais penitens, qui de cedent de ce monde en charité de Dieu, auant auoir satisfait pour digne penitence de leurs pechez commis & obmis, sont purgez apres la mort aux peines de purgatoire. & pour estre releuées de telles peines leur profitent les suffrages des fidelles viuans, c'est asçauoir, le sacrifice de la messe, oraisons, aumosnes, & autres ceuures de pitié, que les chrestiens. ont accoustumé faire, selon les institutions de l'Eglise. S. Gregoire Nīcene à fait vn sermon de purgatoire. S. Iehan Damascene, filz de Damas, soubz le Patriarche d'Antioche en à fait vn autre, copieux: la ou
d ij preueue

DE L'ESTAT DES AMES

preuue ledict Purgatoire, & prieres: pour les trespassez, par toutz les principaux docteurs Grecz Antiochiens & Alexandrins qui ne sont romanismes ne papistes comme nomment les Catholiques les Heretiques Lutheriens & Zuingliens S. Iehan Damascene allegue S. Denis, & S. Athanasius qu'il appelle vn fondement de l'Eglise homme circumspect en sa vie & parolle. Aussi allegue S. Gregoire Naziancene qui à le nom de Theologien comme Saint Iehan Euangeliste, aussi S. Gregoire Nisene qu'il nomme Sapientissime aussi S. Iehan bouche dor. Premièrement Saint Denis au c. 7. de l'Ecclesiastique hierarchie parlant des funerailles des chrestiens en la primitiue Eglise dit Comment l'Euesque ou prebste s'approchant du trespasé faisoit sur luy oraison. Apres laquelle il saluoit le trespasé, ce que faisoient aussi tous les assislans chascun par son ordre. Par icelle oraison on prioit la clemence diuine pardonner au trespasé toutz les pechez admis par fragilité humaine, & le mettre en lumiere & en la regió des viuans aux seins d'Abraham, Isaac & Iacob, duquel lieu est chassé douleur, tristesse, & gémissement. Les ennemis du purgatoire diront que les liures de Saint Denis que nous allegons des hierarchies celeste & ecclesiastique, & des noms de Dieu & mystique theologie, sont de Denis Euesque de Corinthe, qui à esté cent ans apres les Apostres. Et non de S. Denis Areopagite, comme Luther voiant quel Epistre de S. Iaque

Jaques condampne sa doctrine, que la foy suffit pour estre sauué, sans les ceuures de la loy. Laquelle auons voué à nostre baptisme à nîce la-dicte Epistre estre de S. Jaques comme les anciẽs heretiques Manichiens Hebionithes, Arriens & autres moient les liures de la Bible qui estoient cõtraires à leurs opinions. Dequoy se plaint Sainct Hilairẽ & S. Augustin 11. *De predestin. sanctorum*, Les heretiques reçoient tellement les escriptures que de leur priuilege, ou pour mieux dire sacrilege acceptent ce qu'ilz veulent, & reiettent ce qu'ilz ne veulent. Comme reiettent aussi les sainctz Docteurs anciens voisins des Apostres qu'ilz disent auoir esté hommes: comme si leurs heresiarches estoient Dieux & non hommes. Et toutesfois pour establir leurs erreurs, ilz s'aident de noz docteurs. Toutesfois faulxement, & contre leur intention S. Denis estoit Grec. Je voudrois que par l'Eglise Grecque & anciens docteurs Grecs nous prouuassent les surdits liures n'estre point de S. Denis Areopagitte disciple de S. Pol. duquel est dit aux actes 17. Et ie leur mettray en barbe Sainct Athanasẽ qui estoit l'an 330. à la question 8. au prince d'Antioche. Origene à la deuxiesme Homelie sur le premier chap. de S. Iehan Damascene au 3. liure de ses sentences 3. c. nostre S. Gregoire en l'Homelie 34. parlant de l'ordre des Anges. Et l'auteur mesmes desdictz liures les dedie à Timothée Euesque d'Ephese, disciple de S. Pol. & au c 6. de la hierarchie

DE L'ESTAT DES AMES

chie celeste, & 3. *De Diuinis nominibus*. L'auteur fait mention comment S Pol à esté son maistre. Et à ce mesme c. 3. *De diuino*. Comment il à esté présent au trespas de la benoïste mere de nostre Seigneur, & comment il à veu S. Pierre & S. Iaques Apostres. Aussi son 7. Epistre s'adresse à Sainct Policarpe disciple de S. Iehan, la huitiesme à Tite disciple de Sainct Pol: la 10, à S. Iehan Euangeliste estant à l'isle de Palmose, ou ces liures sont de S. Denis, ou l'hauteur est vn imposteur, & les furnómez Docteurs Grecs faux tesmoins. Ce Martin Pape premier de ce nom, & martyr au concile general tenu à Romme de cent cinq Euesques, à monstté par raisons & argumentz euidens, que ces liures sont de Sainct Denis Areopagite. Ainsi à esté prouueu & determiné au Synode 6. de Constantinople soubz Agathon pape, Sainct Iehan Damascene pour prouer le purgatoire, allegue S. Athanase qui estoit chef de l'Eglise Alexandrine, vne des quatre Eglises patriarchales, orientales: à laquelle obeïssent Egipte, les trois Arabies, La grande Ethio pie, & la plus part de l'Afrique. Lequel en la question 34. au Prince d'Antioche dit, que les prieres, & oblatiós des viuans prouffitent, beaucoup aux trespassez. Autant en dit S. Iehan Chrysostome, qui à esté prins de l'Eglise d'Antioche qu'est la seconde Eglise du monde apres Rome, pour estre Euesque de Constantinople, qu'est la tierce Eglise ancienne comme il est dit, au decret

cret dist, vingt-deuziesme, le dit Saint Chrysostome en sa Messe, de laquelle vint les Grecz dict. au memento, ô Dieu te souuieune de ceux qui dorment en l'esperance, de la resurreccion, & de la vie eternelle. Et les fais reposer la ou l'on veoit la clarté de ton visage. Et encores en l'homelie 69. au peuple d'Antioche, non sans cause à esté ordonne, par les Apostres faire memoire des trespassez aux misteres que nous traictons avec craincte & reuerence, que sont les sacrifices de la messe. Car par cela vient vn grand profit & vtilité aux trespassez. Et en l'homelie 21. sur les actes des Apostres, Non sans cause, ou tellement on fait oblations, prieres, & aumosnes pour les trespassez. Le saint esprit ainsi la disposé, voulant que nous aidions l'un à l'autre. C'est à dire qu'ilz aident aux trespassez. Autant en dit en l'homelie 31. sur S. Math. & en l'homelie 84. sur Saint Iehan, homelie 4. sur la premiere Epistre ad Corinth. & en homelie 3. ad Philipp. Ce n'est pas doncq' vne constitution papistique trouuée nouuellement, comme disent les heretiques huguenotz, sacramentaires, Zuingliens S^r Epiphanius Euesque en Cypre Grec, qui estoit enuiron 300. ans apres Iesu-christ, au 3. liure du volume composé contre les heresies, Heres 76. condempnent l'opinion erronée d'Aerius, lequel disoit que le sacrifice de la Messe, ne les prieres, ne seruent rien aux trespassez dit, ainssi il y a esperance à ceux qui prient pour les trespassez,

DE L'ESTAT DES AMES

comme pour ceux qui sont encores en peregrination. Car les prieres sont prouffitables pour eux. Encores que n'ostent pas toute la coulpe. Et Dit apres l'Eglise necessairement prie pour les trespassez, pour la tradition receue des peres. Et n'est licite contreuenir. Qui est celuy qui dis-
 souldra l'ordonnance de sa mere, ne la loy de son pere, comme dit Salomon, oys mon filz les paroles de ton pere, & ne repudie point les statutz de ta mere. Monstrant par cecy, que Dieu le pere son vnique filz, & le Sainct esprit, nous ont appris, & par escripture & sans escripture, nostre mere Eglise dit elle, à ses ordonnances indissolubles, & le sarnomme S. Epiphanius en son di-
 crete fait mention des prieres, & dispensation des sainctz misteres, sçauoir est, le sacrifice de la sainte Messe qu'on faisoit pour les trespassez, qu'estoit au temps des sainctz Basile, Gregoire. Naziancene Gregoire, Nicene, Chrysostome, Hierosme, Augustin, Ambroise, des-
 quelles prieres & oblations, dit Sainct Chrysostome, Homelie quatriesme 1. ad Corinth. Tant que faire se peut, faut aider les trespassez, non pas pleurer leur mort, par prieres, supplications, oblations, & aumosnes. Ce n'est pas chose temerairement, ou sans cause inuentée, faire memoire des trespassez, entre les sacrez mysteres de la Messe. Et que noz prebstres apres la consecration de la sainte Hostie en nostre memento pour iceux trespassez nous retirés à c'est aigneau
 de

is: font qui apporte & tollut les pechez du monde priant, & non en vain, à celuy qui assiste à l'autel entre ces redoutables mysteres, crie pour les ames qui dorment en Christ, & pour ceux qui s'ont memoire d'eux. Aidons donc mes freres aux trespassez faisons memoire d'eux, & ne nous fâchons point de secourir aux trespassez. Saint Gregoire Naziancene en la fin de son oraison funebre de Cefarius son frere, Recommande à Dieu l'ame de son dit frere, & prie, disant ô Dieu pere, & gouuerneur des hommes, mesmement des tiens: ô Seigneur de la vie, & de la mort, ô gardië, & biëfacteur de noz ames: qui fais toutes choses selon la profundité: & disposition de ta sapience, reçois maintenant l'ame de mon frere Cefarius S. Gregoire Niscene au sermon des trespassez dit clairement, que celuy qui en ceste vie labile n'a peu purger ses pechez, sera purgé en l'autre monde, par la conflagration du feu, ou en plus grand, ou moindre espace de temps. A ceste cause l'espouse fidelle l'Eglise offre à Dieu dons & hosties, scauoir est, sacrifice en memoire de sa passion à son espoux: affin que ses enfans quelle luy à engendrez par la parolle & sacrement du baptisme, ioieusement & en moins de temps acheuent leur peine, Comme nous le preschons, qu'est doctrine de verité, & ainfin nous le croiôs Theophilaëte dit sur le 12. de S. Luc: les oblatiôs & aumosnes que sont faictes pour les trespassez, ne sont pas de petit prouffit, mesmes à ceux qui

DE L'ESTAT DES AMES

sont mortz en griez pechez, sçauoir est n'alant
faict en ce monde penitence, selon la grauité de
leurs pechez, Combien qu'ilz aient obtenu re-
mission de la coulpe en ce monde par le merite
de Iesu-christ: car en l'autre monde n'a point re-
mission de coulpe. ne don de nouuelle grace, la-
quelle est requise: en la remission de la coulpe
du peché. Mais, comme dit, l'ecclésiast. la ou
cherra l'arbre, ou à midy, ou à Septentrion, la
sera à iamais, sçauoir, comme l'homme se trou-
uera à sa mort. Combien que S. Iehan Dama-
scene au sermon des trespassés, recite commēt
S. Machaire adjura vne teste d'un mort, qui auoit
esté prebtre des idoles, que dit, que son ame
estoit en Enfer, & que par les prieres, qu'on
faict pour elles, leur est permis se veoir, & con-
fabuler ensemble, d'ont elles recoiuent consola-
tion, & aucun soulagement. Il ya deux Docteurs
theologiens, & qui tiennent le semblable, que par
les suffrages & prieres: la peine des damnez est di-
minuée. Le chantre de Paris, & Anthoine de
Cantorbie autres deux theologiens tiennent le
semblable, & adioustent encores, qu'elles peuuent
par noz suffrages estre deliurées. Mais autre fois
elles retumbent en mesme peine, & alleguent S.
Chrisostome, qui met deux manieres de misericor-
de: l'une relaxante, & diminuante de la peine l'au-
tre qui en deliure du tout. Nous disons que les
ames damnées sont au terme: ce que ne sont pas
les ames de Purgatoire. Parquoy rien ne peut di-
minuer

*Latius sça-
uoir est, de
positinus et
Augustin,
de Ancona*

minuer de leurs peines. Le mauuais riche deman-
doit diminution de sa peine, & quelque foulage-
ment, qui luy à esté desnié, disant qu'il ya vn tel
abyssine entre nous & les damnez, que les vns, ne
peuuent aider, aux autres. Lazare ne peut aider au
riche, ne le riche à ses freres par sa priere. S. Augu-
stin dit, que s'il scauoit son pere estre en enfer, ne
prieroit pour luy, nō plus que pour le diable. De
cecy il traicte au 21 de la cité de Dieu, & S. Gre-
goire au 24 de ses moralles. Esa. 64. parlant des
dāpnez dit, que leur ver & tristesse interieure, ne
mourra iamais, & leur feu, & peines sensitiues, ne
serōt iamais esteindes. S. Iehan Damascene, qui
à esté il ya mil ans docteur Grec, & filz de la ville
de Damas, à fait vn sermon riche auquel preuue
le purgatoire, & les prieres, & autres suffrages
pour les ames decedées en la foy & grace de Iesu
Christ. Qui dit entre autres choses, les diuins
Apostres & disciples de nostre Seigneur ont or-
donné estre faicte reuerence aux dignes de tou-
te reuerence & viuifiques sacrementz de ceux,
qui fidellement sont decedez de ce monde. Ce
que encores fermement, & sans contradiction
obserue l'Eglise Catholique, & Apostolique de
Iesu-christ, qui est Dieu par tout l'vniuers, &
obseruera iusques à la fin du monde. Et certaine-
ment cela n'a pas esté ordonné sans cause & rai-
son, car les choses que la religion chrestienne,
immune de tout erreur reçoit, & garde par tant
de siecles, & de son commencement, ne sont pas

vaines, ains vtiles & plaifantes à Dieu, & grandement diuisables à nostre falot. Origene, qui à esté non pas long temps apres les Apostres, vn des plus doctes de son temps, en son homelie 6. sur l'exode exposant ce que dit Sainct Pol, *a* de ce luy qui demeurât sur le fondement de la foy, sur edifice bois, feu, & chaume, il sera sauué par feu, le furnommé Origene entend par ces trois choses, trois voyes des mauvais: Celuy, dit il, qui est sauué est par feu sauué, afin que s'il y a rien meslé du plomb, qui soit cuit & resolu par le feu, afin qu'il soit du tout l'or. Car lor de la terre que doiuent auoir les sainctz, scauoir est, la terre des viuans est tres bon. Car comme l'or est purgé par la fornaiſe, auſſi les bons par le feu de preuue & affliction. Il faut doncq' que tous viennent au feu & à la fonte. Dieu est aſſis, scauoir est, faict office de iuge purge & purifie comme à la fornaiſe les enfans de Leuy qu'on eſtimoit les plus netz & plus ſainctz. Quand doncq' on vient la deuant Dieu, aſſis pour iuger tous les iours ſi aucun à beaucoup de bonnes ceuures; & ſi neantmoins il apporte vn peu d'iniquité, ce peu, comme le plomb ſera reſolu & purgé, afin que tout ce que reſtera en l'homme ſoit or pur. Et ccluy qui apportera plus de plomb, plus ſera brulé, afin qu'il ſoit cuit d'auantage. Et ſ'il y a quelque peu de fin or qu'il reſte apres faicte la purgation. Mais ſ'il aduient, que aucun vienne la tout de plomb, il ſera faict de luy, comme il eſt eſcript
Exod.

Exod. xv. Il fera submergé au profond comme le plomb en l'eau profonde, & vehemente. Les sur nommez docteurs de Grece de la Syrie d'Aegypte & des quatre Eglises orientales, ne sont pas papistes, comme les heretiques nomment ceux qui sont obeissantz au pape, mais sont patriarchistes. Ce n'est pas le pape & papistes qu'ont forgé le purgatoire, pour remplir leurs bourses : car on aide aux trespassez, & non seulement en appliquant à la sainte Messe le fruct de la passion de nostre Seigneur, qui à serui aux mortz qui estoient au sein d'Abraham, & à ceux qui estoient en purgatoire, comme il est dit aux actes 2. qu'il est resuscité desliant les douleurs d'enfer. Mais encores on leur ayde par prieres & aumosnes que ne reuiennent pas à la bourse des prebstres. Ce n'est pas vne chose inuentée de nouveau, & ne trouuons docteur de l'Eglise orientale, qu'aye escript qu'il n'ya point de purgatoire. Mais au cōtraire, lisez Saint Basile en sa tierce oraison de la Pentecoste, & ce qu'en à escript Barlanuphius, Andreas Cretensis, & Michel Psellus en son liure des ames separées, qui allegue ces bons & saintz Docteurs anciens Grecs, qui toutz confessent le purgatoire, en commune sentence, & comme on offroit de tout temps pour les ames trespasées en la sainte messe, le corps & le sang de Iesu-christ. Doncq' ilz tiennent, comme fait aussi toute l'Eglise orientale la messe, en laquelle est realment contenu Iesu christ. A ceste cause en leur messe

DE L'ESTAT DES AMES

de S. Chrysostome auant la consecration, ilz prient, ô Dieu conuertis par le Sainct Esprit ce pain, & ce vin au corps & sang de ton filz. Aussi ilz tiennent la messe pour sacrifice, non sanglant incruauté. A cause qu'en icelle messe nous offrons au pere le mesmes corps avec ses merites, qui à esté offert en la croix & attribuons le fruiet de la messe, non point à l'oblation, du prestre, & ceuure, mais à celle de Iesus, qui par soy s'est vne fois offert, en sacrifice par mort, & l'Eglise l'offre tous les iours immortel, par ses mains, que sont les mains de Iesu-christ. Car l'Eglise n'est qu'une chair avec Iesu-christ, comme dit Sainct Paul
4 Eph. 5.
 afin que les enfans de ladicte Eglise soient participans du fruiet de ce grand sacrifice expiatoire du redempteur, scauoir est, de grace & remission de la coulpe, & peine du peché, & participation de gloire, de laquelle sont priuées les ames de purgatoire pour vn temps.

La sentence des sainctz docteurs latins de l'Eglise occidentale Romaine, touchant le Purgatoire & suffrages pour ceux qui sont trespassez en la foy Catholique, & signes d'icelle.

C H A P. XX.

Sainct



SAINCT Clement vn des premiers
docteurs Latins disciple & successeur
de Saint Pierre, à la premiere epistre
à Saint Iaques le mineur qu'on disoit

frere de nostre Seigneur, parlant des mandemens
& doctrines que donnoit Saint Pierre en ceste
Eglise primitiue, dit comment apres les choses
appartenâtes à la culture de Dieu, il enseignoit
d'enseuelir les mortz avec honneur & grand
solemnité. Comme de tout temps à esté obserué
entre les culteurs de Dieu, qui croient l'immor-
talité des ames, & resurrection des corps, faire di-
ligemment leurs exeques, prier Dieu pour eux,
& donner aumosne. Tertulien, qui à esté 150.
ans apres les Apostres, au liure *De corona militis*.
dit, nous faisons oblations & anniuersaires pour
les trespassez. Et au liure *De monogamia*, la femme
apres le trespas de son mari, doit prier pour son
ame, affin qu'elle luy impetre repos & associatiô
en la premiere resurrection. Et toutz les ans le
iour de son trespas face oblation pour luy. Ce
n'est pas doncq' vne chose nouuelle, comme di-
sent noz Lutheriens, Zuingliens, Anabaptistes
ne inuention papistique. Saint Cyprien voisin
aussi des Apostres Afriquain comme Tertulien
& non Romaniste en sa neuuesme epistre du pre-
mier liure cōmande que on ne face oblation, ne
priere pour l'ame d'un nommé Victor qui estoit
trespasé à cause qu'il estoit contreuenu aux or-
donnances des saintz Euesques, Saint Cyprien
e iiii estoit

DE L'ESTAT DES AMES

estoit 50. ans deuant le concile de Nice, lequel en son epistre *Ad Antonianũ*, apres qu'il a parl   comment l'Eglise concede temps de penitence aux adulteres, & autres incontinens. Autre chose est attendre remission apres la mort: autre paruenir    la gloire: autre estre mis en prison, & ne sortir de la qu'on n'aye poy   iusques au dernier quadrin: autre incontinent recevoir le fruit, & le loyer de noz vertus: autre despendre de la sentence du iuge au iour du iugement: autre incontinent recevoir la couronne. Voila diuers estatz des ames trespass  es: mais entre autres, il parle de la prison ou sont mises aucunes, iusques qu'ailent satisfait par peine    la iustice de Dieu, Sainct Hierosme    la fin du 18. liure sur Esa. La ou dit le Prophete au c. dernier le ver & remors de conscience ne mourra point, & leur feu ne sera esteint, comme nous croyons, dit le surnomm   S. Hierosme, les tourmens, du diable, & des infidelles impies estre eternalz. Aussi croyons que des pecheurs Chrestiens, les   uures seront purg  es par le feu. La sentence sera moder  e par la clem  ce & misericorde de Dieu. S. Ambroise au 1. liure de ses Epistres    l'Epistre *Ad Faustinum*, contrist   de la mort, de sa Germaine dit, qu'il ne doit estre marri tant de sa mort, comme il doit luy aider par ses oraisons: non point se contrister & larmoyer par la mort de son corps, mais pour aider son ame par oblations. Et luy mesmes en l'Oraison funebre de l'Empereur Valentinien

tinien prie pour son ame, & incite les autres à prier, disant, offrez les sainctz mysteres de la messe, pour les trespassez, donnez les sacrementz celestes, requerons par pitoyable affectiō le repos à l'ame del'Empereur trespasé pourluyons l'ame pitoyable par noz oblations: ô peuple esteuez voz mains en oraison avec moy, affin que par tel office, faisons recompense à telz offices. Et vers la fin de la surdicte oraison parlant aux Empereurs trespassez Valentinian & Gratian vous ferez, ditil. toutz deux bien heureux, si mes prieres sont valables. Il n'yaura iour ne nuriſt que n'ayez part à mes prieres, en toutes mes oraisons: Ne vous oublieray en toutes mes oblations il me souuiendra de vous. Et le mesme S. Ambroise en l'oraison funebre de l'Empereur Theodose prie pourluy, disant, ie l'ay aymé & presumé de la bonté de nostre Seigneur qui acceptera la voix de mon oraison, par laquelle ie poursuis l'ame pitoyable de l'Empereur trespasé, ô Seigneur qui seul dois estre inuoqué, affin que tu le representes en ses enfans, donne Seigneur le repos parfait à ton seruiteur Theodose, icelluy repos que tu as préparé à tes sainctz: son ame soit adressée au lieu ou ne puisse sentir l'eguiillon de mort: la ou il cognoisse, que ceste mort presente, est la fin, nompas de nature, mais de peché. Ie l'ayme, & pour cela le poursuiuray iusques à la region des viuantz, & na le delaisseray iusques à ce que par pleurs & prieres ie ne
f l'induise

DE L'ESTAT DES AMES

l'induisse la ou ses merites appellent en la montagne sainte du Seigneur. Et au premier liure de la mort de son frere Satirus dit, le mesmes S. Ambroise, les patures ont pleure la mort de Satirus, & qui est beaucoup plus precieux, & plus proufitable de leurs larmes ilz ont laue ses pechez. Ce sont les larmes que rachaprent la peine due aux pechez. Ce sont les gémissementz qui cachent les douleurs de la mort. C'est la douleur qui d'abundance de liesse perpetuelle comme le sentiment de la douleur ancienne. Et à la fin de ladicte oraison priant pour l'ame de son dit frere conclud Sainct Ambroise, ô Dieu tout puissant maintenant ie te recommande l'ame innocente: ie t'offre mon hostie, prens bening & gracieux l'office fraternel, le sacrifice du prestre. Et au second liure de la mort de son surnommé frere, il dit. Nous n'oublions pas les aniuersaires des trespassez, & le iour auquel ilz sont decedez, nous le renouuelons par honorable & solempnelle commemoration Sainct Hierosme loue fort Pamachus mary de Pauline fille de S. Paule romaine, des grandes aumosnes qu'il auoit faicte au pauvre pour l'ame de Pauline sa femme apres son decés S. August. au 4. sermō aux freres habitans au desert les admoneste de subuenir diligemment aux pures trespassez, & de prier pour eux, Sainte Monique mere de Sainct Augustin, comme il recite au neuuesme de ses confessions c. ii. dit au dit Sainct Augustin, & à son frere: Estant elle
pres

pres de son trespas, ie vous prie qu'à l'Autel de nostre Seigneur, scauoir est, à la Messe vous souueuez de moy quelque part que vous loyez au 13 c. dudit liure des confessions. Saint Augustin recommande à Dieu l'ame de sa mere prie ainsi, ô ma louange & ma vie, le Dieu de mon cœur, ie te prie maintenant pour les pechez de ma mere, exauce moy par la medicine de moz p'aires, scauoir est, par ton filz Iesu-christ, qui à pendu en la croix, & seant à la dextre interpellé pour nous. le scay qu'elle à exercé les œuures de misericorde, & que de cœur à pardonné à ceux qui l'auoint offensé. Parquoy pardonne luy ses pechez, si aucuns en à commis par tant d'ans qu'elle à vescu apres le baptisme. Pardonne Seigneur ie te prie, pardonne luy ses offenses, & n'entre en iugement avec elle : ta misericorde soit par dessus ta iustice : car tes parolles sont vraies : Par lesquelles tu as promis misericorde aux misericordieux. Nul ne la destourne de ta sauuegarde, le lion, ne le dragon infernal, ne s'interposent ne par violence, ne par espies : elle ne respondra pas estre sans debtes, affin que ne soit conuaincue du cauteleux accusateur : mais elle respondra ses debtes luy estre delaissees, par cecy auquel nul ne rendra, ce que pour nous, sans y estre obligé, à rendu. Doncques soit en paix avec son mary deuant lequel ne apres lequel, n'a esté à aucun mariée. Auquel à serui, t'apportant frui& avec patience, affin qu'elle le te gaignast,

DE L'ESTAT DES AMES

en le conuertissant à ta foy. Et inspire, mon Seigneur Dieu, inspire à tes seruiteurs, mes freres, tes enfans, mes Seigneurs, auquelz ie fers de voix, de cœur, & lettres. affin quilz ayent souuenance à ton autel de Monique ta seruante avec Patrice iadis son mary. Par lequel tu m'as introduit en ceste vie presante Saint Augustin au deuziel me liure sur le Genese, contre les Manichiens c. 20, declairant ce qu'est au Genes. 3. *Maledicta terra in operibus suis*. Expresssement mest le Purgatoire. Et sur le Psal. 37. *Dominent in furore*. &c met pour les pecheurs les deux punitions de Dieu, scauoir, enfer & purgatoire, & au liure *De vera & falsa penitentia*. a Et comment sont releuées de peine quand le sacrifice du mediateur est offert en la messe, & par aumosne. Et le mesme docteur au liure *De cura pro mortuis agenda*. c. 1. Ce n'est sans cause que l'Eglise vniuerselle acoustumé prier pour les trespassez, il est lieu ez liures des Machabées qu'il fut offert sacrifice pour les mortz Et quand, dit il, nous n'en lirions rien aux anciennes escriptures, neantmoins ceste maniere de prier Dieu, pour les trespassez, est de grande autorité par la coustume de l'Eglise la ou entre les Oraisons que faict le prebstre en la messe, est aussi faicte commemoration des trespassez. Saint Gregoire Nazianzene dit au deuzielme liure de Theologie, la coustume estre confirmée par antiquité de temps, & autorité de loy. Et comme dit Saint Augustin b ceux qui desprisent

a c. 18. &
au sermon
41. De sanctis
& ser
mon 26. ad
fratres in
beremo, &
en son en-
chiridion.
c. 110.

b Epistola
28 ad Ca-
sulan.

desprisent, & ne tiennent compte de coustume de l'Eglise doiuent estre deprimez, & punis comme sont les transgresseurs des loix diuines. Tertulien à son liure *De corona militis* dit, la coustume ez choses ciuiles est receue pour loy, qu'à la loy default, & est indifferent, si elle consiste en l'escripture, ou en raison car la raison faict trouuer la loy bonne. Pourquoy doncq' est requise plus grãde approbation & autorité des obseruations coustumes chrestiennes, quand le droit de nature, qui est la premiere discipline, les defend Et faict pour icelles coustumes, Gregoire Naziancene qui fut lan 380. La coustume confirmée par antiquité de temps à autorité de loy. Vincent Lirmensis au liure de l'antiquité de la foy Catholique dit ainfin, en l'Eglise Catholique il faut grandement estre soigneux de tenir ce que par tout, tousiours, & de toutz à esté obserué car cela est vrayement, & proprement catholique. Voyez le canon *ecclesiasticarum*. II dist. Nous ne trouuons aucune probation qu'on doie baptiser les petis enfans que la coustume de l'Eglise. Les anciens peres, en confutant les heretiques ont tousiours allegué contre eux l'ancienne tradition & coustume de l'Eglise, comme Tertulien, contre Nartion: Origene, contra Celsus: Irenée, contre Valentinus: Sainct Cyprien, contre Nouatus: Athanase, contre Arrius: Sainct Basile, & Sainct Gregoire Naziancene, contre les heretiques de leur temps, comme à

DE L'ESTAT DES AMES

faiſt auſſi Sainſt Epiphanius, contre A Erius, & Sainſt Auguſtin contre les Donatiſtes & Pelagiens. Du purgatoire & prieres pour les trespafſez, parle Sainſt Auguſtin au liure *De cura pro mortuis agenda* c. 1. 48. & tout ce liure & à l'Enchiridion ad Laurentium c. 109. au liure de ſes confeſſions 9. c. 11. 13. & au dernier, & ſur le Pſal. 37. en l'Epitre 64. *Ad Aurelium*. au liure *De 8. queſtionibus ad Dulcitium*, au 21. de la cité de Dieu, au liure *De hereſibus*. c. 52. parlant de l'herreſie de A Erius, au 2. liure ſur le Geneſe: contre les Manichiens c. 20. La ou il dit, qui n'aura cultué ſon cháp en ceſte vie & aura permis qu'il aye eſté opprimé des eſpines, il aura en ceſte vie la malediction de ſa terre en ſes œuures. Et apres ceſte vie, il aura ou le feu de purgatoire, ou la peine eternelle. Et eſtoit Sainſt Auguſtin l'an 430. Nous auons pour nous le conſentement de l'Egliſe tant orientale, que occidentale, & routz les docteurs Grecz, & Latins, & les conciles generaulx de Carthage le quatrieſme c. 95. & le concile de Valence c. 2. & le concile de Florence, la ou eſtoit le Patriarche, & l'Empereur de Conſtantinople avec pluſieurs Prelatz doctes Grecz: Auſſi le concile de Lateran l'an 1438. ſoubz Eugene du temps d'Innocent tiers la y auoit 120. Prelatz, & le Patriarche d'Antioche, & le concile de Chalons. De route antiquité l'Egliſe à accouſtumé, que à la celebration de la S. Meſſe, & autres oraiſons on recommande à
Dieu

Dieu les espritz des trespassez. Comme dit Sainct Augustin il ne faut obmettre les supplications acoustumées en l'Eglise Chrestienne catholique, lesquelles nous louôs. S. Isidore qui l'an 630. au liure de l'origine des office, dit, le sacrifice que nous offrons pour tout le monde, pour le repos des trespassez, à cause que toute la chrestienté, par tout l'vniuers s'observe, nous croions cela auoir esté ordonné par les Apostres, quand ilz ont planté la foy. Sainct Bernard qui fut l'an 1140. approuue le purgatoire au sermon 66 sur les cantiques, & en la vie de Sainct Húbert, & de Sainct Malachie. Côme faiet aussi Hugues de S. Victor, qui à esté de mesme temps, & Sainct Thomas en sa somme contre les Gentilz. & toutz les Theologiens au 4 des sentences dis. 20. & aucun n'ya contredit, que vne poignée d'heretiques rancis pour despit des prebstres ou enue ou pour auoir esté refusez de quelque benefice, comme A Erius Sergus, & Martin Luther d'Alsée. Sainte Brigitte S. Hildegardis, S. Christine trois vierges qui ont eu l'esprit de prophetie de grandes reuelations, & ont faiet de grands miracles, elles, ont eu reuelations de purgatoire, & peines d'iceluy. Et Luther mesmes dit, que de son temps il en à cogneu qui auoint enduré les propres peines de Purgatoire. Et en la dispute de Lipsé il dit, ie crois fort & ferme le Purgatoire des ames trespasées, & dire que ie le scay, ie me persuade facilement que de celuy les escriptures en font

DE L'ESTAT DES AMES

mention. Et la declaration de certains articles fermement est à croire, & ie le scay que les ames dignes de miseration souffrent vne intollerable peine, & nous sommes tenus leur aider d'oraisons ieunes, &umosnes, & de tout ce que nous pouuôs. Sainct Francois qui en saincteté & miracles est admirable non seulement aux chrestiens, mais encores aux Iuifz, & Machometistes, qui sur toutz aiment la religion. il à commédé en sa ceigne de prier pour les trespassez. Sainct Dominiq se disciplinoit trois fois le iour, vne pour ses pechez, l'autre pour les pâures pecheurs viuans, & l'autre pour les ames de purgatoire. Ces saintes gens n'ont pas preché le purgatoire pour enrichir leurs bourfes, qui ont quitté eux, & leurs sectateurs le monde avec ses honneurs, voluptez, & richesses. Comme les Apostres lesquelz ilz ont imitez tant au despris des choses terriènes, que à la predication de l'Euangile par tout le monde, iusques aux Antipodes: comme auoit predict nostre Seigneur, & sera presché c'est euangile du Royaume de Dieu, par tout le monde, en tesmoignage a tous les gens: & alors viendra la consommation du monde.

à math. 24.

Comment nous prauuons par l'escripture du nouveau testament le Purgatoire.

CHAP.

XXI.

NOVS



O V S auons veu dessus par quelles
 autoritez du viel testamēt les Iuifz
 preuuent le Purgatoire, & les deux
 autoritez d'Esa 4. & de Malac. 3. ad
 duiſt S. Aug. au 20. de la cié de Dieu c. 25. pour
 preuuer le Purgatoire. Quand au nouueu testa
 mēt les Heretiques disent qu'ilz ne treuuent point
 ce nō de Purgatoire, en l'escripture. Si nous sca
 uons que ce nō de Missa est hebreu, & ne se trou
 ue en la Bible Latine, mais si fait bien en la He
 braique Deutero. 16. & 18. Nous deuions estre cō
 tens de la tradition de l'Eglise, laquelle depuis le
 temps des Apostres par tout le monde à obserué
 de prier pour les trespassez. S. Basile en son liure
 de *Spiritu sancto*. a recite beaucoup d'antiquités
 obseruées en l'Eglise, sans escripture qu'il appelle
 le dogmata en Grec, que veut dire arrestz & cho
 ses arrestées par noz anciē. & maieurs. Nous dir
 il, ne sommes pas contens de ce que les Apostres
 nous ont laissé par escript ou les euangelistes, cō
 me Moyse, n'a pas voulu toutes les choses qu'e
 stoint au temple estre cognues de toutz, mais seu
 lement des prestres plus purs. Nous auons aussi
 certains secretz & misteres que ne sont pas cog
 neus. de'touts par escripture, autrement ne seroient
 pas misteres Il ya difference entre Ediſt qui est
 publié, & Dogma qu'on tient caché. & ne faut
 pas seulement regarder à ce que peut tirer de ce
 que nomeémēt est escript, Mais encores à ce que
 se peut tirer de ce qu'est escript. Cōme de ce que

a C. 27
 29.

DE L'ESTAT DES AMES

l'escripture dict que Iesu-christ est vray homme, nous inferons qu'il a vn cerueau, vn cueur, vn polmon. Si nous ne voulons croire, sinon ce que formellement est couché en l'escripture. Arius à gaigné son proces, & le concile Nicene de 318. S. peres'il à iniustement condamné, quand il disoit que le filz n'est point *ὁμῳσιος*, scauoir est vne mesme substâce avec le pere. Car ce vocable n'est point en la Bible. Nestorius qui mettoit en Iesu-christ deux natures, & deux personnes, scauoir est diuine & humaine, à esté condamné, au premier concile d'Ephese de 400. peres qui ont diffiniy qu'en Dieu à bien deux natures, scauoir diuine & humaine. Parquoy se nomme Emanuel: mais n'ya qu'une personne, scauoir est, diuine. Nestorius dira que cela n'est point en la Bible: Parquoy le concile à erré en le condamnant. Le Concile de Calcedoine de 450. peres à cōdamné Eutices, qui disoit qu'en Christ n'auoit qu'une nature, & vne personne. Le Concile dict qu'il ya deux natures que l'une n'est point changée en l'autre. Et n'y à qu'une persōne. Eutices dira, que cela n'est point en l'escripture, ne ces noms de nature, ne de personne. Et par ce moien fauldra condamner les premiers conciles generaux de la primitive Eglise. Lesquels nous receuōs comme les quatre Euangelistes: Comme il est dict aux canons, *sicut sancti Euangelij 15. distincti. & c. canones & c. sancta Romana Ecclesia*. Nous disons que les cōciles ont diffini selon la doctrine qu'ilz auoient receu par les

les Apostres & leurs disciples, sans escripture de main en main, cōme les doctes auoient receu beaucoup de doctrines & secretz de Moÿse sans escripture: ainsi que tractēt les Cabalistes, qui sont les theologiens des Iuifz: lesquels par ceste doctrine receüe de bouche en bouche, penetrent fort aux mysteres du Messias. Et ceux cy facilement recoiuent la foy Chrestienne. Et veu que nous donnons autant de foy à l'escripture du vieil testament, comme du nouveau & desia nous auons recité dessus les autoritez du vieil testament: par lesquelles ilz preuuent le Purgatoire, nous en deuions estre contentz. Toutesfois nous n'auons point faulte de probations au nouveau testament Sainct Pierre à son premier sermon, apres auoir receu le Sainct Esprit aux actes second, dict. Cōment Dieu le pere à resuscité son filz ayant deslié les douleurs d'enfer: Cela ne se peut entendre de Iesu-Christ, duquel ses passions ont prins fin, quand il à crié *consumatum est*. Ne de ceux du sein d'Abrahā desquelz il est dict *Luc. 16.* qu'ilz estoient consolez. Ne de ceux q sōr damnez en enfer, duquel n'ya point de redēption: a Cecy ne se peut entendre que de ceux de Purgatoire, qui souuent s'appelle Enfer, pour estre lieu bas, & aussi qu'une bonne partie de noz theologiens ^b tiennent que c'est vn mesme lieu & feu, qui aux bons est Purgatoire, & aux mauuais Enfer, scauoir est, lieu de peine eternelle, que nullement leur sert de purification. Sainct Augustin *ad Enodum* dict, que nostre

a *Iob 7. &*
 27. *&*
Luc. 16.
 b *Aug. de*
Ciuit. Dei
 21. c. 10. et
sermo. 26.
in Herem.
ad fratres

DE L'ESTAT DES AMES

Seigneur quand il est descendu aux enfers, à deliuré aucuns des peines d'enfer, que ne se peut entendre que de l'éfer, que nous disons Purgatoire. L'ame de Traian à esté deliurée d'enfer, & aussi les ames des Païës qui les Apostres ont resuscitez. Nous pouuons dire, que ces ames auoint Enfer pour Purgatoire. Non pour les purger, car sans le sang de Iesu-Christ n'ya point de purgation: mais à cause que la peine à prins fin. La difference principale qu'est entre les ames de Purgatoire & Enfer, est que la peine des vnes est temporelle, & l'autre eternelle. Les vnes sont en esperance, les autres en desespoir. Parquoy le mauuais riche ne demande point deliurance, mais diminution de peine. Et ne la pouuant obtenir, demâde, que ne soit point pour la damnation de ses freres, lesquels il auoit mis au chemin de damnation. Ioinct que tant qu'il y aura plus de damnez, le feu sera plus chaut, scauoir est, la peine plus grande: comme la ioye de Paradis & la gloire sera plus grande, tant qu'il y aura plus de sauluez. Nostre Seigneur au 12. de Saint Matthieu dict, qui aura parlé contre le Saint Esprit, il ne luy sera pardonné ne icy, ne en l'autre monde. Parquoy nous inferons qu'il y à de pechez qui sont pardonnez en l'autre mode, quand à la peine. Ainsin l'entéd Saint Augustin Saint Pol b dict que Iesu-Christ est le fondemēt, sur lequel aucuns edifient or, argent, pierres precieuses, scauoir est, œuures parfaites, les autres bois, foin, chaume que sont choses que allument le feu.

Heb. 9.

*b au 21. li.
de ciuit. Dei
c. 24. & S.
Greg. au 4.
dialo. c. 39.
& S. Bern.
au ser. 66.
sur les Cāt.
1. Corin. 3.*

le feu. Nous deuons edifier bonnes œuures sur le fondement de la foy, mais aucuns edifient bones œuures precieuses, & permanentes, & relaysantes. Les autres demeurent toutesfois au fondemēt de la foy, edifient œuures de pechez venielz, ou de trop aymer la creature. Toutesfois soubz Dieu, ou autres pechez venielz, d'ou vient qu'aucuns reçoient le salaire de leurs œuures, sans detrimēt scauoir est, de gloire. Les autres avec detrimēt, scauoir est, apres peine & dilatiō de gloire en purgatoire. La diuersité des œuures est manifestée par la remuneration au iour du Seigneur, & par feu. Si l'œuure de quelcun bruste, il souffrira dommage, toutesfois sera sauué par le feu, scauoir est purgé par le feu auant qu'estre sauué en paradis. Ceste authorité entendent du feu de Purgatoire. Origene en l'homelie 6. sur l'Exode & en l'homelie 3. sur le psal. 36. & en l'homelie 12. sur Hieremie, & Sainct Ambroise, Sainct Augustin, Sainct Hierosme, Sainct Gregoire, Aulcum⁹ & Haymo. Le feu duquel parle Sainct Pol est le feu expiatorre & purgatif. Et celuy qui est dehors le fondement de la foy, par lequel sont punis les infideles, ne purge pas mais ruine. Qui est preparé au diable & à ses anges. Duquel ne parle pas icy Sainct Pol, ne du feu de tribulation: car beaucoup sont tribulez en ce monde, qui ne sont pas sauuez le iour de la reuelation de Dieu, & le iour de son iugement qu'il fait de nous le iour de nostre mort, que le iour de retribution à chascun selon ses œuures.

*Aug in En
chiridio.
Hier in Esa*

DE L'ESTAT DES AMES

Et le iour du grand iugement sera de la generale retribution en corps & ame. Sainct Iehan au c. 5. de son Apoc. dict qu'il a ouy la voyx des creatures, qui estoient au Ciel, en terre, & soubz la terre, rendre à Dieu & dire gloire à Dieu, & honneur, & benediction: que ne se peut entendre, que de celles, que sont en Purgatoire. Car des damnez il est dict, psal. 13. Ceux qui descendent en Enfer, ne te loueront point, Esa 38. Enfer ne te confessa point. Je scay que noz aduersaires forgeront icy sur ces authoritez les expositions. Mais depuis qu'ilz reiettent les expositions des Sainctz docteurs Grecz & Latins, comment veulent ilz que nous receuons les leurs? Nous prouuons le Purgatoire par l'escripture: & à eux appartient prouuer par l'escripture qu'il n'en ya point. Et q Dieu no⁹ deffend de croire Purgatoire. Et qu'ilz nous baillent quelque Sainct Docteur qui nie le Purgatoire. Pensent ilz que les sainctz & anciens docteurs noz peres, n'ayét mieux entendu la sainte escripture qu'eux, tant en Latin qu'Hebreu, Grec & Caldée. Mais encores qui est celuy d'être eux, qui entende toute l'escripture, pour scauoir qu'elles authoritez parlent de Purgatoire? Nostre Seigneur, & les Apostres alleguent souuēt de passages du vieil testament, en tel sens, qu'on n'eust iamais estimé que ce feut le propre sens, comme nous auons. *Ioan. 7. Matth. 21. Hebr. 1. & actus 17.* pour prouuer que les Gentilz doiuent estre appelez à l'Eglise de Dieu, sans estre obligez aux choses

ses legales des Iuifz. Sainct Iacques allegue Amos 9. que semble que n'est point à propos. Comme aussi fait Sainct Matthieu 2. c. *Vox in yama*. Sainct Augustin sur le psal 37. treuve le feu d'enfer, & de Purgatoire quand il est dict, Seigneur ne me corrige point en ton courroux. Expose Sainct Aug. Fais que ie ne sois du nombre de ceux: ausquelz tu diras, allez vous en maulditz au feu eternal, & ne me chastie point en ta fureur. Expose S. Augustin cecy, du feu de Purgatoire. Mais dirôt ceux qui veulent abolir ce que l'Eglise de Dieu à de touz temps obserué par tout le monde, qu'ilz ne sont point obligez à croire Purgatoire, car leur Messias Luther dict en l'affertiõ de 37. articles, ie croy qu'il ya Purgatoire pour les trespassez. Et conseille & persuade qu'on le croye. Mais ne veut qu'on contraigne aucun de croire. Je vous responds que vous estes obligez croire tout ce qu'est en la sainte escripture. Or est il ainfin, que la sainte escripture, tant du vieil que du nouveau testamēt parle de PURGATOIRE comme auons preuë dessus. Parquoy sommes tenus le croire: & qui ne le croist, est hereticque. Nous auõs en Sainct Luc 24. cõment nostre Seigneur à doné à son Eglise le sens, & intelligēce de l'escripture. Parquoy fault suyure l'intelligēce qu'elle nous à baillé plus que de ces nouveaux exposeurs: qui sont hommes, qui sont subiectz à mensonge. Mais l'Eglise que Dieu à laissé comme son vicaire le S, Esprit: *Ioan.* 14. 15. 16. Ne peut errer en la foy, ne meurs.

DE L'ESTAT DES AMES

Des souffrances des méchans.

C. XXII.



NOUS lisons comment Zoroastes disoit, que toutes choses sôt engêdrées soubz le feu: parquoy toutes participent du feu, tant les elementz, que les pierres. Car de toutes ces choses sort chaleur & feu. Auquel les animaux, & l'homme en participent: autrement ne pourroient cuire, & diriger leur nourriture, ne viure. Parquoy ceux qui passent de ce monde en l'autre soubdain ilz entrent au feu: ou purgant, comme en Purgatoire: ou punissant seulement, comme d'enfer: ou transformant en soy ceux qui sont au feu de charité. Duquel feu dict nostre Seigneur Luc 12. Je suis venu mettre le feu en terre, & que veux ie sinon qu'il brusle? Côme en Saint Iean Baptiste *Ioan. 5.* Celuy la dict nostre Sauueur, parlant de Saint Iehan, estoit la lumiere ardente par charité, & reluisante par son Exemple & doctrine celeste qu'il auoit apprinse de Dieu au desert. Tels personaiges cœuertist en soy, qui est le feu consumant *d'Eus 4. & Hebr 12.* ou bien le feu mangeant, comme dict l'ebreu cœuertissant en soy fort interieurement & parfaictement. Comme ce que nous mangeons, côme dict S. Augustin, auoir ouy de nostre Seigneur, ie suis la viande des grandz. Crois en vertu, & tu me
mangeras

mangeras. Tu ne me conuertiras en toy, comme ce que tu manges: ains tu feras conuertir en moy, si tresbien, que tu prendras le nom de Dieu Psal. 81. & Ioh. 10. Sans ce feu qui est Dieu, le feu de purgatoire n'a point de vertu de purger: ne le feu de purgatoire, n'a point vertu de purger. Ne le feu d'enfer qui est corporel, de punir les mauuaise pritz, ne les ames que sont choses spirituelles. Plutarche tout Payen qu'il estoit, disoit, que Dieu estoit, esprit, ignee, intellectuel, transformant, en soy tout ce qu'il veut. Les premiers qu'il transforme en soy, sont les Seraphins, que veut dire brullans, & consequemment les autres ordres des Anges. Parquoy dict Dauid psalme 163. Dieu est celuy qui faict des espritz ses anges, scauoir est, ses messagiers & ministres. Lequelz il faict flamme de feu. Pour ceste transformation des Anges, nous voions qu'en leurs noms est inseré le nom de D I E U, *Hel.* Michael qui est comme Dieu: Gabriel, force de Dieu: Raphael, medecine de D I E U: Vriel, feu de Dieu. Par ceste transformation nous serons avec Dieu, comme à obtenu pour nous I E S U C H R I S T, en son oraison qu'il fit apres la cene pour nous *Ioh.* 17. Et pour conclurre, nous disons que les ames apres leur trespas, vont ou au feu qui est Dieu, ou au feu de Purgatoire, pour paissant de la, estre apres pour estre vñies avec Dieu. De laquelle purgatiõ est dict *Esa.* 14. Je refundray au net ton escume, & osteray ton estaing & *Zach.* 3. Il fera alsis

h

comme

DE L'ESTAT DES AMES

comme celuy qui purge, & purifie l'argent. Il nettoiera les filz de Leui, qui sembloient estre les plus netz: il les purgera comme l'or, & l'argent, & offriront don au Seigneur en iustice. Quant à ceux la qui sont en ce feu, qui est Dieu, purgez, vnis à luy, & aucunemét transformez, ilz n'ont mestier de noz suffrages. Car comme dict Sainct Augustin au liure de *Verbis Apostoli*, & son dire est canonisé, au can. *Cum Marthe de celeb. Miss.* Celuy faict iniure au martyr, qui prie pour le martyr, par les oraisons duquel nous deuons estre recommandez à Dieu. Si on dict qu'en la Messe nous offrons le sacrifice de **ISAV-CHRIST** à Dieu le pere, pour les bien-heureux qui sont avec Dieu, lesquels sont representez par la tierce partie, en laquelle est diuisée l'Hostie: Nous respondons que ce n'est point par maniere de suffrage: car ce nom de suffrage, signifie secours à celuy qui est indigent. Mais ceux qui sont en gloire, n'ont aucune indigence, mais sont rassasiés, comme dict **DAVID** psalme 16. ayant tout ce qu'ilz desirent. Il est vray qu'à la sainte Messe & sacrifice Chrestié, nous rendons graces à Dieu de leur glorification. Parquoy en la Messe grecq de Sainct Crisostome il est dict, nous r'offrons ce sacrifice pour les Patriarches, Apostres, Prophetes, &c. Il est bien vray, que nous augmentons la gloire accidentale des Sainctz, laquelle prouient du bien créé par la gloire essentielle consiste en la vision, & fruition de Dieu. Doncques ceste
gloire

gloire accidentale, est augmentée par la conuersion des pecheurs : comme est aussi des Anges Luc. 15. Parquoy les Anges & Saintz sont amis & fauorables aux predicateurs, qui trauaillent pour la cōuersion des infideles, & pecheurs. Aussi est augmentée leur gloire accidentale, quand par les predications faictes par eux, ou liures composez, voient beaucoup de gens venir en Paradis. Aussi les fondateurs des religions, voyant les fructz continuelz, & ceux qui ont fondé seruices, & louanges de DIEU. Aussi sont aucunemēt participans de noz oraisons, quand nous priōs Dieu que son royaume aduienne, & soit manifesté biē tost. Que sera au iour du iugement, la ou leur gloire sera accomplie en corps & en ame. Ceste acceleration du iugement, que nous demāons est aucunement prier pour eux, & pour leur gloire entiere, laquelle ilz demandent *Apoc. 6.* Quant à ceux qui sont au feu inextinguible d'enfer, leur peine essentielle que consiste en la priuation de la vision & fruition de DIEU, que les theologiēs appellēt peine de dommaige, ceste peine ne croit ne diminue : mais, comme il est dict, *Ecl. 11.* La ou cherra l'arbre soit à Midy, ou Aquilon, la demeurera à iamais. Et *Esa. 62.* & *Mar. 9.* leur ver, scauoir est, leur regret d'auoir perdu la beatitude ne mourra iamais, & leur feu ne sera iamais esteinct. Mais quant à la peine accidentale, que nous appellons peine de sentiment, qu'est le feu, fain, soif, douleurs, tourmentz, &c.

DE L'ESTAT DES AMES

Cette peine sensitive, peut aucunement estre diminuée: non pas par oraison, comme euidoit le mauvais riche Luc. 16. demandant vne goutte de refrigeration, mais selon Lescot quatrielme liure dist. 9. à cause que la peine du peché veniel n'est point de soy eternelle, mais temporelle. Quand les damnez auront enduré asses pour les venielz, & aussi pour la peine temporelle, à laquelle eux estoient obligez pour les pechez mortelz remis, ilz seront deschargés de ceste peine, non point satisfaction, mais pour satisfassion. Toutes fois Sainct Thomas tient le contraire, disant, que les venielz se creuent avec les mortelz, pour lesquels l'homme est damné, seront punis eternellement, affin qu'en enfer n'aye point de ne de tout, ne vne partie de peine. Mais quant à l'augmentation de la peine accidentale & sensitive, celle la se peut augmenter iusques au iour du iugement, comme dict Sainct Augustin, que la peine d'Arrius en Enfer, n'est pas encores en son compliment, ains croit toutz les iours selon le nombre de ceux qui par son heresie sont damnez. Ainsin est de la peine de Luther, d'Andre Corolostade, de frere Iehan de Vieuſpere Moine apostat de Saincte Brigide, qui se faiſt nommer Ecolampade, de Zuingle, Caluin, Farel, Viret, Beze, & ainsin des autres Ministres, & des fauteurs, & fauteresses des heretiques. Lesquelz ont esté en grand nombre en la paouure & tresaffligée. **F R A N C E.** Comme aussi croistra ladicte peine à ceux qui ont escandalisé

escandalisé, & mis au chemin de perdition les autres. Parquoy dict **DAVID** psal. dixhuitiesme. Qui est celuy qui cognoit ses fautes cômises par erreur? Seigneur nettoyez moy de mes pechez cachez, & pardonnez à moy vostre seruiteur les pechez alienes, desquelz i'ay donné occasion. Le mauuais riche veu que ne pouuoit obtenir aucune diminution de sa peine, Luc setziesme, demandoit que à tout le moins, ne fust augmentée par la deuotion de ses cinq freres, lesquelz il auoit mis au chemin de perdition. Aduisent les peres qui ont appris a leurs enfens heresies, tromperies, & autres vices, & leur ont laissé les biens mal acquis. Aduisent les maistres tant aux lettres, que aux autres vocations, comment ilz instruisent leurs disciples, ausquelz ont appris telz pechez en ieunesse, que ne peuvent oublier toute leur vie. Mesmement les pechez charnelz, innaturelz, & pleut à **DIEU** que les ieunes enfans, & filles despuis qu'ilz ont dix ans couchassent toutz seuls sans dire plus oultre. Car on ne pourroit croire les grandes impuritez, qui se treuuent entre ieunes enfans & filles, desquelles ne se auent confesser. L'ennemi de nature si tost que les ieunes enfans, ou filles sont en aage de perdre leur virginité, tache leur faire perdre ceste ceuronne par quelque moien, ou par gens qui leur apprenent les moiens de prendre leur volupté libidineuse, ou seuls, ou en compaignie, voire de leur sexe. Il est facile à corrompre les

DE L'ESTAT DES AMES

ieunes gens, lesquelz apres on ne peut reduire, mais l'un apprend à l'autre, à *progenie in progenies*. Qu'est cause, que si peu de gens sont sauluez, & que l'ire de DIEU est si grande sur nous. La peine de la plus-part des dânez croit toutz les iours, iusques au iour du iugement, que sera accompli en corps & en ame. Despuis que DIEU au iugement de nostre ame qui se fait apres nostre trespas, à condamné l'ame à estre damnée, il n'y a point de remede, ne deliurance Iob. dixsept. Qui descend aux enfers ne remontera, & ne retournera iamais à sa maison. De laquelle authorité nous preions, *in inferna nulla est redemptio*: que n'est formellement en Iob. Aussi dict le mesmes Iob dix-neuuesme, en personne des damnez, il à enuironné mon sautier, scauoir DIEU, de toutz costez, & ne puis passer. Nous auôs à prouuer deux choses: Premieremēt, que nul ne sera deliuré d'enfer, contre l'opinion d'Origene: Secondement cōment la peine des dânez par aucun suffrage de l'Eglise ne peut estre diminuée. Quant au premier, Origene contre le texte de l'Euangile *Matth. 25.* & les autoritez de Iob furnōmées 8. & autres à songé que nostre Seigneur quelque iour sauluera les damnez tant hommes que Diab-les. Ceste faulse opīon à escript Saint Augu-
à 21. de Ciuit.
uit.
stin à en plusieurs lieux, & les autres Saintz Docteurs tant Grecz, que Latins. Mais vne seule sentence de Iesu-Christ la condāné *Matt. 25.* parlant des dânez, & iront la sentence donnée ceux-cy au
supplic e

supplice eternal, & les iustes à la vie eternelle
*Esa. 66. & Marc. 9. Vermis eorum non morietur, &
 Ignis eorum non extinguetur 2. Timoth. 2. seipsum non
 potest*, DIEV ne peut denier soy mesme. Ce qu'il
 fairoit, si demeurant le peché n'estoit puny, veu
 que la iustice de DIEV requiert, que le pe-
 ché ne demeure iamais sans peine. Autrement,
 comme dict Sainct Anselme, l'ordre de l'vniuer-
 sel seroit peruersti: contre la sapience & providen-
 ce de Dieu. A ceste cause, dict Sainct Augustin, q
 s'il scauoit son pere en Enfer, ne voudroit prier
 pour luy nomplus que pour le Diable. Et dict en-
 cores *21 de Ciuit. Dei. c. 24.* Si l'Eglise estoit certai-
 ne d'aucuns viuantz qu'ilz doiuent estre damnez
 au feu eternel, ne prieroit en aucune sorte pour
 eux. Noz suffrages ne peuuent oster la coulpe de
 peché, en laquelle sont les dānez, ni donner la foy
 & grace. Et sans ces choses n'ya rien de remission
 de peché. Mais vous me direz, q l'Empereur Traiā
 Gentil à esté deliuré d'enfer, par les prieres de S.
 Gregoire cōme escript S. I. Dam. & beaucoup de
 Payens estans dānez ont esté resuscitez. Nous res-
 pondons qu'a Dieu n'est rien impossible & q de sa
 puissance absolue, il peut sauuer les damnez, &
 faire que ceux qui sont mortz sans foy & cog-
 noissance de Dieu, la recoiuent en l'autre monde,
 comme dict S. Perre *1. pet. 3.* Que Iesu-Christ es-
 tāt parti par la mort de la chair, à presché aux e-
 spritz, qui estoient en chartre, qui iadis estoient des-
 obeissans. Quant à Traiā ou il à esté pour vn tēps

DE L'ESTAT DES AMES

resuscité cōme les Payens resuscites par les Apostres & autres Saintz pour recognoistre Dieu & auoir repentance de leurs pechez. Ou come auez dict, il a receu en l'autre monde de Dieu la toy, & penitence de ses pechez. Et outre la sentēce diffinitive, & irreuocable de Dieu, fait les ames dānēes à iamais. Parquoy la sentēce de ceux cy demeureroit en suspens, ayant nostre seigneur preueu la resurrection & saulement deux. Comme on trouue aucuns, desquelz la sentence diffinitive est differée, iusques au iour du iugement. Et ne sont encores au lieu d'enfer, comme ne sont aussi les mauuais espritz: mais sont à la moyenne region de l'air, *Eph. 2. & 6.* & Saint Augustin dict, que les ames damnées si bien elles sont en feu, Luc setziesme, toutesfois ne sont encores au feu, qui est preparé au Diable, & à ses Anges complices iusques au iour du iugement. Auquel sera donnée la grande sentence diffinitive irreuocable. Et quant & quand executée par les Anges *Matth. 23.* Le filz de l'homme enuoiera ses Anges qui cuilliront de son royaume toutz scandales. Et ceux q font iniquité, & les ietteront en la fornaisē de feu la il y aura pleurs & grincemēt de dentz. Et encores en ce mēme chap. en la fin du monde, les Anges viendront, & separeront les mauuais du milieu des iustes, & les ietterent en fornaisē du feu, la y aura pleur & grincement de dentz. De l'estat de l'autre mōde, sera alors cogneu de no^r mieux qui n'est à p̄sent. Beaucoup de iugemēs p̄iculiers fait
Iesu-Christ

TRESPASSEES.

Iesu-christ deuant ce iugemēt à nous incogneus. Et quant aux peines qu'ont les damnez à present nostre Seigneur les comprend en deux morz, ſcavoir eſt, pleur & grincement de dentz. L'une peine eſt le regret d'auoir perdu la beatitude que nous appellons peine de dommaige : L'autre eſt, la peine de ſentiment, tant de l'interieur ſentiment, que de l'exterieur aiant reprins le corps. Mais vous direz, nous confeſſons par l'Euangile que la gloire des bons, eſt eternelle, & auſſi la peine des damnez eternelle. Mais comme nous augmentōs la gloire des ſauuez Luc 15. & auſſi ceux qui vont en enfer augmentent la peine des dāpnez meſmement de ceux qui ſont cauſe de leur dānation cōme Arrius des Arriens. Pouuōs nous par oraiſons & autres bien faiētz impetrer aucun ſoulaigement, & diminution, de peine aux damnez. Il y en a qui tiennent, qu'on peut diminuer leur peine, & auſſi prier pour eux. De ceſte opinion eſt prepoſitiue & Auguſtinus de Ancona au liure *De poteſt. eccleſiaſtica* & *Cantor Pariſienſis*, & *Stephanus Cantuarienſis*, & la glo. 3. q. 2. c. *tempus* & la glo. *m c. cum marthe de celeb. miſſarū*. Et alleguent Sainct Auguſtin en ſon *Enchiridion* c. 9. contre le propre ſens de S. Auguſtin, ilz diſent qu'il y a deux manieres de damnez : Les vns mediocrement mauuais: que ſont ceux, qui ont eſté baptizez, & ſont mortz en la foy. Toutesfois deſtituée de la grace de Dieu, laquelle foy nous appellōs ſi forme. Et ſont mortz en peché mortel. A

DE L'ESTAT DES AMES

ceux la disent, que les suffrages des viuans, peuuent aider, non point pour leur deliurance, mais pour estre moins punis . L'autre sorte de damnez sont les infid. les & heretiques mortz en leur infidelité, impie qu'ilz nomment fort mauuais: & à ceux qui n'ont esté baptizez les suffrages ne seruent point. Pour leur opinion ilz alleguent, que Iudas Machabeus 2. Mach. 12. enuoia en Hierusalem prier pour ceux, qui estoient mortz en peché mortel. Et consequemment estoient en enfer. Aussi au liure de la vie des saintz, d'Egypte on lit comment S. Machaire adiura, la teste d'un mort, qui respondit, disant qu'elle estoit d'un prebstre des Idoles, qui estoit en enfer, & dit, que luy & les damnez qui estoient en enfer, estoient aidez des oraisons de S. Machaire, & autres gens de bien, c'est ascauoir, il estoit concedé de se veoir l'un l'autre. Parquoy auoit consolation. Et cecy allegue S. Iehan Damascene, qui tient avec plusieurs Grecs, que nous pouuons aider aux damnez. Aussi nous lisons en la vie de S. Bradam, qui nauigea lōg temps en la mer oceane qu'il vit Iudas cheminant par certains prez, & interrogé comment n'estoit il en enfer. Respōdit, que par quelques bienfaictz, luy estoit concedé d'auoir refrigeré en aucun temps. Aussi Traiam l'Empereur mort en son paganisme, à esté deliuré tout allēmēt d'Enfer, par les prieres de S. Gregoire qu'est plus que nompas auoir diminution de la peine d'enfer, par les prieres des viuans . Pour confiter
ceste

ceste opinion reprouuée de tous les Theologiens il nous suffit ce que dit Abraham au mauuais riche damné. Il y a vne grande abisme entre vous & nous. Tellemēt que ceux qui veulent d'icy passer à vous, ne peuuent, n'i dōla passer icy: & ledit dāné ne peut iamais obtenir vne goutte de refri- gere. & diminutiō de peine: & Math. 5 dit nostre Seignr, tu ne sortiras que tu na'yes païé le dernier quattrain, que ne sera iamais Si Abrahā tant amy de Dieu, qui pouuoit avec dix hommes garder Sodome, ne peut aider à ce damné, ne le Lazare, vn autre Iob, comment pourrions nous par noz suffrages aider à ceux qui sont damnez, ennemis & blasphemateurs continuelz de Dieu, qui sont separez de Iesu- christ, & de son corps mystique de l'Eglise, & qui n'ont pas meritē en leur vie, que les suffrages des viuantz leur puissent aider, comme ont ceux qui sont en purgatoire, lesquelz sont demeurez en l'humilité, de l'Eglise par charité en laquelle sont mortz. Parquoy sont decedez membres de l'Eglise soubz le chef Iesu- christ. A ceste cause peuuent estre participans de luy, & de son corps mystique. l'Eglise militante, comme traicte Sainct Augustin en son enchiridion c. 109 Quant aux argumēt z de ceux qui tiennēt la partie contraire, qui sont nō seulement les docteurs Latins surnommez, mais plusieurs Grecz, nous respondons que les Machabées mortz en la bataille, pour lesquelz Iudas Machabée enuoia en Hierusalem douze mil dragmes d'argent, affin
i ij qu'on

DE L'ESTAT DES AMES

qu'on feit oblations, & prieres pour leurs ames, combien qu'ilz fussent mortz, si semble en peché mortel, & consequemment damnez. Nous disõs que le peché par eux commis, ou n'estoit que veniel: car en prenant les dons offertz aux idoles, ne vouloint pour cela honorer les idoles, mais occuper le bien des ennemis à eux deu, par droit de bataille iuste, ou s'il y auoit peché mortel ilz sõt mortz repentans. Ce qu'ilz alleguent de la teste d'un Payen prestre des idoles adiurée par Saint Machaire qui dit, que son ame, & des autres damnez estoit aidées de ses prieres. Par lesquelles leur estoit concedé de veoir l'un l'autre, enquoy auoint quelque consolation. Nous disons qu'ilz auoint quelque ioie ou contentement, à cause qu'ilz ont quelque chose qu'ilz desirerent comme à le diable quand il à faict rumber quelcun en peché ou en damnation leur peine est tant grande qu'elle absorbe toute ioye. La peine que les theologiens appellent de dommaige, qu'est priuation de la vision de Dieu, ne peut estre ostée ne diminuée, que par la vision de Dieu. Lequel ne verrõt iamais, quant à sa diuinité Esa. 26. quant à la peine sensitiue & afflictiue tant de l'ame qu'est vn grand regret d'auoir perdu la beatitude eternelle en si peu de temps & pour choses momentanées & vn desespoir, & enuie contre les biẽ heureux. Et quant aux peines corporelles cõme feu, faim, foif, dit nostre Seigneur, & leur ver ne mourra iamais, & leur feu ne se esteindra point Esa. 66.

Voicy

*a Esa. 66.
& Marc 9*

Voicy mes seruiteurs mangeront, & vous endurerez la faim. Mes seruiteurs boiront, & vous demeurerez en soif à iamais: comme le mauuais riche. « Quant à ce qu'est dit de Iudas, que S. Brandam la veu en quelque pré, là il venoit quelque fois & auoit quelque refrigerer, nous pouuons mettre ceste histoire entre les apocrifas, mesmement qu'elle controuient formellement à la S. escripture. Et quand aucuns damnés ne seroient encores au lieu d'enfer iusques au iour du iugement, comme Sathan & ses complices, qui sont en l'air caligineux, & icy entre nous pour nous exercer. Toutes ces ames auroient tous iours leur enfer, comme ont les diables. Quant à ceux qui sont en purgatoire qui sont en Grace noz freres & membres ensemble avec nous d'un corps del'Eglise soubz vn membre Iesu-christ, toute l'Eglise catholique à tenu & creu, q nous leur pouuons aider & obtenir remission de toute la peine temporelle, a laquelle sont condamnés ou diminution de ladicte peine. A ceste cause, S. Pierre disciple de nostre Seigneur, instruisoit les chrestiens d'enfeulir les mortz, faire diligemment les exeques, prier Dieu & faire au monnes pour eux, comme recite Sainct Clement son disciplé en sa premiere epistre, a Sainct Iaques le moindre, & non seulement Sainct Pierre preschoit cela, mais encore tontz les autres apostres. Comme dit Sainct Chrysostome en son homelie 69. au peuple d'Antioche, & Sainct Iehan Dama-

1 Luc. 16.

DE L'ESTAT DES AMES

scene au sermon du purgatoire, alleguant tous les anciens docteurs Grecs depuis Saint Denis dit ainfin, les Apostres & disciples de nostre Seigneur ont ordonné & commandé estre faicte memoire aux venerens & vinifiques sacrementz, de ceux, qui fidellement sont decedez de ce monde. Ce qu'encores fermement, & sans contradiction obseruel'Eglise apostolique, & catholique de Iesu-christ par toute la terre, & obseruera iusques à la consummatio du monde. Et certainement cela n'a pas esté ordonné legierement, & de cas fortuit sans cause, & raison. Car les choses que la religion Chrestienne immune, de toute erreur reçoit & garde par tant de siecles, & de si long temps ne sont pas vaines, mais vtiles & plaisantes à Dieu, & grandement duisantes à nostre salut. Tertulien qui à esté 150. ans apres les Apostres aux liures *De corona militis*, & *de Monogamia*. Ensuit ceste ordonnance des Apostres & doctrine que leur à esté donnée par Iesu-christ; de prier pour les fidesles. Aussi Saint Cyprien en son Epistre 9. du premier liure S. Gregoire Nisene au sermon de purgatoire & S. Gregoire Naziance ne en son oraison 7. que faict en la mort de son frere, Cefarius, & à la 9. oraison de la mort de sa seur Gorgemia, S. Ephre. à son trespas demanda qu'apres sa mort on offrit le corps, & sang de Iesu-christ à l'autel pour son ame. Comme aussi feit S. Monica, comme dit Saint Augustin en son liure neuuiesme de ses cōfessiōs c.vnziesme, cōment

comment l'Eglise orientale aye obserué cela voyez Theophile sur le 12. Sainct Luc & l'histoire tripartite lib. 12. c. 2 & Nicephorus lib. 14. c. 25. S. Paulin Euesque de Nole au pais de Naples à escript a d'Elphinum Euesque de Bourdeaux en son epistre 5. & Epistola 1. *Ad Amandum.* d'offrir le sacrifice des chrestiens, & oraisons pour les trespassez. Et ne trouuons aucun saint ne docte homme tant de l'Eglise orientale que occidentale qu'aye escript contre le purgatoire, n'i les sacrifices & prieres pour les trespassez en la foy & charité chrestienne, Sinon aucuns heretiques ignorans, sans foy du siecle aduenir & immortalité des ames, comme des premiers à esté A Erius Ponticus l'an 350. qui à esté confuté, par les saint docteurs Epiphanius, Theodoretus Damascenus, & par Philaste & S. Augustin Isidore & Honorius. Et à cause que ceste erreur importe beaucoup que non seulement priue les viuans des bonnes ceures & les trespassez des suffrages de leur mere l'Eglise cōme s'ilz estoient excomūiez mais, que pis est, desprise les saintz sacrementz du precieux corps & sang de I E S V C H R I S T, & met en doubte la foy de l'immortalité de l'ame, l'ennemi de nostre salut à remis sus ceste erreur l'an 430. viuant Sainct Augustin apres le trespas de Sainct Hierosme. Laquelle print fin par la fuscitation de trois mors qui feurent resuscitez, par les prieres de Sainct Hierosme, qui vesquirent vingt iours comme

DE L'ESTAT DES AMES

auons veu dessus, huit cens ans apres, scauoir est, l'an mil cent & dix, s'approchât le tēps de la solution de Satan & fin du monde. Du temps de S. Bernard Pierre de Bruis, du pais de Nismes en l'Anguedoc, qui fut bruslé à S. Gilles rapella des enfers ceste erreur avec vn moyne nommé Henry cōtre de Bruis. Petrus venerabilis abbé de Cluny comme appert par sa secōde epistre aux Euesques d'Ambrú de Die & Gap, & cōtre Henry. S. Bernard en son Epistre au conte de S. Gilis frere du Conte de Tolose; & au sermon 66. sur les cantiques disent, que ceste heresie estoit cachée entre les Vauldois, qui cōmencerent l'an 1170. iusques que Luther pour despit du Pape pasteur vniuersel de toute l'Eglise de Iesuchrist, & des prebstres à publié cestee erreur Vaudoise. Cōbien qu'il die estre vn purgatoire apres la mort, toutesfois ne le veut prescher pour n'oster au Pape, & à ses prebstres les rentes & fondations qu'ilz ont pour raison du Purgatoire, si à il laissé aux articles, qu'il à fait comme son testament estant prochain de sa mort, qu'on prie pour les trespassez vne fois ou deux au plus, & c'est pour oster les noueines, annuelz obitz, & autres fondatiōs de plusieurs mesfies & aumosnes qu'on fait pour les trespassez. Nous auons reprouué assez dessus ceste erreur barbare. Parquoy auons à declairer seulement comment nous pouuons aider, & par quelz suffrages aux desfideles, lesquelz ont meritē en leur vie, q̄ puissent estre participantes des suffra-

gei

ges del'Eglise apres ceste vie. Sainct Augustin, en son liure *De cura mortuorum*. Comme nous auons au Canon', *Non estimemus*, tretzieme q. 2 en met trois; sçauoir, le sacrifice de la sainte Messe, faict, par Prebistres: oraisons faictes par leurs amis nō Prebistres, & aumosnes. S Gregoire à Boniface comme nous auons au canon *anima* 13 q. 2. adiousté à ces trois le ieune. Combié quela coulpe & la peine eternelle soient remises par le seul merite de Iesu. Christ *Eph. 1. & Ioan. 2.* ? Toutesfois la peine temporelle infligée de Dieu, ou q veut infliger, est remise par ieune, comme nous voyons *2. regum 22, & 3. regum 21. Danielis 9. Jeremia. 1. Iosua. 2. Baruc. 1.* Aussi est remise ladiete peine temporelle pour aulmoine *Tobie 4. & 11. Ecclesiast. 3. Daniel. 4. Luc. 11.* Donnez l'aumosne, & toutes choses vous seront nettes. Oraison aussi deliure de mort *3. reg. 17. 4. reg. 6.* De maladie *Esa. 37.* & autres peines *Gen. 20. Exod. 17. & 32. Deutero. 9. Daniel. 9. Iacob. 5.* Parquoy les Theologiens nōment ces trois choses les trois parties de satisfaction, oraison, contre orgueil: aumosne, contre auarice: & ieune cōtre la volupté charnelle. Que sont les trois principaux pechez, ausquelz sont reduictz les autres *1. Ioan. 1.* Au ieune se reduisent toutes afflictions corporelles asperité en vestemens: comme le cilice, disciplines, peregrinations, & autres exercices. A l'aumosne toutes les œuures de misericorde tant spirituelles, que corporelles. Et à l'oraison sont reduictz toutz exercices spirituelz.

* comme

DE L'ESTAT DES AMES

Comme meditations, actions de graces, contemplations, estude, & predications de la S. parolle de Dieu. Mais sur tout est le sacrifice du corps precieux & sang de Iesu-Christ, qui est offert & immolé mystiquement en la S. messe, qu'est de mesmes vertu, qu'en la croix, voire, vn mesmes sacrifice comme dict S. Chrysostome *Homel. 17. sur l'epistre ad Hebreos*. Et à cause que le prestre fait ce sacrifice, & oraisons au nom de toute l'Eglise, laquelle est sainte & trefaimée, Dieu accepte le sacrifice, ce que n'est pas ainfin des autres œuvres. Parquoy les Apostres & toutz les anciens & SS. Docteurs, ont obserué & commandé offrir le sacrifice de la Sainte Messe pour les ames decedées. Car le seul sacrifice de la mort de nostre redempteur qui est rememoré, & comme renouvelé en la S. Messe, & de mesmes vertu, & la fontaine de grace remission des pechez, quant à l'offence & peine due à l'offence de reconciliation avec Dieu *Eph. 1. colo. 1. 2. Corinth. 5. Rom. 5.* Et la clef que ouure la porte de Paradis. Il ne se faut d'oc esmerveiller si le diable à taché par ses membres oster premiere ment les suffrages pour les ames de Purgatoire, & apres peu à peu le sacrifice de la Messe disant, que n'est point sacrifice, mais sacrement seulement. Et puis la messe du tout disant, qu'elle est vne idolatrie Apres ledict Satan par ses organes, par lesquelz il parle comme le temps iadis faisoit par les idoles, il tache abolir la foy de la Trinité, & de la diuinité de nostre Seigneur Iesu Christ filz naturel du pere,

du pere, & vn Dieu avec luy *Ioan. 1. 10. 14. 26. Ioan. 5. Rom. 9.* Par lequel à esté créé le monde, & restauré, & sera iugé au dernier iour que nous attendons avec grand desir. *Veni ergo Domine Iesu glorificator noster.*

*De la sepulture honorable de noz corps, organes
& Temples de Dieu, contre l'opi-
nion des Ciniques.*

CHAP. XXIII.

E O V T ainſin, que nous auons des Iuiſz premiers culteurs de Dieu, la cognoiſſance du vray Dieu, & la culture d'iceluy, comme diſt noſtre Seigneur, *Ioan. 4.* Vous adorés ce que vous ne ſcauez, parlant des Samaritains, Payens: mais nous adorons ce que nous ſcauons. Car le ſalut du monde vient des Iuiſz, comme eſt diſt. ¶ Auſſi auons apprins d'eux la maniere d'enſepuelir & honorer les corps mortz cōme diſt S. Ambroïſe. Car à cauſe qu'ilz croient l'immortalité des ames, & reſurreſtion des corps, ilz enſeuelliſſoient les corps avec grande ſolemnité, en ſepulchres glorieux & riches. Cōme no⁹ auōs *Ge. 23* que Abraham enſeuelit ſa femme Sara en grande ſolemnité en Ebron, en l'eſpelunque duple de laquelle parle le canon *Hebr. 13. 9. 2.* Auſſi de la ſepulture d'Abraham, par Iſaac & Iſmael. Et diſt *Gen. 25.* La ſepulture eſt ioingnante à celle de Sara

*a Eſa. 2. 22
60. Rom.
3. 2. 11. 15.*

k 2 en Ebrō.

DE L'ESTAT DES AMES

en Ebrö. Laquelle sepulture auoit achapté Abraham pour le pris de quatre cens cycles d'Ephron contre la valée de Mäbre la ou fut créé Adam, & la ou il pleura & fit penitēce cēt ans, apres la mort d'Abel. Et apres les cent ans, par commandement de Dieu engendra Set, duquel descendons toutz. Car les enfens de Cain perirēt toutz au deluge. Il est aussi escript au gen. 35. cōment Esau & Iacob en ce lieu mesmes enseuelirent Isaac leur pere. En ceste spelunke fut porté d'Egypte par Ioseph & les principaux de la court du Roy d'Egypte le corps de Iacob. En ce lieu sont enseuelis Adā, Eue, Abraham, & Sara, Isaac, & Rebeca, Iacob, & Lia, & Ioseph, qui à esté transporté la de Sichen 19. leus d'Ebron. Sur ces sepulchres, les Chrestiens ont basti vne belle Eglise qui est à present vne mesquite de Machomet fort honorée des Sarraïns. Et ya vn fort riche Hospital qui donne pain à toutz venantz, soit ilz Chrestiens, Iuifz, ou Machometistes. Quelque foys setrouuent, auoir donné 60. mille pains pour vn iour, comme on me di soit en Hebron 8. lieues de Hierusalem, la ou i'estois l'an 1547. au cōmencement de Septēbre. Iosue dernier escript commēt Iosué fut enseueli avec grande solemnitē à la montaigne de Gaas. Les os de Ioseph portēz d'Egypte en Sichen, & Eleazar Prestre filz d'Aarō à la montaigne de Gabraath, aux montaignes d'Ephraïm entre Hierusalem & Galilée. De la sepulture de Sāsō est dit *Ind. 16. de Samuel 1. Roys 25. de Iudas Machabeus. 1 Mach 9.*
Tobie

Tobie est loué de quoy éscuelissoit les mortz Tob. 1. & 2. S. Iean fut enseuely entre Elisée & Abdias par ses disciples, & Iesu-Christ par Ioseph d'Arimathie & Nicodeme avec grande solemnité, & despés dans le sepulchre nouveau que Ioseph d'Arimathie grand gentihomme auoit préparé pour luy en son iardrin pres le mont Caluaire. Lequel sepulchre est honoré & visité de toutes les natiōs Chrestiennes d'Orient, d'Occident, d'Aquilon & Midy. S. Estienne fut enterré magnifiquemēt par Gamaliel, Nicodeme, Abibas, & autres craignans Dieu actes 8. Et despūs par le commandemēt de Dieu, son corps fut translaté en la montaigne de Sion & apres à Rome au mesmes sepulchre de S. Laurens. Le corps dudiēt S. Laurens q estoit couché en sa chaise comme sont les corps mortz se retourna de cousté pour faire place au corps de S. Estiēne. Nre Seigneur quād vouloit punir ses ennemis les priuoit de la sepulture de leurs ancestres. Cōme fit à ce mauuais Roy Ioachim, duquel diēt Ieremie 22, qu'il seroit enseueli à la sepulture des asnes. Platō Philosophe Payen vouloit qu'on honorast les gens apres leur trespas de riches sepultures: comme il diēt au premier dialogue de *legibus* & au liure des loix 5. Valere le grand en son premier liure au chap. des songes recite de Simonide Poète, qui pour auoir enseuely vn corps mort qu'il trouua au bord de la Mer estāt descendu du nauire receut vne grāde recompence ainfin que dessus auons diēt. Le grand Alexandre, comme diēt

DE L'ESTAT DES AMES

Quintus Curcius trouuant le Roy d'Arius son enemy delaisfé de ses seruiteurs q estoit dela mort le fit porter, & avec larmes le fit enseuelir à la royalle. Aussi Iule Cesar fit enseuelir la teste de son ennemy Pópeé, lequel le Roy d'Egypte auoit decolé cuidât par ce moyen plaire à Iule Cesar. Côme aussi Aanibal fit enseuelir ses trois ennemis. *Paulus, Gracius & Marcellus* chez de l'armée des Romains. Valere le grand en son 5. linreau chapitre des ingratz repréd côme Barbares les Atheniens, qui ne voulsirét permettre qu'on enseuelit Milha des mort en prison sinon que Cimon son filz entrast en sa place en ladiète prison. On à trouué roustours entre les scaiges fort barbare de priuer les hommes de sepulture côme s'ilz estoient bestes commetraient Herodote, Diodorus, Strabo, Solin, Trogus, Pline, Valere, Sainct Hierosme & Eusebe, comme estoient au nōbre des Barbares les Scitiens Massagettes peuple voisin d'Hircanie d'Erbices deuoroint les corps de leurs amis & parés & leur auançoint leur mort, affin que n'endurassent les incommoditez de vieillesse. Ceux du pais d'Hircanie donnoient les chairs des corps mortz à manger aux chiens, & oiseaux, de rapine côme faisoient les Caspiés. Les autres desprisoient la sepulture, côme Socrates, Anaxagoras, & Diogenes q cōmāda qu'apres sa mort, on laissat sō corps inhumé aux chiés & oiseaux. Mais ces gés ignoroit la dignité du corps qui à esté entre no⁹ baptisé & oinct pour estre dedié à Dieu du ql il est tēple, & q à esté vni

21. *Corin.*

6. 3. & 6.

3. *Corin.* 6.

vn̄i avec le corps de Iesu-christ: le sang, avec son sang: les os avec les os. De sorte que sont vne chair que resuscitera avec Iesu-christ en gloire relusât cōme le soleil. Car le corps à serui à Dieu endure, presché, martirisé, à esté organe du S̄iēt Esprit, lequel Dieu veut estre honoré. Pour cela à il reuelé le corps S̄iēt Geruais & Prothaise, & de S̄iēt Vital & Agricole à S. Ambroise à Iustin prestre, le corps de S̄iēt Estienne, afin qu'ilz fussent honnorez. Et à fait Dieu de gr̄s miracles aux sepulchres des sainctz: comme recitent S̄iēt Augustin, & S. Ambroise: Iulien l'apostatat viola le sepulchre de S. Iehan Baptiste en Samarie, & brussa les os allant en Perse. Et dans vn. ou deux, mois, fut, tué miraculeusement en Perse. Il n'ya pas long'temps qu'vn Mameluc gouverneur à Ebron de par le Souldan d'Aegipte pour lors Roy de Hierusalem pour vne curiosité ouurit le sepulchre de Ioseph, Patriarche & trouua que ce corps estoit grand comme vn geant. Lanuist en dormant ce corps, luy apparut disant, as tu hasardé de violer les sepulchres des trespassez. Or tu n'eschapperas que tu ne meures aujourdhuy en punition de ta temerité: ce que aduint. Je nescay comment les ennemis infernaux ont tant gaigné sur les mescreans forcenez huguenotz qui ont esté chrestiens, comme nous, nourris en la foy & ceremonies chrestiennes, d'ensepuelir leurs mors comme de cheuaux, sans prieres, ne hōneurs, & en terre prophane, hors du

DE L'ESTAT DES AMES

sepulchre de leurs peres, que les Iuifz estimoint vne malediction de Dieu. Ilz n'ont pas apprins cela des Machometistes ne Iuifz, lesquels tous enseuelissent les corps de leurs trespassez en sepulchres glorieux avec grandes prieres, lumieres, & aumosnes. Nul sur la peine de sa vie aue marcher sur leurs sepulchres. Luther grand pere des heretiques Zuingliens à autrement laissé; c'est qu'on enseuelist honorablement les trespassez & qu'on priaist vne ou deux fois pour eux, aux articles qu'il cōposa prochain de sa mort. L'an 1544. & l'an 1546. il trespassa & avec grande compaignie, grand pompe, & l'armes fut conduit en Vuitembere & enseuely, en la chappelle du Duc Iehan Frideric, Duc de Saxe, & colloqué entre les sepulchres de son pere & de son oncle: lesquels deux auoint esté electeurs l'un apres l'autre, Frideric & Iehan. Et n'ya secte au monde que n'enseuelisse avec grande solempnité, hormis ces forcenez possedez du mauuais esprit, qu'ilz reçoient à leur cent Cinique qu'est le caracte du diable: duquel à predit S. Iehan apocal. 16. & 19. Par leurs sepultures prophanes hors les temples & cimitieres, ilz confessent qu'ilz sont heretiques indignes de sepulture ecclesiastique, comme il est dit au canō, *Sicut eam de baret & de consecrat. dist. 1 can. ecclesiam & can. sanē* 24. 9. 2. Mais gens de bon iugement, & qui les ont frequentez, estiment que de degré, en degré ont perdu la foy de la resurrection & immortalité

ré de noz ames, de la diuinité de Iesu-christ. Autrement ne feroient les execrables maux qu'ilz font. Car outre le recueil de toutes les heresies vieilles qu'ilz ont, il n'ya iamais eu pechez charnelz ou spirituelz, qu'ilz n'ayent mis sus. Ilz ont mis soubz leurs pieds le corps & sang de Iesu-christ, & en effigie flagellé, lapidé, decolé, crucifié, & de parole iniurié, blasphemé, democqué, rompus les autelz & temples cruellement meurdry les prestres & predicateurs Euangeliques, des vierges espouses de Iesu-christ. ont faict des ribaudes. Des religieux viuans en contemplatiō & estude des saintes lettres avec, despris du monde, & de toutes voluptez, ilz en ont faictz des rufiens, sacrileges, voleurs, meurdriers, ilz ont prophané les sacrementz, & tout ce qu'appartient à la foy des chrestiens plus differens de nous, que les Iuifz ne Machometistes. premierement Ilz ont faict la guerre aux ames de purgatoire: Apres aux saintz de Paradis: mesmes à la benoite mere de nostre Seigneur Iesu-christ: Laquelle blasphemēt: & ne peuēt oyr son nom nō plus que le diable, qui tremble quand on nōme Marie. Non seulement ilz desprisent les saintz, leur vie sainte, & miracles faictz par eux au nom & vertu de Iesu-christ, ains ilz ont violé leurs sepulchres bruslé leurs corps, vaisseaux & organes de Iesu-christ. En nostre pauvre France Ilz ont bruslé à Lyon le corps de ce grand Saint Irenée voisin des Apostres, & disciple de S. Policarpe, disciple

DE L'ESTAT DES AMES

de S. Iehan Euangeliste: à Tours, S. Martin à Poitiers S. Hilaire. Trois sainctz qui honno-
roient la France. Ce que les Gotz, Vicegotz, O-
strogotz, Vuendales, Hunes, n'i autres nations
barbares qui ont inuadé la France n'attentarent
iamais. Ces mescreans auoint grande enue de
prendre Tolose, comme ilz ont toutes les villes
grandes ormis Paris & Tolose afin qu'ilz brus-
lassent les corps de six Apostres qui sont là, & au-
tres 27. corps sainctz qui repaudent là. La ville
par la trahison des Capitouix, Seneschal, & Vi-
guier infidelles fut occupée vne partie pour deux
ou trois iours apres miraculeusement ilz furent
chassez, meurdri, & executez. Il a esté reuelé cō-
ment les sainctz qui ont leurs corps à Tolose,
ont obtenu de nostre Seigneur que Tolose se-
roit preseruee des mains de ces mescreans Apres
les sainctz, ilz se sont mis à desaduoir la trinité,
la diuinite de Iesuchrist. Apres sont tumbéz à vn
entier atheisme, pis que Prothagoras & Diago-
ras: qui se mocquoient de ceste pluralité de Dieux
qui auoint esté hommes vicieux. Mais nompas
d'vn Dieu qui nous a imprimé tellement sa co-
gnouissance, que iamais nation tant barbare qu'el
le soit, n'a nyé Dieu, & les autres Philosophes
à la barbe de noz ateistes, ont nié & confessé vn
Dieu: comme traicte Saint Augustin, voyez La-
ctance, Iustī, Clemēt Alexandrin, & Eusebe *b* Pour
reuenir à la sepulture chrestienne, nous voyons
accomply en nous, ce que à predict Dauid des Ba-
biloniens

a Cōme dit
S. Pol rom.
a S. Aug.
S. Iehā Da-
masce. &
des Payens
Plato. Cice-
ro de Nat.
Deor.
b 4. de la
Trinité.

Biloniens enuers les Iuifz. c'Ilz ont exposé les corps de tes seruiteurs pour estre pasture aux oiseaux de l'air, les chairs de tes saintz aux bestes de la terre. Ilz ont respendu leur sang côme l'eau à l'entour de Hierusalem. Et n'ya aucun qui les enseuelist. Les Lyons avec leurs pattes ont faicte la sepulture de Sainct Pol premier hermite present S. Anthoine, & de Saincte Marie Egyptienne, & celle de Sainct Onofro. Ceux qui sont enseuelis en lieux saintz sont aydez des prieres des saintz au nô desquelz sont dediez ces lieux. Et les diables n'ont point puissance de prendre les corps de ceux la comme faict souuent les corps des pendus. Et autres inhumés ez lieux non sacrez. Enseuelir les corps est vne des sept ceuures de misericorde, fort agreable à Dieu, & de luy fort remunerée. Comme traicte Sainct Augustin *De ciuit. cap. 14.* S. Iehan Damascene declare comment les prieres & ceremonies que nous faisons, aux sepultures seruent à l'honneur de Dieu, profit de l'Eglise & des pauures incitant à deuotion & prieres pour l'amour du trespasé. Mais faut aduiser de ne vendre les sepultures : car seroit simonie: mais suyuant la deuotion du peuple & les coustumes receues: & approuées. Car l'auarice & contentions desquelles on vse souuent en ces sepultures offence Dieu & scandalise le peuple: & donne occasion aux heretiques de se moquer de nous, & mesdire côme ilz font en vn liure qu'ilz ont composé & intitulé le liure

DE L'ESTAT DES AMES

41. q. 1 au
canon de l'Église
Et au canon
precipit dñ
13. q. 2.

6 Genes 23

des Marchans, ou ilz alleguent que nous vendons les Offices, & obseques que nous faisons pour les trespasssez. Et faisons pris contre les anciens Canons. 4 Aussi de vendre la sepulture, scauoir est, la terre en laquelle on est enseuely, est prohibé aux canons *Quadam postquam ecclesiastico*. Aussi si on fait payer pour estre enseuely en tel lieu plus honorable. Aussi pour auoir vnetelle croix par le canon *Ananimus* de *Symonia* aux decretales. Ephron qui vendit à Abraham le champ de la duple spelunke pour en faire sepulture, b pecha, à cause que pour raison de la sepulture, qu'est chose spirituelle, il la vendit plus que la terre ne valoit. Ce qu'est donné gratuitement, sans exiger ou d'une coustume honneste receue & approuuée de long temps on peut prendre. Toutesfois quant on à dequoy viure, seroit bon ne prendre rien d'aucune chose spirituelle, mais faire simplement pour l'amour de Dieu, & la charité que nous devons à nostre prochain.

Des Ceremonies obseruées anciennement aux obseques des trespasssez, des plainctes oraisōs funebres et Epitaphes:

CHAP. XXIIII.



NOUS auons appris des Iuifz pour l'ors le peuple de Dieu, d'enseuelir solennellement les corps des fideles avec pleurs. Adā premiercmet pleura cent ans la mort de Caïn les 11. Patriarches la mort de

de Iacob leur pere, 70 iours en Egipte, & 7 iours au lieu nommé Adap, de la le fleuve Iordain. *ij* pleurent la mort d'Aaron 30. iours à la montaigne de hor. *4* La mort de Moyse aussi trente iours. *b* Samuel avec laimes fut enterré en Samatha. La mort de Saul fut plorée de Dauid, & toutes les gens tout le iour sans manger ne boire. *c* S. Estienne fut enseveli, avec grande plainte. *d* A la mort du Lazare non seulement les sœurs, & ceux qui estoient venus la de Hierusalem pour les consoler, mais encores nostre doux Sauueur Iesu. christ à pleuré. Parquoy on dit ceux qui estoient la, *Ecce quemodo amabat.* Et voicy comment il aymoit le Lazare. Numa Pompilius legislateur Romain à esté inuenteur à Rome de pleurer les mortz, & sacrifier pour eux. Les vesues pouuoient pleurer leurs marys dix mois, dans lesquelles ne se pouuoient marier, sans reproche. De cecy voyez Senèque au 7. liure de ses Epistres, & Ouide au premier des Fastes. Les huguenortz heretiques sacramentaires, ne pleurent point les mortz, disant que nostre Seigneur la deffendu à la vesue de Naim, *e* disant *Noli flere,* & S. Pol, *f* Nous disons qu'il n'apas dit à la tourbe qui pleuroit, ne pleurez pas: Car Hieremie *g* à pleuré les mortz de son peuple. Et a l'ecclésiastique *h* exhorte de pleurer les mortz. Et S. Pol au lieu surnommé prohibe de pleurer les mortz de la sorte des Payens, qui n'ont point esperance de la vie eternelle de noz ames, & resurrection des corps. Nous chantons

a Nume. 10
b Deutere.
dernier.

c 2. reg. 1.
d Actus. 8

e Luc. 7.
f et S. Pol
1. ad Tef-
sal. 4.
g 9. Hier. 9
h eccl. 22.
c 38.

DE L'ESTAT DES AMES

de S. Martin que c'est vne chose pie de se resiouir de la mort de Saint Martin. Et aussi c'est chose pie de pleurer sa mort. S. Hierosme en son Epistre du trespas de S. Basile à S. Paule dit, que les Iuifz auoient occasion de pleurer, car leurs mortz descendoient aux enfers nompas nous qui auons vesçu & auons certaine esperance de la vie eternelle. S. Cyprien eut par reuelation de ne pleurer les mortz sinon pour raison de noz pertes, non quant à eux. Nous deuons nous resiouir de quoy Dieu à retiré de la prison de ce corps, ce que tous les bons desirent. *a* Retire de ceste prison mon ame. *b* Et que Dieu à appellé en sa compagnie en Paradis ceste ame peut dire, *c* si vous m'amiez vous seriez ioieux de ma mort. Car c'est le chemin, par lequel ie m'en vois à mon pere. Mais la cause que nous induit à pleurer c'est que nous perdons vne bonne compagnie: comme les Apostres la compagnie de S. Estienne, qu'eillustroit l'Eglise de sa foy, Sapience, predications, miracles, & nourrissoit les paouures. Et les femmes vesues, & ses oraisons conseruoient le peuple: comme les oraisons d'Abraham, de Moyse, de Hieremie, de Daniel, de S. Exupere, qui conserua Tolose, la ou il estoit Euesque. Toutes les villes, de toutes les trois gaules, furent ruinées par les Gotz & autres Barbares, comme dit S. Hierosme, *ad Gerantian, de Monogamia*. Tant que Tobie vesquit Ninue n'eut point de mal. Ne Hierusalem tant que le bon Roy Iosias vesquit.

C'est

a Psal. 141

b Rom. 7.

c Iohā. 14.

C'est signe de l'ire de Dieu, quand il retire les bons, & le iuste est peri, & n'ya aucun que y pense en son cœur. Et les hommes benigns ont prins fin ou selon l'hebrau sont assemblez, scauoir avec leurs peres, sans qu'on y entende le iutte à prins fin de peur de l'affliction ilz entret en paix, ilz repaudent en leur couche avec leurs peres. Entre les Romains, les amis du trespasé, en signe de dueil se vestissoient d'habillemés blancz qu'estoit la couleur du suere, duquel estoit vestu le trespasé: comme voyons encores les femmes de qualité couuertes de toile blanche. Les autres prenoient d'habillemens de couleur, noire, qu'est la couleur de la terre. Mesmement de celle qu'on à accoustumé enseuelir les mortz. Ceste couleur noire signifie tristesse. Comme nous voions que la nuit noire & obscure, apporte tristesse. Varro appelle c'est habillement de dueil, le manteau noir autrement on le nommoit atrachium, que signifie vn charbō: car c'est la couleur du charbō extein& le dueil. Entre les Iuifz duroit 30. iours dans lesquelz se vestissoient d'un sac, la cendre esparse sur la teste. Ainsin fait David, le dueil de Absalō & la teste couuerte d'un chapperon noir, comme on faict à present. La maniere de lauer & oindre les corps nous l'auons des Iuifz. Les Romains faisoient pres du sepulchre les seruices des trespassez, scauoir est, sacrifices, & publiques supplications, comme dit Cicero à la premiere philippi & en l'oraison pour flaceus vne fois l'an.

a 4. Reg.
22. 1. Pa-
salipom. 34
Tobie 4.
Esa. 57.

b 1. Reg. 18

DE L'ESTAT DES AMES

Les Romains aussi faisoient vne feste pour les trespassez, comme nous faisons le 2. iour de Nouembre, & les Iuifz en Aoust, en laquelle feste ilz faisoient sacrifice pour les ames des trespassez. Enquoy ilz monstroient qu'on peut aider aux ames, qui sont en l'autre monde. Et qu'elles sont immortelles. De ceste feste parlent Macrobius & Caton. Aussi ilz faisoient sacrifice le 9. iour comme nous faisons qu'ilz nommoient Nouendiale, dequoy parle Horace in Epodo, & aussi auôs de cecy en Virgile au 5. des Eneides Quât on portoit enseuelir le corps, ceux qui l'accôpaignoient vne partie precedoit le corps, & l'autre suiuoit. Et apres toutes les ceremonies luy disoient le dernier Vale. Luy disant Vale. Bien te soit, nous te suyurons. De la vient que nous appellons le seruice fait aux trespassez obseques, à raison de ceste suite, comme dit Donatus. Quand on portoit enterrer les corps des Roys, ou nobles, le peuple precedoit avec les flambeaux allumez, ce qu'on observe a present enuers tous. Les Romains donnoient les escussions à ceux qui auoient eu quelque victoire, lequel escusson, & armes on portoit deuant le corps. Et puis estoient affichées sur leurs sepultures comme on fait les enseignes, & estâdars aux Capitaines. Quant aux oraisons funebres, Solon qui dona les Loix aux Atheniês ordôna, côme dit Anaximenes orateur, les oraisons funebres pour collauder les vertus destrespassez, & induire les viuâs a les imiter. Plato dialogue

5: du liure de Repub. vouloit, que par hymnes & chansons de triumphes, oraisons, & autres choses d'honneur, on honorast apres la mort, ceux qui estoient mortz en bataille. Ou en icelle auoint faict choses excellantes, comme Homere, Ajax, & Achilles filz de Pelleus Roy de Tessalie lequel fut tué par trahison de la main de Paris au temple d'Apollo à Troye, & en terre sur vn promontoire nommé Sigeon, la ou passant le grand Alexandre, & voyant son sepulchre dit, O bien heureux ieune Prince, d'auoir eu vn collaudateur de tes vertus, & triumphes, scauoir est, Homere. Quāt aux Romains, la premiere oraison funebre fit Valere Publicola, des louāges de Brutus: laquelle fut si agreable, que depuis on accoustuma de faire oraisons par gēs notables au trespas de ceux qui auoint vaillamment bataillē. Et depuis que les dames Romaines baillerēt leurs ioyaulx d'or pour faire vne grande tasse d'or qu'ō enuoia par veu au temple d'Apollo en Delphos, le Senat ordōna qu'ō feroit aussi oraison de louange au trespas des dames Romaines. Lyfander interrogē d'vn Persien, laquelle repub. il estimoit, & approuoit, respond celle, que aux fortz & pusillanimes rend ce qu'ont meritē en hōneur ou dishonneur, louange ou vitupere. Achilles se despittoit de quoy on faisoit le mesmes hōneur aux laches & aux fortz & vaillātz. On void aux courtz des princes & princesses, que ces valletz de chambre, des princes ou princesses & dames de chābre,

DE L'ESTAT DES AMES

des dames qui scauent leurs iniquitez, & leur sont
cooperateurs, sont preferez en biens, honneurs, &
familiarité aux capitaines. Aussi vn tas de chiqua
neurs notaires & secretaires avec leurs plumes, &
thresoriers avec leurs inuentions d'impositions ti
râniques sur les paouures brebis, lesq̃lles les prin
ces, comme pasteurs, doiuent paistre, & non deuo
rer. Le plus souuent ceux qui cherchent la damna
tion des grandz sont mieux venus, que ceux qui
demandent leur saulement. Tel est l'auueuglemēt
du monde, & si le monde & regne de peché, est
en quelque lieu, il est aux courtz des princes &
princesses. Parquoy S. pol Heb. 11. appelle leur
court peché. Nous voyons cela à present de noz
yeux infelices, plus q̃ no n'élifons en noz liures.
Et toutesfoys ces gens la n'ont pas faulte de col
laudateurs en vie, ne apres la mort. Car cōme on
dict il n'ya si mauuaise cause, que ne trouue vn ad
uocat, pour la defendre. Ne si grand vsurier, & ty
ran, qui ne trouue vn confesseur, pour luy dōner
absolution: ne si lourd & ignorant heretique, qui
ne trouue qui collauderont son faict, cōme nous
auons veu en France vn chācelier qui par ce qu'il
est dict de Dieu, par la bouche de ce grand Pro
phete de Dieu, aux iuifz. Qui ne se contentātz
que Dieu seul fut Roy, comme il vouloit estre,
demāderant vn Roy comme les Payens. Despuis
que vous voules vn Roy, dict Dieu, cōme les in
fideles il vsera, en punition de vostre folle deman
de du droict, ou plustost iniure, que vsent ces roys
la, qui

la, qui vſent de Seigneur & n'ont pas de Pasteur, ne seruiteur du peuple. Côme ceux que Dieu ordonne ilz prennent corps, biens, enfans. Tout est contre la loy de Dieu, & contre ce que Plato, Aristote & autres philosophes & legislateurs ont escrit des Roys & Repub. & dequoy David, Eséchias, Iofias S. Roys, lesquelz seulz ont obserué la loy de Dieu, & toutz les autres Roys de Iuda trāsgressé comme il est dict, *Ecdl. 49.* Par cecy ce chancelier persüadoit que tout estoit au Roy, & que sans aucune reprehēſion humaine ou bien diuine, il pouuoit disposer du tout à son plaisir. C'est vn merueilleux traict d'adulation & flatterie: pour ce n'est de merueille, si pour icelle accompagnée d'une infinité d'autres vices, apres auoir tenu longuement la prison, fut ignominieusement demis de son estat, & au iugemēt des plus grandes personnes eust souffert mortel supplice, n'eust esté la faueur de la plus fauorisée, qui pour l'esgard de quelq seigneurie biē fort transſérée, luy fauorisa de tout son victorieux pouuoir. Lors frere Melchior preschant à Paris en plain sermon monstra audict Chancelier, que ceste propositiō estoit diametrallement contraire à la verité, & au debuoir du bon Monarque, & de fort mauuaise conséquence à l'endroit des Princes, qui par doctrine ou autre bonté naturelle n'estant maistrisēs, pourroint par icelle estre induictz au faict de telle tyrannie q faisoient les Roys Payés, lesquelz estoient tyrans. Car dict Rupert, que toutz les Roys du monde

ma estoient

DE L'ESTAT DES AMES

estoint tyrans sinó celuy du peuple d'Israel, lequel Dieu leur à donné *1. Reg. 9. & 16. Deutero. 17.* La ou il luy à baillé les loix comment il doit viure. Les autres ont este tyrans de leur cōmencement *Con. Nemrol. Zoroastes, Ninus, Belus, &c.* Aucuns en ya que Dieu à voulu recōpécer en terre qui n'ont point de part au Ciel. Cōme les Romains *5. de Ciuit.* Cōme le grand Alexádre, Cyrus, *1. Esd. 1.* Nabuchodonosor, Daniel *4. Hierem. 27. Eséc. 29.* Tout leur cœor & intention estoit tyrannique, cōme declare *Esa. 10.* Malheur au Roy d'Afsyrie, verge de ma fureur. Mais il ne l'estimera pas ainsi, & son cœor ne pensera pas ainsi, mais aura volóté d'exterminer, & destruire beaucoup de gens. Et prouua le surdict Melchior, que tant les Rois, que leurs biésappartiennét au peuple, qui par election cōmue cōme leur à tourz les deux cōferés ainsi les peut de tourz les deux demettre. Tellemēt que le Monarq ne peut à ses subiectz faire nouuelles impositions, si ce n'est par leur consentemēt, & necessite publicque, & autrement ce faisant, tūbe en péché mortel & est excōmunié par la Bulle qu'ō dist *Cœna Domini* voire est subiect à restitution comme aient le bien de son subiect iniustement vsurpé. Voyez Sainct Augustin quinsiesme *de ciuit. Dei*, & Elmandus en son histoire, *Esechiel 45.* Et S. Thomas à son epistre à la duché de Brabant. Nous auons faict vne grande digressiō des princes, & de leurs flateurs, qui les louent en mal faisant, & en leur vie. Et apres la mort les mon-

dains

dains ont beaucoup de moiens pour perpetuer la memoire d'eux, & de leurs noms, scauoir est, sepulchres riches comme celuy de Mausolus Roy de Carie, les Pyramides d'Egypte : les autres par statues comme Belus; les autres par grands edifices, comme Herode qui veut dire heroique; les autres par arcs triumphaux, epitaphes, liures, & autres moiens. Mais disoit Antisthenes que la seule vertu est celle, que rend immortelle Ro. 2. gloire honneur, & paix à ceux qui font ceures vetueuses, car honneur est le loyer de vertu, comme dict Aristot. 4. *Etb.* Premièrement deuant Dieu Ioan. 12. Celuy qui me seruira, dict le Sauueur, sera honnoré de mon pere qui est ez Cieux, & aussi des homes perpetuellement prouerb. 10. La memoire du iuste sera avec louange, mais le nom des impies pourrira comme vn fumier. Nous voyons quelle memoire ont laissé les Patriarches, Prophetes, Apostres, Martyrs Predicateurs, & Vierges. Lesquelz sont honnorez des Machometistes singulieremēt, la tressacrée vierge Marie comme le Saint Esprit a predict par sa bouche Luc 1. Toutes les nations me diront bienheureuse pour raison des grâdes choses que à faictes en moy, celuy qui est tout puissant. Auquel appertiēt faire grandes choses, quāt aux louanges de ceux du peuple de Dieu l'escripture nous apprend, les collauder prouerb. 10. La memoire du iuste sera avec louanges. Autāt en dict Dauid psalme 111. Lequel Dauid fit l'oraison funebre par memoire de deploratiō de la mort de

DE L'ESTAT DES AMES

Saul, & de Ionathas 2. *regu.* 1. Chose cōposée mi-
eux que toutes les oraisōs de noz orateurs & Poe-
tes Grecz, ne Latins: & est plus plaisante en He-
breu qu'en nostre Latin, Iesus Sirach en l'eccl.
despuis le 44. iusques au 49. faict vne belle col-
laudatiō des vaillantz & saintes gens du peuple
d'Israel comme font les liures des iustes, & celuy
des batailles de Dieu en Hebreu, qui furēt perdus
à la captiuité de Babiloine. S. Pol' au 11. des He-
breux en met vn bon nombre avec leurs triūphes
qu'ilz ont obtenu par la Foy. S. Hierosme à faict
plusieurs oraisons funebres sur le nom des epîtres
ou epitaphes, collaudant les gens de bien trespas-
sez. Comme de S. Paule Romaine, de S. Leo, de
S. Marcelle, de S. Fabiole, de Nepotien, de Lucu-
nius Beticus. Comme aussi S. Ambroise en à fai-
ctes de la mort de ces bōs Empereurs Valentinien
& Theodosius, & d'autres. Aussi S. Gregoire Na-
ziācene en à faictes plusieurs biē riches. Il ne faut
point louer les gēs. ce. pēdent qu'ilz sont viateurs
en ce monde comme dict l'ecclésiastique 11. sinō
apres le trespas & leur consummation. Il ne faut
louer la foelicité du nauchier que premieremēt ne
soit arriuē au port, ni la force & vertu du capitai-
ne iusques qu'il soit paruenue à la victoie des La-
cedemoniens. Comme dict Endamidas auēt aller
à la guerre sacrifioint aux Muses affin qu'elles sus-
citaissent quelques bons Poetes qui collaudassent
leurs vertus & triumphes apres la mort lesquelles
louāges & collaudations des personnes decedées,
sont.

sont esté à la posterité tât agreables & d'elle sibië receües, qu'ilz n'ont seulement sognésemēt conserué les epitaphes des vertueuses personnes, mais aussi de celles qui à vertu, & singulieremēt à la religion nostre estoient diametralement contraires. Et en aient quelcuns en, main, tant des vns que des autres, pour mieux faire foy de ceste derniere proposition n'ay faict difficulté les inserer icy, voyre en mesmes langaige que les auois receu.

QVORVNDAM INSIGNIVM EPITAPHIA.

*Epitaphium S. Petronilla dilectissima à S. Petro editum.
Auræ Petronillæ dilectissimæ filæ.*

Homeri M. B. figentis.

Conditur hoc Tumulo vates diuinus Homerus,

Heroum cerinix qui benè gesta ducum.

Augustinus elegit suum sepulchrum in aggere publico:

Cum taliepigrammate, seu epitaphio ab eo edito.

Viuere post obitum, vates, vis nosce viator,

Quod legis ecce loquor, vox tua nempe mea est.

Pro cuius morte sacrificium deo oblatum est ergo habebant

Missam pro sacrificio. & credebant Purgatoris. Hac ex Possidio.

Epitaphium vxoris Boetij ab ea editum.

Elpes diâa fui, Siculæ regionis alumna,

Quam procul à patria coniugis egit amor.

Porricibûsque sacris iam nunc peregrina qui esco,

Iudicis æterni testificata thronum.

DE L'ESTAT DES AMES

Epitaphium Orphei Thracis.

Saxa ferâsque lyra mouit Rhodopeius Orpheus,
Tartareôsq; lacus, tergeminumq; canem.

Epitaphium Herculis.

SI cupis Alcide cognoscere facta prioris,
Disce lybin domuit, aurea poma tulit.
Peltatam scythicâ discussit Amazona nodo,
Addidit archadico terga leonis apro.
A Eripidem syluis ceruam stymphalidas vndis.
Abstulit, A stygia cum cane venit aqua..
Fœcundam vetuit reparari mortibus hydram,
Hesperias Tusco lauit in amne boues.

Epitaphium Hectoris.

Defensor patriæ iuuenum fortissimus Hector,
Qui murus miseris ciuibus alter erat:
Occubuit telo violenti victus Achillis,
Occubuère simul, spesq; salusq; Phrygum.
Hunc ferus Eacides circum sua moenia traxit,
Quem iuuenis manibus traxerat ante suis.
O quantos Priamo lux attulit illa dolores,
Quos fletus Hecubæ, quos dedit Andromachæ..
Sed raptum pater infelix auroq; repensum
Condidit, & moerens accumulauit humo.

ADVERTISSEMENT AU LECTEUR.

A M Y Lecteur sois aduerty que pour l'indisposition & griesue maladie de l'Autheur, plusieurs fautes sont suruenues à l'impression lesquelles en partie ont esté reueues, & corrigées, comme tu peux veoir. Il te plaira prendre le tout en bonne part.

Fautes suruenues à l'impression soys aduerty que A. signifie la premiere page, B la seconde.

TOUTE bonne œuvre est vertu faut lire & vertu.

(Comme dir Plutarque, Velleius & S. Augustin) faut

Istade faut siade

Tiennent faut tiennent,

Indigne de f. y. faut de f. y.

Il brull. l'ame, faut dire il brulle l'ame n'a rien

De miraler, faut miracles,

Ont inuât, faut imité

Vn bout, faut vn bouc.

S. Aug. 14. de Trist. f. de cinis.

Noſtre Roy faut nostre c. oix

De goſte, faut gloire.

Les home. faut les hontes

Lust nous preche, faut aussi nous

αὐτῶν faut αὐτῶν

Serguis faut Sergius

Inticule que deuons nous dire, faut de c. que, deuons dire des bienfaictz & c.

Grandes penices, faut penitences

Incructé-faut incruanté.

Vitaceas Lirmentis, faut Lirmentis-

Pag. 3. A ligne 7.

lire par paraſchoſe

Pag. 5. A ligne 5.

pag. 5 A lig. 13.

Pag. 19. B lig. 18.

Pag. 27. B lig. 17.

Pag. 28. B lig. 9.

pag. 29. A lig. 26.

pag. 34 B lig. 20.

pag. 35. A lig. 6.

pag. 37. B lig. 25.

pag. 59 A lig. der.

pag. 60. A lig. der.

pag. 69. B lig. 9.

Pag. 72. B lig. 19.

Pag. 76.

pag. 78 A lig. 5

pag. 85. A lig. 14.

Pag. 98. B lig. 17.

pag. 107. B lig. 5.

Pag. 111 A lig. 15.



Achéſé d'imprimé le 20. de Iuing 1570.



